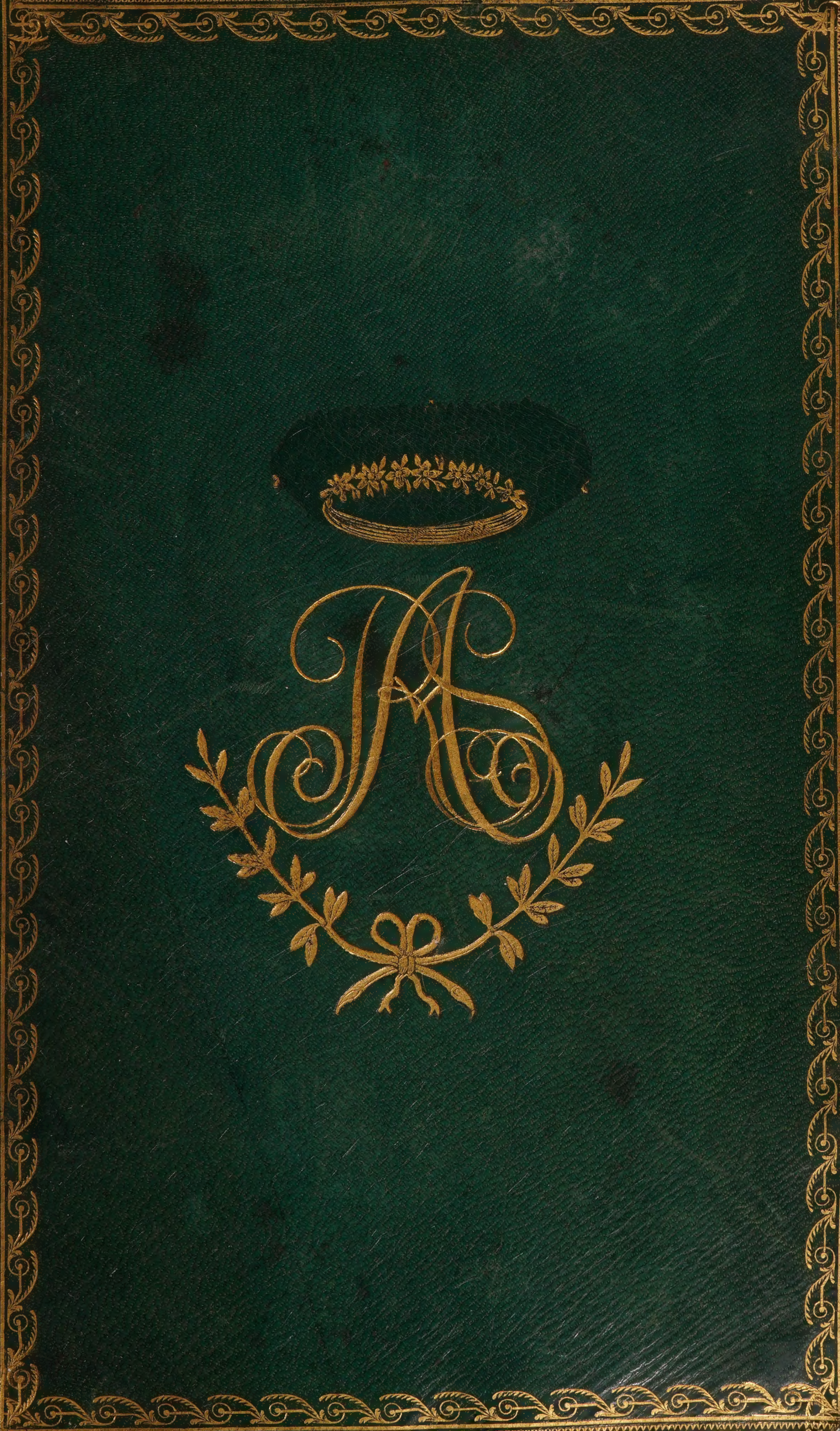


# THÉORIE
# DES SIGNES
## POUR L'INSTRUCTION
## DES SOURDS-MUETS.

*Cet ouvrage se trouve,*

Chez
DETERVILLE, Libraire, rue Haute-Feuille, n°. 8.
ARTHUR BERTRAND, Libraire, même rue, n°. 23.
CRAPART, CAILLE et RAVIER, Libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 17.
DENTU, Imprimeur-Libraire, rue du Pont de Lodi, n°. 3.

# THÉORIE DES SIGNES

## POUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS,

DÉDIÉE

A S. M. L'EMPEREUR ET ROI,

PAR M. L'ABBÉ SICARD,

Directeur de l'Institution Impériale des Sourds-Muets, Membre de l'Institut de France, et de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

*Suivie d'une Notice sur l'enfance de* ***MASSIEU.***

TOME SECOND.



A PARIS,

A l'Imprimerie de l'Institution des SOURDS-MUETS, sous la Direction d'ANGE CLO, rue Saint-Jacques, n°. 256.

1808.



# THÉORIE DES SIGNES.

## CHAPITRE XIII.

### *ACTIONS INTELLECTUELLES ET MORALES DE L'HOMME, EXPRIMÉES PAR DES VERBES, DES NOMS, DES ADJECTIFS ET DES ADVERBES.*

### A.

ABASOURDIR. 1°. On suppose deux personnes, dont l'une annonce à l'autre une nouvelle extrêmement fâcheuse, comme la mort d'un protecteur puissant, d'un parent chéri, la perte d'un vaisseau qui arrivoit des colonies, richement chargé. 2°. La personne qui apprend un de ces événemens en est subitement consternée. 3°. Figurer, par signes, et ces malheurs, et leurs effets. 4°. Mode indéfini.

Abatardir. 1°. Représenter une chose, une action, une qualité quelconque, dans leur état naturel. 2°. Figurer cette même chose, cette action, cette qualité dans un état d'altération et de dégénération. 3°. Mode indéfini.

Abattre. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une montre du courage, de la fierté, de l'orgueil. 2°. Représenter l'autre lui reprochant quelque bassesse, ou lui apprenant la perte de la faveur du prince, d'une dignité, de sa fortune. 3°. Représenter la première abattue, dans la tristesse et le découragement. 4°. Mode indéfini.

Abdiquer. 1°. Représenter une place, un emploi public, une charge honorable : on les désigne par signes. 2°. Action d'y renoncer : on en fait le signe en figurant le costume commandé par ces places, et qui en est la décoration, et en imitant l'action de celui qui s'en dépouille. 3°. Mode indéfini.

Abêtir. 1°. Représenter un enfant qui avoit une intelligence ordinaire, et des dispositions communes : c'est en montrant le front, siége convenu des facultés intellectuelles, et en accompagnant ce signe d'un regard animé, qu'on peint l'intelligence et ces dispositions. 2°. Représenter des parens ou des maîtres exerçant sur

cet enfant de mauvais traitemens. 3°. Représenter, avec un air niais, la stupidité qui en est l'effet. 4°. Mode indéfini.

ABHORRER. 1°. Figurer l'horreur par un grand frémissement, signe naturel de la passion violente de l'ame qui s'éloigne de l'objet qui lui cause cet excès de haine et de terreur : on met la main droite sur le cœur; on tourne la tête à demi; on fronce les sourcils; on exprime sur la physionomie le mouvement d'indignation qu'on éprouve. 3°. Mode indéfini.

ABJECT. 1°. On suppose un homme qui n'a dans l'opinion, aucun prix, aucune valeur, aucune estime, et on le figure, en faisant le signe de valeur et de prix, et ajoutant un signe négatif. 2°. Signe d'adjectif : il se fait en mettant, à plat, la main droite sur la gauche, pour représenter l'adjectif qui s'ajoute au nom, pour le modifier.

ABJECTION. 1°. Etat de l'homme vil, abject et méprisé. 2°. Tous les signes du précédent. 3°. Signe du nom abstractif : il se fait en mettant la main droite sous la gauche, pour montrer que l'adjectif devient, par l'abstraction, propre à recevoir des qualités, comme les substances réelles.

ABJURER. 1°. Représenter un homme qui

étoit né dans une fausse religion, et qui professoit une mauvaise doctrine : ces signes se font en figurant une religion que Dieu n'a pas révélée, ou qui a été défigurée et altérée par les hommes. 2°. Action de déclarer publiquement qu'on s'est toujours trompé, qu'on abandonne cette religion, et qu'on embrasse la véritable. 3°. Mode indéfini.

ABJURATION. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

*Nota*. Comme il doit en être de même pour tous les noms dérivés des verbes, il faudra toujours prendre dans le verbe les signes du nom, en substituant au signe du mode, celui de l'abstractif.

ABLUTION. 1°. Représenter le prêtre disant la messe, et recevant sur ses doigts, dans le calice, le vin et l'eau versés par celui qui la répond. 2°. Signe de l'abstractif.

ABOLIR. 1°. Représenter, par gestes, le législateur faisant une loi : on fait ce signe en figurant la main du maître, écrivant ce qu'il commande ou ce qu'il défend, le faisant publier, punissant ceux qui désobéissent. 2°. Action du même, qui efface ou déchire la loi. 3°. Mode indéfini.

ABRÉVIATION. 1°. Représenter un mot en-

tier, et auquel il ne manque aucune lettre. 2°. Action de retrancher celles dont la suppression n'en change point la valeur : on le dit aussi des mots eux-mêmes, quand le retranchement qu'on en fait n'altère pas le sens de la phrase : ces signes se font en écrivant le mot en l'air, ou par l'alphabet manuel, et en supprimant quelques lettres au milieu ou à la fin du mot, et en faisant la même opération sur les phrases. 3°. Signe de l'abstractif.

Abroger. (Voyez *Abolir*).

Abrutir. (Voyez *Abêtir*).

Absolu. Figurer un duc, un prince régnant, un roi, un empereur; on en a vu les signes au I^er volume, pages 153, 163 et 168: on ajoute pour *absolu*, le signe de *dépendant*, avec une négation bien prononcée; et pour *dépendance*, voyez le mot *Dépendre*.

Absolument. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe : c'est le signe de l'adjectif, répété; parce que dans l'adverbe se trouve réellement un adjectif : l'adverbe est encore adjectif, lorsqu'il modifie un verbe, puisque dans tout verbe se trouve un adjectif.

Absolution. Nom abstractif du verbe *Absoudre*. Voyez le mot suivant.

Absoudre. 1°. Signe de faute et de crime,

en figurant, pour en généraliser l'idée, plusieurs crimes et plusieurs fautes : on imite chacune des actions par lesquelles on les commet. 2°. Action de dénoncer la personne coupable de quelqu'une de ces fautes, de quelqu'un de ces crimes, et de l'accuser devant un juge. 3°. Action du juge recevant l'accusation, entendant les témoins, jugeant et accordant le pardon : tous ces signes se trouvent au mot *Juge*, page 156 du I^er^ vol.

Abstraire. 1°. Représenter un être, une chose, un objet quelconque, avec toutes ses qualités : on peut prendre le soleil, le feu, l'eau, ou toute autre chose pour exemple. 2°. On affirme de chacun de ces êtres, ce que les yeux y voient, quand on les regarde, ou ce que l'esprit y découvre quand il y pense. 3°. On les dépouille de toutes ces qualités affirmées, et on les considère seuls, et ne conservant que ce qui les fait être ce qu'ils sont : c'est ainsi qu'on distingue la lune du soleil, la terre de l'eau, et l'air du feu, sans dire que le soleil est lumineux, et la lune opaque; la terre solide, et l'eau froide et liquide. 4°. On abstrait de même les qualités.

Abstraction. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'abstractif.

Abstrait. 1°. Signes du précédent. 2°. Le signe d'adjectif.

ABSTRUS. 1°. Représenter une science telle que les mathématiques, la métaphysique, la grammaire, la science de Dieu ou la théologie, en figurant les opérations des unes, les principes des autres, et les règles de chacune. 2°. Signe de caché, d'élevé et de difficile. 3°. Signe d'adjectif.

ABSURDE. 1°. Représenter des objets conformes aux idées communes et reçues, et à la connoissance générale qu'on a des êtres et des choses. 2°. Représenter quelque chose de contraire à ces idées, à cette connoissance. 3°. Signe d'adjectif.

ABSURDITÉ. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ABUSER. 1°. Signe d'user : on applique ce mot à l'usage qu'on fait de toutes les parties de l'habillement, en figurant l'action de les mettre, chaque jour, et beaucoup trop souvent. On l'applique également à beaucoup d'autres choses, comme au vin, aux liqueurs, à la marche, au manger. 2°. On représente l'action d'user beaucoup trop de tout cela, et même jusqu'à en être incommodé. 3°. Mode indéfini.

ABUS. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Abusif. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

Abusivement. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe : ce signe est le même que celui d'adjectif ; mais on le fait deux fois, parce que l'adverbe est adjectif de l'adjectif.

Académie. 1°. Figurer une réunion de savans, ou d'artistes habiles, dans un édifice public. 2°. Action de s'occuper ensemble d'objets de sciences physiques, mathématiques, histoire, antiquités ; de langues anciennes et modernes, de peinture, gravure, sculpture et musique. 3°. Signe de nom.

Académique. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

Académicien. 1°. Signe d'hommes savans, appartenant à une réunion académique. 2°. Signes des précédens.

Académiquement. 1°. Signes des précédens. 2°. Signe d'adverbe.

Acariatre. 1°. Représenter une personne d'une humeur difficile, opiniâtre, et même un peu farouche : ces signes se font en figurant deux personnes réunies dans la même famille, ou dans la même société, dont l'une se montre avec un air bourru, et des manières dures et malhonnêtes. 2°. Signe d'adjectif.

ACCAPARER. 1°. Figurer une denrée, ou une marchandise quelconque. 2°. Représenter une personne qui en fait un amas considérable pour la rendre plus rare. 3°. Représenter ce marchand la vendant, à un prix excessif. 4°. Mode indéfini.

ACCÉDER. 1°. Figurer des souverains faisant entr'eux un traité de commerce ou de paix, ou toute autre convention. 2°. Figurer un autre souverain demandant à former le même engagement : tous les signes propres à exprimer les principales idées, se trouvent dans le I^er^ vol. de cet ouvrage. 4°. Mode indéfini.

ACCEPTION. 1°. Figurer plusieurs personnes réunies autour d'une autre de qui elles dépendent. 2°. Figurer celle-ci distribuant à toutes des faveurs et des grâces. 3°. La représenter en préférant une d'entr'elles pour une faveur de plus. 4°. Mode indéfini.

ACCÈS. 1°. Représenter un homme en place, et dans les hautes dignités. 2°. Représenter quelqu'un, d'une condition commune, qui va le visiter, et qui en est reçu. 3°. Figurer la faculté qu'a celui-ci d'approcher de celui-là. 4°. Signe de nom.

ACCESSIBLE. 1°. Les signes du précédent, en substituant au quatrième signe le suivant. 2°. Ac-

tion d'approcher. 3°. Signe de futur possible. (*Voyez* la partie grammaticale).

ACCESSIT. 1°. Figurer une distribution de prix, dans une maison d'éducation. 2°. Signe d'avoir approché, par le succès, de celui qui a obtenu un prix. 3°. Représenter la couronne qui en est la figure. 4°. Signe de nom.

ACCESSOIRE. 1°. Figurer un tableau, ou seulement le portrait d'une personne. 2°. Indiquer le portrait comme principal, en faisant, du pouce de la main droite, qu'on fait partir du front, le signe de premier 3°. Représenter les petites figures qui sont autour de la première, et faire, avec l'index réuni au pouce, le signe de second. 4°. Signe d'adjectif.

1°. ACCIDENT. 1°. Figurer des personnes qui voyagent ensemble. 2°. Figurer leurs chevaux s'effrayant et se jetant dans un fossé. 3°. Figurer une personne dans une rue, et qui veut traverser le ruisseau, au moment où deux voitures viennent en sens contraire, et qui est renversée par les chevaux. 4°. On peut imaginer d'autres accidens, et les multiplier comme exemples. 5°. Signe de nom.

2°. ACCIDENT. 1°. Supposer une substance quelconque, un minéral, un végétal, ou un être vivant. 2°. Représenter ce qui constitue essentiel-

lement cet être; par exemple, une étoffe dont la laine et la soie sont la propriété essentielle et première, et dont la couleur est l'accident. 3°. Signe de la propriété, en ajoutant le signe de premier et de négation; signe d'accident, en ajoutant le signe de second, de couleur et de forme. 4°. Signe de nom.

ACCIDENTEL. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

ACCIDENTELLEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

ACCLAMATION. 1°. Figurer une société de savans, ou d'autres personnes, établie d'une manière régulière, et où les membres se choisissent entr'eux. 2°. Représenter une séance où l'on procède à une élection. 3°. Un candidat est reçu par tous les membres, sans scrutin, et d'une voix unanime. 4°. Signe de nom.

*Nota.* C'est d'abord par une scène mimique que se représente l'action dont ce nom est le signe; puis on réduit cette scène aux signes principaux, qui peuvent être ceux-ci : 1°. Plusieurs savans réunis. 2°. On en propose un autre. 3°. Scrutin non. 4°. Nomination publique et unanime. C'est ce qu'il faudra observer pour tous les mots dont le signe exigera une pantomime du genre de celle-ci.

1°. ACCOLADE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une saute au cou de l'autre et l'embrasse. 2°. Signe de nom.

2°. ACCOLADE. 1°. Trait de plume qui, dans un compte, embrasse plusieurs sommes pour n'en faire qu'une. 2°. Figurer en l'air, avec l'index, la forme de l'accolade.

ACCOURIR. 1°. (Voyez *Courir*, page 454, vol. I.). 2°. Ajoutez le signe de *Venir*, pag. 476.

ACCOMPLIR. 1°. Signe de *Faire* (page 499, vol. I.) 2°. Signe du mot *Entièrement*. Voyez ce mot à sa lettre initiale. 3°. Désir non. 4°. Mode indéfini.

ACCOMPLISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ACCOUTUMER. 1°. Figurer plusieurs personnes. 2°. En figurer une qui, commandant aux autres, leur fait faire souvent la même chose, pour qu'elles en prennent l'habitude, et qu'elles s'y accoutument. 3°. On répète plusieurs fois, soi-même, la même action; on la recommence encore. 4°. Mode indéfini.

ACCROIRE. (FAIRE) 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. En représenter une qui dit aux autres une chose fausse, et qui, par des gestes très-affirmatifs, fait tous ses efforts pour être crue. 3°. Mode indéfini.

On peut, pour en donner un exemple, plier une feuille de papier en forme de lettre, sans y avoir rien écrit, disant que c'est une lettre, et puis, en l'ouvrant, faire voir que c'est un mensonge.

ACCUEILLIR. 1°. Supposer une personne qui jouit de quelque considération. 2°. En supposer d'autres qui lui font visite. 3°. Supposer la première recevant les autres avec bonté et honnêteté : tout cela se figure facilement par signes. 4°. Mode indéfini.

ACCUSER. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Action d'une d'entr'elles qui va à un tribunal de justice, figuré comme au mot *Tribunal* (page 174, vol. I), dire qu'une de ces personnes, qu'elle désigne, a commis un crime (*voyez* ce mot, page 6). 3°. Mode indéfini.

ACHALANDER. 1°. Représenter une boutique et un marchand 2°. Action de mener des acheteurs à cette boutique. 3°. Pour le signe d'*Acheteurs*, voyez *Achat*, pag. 294, vol. I. 4°. Mode indéfini.

ACHARNER. (S') 1°. Action de s'adonner fortement, et avec excès, à quelque action, à quelque chose. 2°. Mode indéfini.

ACQUÉRIR. 1°. Action de recevoir de sa propre industrie, de son savoir faire, un avantage

qu'on n'avoit pas : ce signe se fait en indiquant le front, comme le siége de l'intelligence, en faisant travailler les mains qui exécutent, en apparence, ce que l'esprit semble avoir conçu. 2°. Signe de recevoir, et de mettre dans sa poche, les profits qui résultent de ce qu'on a imaginé et fait. 3°. Action de jouir de ce qu'on a gagné, soit en figurant l'action de se loger, de se nourrir, de se vêtir, soit en imitant l'action extérieure des autres besoins de la vie.

ACQUISITION. Signes du précédent et du nom.

ACQUIESCER. 1°. Figurer deux ou plusieurs personnes voulant former ensemble une société. 2°. Action d'en rédiger l'acte en plusieurs articles; on peut en figurer la forme, telle qu'on en a vu. 3°. Signe de consentement, qui se fait en inclinant la tête, de la part de tous les sociétaires. 4°. Mode indéfini.

ACQUIESCEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ACQUITTER. 1°. Action de contracter une dette : on figure deux personnes, dont l'une demande à l'autre une somme qu'elle promet de rendre en temps déterminé. 2°. L'autre remet la somme demandée. 3°. Au temps préfix la somme est rendue. 4°. Mode indéfini. (Tout ceci se figure d'une manière mimique).

ACQUIT. Signes du précédent et de l'abstractif.

ACQUITTER. (S') 1°. Figurer une personne ayant des choses commandées à faire. 2°. Action de faire ces choses. 3°. Mode indéfini.

ACROSTICHE. 1°. Ecrire en l'air le nom de la personne présente ou le sien. 2°. Ecrire une ligne, commençant par la première lettre du nom écrit, et écrire autant de lignes qu'il y a de lettres dans le nom. 3°. Exprimer que ce sont des lignes rimées, à terminaison pareille, ou des vers. 4°. Signe de nom.

ACTE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une veut vendre, et l'autre acheter. 2°. Représenter toute autre opération entre deux personnes, comme un bail de location, de ferme, ou une donation. 3°. Action des deux personnes allant chez un notaire. 4°. Action de celui-ci écrivant les conditions convenues de l'acte, le signant et le faisant signer. 5°. Signe du nom.

Quand ce mot est employé en d'autres sens, on en fait le signe relativement à sa signification.

ACTEUR. 1°. Figurer une salle de spectacle, un théâtre et des loges. 2°. Représenter, par gestes, ceux qui débitent, en scène, de la prose et des vers. 3°. Signe du nom.

ACTIF. 1°. Figurer une personne ou une chose

agissant et communiquant un mouvement. 2°. Signe de l'adjectif.

ACTION. 1°. Supposer un être vivant, et qui a une force quelconque. 2°. Le représenter en mouvement, et faisant quelque chose : ce signe se fait en se servant de ses deux mains, comme si on les employoit à mêler ensemble des choses séparées. 3°. Figurer un grand nombre d'actions, pour ne conserver que le mot dans sa plus grande extension et dans toute sa généralisation, comme on indique tous les sens à la fois, quand on veut faire le signe du mot *Sens*. 2°. Signe de l'abstract.

ACTIONNAIRE. 1°. Représenter une réunion de personnes liées d'intérêt ensemble, et formant une somme qui doit servir à une entreprise quelconque dont on espère des profits. 2°. Action de donner une part, pour les frais, et d'en recevoir une, à la fin. 3°. Signe d'adjectif.

ACTIONNER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une doit à l'autre. 2°. Représenter le débiteur remettant toujours la dette à un temps où il promet de payer. 3°. Action du créancier qui cite le débiteur en justice. 4°. Mode indéfini.

ACTUEL. 1°. Signe d'une chose qu'on dit exister, et faire le signe de son existence. 2°. Le signe affirmatif d'existence se fait en montrant la chose devant soi, et en figurant qu'on la voit, qu'on

qu'on l'a touché, qu'elle est là sous les yeux, et sous la main. 3°. Signe d'adjectif. (On fait ce signe, deux fois, pour l'adverbe).

ADAPTER. 1°. Représenter deux choses qui ne se conviennent point, et dont l'une ne peut aller avec l'autre. 2°. Action de les ajuster, de les arranger de manière à appliquer l'une à l'autre. 3°. Mode indéfini.

ADAPTATION. Signes du précédent et du nom.

ADHÉRER. 1°. Représenter deux personnes associées, dont l'une fait un marché, ou un traité quelconque, avec une troisième, en l'absence de la seconde. 2°. Action de la seconde d'approuver le marché ou le traité de la première. 3°. Mode indéfini.

On peut encore appliquer ce mot à d'autres exemples, et supposer une personne énonçant son opinion, son sentiment et son avis sur quoi que ce soit, et une autre personne de la société approuvant cette opinion, témoignant le même sentiment, et se rendant au même avis. On ne conserve de cette pantomime que les signes d'énonciation et d'approbation.

ADHÉSION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ADJOINDRE. (S') 1°. Représenter deux per-

sonnes, dont l'une est chargée d'un emploi, d'un travail, d'une affaire. 2°. Représenter celle-ci en invitant une autre à se réunir à elle, pour le même travail, le même emploi, la même affaire. 3°. Mode indéfini.

ADJONCTION et ADJOINT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du nom pour l'un, et signe de l'adjectif pour l'autre.

ADJUGER. 1°. Représenter une vente publique d'effets inventoriés. 2°. Représenter l'huissier proclamant le prix d'un objet, des acheteurs qui enchérissent. 3°. Action de l'huissier qui délivre l'objet au dernier enchérisseur. 4°. Mode indéfini.

ADJUDICATION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du nom.

ADMETTRE. 1°. Figurer une société quelconque, ou même une famille. 2°. Action d'y recevoir quelqu'un pour prendre part aux avantages et aux agrémens dont jouissent ceux qui la composent. 3°. Mode indéfini.

ADMISSION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du nom.

ADMINISTRER. 1°. Représenter un grand Etat, une partie de cet Etat, une ville, une commune. 2°. Représenter une partie de ce qui compose le service public, les divers ministères, d'après les

signes qui en sont donnés, I^er vol. pag. 161, 162 et 163. 3°. Figurer les fonctions de chaque ministre, et celles des préfets, maires, etc., dont les signes se trouvent, sous le titre de la page 136. 4°. Mode indéfini.

Toute cette pantomime peut se réduire aux signes d'un des ministres.

ADMINISTRATION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ADMIRER. 1°. Représenter quelques grands chefs-d'œuvres, tels que la colonnade du Louvre, le palais des Tuileries, les tableaux et les sculptures du Muséum. 2°. Action de les regarder, de les considérer avec surprise, la tête immobile, les yeux fixes, et arrêtés sur ces objets, la bouche à demi ouverte, les bras pendans. 3°. Mode indéfini.

ADMIRABLE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de *futurition* et d'obligation, tel qu'il est à la partie grammaticale.

ADMIRATION. Tous les signes d'*Admirer*, avec le signe du nom.

ADONNER. (S') 1°. Représenter une occupation quelconque, un travail, une profession, un état. (Les signes se trouvent, I^er vol. sous le titre de la pag. 136). 2°. Action de s'appliquer,

de se livrer entièrement, de s'attacher à cette étude, à ce travail, etc. 3°. Mode indéfini.

Adopter. 1°. Représenter un chef de famille et un enfant. 2°. Action d'inviter cet enfant à entrer dans la famille, comme s'il en étoit un des membres. 3°. Lui marquer des sentimens de père ou de mère, en lui en faisant les caresses, et en lui en témoignant les sentimens. 4°. Action de le nourrir, de le vêtir, de lui donner l'instruction, et de lui assurer les avantages d'un fils ou d'une fille de la maison. 5°. Mode indéfini.

Adoption. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe du nom.

Adorer. 1°. Montrer le ciel, en faisant le signe de l'Etre qui s'y montre dans tout l'éclat de sa gloire, et qui a tiré du néant tous les autres êtres. 2°. Action de s'incliner profondément, et jusqu'à terre, en montrant qu'on n'est qu'un peu de poussière devant celui qui seul est grand. 3°. Mode indéfini.

Adoration. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

Affable. 1°. Représenter quelqu'un occupant dans la société un rang considérable, qui est le chef d'une administration, d'une famille, qui a au-dessous de lui d'autres personnes qui reçoivent ses ordres, et qui les suivent. 2°. Re-

présenter ce chef recevant avec bonté ses inférieurs, causant familièrement avec eux, les écoutant d'un air agréable, sans rudesse, et sans aucun air de maître et de supérieur. 3°. Signe d'adjectif.

AFFABILITÉ. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFAIRE. 1°. Signe de penser, en prenant l'air réfléchi et attentif; et cet air se figure en fixant les yeux vers la terre, sans aucun mouvement de tête, et en portant l'index de la main droite au front. 2°. Signe de l'action de *faire*, au Ier. vol. pag. 499. 3°. Signe de *futurition*. 4°. Signe de nom.

AFFAIRÉ. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'affectation et d'adjectif.

AFFECTER. 1°. Représenter une personne qui montre une ardeur et des intentions qu'elle n'a pas. 2°. Signe d'ardeur, de vivacité et de projet, avec le signe de mensonge et de fausseté. 3°. Mode indéfini.

AFFECTATION. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFECTIONNER. 1°. Représenter deux personnes dont l'une étant agréable à l'autre, celle-là lui marque, par un air de physionomie aimable et doux, qu'elle lui plaît. 2°. Mettre la

main droite sur le cœur, avec l'expression de la tendresse, en la regardant. 3°. Mode indéfini.

AFFECTION. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFÉTÉ. 1°. Figurer une personne qui s'étudie à plaire par des manières affectées. 2°. Figurer ces manières. 3°. Mode indéfini.

AFFÉTERIE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFINITÉ. 1°. Représenter deux mariés. 2°. Représenter les parens de l'un devenant, par le mariage des deux époux, les parens de l'autre. 3°. Signe de l'abstractif.

AFFIRMER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une annonce à l'autre un événement extraordinaire. 2°. Action de celle-ci qui refuse d'y croire. 3°. Action de celle-là qui, de la tête et du geste, affirme le fait. 4°. Mode indéfini.

AFFIRMATION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFIRMATIF. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

AFFIRMATIVEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AFFLIGER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une annonce à l'autre un événement malheureux, comme la diminution de sa fortune,

la maladie grave d'une personne qui lui est chère, etc. 2°. Représenter l'autre dans un état de tristesse et d'abattement. 3°. Mode indéfini.

AFFLICTION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFLUER. 1°. Représenter un lieu public quelconque. 2°. Représenter une grande multitude de personnes qui s'y rendent, qui y abondent, et qui s'y pressent. 3°. Mode indéfini.

AFFLUENCE. 1°. Signe du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFRANCHIR. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une est esclave de l'autre et lui appartient comme une propriété qu'on a achetée. 2°. Action d'ôter des mains de l'esclave la chaîne qui les attachoit, et de le renvoyer libre et content. 3°. Mode indéfini.

Ce mot ayant plusieurs acceptions, doit avoir aussi plusieurs sortes de signes. Ainsi on ne dit pas dans le même sens : *Affranchir quelqu'un de ses engagemens*, *affranchir une lettre*, comme on dit : *Affranchir un esclave*. Les signes devant être relatifs à chaque acception, doivent être différens comme les acceptions; et comme *affranchir une lettre*, c'est en payer le port, le signe d'*affranchir*, est dans ce cas celui de *payer*. Par cet exemple, on

pourra juger de la nature des signes qu'il faut faire dans chaque cas particulier, selon les acceptions des mots.

AFFRANCHISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AFFREUX. 1°. Figurer un être ou une chose qui inspire le dégoût ou l'éloignement, ou qui cause une grande frayeur. 2°. On figure une personne tombée du toit d'une maison sur le pavé, mutilée et écrasée, sa tête et ses autres membres ruisselant de sang. 3°. On figure toute autre image qui fait reculer d'horreur, comme l'incendie de plusieurs maisons à la fois, un lion, ou un tigre, ou un ours, ou un loup, ou un chien enragé, tous déchaînés et se répandant dans une ville, tuant, dévorant tout ce qu'ils rencontrent. 4°. Signe d'adjectif.

AFFREUSEMENT. 1°. Signe du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AFFRONT. 1°. Représenter plusieurs personnes, et l'une d'entr'elles faisant quelqu'outrage à une autre : cet outrage peut être une marque de mépris, un refus injuste et dur qu'il faut figurer, en représentant celui qui le fait, et celui qui le reçoit : on peut encore figurer tout autre outrage, comme d'être mis à la porte, et chassé d'une maison, etc.

AGACER. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Représenter l'une d'entr'elles en provoquant une autre, cherchant à l'exciter ou à se fâcher, en lui faisant des signes un peu injurieux, ou à répondre à des cajoleries. 2°. Les signes de ce mot doivent être relatifs au sens qu'on lui donne.

AGACERIE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait à l'autre quelque signe de cajolerie et d'amitié. 2°. Signe de nom.

AGE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une veut savoir l'âge de l'autre : elle fait, en la regardant, le signe de naissance, et puis celui de croissance, en abaissant la main droite assez près de terre pour figurer la taille de l'enfant le moins âgé et le plus petit ; elle élève la main, à peu près, jusqu'au point où la personne se trouve parvenue. 3°. Signe d'année et de nombre. 4°. Signe de nom.

AGÉ. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

AGENDA. 1°. Figurer de petites tablettes. 2°. Action d'y écrire ce qu'on se propose de faire dans la journée. 3°. Signe de nom.

AGGRAVER. 1°. Représenter une personne qui en a volé une autre. 2°. Action de dénoncer ce vol. 3°. Action d'ajouter qu'il a été fait au tronc d'une église, ou à celui des pauvres, ou enfin à

une mère qui réservoit pour la nourriture de ses enfans ce qui lui a été volé. 3°. Mode indéfini.

AGIOTER. 1°. Représenter une personne prêtant de l'argent, à gros intérêts : ces signes se trouvent au Ier vol., titre *Commerce*. 2°. Mode indéfini.

AGIOT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AGIOTEUR. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de faiseur.

AGRÉABLE. 1°. Signes d'*Agréer*, N°. 1. 2°. Signe d'adjectif.

AGRÉABLEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

1°. AGRÉER (verbe neutre). 1°. Représenter un être ou une chose qui fait plaisir à la vue, qui la réjouit : pour exprimer cet état, et pour faire ce signe, on tâche de se donner cet air riant et aimable, en indiquant que c'est l'état de l'objet auquel ce mot convient. 2°. On touche doucement son menton ; on se caresse, soi-même, d'un air satisfait. 3°. Mode indéfini.

2°. AGRÉER (verbe actif). 1°. Représenter un être ou une chose. 2°. Signe d'approbation et de satisfaction, accompagné du signe de recevoir, à la vue de cet être ou de cette chose qu'on suppose agréable. 3°. Mode indéfini.

AGRÉMENT. 1°. Tous les signes du premier verbe. 2°. Signe de nom.

AGRÉMENT. 1°. Tous les signes du second verbe. 2°. Signe de nom.

AGRÉGER. 1°. Supposer une société formée de personnes qui se proposent le même but ; qui embrassent les mêmes obligations, qui s'engagent aux mêmes devoirs, qui s'assujettissent aux mêmes loix. 2°. Action de recevoir dans cette société une personne qui en témoigne le désir, et qui en fait la demande. 3°. Mode indéfini.

AGRÉGATION. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AGRIPPER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une prend à une autre quelque chose, d'une main avide. 2°. Mode indéfini.

AGRIPPER. (S') 1°. Représenter une personne qui s'accroche à une chose. 2°. Mode indéfini.

AGUERRIR. 1°. Action de rendre quelqu'un propre à la guerre, de lui en apprendre l'art et le métier, de l'accoutumer aux fatigues et aux travaux de cet état. 2°. Tout cela se réduit aux signes suivans : 1°. Figurer la guerre. 2°. En figurer les travaux et les exercices. 3°. Figurer l'art d'enseigner. 4°. Mode indéfini.

AGUERRIR. (S') 1°. Les signes du précédent.

2°. Ajouter le signe de vaillant, de brave, d'intrépide, de courageux, affrontant les dangers. 3°. Mode indéfini.

AHEURTER. (S') 1°. Figurer plusieurs personnes causant ensemble, et une d'entr'elles énonçant son opinion sur quelque sujet. 2°. Représenter les autres énonçant un avis contraire. 3°. Représenter la première insistant sur la sienne, l'exposant de nouveau, la répétant, et refusant d'en changer : les signes de tous ces mots se trouvent répandus dans le I^er vol. 4°. Mode indéfini.

AIDER. 1°. Supposer une personne faisant quelqu'action, portant un fardeau, écrivant des lettres ou des mémoires, arrangeant des livres, etc., et ne pouvant seule faire tout cela. 2°. Représenter une autre personne qui survient et qui partage toutes ces opérations, pour soulager et aider la première. 3°. Mode indéfini.

AIDE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AIGRIR. 1°. Supposer plusieurs personnes causant ensemble. 2°. En supposer une niant ce qu'affirme une autre, et continuant de l'offenser par des expressions peu honnêtes, fâcheuses et dures, et l'irritant. 3°. Mode indéfini.

AIGUILLONNER. 1°. Supposer plusieurs personnes, dont l'une engage les autres à faire quel-

qu'action qu'elle leur a proposée. 2°. Action de les exciter, de les pousser à faire ce qu'elle désire. 3°. Mode indéfini.

AIMER. 1°. Figurer deux personnes. 2°. Action de mettre les deux mains sur le cœur, et de le presser, avec une expression de physionomie qui annonce un sentiment vif et ardent d'affection et de tendresse. 3°. Mode indéfini.

AMOUR. 1°. Tous les signes du précédent. 2°, Signe de nom.

AMANT. 1°. Signes du précédent. 2°. Ajouter le signe d'un sentiment plus ardent, d'une affection plus tendre, en pressant davantage son cœur, et en donnant à sa physionomie une expression plus vive et plus animée. 3°. Signe de réciprocité, en figurant une personne de l'autre sexe qui ressent pour celui qui l'aime, un sentiment pareil à celui dont elle est l'objet. 4°. Signe d'adjectif.

AMOUREUX. 1°. Tous les signes du précédent, à l'exception du troisième. 2°. Signe d'adjectif.

AMOUREUSEMENT. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AMITIÉ. 1°. Signe de choix (I^er vol., page 442). 2°. Signe d'affection. 3°. Signe de récipro-

cité. 4°. Montrer que les deux sexes en sont également l'objet. 5°. Signe de nom abstractif.

AMI. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom commun.

AIMABLE. 1°. Signe d'aimer. 2°. Signe de futurition et de possibilité (*voyez* la partie grammaticale).

AMICAL. 1°. Figurer le sentiment de l'amitié. 2°. Action de se donner l'air et les manières agréables. 3°. Signe d'adjectif.

AMICALEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AMNISTIER. 1°. Représenter un souverain et des sujets; ceux-ci coupables envers lui, ou de désertion, s'ils étoient dans ses armées, ou de révolte, ou de tout autre crime. 2°. Représenter le prince abolissant le crime, et l'effaçant en le pardonnant. 3°. Mode indéfini.

AMNISTIE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AMORTIR. 1°. Supposer une rente, une pension qu'une personne est obligée de payer à une autre. 2°. Action de donner une somme pour ne plus payer la rente ou la pension. 3°. Mode indéfini.

AMOVIBLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, et différens emplois, les uns à vie, les

autres pour un temps : on prend pour exemple des emplois connus, dont on figure les fonctions. 2°. Signe de la durée de la vie, en traçant, en l'air, plusieurs cercles, terminés par le signe de mort. 3°. On représente un emploi temporaire par des cercles aussi; mais on ajoute le signe de fin, et celui de cessation, en indiquant que telle est la volonté de celui qui avoit confié cet emploi, et qui ne veut plus en prolonger la durée. 4°. Signe d'adjectif.

AMOVIBILITÉ. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

AMPLIFIER. 1°. Figurer un professeur qui donne à ses élèves un ouvrage à faire, une lettre, un récit, un compliment, un éloge. 2°. Le représenter leur donnant le plan, la matière, et quelques idées sur chacun de ces sujets. 3°. Représenter ces élèves à l'ouvrage, donnant au sujet proposé toute l'étendue dont il est susceptible, et ajoutant tout ce qui manque aux idées du professeur. 3°. Mode indéfini.

AMPLIFICATION. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ANACHRONISME. 1°. Supposer une personne racontant des faits historiques. 2°. La représenter faisant une erreur de date, en supposant le

fait énoncé antérieur ou postérieur à sa véritable époque. 3°. Signe de nom.

ANAGRAMME. 1°. Supposer le nom d'une personne remarquable, ou par sa grande dignité, ses grandes vertus, ou par ses grands talens. 2°. Action d'employer les lettres qui forment ce nom à exprimer quelque qualité honorable : on fait aussi l'anagramme du nom d'un ami, ou de tout autre. 3°. Signe de nom.

ANALOGUE, ANALOGIQUE. 1°. Supposer plusieurs êtres ou plusieurs choses. 2°. Action de les regarder, de les comparer, de chercher à découvrir leurs rapports de ressemblance et de différence. 3°. Faire voir leur convenance ou leur disconvenance.

ANALOGIE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

ANALOGIQUEMENT. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

ANALYSER. 1°. Supposer un ouvrage d'esprit quelconque, un ouvrage de religion, de morale, de philosophie, de science, d'histoire, etc. 2°. Action d'en examiner toutes les parties, à part et en détail. 3°. Mode indéfini.

ANALYSE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ANALYTIQUEMENT.

Analytiquement. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

Anarchique. 1°. Représenter un état, un gouvernement qui n'a plus de chef, et qui est devenu la proie d'une troupe de factieux qui se partagent l'autorité et les emplois. 2°. Représenter tous les désordres qui sont l'effet de cette usurpation de tous les pouvoirs légitimes. 3°. Signe d'adjectif.

Anarchie. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

Anathématiser. 1°. Représenter une personne rebelle à l'autorité de l'Eglise. 2°. Représenter le chef de l'Eglise universelle, qui est le pape, ou celui d'une église particulière, qui est un évêque. 3°. Représenter l'un ou l'autre chef prononçant un acte de retranchement ou de séparation du corps de l'Eglise, contre le coupable qui ne reconnoît pas ses loix. 4°. Mode indéfini.

Anathême. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

Anatomiser. 1°. Action de disséquer le corps d'un être vivant, ou quelqu'une de ses parties : on imite l'action d'un anatomiste qui découvre les os et toute la charpente du corps, en enlevant la peau qui les couvre. 2°. Mode indéfini.

ANATOMIE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de science. 3°. Signe de nom.

ANATOMIQUE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'appartenance à la science de l'anatomie. 3°. Signe d'adjectif.

ANATOMIQUEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

ANATOMISTE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de savant. 3°. Signe de nom commun.

ANECDOTIQUE. 1°. Représenter un fait historique, un événement quelconque. 2°. Signe de caché et de secret. 3°. Signe d'adjectif.

ANECDOTE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ANGOISSE. 1°. Exprimer, par un air triste et abattu, une grande affliction d'esprit, ou même une douleur profonde. 2°. Signe de l'abstractif.

ANIMADVERSION. 1°. Supposer un supérieur, un chef de famille, ou de société, ou d'administration. 2°. Supposer un sujet, un enfant, un inférieur, un sociétaire, un administré. 3°. Représenter celui-ci comme coupable envers l'autre, ou envers la chose publique. 4°. Représenter le chef le corrigeant par de sévères paroles.

ANIMER. 1°. Représenter le corps de l'homme, en le montrant. 2°. Figurer l'état où ce corps

créé n'a encore ni vie, ni sentiment. 3°. Supposer l'action du créateur qui crée un esprit, pour donner à ce corps le mouvement, le sentiment et la vie, et pour y être le principe de la faculté de connoître et de vouloir. Il faut figurer tous ces mots essentiels, ou du moins ceux qui le sont davantage. 4°. Mode indéfini.

AME. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ANIMOSITÉ. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une fâchée contre l'autre, se laisse aller contr'elle à un mouvement de vivacité, de colère, de ressentiment et de haine. C'est par le jeu de la physionomie que tout cela se figure; et c'est en se plaçant dans cet état qu'on devient capable d'exprimer toute la valeur de ce mot. 2°. Signe de nom.

ANNALES. 1°. Représenter un auteur composant et écrivant, selon l'ordre des années, les événemens et l'histoire d'un pays : signes d'actions, signes d'années et de dates, signes de se ressouvenir, et action d'écrire à mesure qu'on se souvient. 2°. Signe de nom.

ANNALISTE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'écrivain qui raconte en écrivant.

ANNEXER. 1°. Supposer deux églises, dont l'une est celle de la paroisse. 2°. Action d'atta-

cher la seconde à la première, et de la soumettre à la juridiction de celui qui gouverne celle-là. 3°. Mode indéfini.

Annexe. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

Anniversaire. 1°. Supposer un événement quelconque, comme le mariage d'un grand prince, la mort d'une personne remarquable, l'élection d'un pape, le gain d'une bataille décisive, la mort d'une personne chérie, etc. 2°. Supposer une fête pour en rappeler le souvenir. 3°. Signe d'adjectif.

Annuel. 1°. Supposer un événement qui revient chaque année, à la même époque : on en cite quelqu'un pour exemple. 2°. La révolution de la terre autour du soleil, le soleil répondant, chaque année, au premier degré du Belier, le premier jour du printemps, etc. 3°. Signe d'adjectif.

Annuellement. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

Annulaire. 1°. Indiquer et montrer le quatrième doigt de la main, ainsi appelé à cause de l'anneau qu'on y met.

Anonyme. 1°. Représenter un ouvrage quelconque. 2°. Exprimer, par signes, qu'on n'en connoît pas l'auteur. 3°. Signe de nom commun.

ANTAGONISTE. 1°. Représenter deux personnes opposées d'opinion sur le même sujet. 2°. On énonce une opinion sur un événement quelconque. 3°. On représente une autre personne qui en énonce une contraire. 4°. Signe de nom commun.

ANTÉCÉDENT. 1°. Représenter des portions de la durée, telles que les années, les mois, les semaines, les jours. 2°. Présenter des années antérieures à d'autres, ainsi que des mois, des semaines et des jours : on figure une sorte de marche pour toutes ces portions de temps, en faisant remarquer l'ordre selon lequel les unes précèdent les autres. 3°. Signe d'adjectif.

ANTÉRIEUR. Quand il signifie antécédent, il en a les signes ; mais quand il est employé pour la situation ou le lieu, on représente plusieurs objets, et on les place, les uns devant les autres, comme si on les avoit devant soi, en faisant remarquer qu'on appelle *antérieurs* ceux qui sont au premier rang.

ANTÉRIEUREMENT. 1°. Signe de temps. 2°. Signe de *Premier* ou d'*Avant*. 3°. Signe d'adverbe.

ANTÉRIORITÉ. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom.

ANTI-CHRÉTIEN. 1°. Supposer deux per-

sonnes, dont l'une est attachée à la religion chrétienne et la pratique, et l'autre en est l'ennemie et la décrie. 2°. Signe d'adjectif.

ANTIPATHIQUE. 1°. Représenter deux personnes destinées à vivre ensemble. 2°. Les représenter toutes deux d'un caractère contraire et opposé. 3°. Signe d'adjectif.

ANTIPATHIE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du nom abstrait.

ANTIDOTE. 1°. Supposer une personne qui a avalé du poison, et qui est en danger de mort. 2°. Action de prendre un remède propre à rendre nuls tous les effets du poison. 3°. Signe de nom abstrait.

ANTIENNE. 1°. Représenter un livre d'église, des chantres et un lutrin. 2°. Représenter des chantres adressant à un des ecclésiastiques occupant les places du chœur, les premiers mots de l'antienne qu'on va chanter. 3°. Représenter l'ecclésiastique répétant ces premiers mots sur le ton qu'on vient de lui donner. 4°. Signe de nom abstrait.

ANTIPHONAIRE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de grand livre qui contient les antiennes. 3°. Signe de nom.

ANTIPHRASE. 1°. Représenter des personnes causant ensemble, et l'une d'entr'elles énonçant

une proposition plaisante contraire au sens que lui donne, pour l'amusement des auditeurs, celui qui l'a dit. 2°. Signe de nom abstrait.

ANTIPODE. 1°. Figurer le globe de la terre. 2°. Représenter des habitans qui y sont placés, en sens diamétralement opposés, de manière à ce que les pieds des uns répondent aux pieds des autres. 3°. Signe de nom.

ANTIQUAIRE. 1°. Représenter les monumens anciens, de toutes les espèces, comme statues, médailles, bas-reliefs, etc. 2°. Représenter un homme qui les connoît très-bien. 3°. Signe de nom.

ANTIQUE. 1°. Signe de temps passé, en jetant la main par-dessus l'épaule droite, et plusieurs fois, pour distinguer ce mot de celui d'*Ancien*. 2°. Signe d'adjectif.

ANTIQUITÉ. 1°. Signes des précédens. 2°. Signe de nom abstrait, quand il s'agit des monumens, et signe d'*Antique*, pour le vieux temps, pour les siècles passés. 3°. Signe de nom abstrait.

ANTITHÈSE. 1°. Représenter une phrase dans laquelle se trouve une opposition dans les mots. 2°. En donner un exemple. 3°. En représenter une autre où se trouve une opposition dans les pensées, avec un exemple. 4°. Signe de nom abstrait.

Apanager. 1°. Représenter un souverain attribuant à ses enfans des domaines, ou des revenus. 2°. Mode indéfini.

Apanage. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom abstrait.

Appartement. 1°. Signe d'anti-chambre, de salon, de chambre à coucher, de cabinet, et de toutes les autres pièces nécessaires pour une habitation commode. 2°. Signe de nom commun.

Apathique. 1°. Figurer une personne indolente et sans énergie, insensible à tout, et que rien ne peut toucher. C'est en figurant des événemens de plusieurs sortes, propres à émouvoir et à faire de fortes impressions sur l'ame, et en représentant cette personne restant immobile au milieu de ces événemens, qu'on exprime le véritable sens de ce mot. 2°. Signe d'adjectif.

Apathie. 1°. Signe du précédent. 2°. Signe de nom abstrait.

Apercevoir. 1°. Action de chercher à voir la lune nouvelle. 2°. Action de la chercher où elle doit être. 3°. Action subite de la voir, accompagnée du plaisir que fait éprouver cette découverte long-temps désirée. 4°. Mode indéfini.

Aphelie. 1°. Représenter le soleil, et une planète quelconque, telle que la terre ou la lune. 2°. Signe de la plus grande distance de la pla-

nète par rapport au soleil. 3°. Signe de nom.

APHÉRÈSE. 1°. Ecrire en l'air, ou par l'alphabet manuel, un mot quelconque. 2°. Action de retrancher du commencement de ce mot une syllabe ou quelque lettre. 3°. Signe de nom.

APHORISME. 1°. Enoncer, par gestes ou par écrit, un principe, une règle générale, une pensée grande, importante, une maxime convenue de tous. 2°. On en rappelle quelqu'une pour exemple. 3°. Signe de nom.

APLANIR (au sens figuré). 1°. Figurer un traité sur quelque science, comme la science de Dieu ou théologie, la science du langage ou grammaire, etc. 2°. Figurer l'art de rendre clair ce qui est obscur, facile à comprendre ce qui est difficile. 3°. Enfin, aplanir pour l'esprit ce qui est montueux, inégal, raboteux. 4°. Mode indéfini.

APOCALYPSE. 1°. Représenter un livre qui contient les révélations faites à l'apôtre Saint-Jean. 2°. Signe de nom.

APOCOPE. 1°. Signes de l'*Aphérèse*. 2°. Mais au lieu de dire que le retranchement se fait au commencement du mot, on exprime, par signes, qu'il se fait ici à la fin. 3°. Signe de nom.

APOCRYPHE. 1°. Figurer un ouvrage fausse-

ment attribué à un auteur connu. 2°. Signe d'adjectif.

APOGÉE. 1°. Représenter la terre, le soleil, et toutes les planètes. 2°. Signe du plus grand éloignement de ces astres, par rapport à la terre. 3°. Signe de nom.

APOLOGISTE. 1°. Supposer une personne calomniée par d'autres : on exprime, par signes, ces calomnies ou discours par lesquels on lui impute des fautes qu'elle n'a point commises. 2°. Représenter quelqu'un qui oppose à ces discours le récit des bonnes actions et des qualités louables de cette personne. 3°. Signe de nom commun.

APOLOGIE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

APOLOGUE. 1°. Figurer le récit d'une action où des animaux sont ordinairement les acteurs, terminé par une vérité morale. 2°. En donner un exemple. 3°. Signe de nom.

APOSTAT. 1°. Représenter la religion véritable, en faisant, pour la désigner, tous les signes qu'on a vus au Ier vol., chap. V, titre des *Dignités ecclésiastiques*. 2°. Figurer un homme qui avoit toujours cru vraie cette religion sainte, et qui en avoit professé publiquement les prin-

cipes, et qui les abandonne en rendant publique cette désertion. 3°. Signe de nom commun.

APOSTASIE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom.

APOSTILLER. 1°. Figurer un écrit, une lettre, un ouvrage. 2°. Action d'indiquer un renvoi à la marge, pour ajouter quelqu'éclaircissement. 3°. Mode indéfini.

APOSTILLE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom abstrait.

APOSTROPHER. 1°. Action d'adresser la parole dans un discours, écrit seulement, ou prononcé, à une personne absente, à Dieu, ou à quelqu'être inanimé. 2°. Mode indéfini.

APOSTROPHE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom abstrait.

APOTHÉOSE. 1°. Figurer des personnes qui adorent, comme des dieux, des êtres vivans de tous les genres, ou même des statues de pierre ou de bois. 2°. Action de reconnoître comme un dieu, un être quelconque. 3°. Signe de nom.

APPAREIL. 1°. Figurer une cérémonie publique, pour célébrer quelque grand événement ou quelque grand souvenir. 2°. Action de préparer d'avance les choses nécessaires à la fête. 3°. Signe de nom.

APPARENT. 1°. Figurer un fait certain, et

dont on ne peut douter, et qui paroît tel. 2°. Signe de visible, d'évident. 3°. Signe d'adjectif.

APPARENCE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom abstrait.

APPAROÎTRE. 1°. Signe d'invisible par sa nature. 2°. Signe de visible. 3°. Signe de faire ce qu'exprime cet adjectif. 4°. Mode indéfini.

APPAT. 1°. Figurer tout ce qui intéresse et qui charme la vue. 2°. Signe de nom.

APPAUVRIR. 1°. Représenter un homme dans l'aisance, ayant de quoi subvenir à ses besoins. 2°. Supposer des malheurs qui diminuent sa fortune, et qui lui ôtent tous ses moyens. 3°. Mode indéfini.

APPAUVRISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

APPÉTIT. 1°. Représenter une personne. 2°. Exprimer, par la physionomie, la passion de l'ame, qui est réveillée à la vue d'un objet qui convient à sa nature et à ses besoins. On peut faire le signe du désir de manger, tel qu'on le trouve au mot *Faim*, au Ier vol. 3°. Signe de nom.

APPLAUDIR. 1°. Représenter quelqu'un récitant publiquement, ou lisant quelqu'ouvrage d'esprit, ou exposant quelque chef-d'œuvre de l'art. 2°. Représenter des personnes rassemblées

autour de celle-ci, exprimant leur approbation et leur contentement, soit par les traits d'une physionomie satisfaite, soit par le battement des mains. 3°. Mode indéfini.

Applaudissement. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Appliquer. (s') (au sens figuré). 1°. Représenter une étude quelconque, par les livres qui servent à la faire, ou par les modèles des arts. 2°. Représenter des élèves donnant toute leur attention aux uns et aux autres, et y attachant, en quelque sorte, leur esprit, comme on applique matériellement une chose sur une autre, pour n'en faire qu'un tout. 3°. Mode indéfini.

Application. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Appoint. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait un paiement à une autre. 2°. Représenter ce paiement fait avec des pièces d'or et d'argent. 3°. Représenter le payeur ajoutant, en petite monnoie, pour que le paiement soit complet, ce qui manque à la somme. 4°. Signe de nom.

Appointement. 1°. Représenter des domestiques, ou même des personnes qui sont au service d'une autre, et qui sont d'un état plus re-

levé. 2°. Figurer celle-ci, leur payant le prix convenu. 3°. Signe de nom.

APPOINTER. 1°. Représenter un maître et un domestique. 2°. Action de convenir des gages à donner à l'un, et à payer par l'autre. 3°. Mode indéfini.

APPRÉCIER. 1°. Représenter plusieurs personnes témoignant le désir de connoître la valeur d'un ou de plusieurs objets, le demandant à l'une d'entr'elles. 2°. Action de déterminer cette valeur, en énonçant son prix. 3°. Mode indéfini.

APPRÉCIATION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

APPRÉHENDER. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. En représenter une qui, voyant devant elle quelqu'objet dangereux, témoigne de la crainte, et recule, d'un ou deux pas. 3°. Mode indéfini.

APPRÉHENSION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

APPRENDRE. 1°. Figurer un livre, et l'action de le lire avec une grande attention. 2°. Figurer l'action de prendre, de la main droite, les choses écrites dans le livre, et de les mettre dans sa tête, en les portant au front. 3°. Mode indéfini.

APPRENTI. 1°. Signes du précédent ; mais au lieu d'un livre et de l'action de lire, on figure un métier mécanique, et un jeune homme qui s'exerce à l'apprendre. 2°. Signe d'ouvrier.

APPRENDRE. 1°. Représenter des élèves réunis, et un instituteur. 2°. Représenter celui-ci imitant l'action de prendre dans un livre, et de porter au front des élèves, ce qu'il y a pris.

APPRÊTER. 1°. Représenter une fête, un festin, un repas. 2°. Action de se procurer les choses nécessaires, et en indiquer quelques-unes et les principales, par signes. 3°. Mode indéfini.

APPRÊT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

APPRIVOISER. 1°. Représenter des animaux sauvages. 2°. Action d'adoucir leur naturel. 3°. Imiter les caresses qu'on fait pour cela, et les moyens de succès que l'on prend.

APPROFONDIR. 1°. Figurer une science quelconque. 2°. Figurer une personne s'arrêtant à l'étudier. 3°. Signe de creuser, d'aller toujours en avant. 4°. Mode indéfini.

APPROPRIER. (S') 1°. Représenter une personne invitée à aider à transporter, d'un lieu à un autre, des effets quelconques. 2°. La représenter en cachant quelqu'un, et l'emporter comme sien. 3°. Mode indéfini.

Apte. 1°. Figurer quelque place ou quelqu'emploi. 2°. Action d'exercer quelqu'un à le remplir. 3°. Représenter ce dernier faisant bien ce qu'on exige, et annonçant une grande facilité. 4°. Déclarer, par un signe de satisfaction, qu'il est propre à cet emploi. 5°. Signe d'adjectif.

Aptitude. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Arbitraire. 1°. Non déterminé et non fixé par une loi (*voyez* ces mots). 2°. Signe de libre et de volontaire (*voyez* ces mots). 3°. Signe d'adjectif.

Arbitrairement. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

Arbitre. (libre) 1°. Signe de volonté. 2°. Signe de contrainte et de gêne, avec un signe négatif (*voyez* ces mots). 3°. Signe de nom.

Arbitre. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont deux d'entr'elles ont un différend, une contestation, un litige sur des intérêts opposés. 2°. Action de tous les deux de s'en remettre à un ou plusieurs juges, choisis de gré à gré, et de leur laisser la faculté de décider la question qui divise ces deux personnes. 3°. Signe de nom commun.

Arbitral. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

Arborer.

ARBORER. 1°. Imiter l'action de ceux qui plantent des arbres. 2°. Planter ainsi, dans un pays conquis, un étendard. 2°. On figure la conquête, l'étendard, et l'action de le planter, au sens figuré. 3°. Mode indéfini.

ARDENT. 1°. Représenter une personne qui montre un grand feu, une grande chaleur de tête, un grand zèle pour une occupation, un travail, une entreprise quelconque. Tout cela se figure facilement par le feu d'une physionomie animée. 2°. Signe d'adjectif.

ARDEUR. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ARGUMENTER. 1°. Représenter plusieurs personnes causant ensemble, et l'une d'entr'elles énonçant une proposition dont les autres lui contestent la vérité. 2°. Celle-ci, pour la prouver, divise sa proposition en deux parties, et fait de chaque partie, en y ajoutant un sujet ou une qualité d'une proposition nouvelle, trois propositions. Cette pantomime peut se réduire aux signes suivans : 1°. Action d'écrire, en l'air, une première proposition, qu'on termine par le signe de *Certain* ou de *Vrai*. 2°. Action d'écrire, de même, la seconde, avec le même signe. 3°. Exprimer, par signes, le mot *Donc* (*voyez* la partie grammaticale). 4°. Ecrire encore, de même,

une troisième proposition. 5°. Mode indéfini.

ARGUMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ARRÊTER. 1°. Représenter un tribunal qui écoute des plaideurs. 2°. Représenter les juges réunis, et émettant leur opinion sur la cause plaidée. 3°. Représenter le président prononçant l'opinion formée de celle de tous. 4°. Mode indéfini.

ARRÊTÉ. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ARROGER. (S') 1°. Figurer une personne qui s'attribue des qualités qu'elle n'a point, en se disant ce qu'elle n'est pas : on en donne quelqu'exemple, en faisant le signe de prendre et d'usurper, et de s'appliquer à soi-même ce qui convient à quelqu'un de meilleur. 2°. Mode indéfini.

ARROGANCE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'orgueil, en affectant un air de suffisance pour soi, et de dédain pour les autres, par un regard de côté et de haut en bas. 3°. Signe de l'abstractif.

ART. (Ce mot ayant plusieurs sens, doit avoir plusieurs sortes de signes).

ART (industrie). 1°. Porter l'index au front,

et agir, des mains, d'une manière réfléchie. 2°. Signe de nom.

ART (collection de règles et de principes). 1°. Figurer plusieurs arts mécaniques, comme le tour, la menuiserie, la serrurerie, etc. 2°. Figurer un maître de chacun de ces arts, qui en donne des leçons à des apprentis. 3°. On peut, afin de généraliser davantage l'idée d'art, figurer aussi quelques beaux-arts, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture, l'art militaire, la marine, l'art de la danse, et figurer l'action d'en apprendre les règles, ou de professeurs habiles, ou en les étudiant dans des traités élémentaires. 4°. Signe de nom.

ARTISTE. 1°. Signes du précédent. 2°. Figurer un homme qui cultive quelque bel art, ou qui en enseigne les règles. 3°. Signe de nom commun.

ARTIFICE. 1°. Signe d'adresse, d'industrie, de subtilité, de précaution. 2°. On figure l'adresse, en faisant, d'une main agile, des mouvemens légers et vifs qui annoncent de l'habileté. 3°. On figure l'industrie, par le double signe de l'esprit et de l'action de la main. 4°. On figure la subtilité par un air de finesse qui s'annonce par un certain mouvement des yeux. 5°. On figure la précaution par une démarche craintive

où un pied ne se pose devant l'autre qu'avec circonspection, et avec la lenteur de la prévoyance. 6°. Signe de l'abstractif.

ARTIFICIEUX. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

ARTIFICIEUSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

ARTIFICIEL. 1°. Signe de *Vrai*, de *Réel*, avec le signe négatif. 2°. Signe de faux, d'apparent, avec quelques exemples. 3°. On montre une fleur véritable et naturelle, une rose, un œillet, tels qu'on en voit dans les parterres, et on montre ces mêmes fleurs faites par des ouvrières. 4°. Signe de l'adjectif.

ARTIFICIELLEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'adverbe.

ASCENSION. 1°. (*Voyez* le mot *Monter*, à sa lettre initiale). 2°. Signe de l'abstractif.

ASPIRER (au figuré). 1°. Supposer une dignité, une charge, un emploi qu'il faut déterminer, en représentant, par signes, les fonctions qui y sont attachées. 2°. Signe de désir (*voyez* ce mot à sa lettre initiale). Ce signe peut se faire en tournant la tête à gauche vers un objet qu'on suppose présent : on fait plusieurs mouvemens de tête vers cet objet, avec un regard annon-

çant la disposition de l'ame qui en souhaite la possession. 3°. Mode indéfini.

Assembler. 1°. Action de joindre, de mettre ensemble, de réunir plusieurs choses ou plusieurs personnes; mais le signe des unes ne doit pas être celui des autres; on place les choses, et on appelle les personnes; on les convoque par le signe de nom et d'appel. 2°. Mode indéfini.

Assemblée. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Assermenter. 1°. Représenter un juge et deux personnes ayant ensemble une contestation. 2°. Action du juge qui propose à l'une des deux le serment. Le signe de serment se fait en levant la main droite vers le ciel, avec un air de respect qui annonce qu'on prend Dieu à témoin de la vérité qu'on va dire. 3°. Mode indéfini.

Serment. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Assertion. 1°. Figurer une proposition. 2°. Action de l'affirmer, et d'être disposé à l'énoncer publiquement et à la soutenir. 3°. Signe de l'abstractif.

Asservir. 1°. Représenter un souverain à la tête d'une armée, parcourant le pays ennemi, donnant des fers à tout ce qu'il rencontre, et as-

sujettissant à sa domination tout ce qui lui avoit résisté. 2°. On peut le dire aussi des sens et des passions, par rapport à l'esprit, en figurant, par signes, tous les goûts contraires à la raison. 3°. Mode indéfini.

ASSERVISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASSIDU. 1°. Représenter un devoir, une occupation, un travail, en les déterminant par signes. 2°. Représenter quelqu'un qui s'y applique fortement. 3°. Signe de l'adjectif.

ASSIDUITÉ. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASSIDUMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

ASSIGNER. 1°. Représenter un tribunal et des plaideurs. 2°. Action d'en faire citer un par l'office d'un huissier : figurer, par signes, et les juges, et les plaideurs, et l'huissier, et la citation par exploit. 3°. Mode indéfini.

ASSIGNATION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASSIMILER. 1°. Représenter des choses diverses, et qui ne se ressemblent pas. 2°. Action de les rendre semblables (voir ce mot à sa lettre initiale). 3°. Mode indéfini.

ASSISTER. 1°. Supposer une personne qui a

besoin d'aide et de secours, ou pour porter un fardeau trop lourd pour elle, ou pour faire une action trop pénible, ou pour subvenir à sa subsistance et à ses autres besoins : on figure tout cela par signes. 2°. Action de lui prêter ces différens secours, en les figurant aussi. 3°. Mode indéfini.

ASSISTANCE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASSOCIER. 1°. Supposer une société, une réunion de personnes. 2°. Action d'en appeler une et de l'y admettre : ce mot se dit aussi d'une seule personne qui s'associe à une autre. 3°. Action de donner à cette personne une part dans les profits d'un commerce quelconque, en raison de sa mise de fonds : tout ceci se figure par une pantomime détaillée, qu'on réduit au plus petit nombre de signes possible. 3°. Mode indéfini.

ASSOCIATION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASSORTIR. 1°. Représenter plusieurs objets mêlés confusément ensemble. 2°. Action de les séparer, et de réunir tous ceux qui se conviennent. 3°. Mode indéfini.

ASSORTIMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASSUJETTIR. 1°. Représènter des personnes rebelles. 2°. Représenter un chef, un maître. 2°. Action de vaincre ces personnes par la force, de les réduire sous la sujettion et le joug qu'elles refusoient avec obstination. 3°. Mode indéfini.

ASSUJETTISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ASTREINDRE. 1°. Représenter une personne qui se trouvant, par son état, sous la domination d'une autre, est obligée de lui obéir, et de faire ce qu'elle lui commande. 2°. Figurer le refus de celle-là. 3°. Action de celle-ci de la lui faire faire par la force et la violence. 4°. Mode indéfini.

ASILE. 1°. Représenter un lieu quelconque, un château, un hôtel, une maison, etc. 2°. Signe de sûreté; en figurant qu'aucun danger ne peut troubler la tranquillité de celui qui s'y réfugie. 3°. Signe de nom.

ATHÉE. 1°. Signe de Dieu. 2°. Action de nier son existence, malgré la voix de tous les êtres de l'univers. 3°. Signe de nom commun.

ATHÉÏSME. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ATHLÈTE. 1°. Figurer un homme nerveux, fort, courageux et robuste, attaché à tous les exercices du corps, qu'il faut figurer par signes,

tels que la course, la lutte, etc. 2°. Signe de nom commun.

ATÔME. 1°. Représenter de petits corpuscules de toute sorte de formes, qui échappent à la vue, et qu'on n'aperçoit qu'aux rayons du soleil. 2°. Signe de nom.

ATROCE. 1°. Signe d'excès, d'énormité : on fait d'abord le signe de très-grand, et puis un signe d'une grandeur encore au-dessus, en accompagnant ce signe de celui d'horreur qu'exprime la physionomie, en fermant les yeux, à moitié, et en reculant d'un pas, à la vue de l'objet qui inspire ce mouvement de l'ame et qu'on suppose présent. 2°. Signe d'adjectif.

ATROCITÉ. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

1°. ATTEINDRE (au propre). 1°. Action de parvenir à un objet placé loin de celui qui veut faire le signe de ce mot : il se dit de toute distance, de celle du temps, comme de celle des lieux. 2°. On figure l'action de marcher, d'aller et d'arriver. 3°. Mode indéfini.

2°. ATTEINDRE (au figuré). 1°. Action d'égaler un auteur, en traitant la même matière ; en donner quelqu'exemple : un élève atteint son condisciple, quand il obtient de partager un prix avec lui. 2°. On atteint un homme élevé en dignité,

quand on obtient, à force d'efforts, de travail et de vertus, la même place. 3°. Mode indéfini.

ATTENDRIR. 1°. Figurer plusieurs personnes réunies pour écouter la lecture d'un ouvrage d'esprit. 2°. Figurer l'auteur le lisant tout haut, et les auditeurs touchés de ce qu'ils entendent, s'attendrissant, à ce récit. 3°. Mode indéfini.

ATTENDRISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTENTER. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une attaque l'autre, et lui fait une violence qui lui fait courir risque de la vie ou de l'honneur. 2°. Mode indéfini.

ATTENTIF. 1°. Représenter une personne, en présence de quelqu'objet digne d'être remarqué, les yeux fixés, l'esprit tout entier occupé à observer cet objet, sans distraction quelconque. 2°. Signe d'adjectif.

ATTENTION. 1°. Les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTENTIVEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

ATTESTER. 1°. Figurer plusieurs personnes, ou même un tribunal. 2°. En représenter une, ou même plusieurs énonçant un fait, un événement dont elles ont été témoins. 3°. Imiter le serment dont elles appuient leur discours.

ATTIRAIL. 1°. Figurer quelque grande entreprise de guerre, ou de commerce, ou quelque voyage de long cours. 2°. Figurer des hardes, et tout l'équipement nécessaire pour cette entreprise, pour ce voyage. 3°. Signe de nom.

ATTIRER. 1°. Figurer une petite pièce de fer bien mince. 2°. Figurer de l'aimant, et l'action de l'approcher de la pièce de fer. 3°. Représenter le fer se rapprochant de l'aimant. 4°. Ajouter le double signe de deux personnes, dont l'une, par ses manières aimables, attire l'autre. 5°. Mode indéfini.

ATTRACTION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstraction.

ATTRAIT. 1°. Figurer une personne dont la figure a une douceur et un charme qui attirent les cœurs et qui les attachent. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTRAPER. 1°. Action de tendre un piége quelconque, physique ou intellectuel, auquel se prend une personne : on figure le piége auquel se prennent les oiseaux ou les quadrupèdes, et la manière dont ils y tombent. 2°. Mode indéfini.

ATTRAPE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTRIBUER. 1°. Action de donner à quel-

qu'un quelque chose, soit réellement, soit par la pensée. 2°. Mode indéfini.

ATTRIBUTION. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTRIBUT. 1°. Figurer une qualité quelconque donnée à un être par la nature, et qui est essentielle à son existence : on donne des exemples, en représentant le créateur donnant aux êtres ce qui les constitue, et qui les fait être ce qu'ils sont. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTRISTER. 1°. Représenter plusieurs personnes, et en figurer une qui, par ses procédés ou par sa conduite, donne à une autre des sujets de chagrin : on représente un enfant qui, par le jeu, ou une vie dissipée, afflige ainsi ses parens. 2°. Mode indéfini.

ATTRITION. 1°. Représenter une personne qui, ayant commis des fautes envers Dieu, en ressent une douleur amère, plus encore par la crainte des châtimens éternels, que par amour pour Dieu. 2°. Signe de l'abstractif.

ATTROUPER. 1°. Action d'assembler plusieurs personnes en troupe. 2°. Mode indéfini.

ATTROUPEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

AVANTAGEUX. 1°. Représenter plusieurs choses, et en montrer une au-dessus des autres,

par sa valeur et sa supériorité, soit quant à l'usage, soit quant au plaisir et à la considération qu'elle procure : ce signe exige celui de pluralité dans les objets, celui d'égalité, suivi aussitôt de celui de supériorité, qui se fait en rapprochant les deux index, en élevant le droit au-dessus du gauche, et en indiquant, du gauche, un de ces objets figurés. 2°. Signe d'adjectif.

AVANTAGE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

AVANTAGEUSEMENT. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de l'adverbe.

AVANT-HIER. 1°. Signe de sommeil, la tête penchée sur l'épaule droite. 2°. Jeter la main, deux fois, par-dessus la même épaule. 3°. Signe d'adverbe de temps.

AVANT-GOUT. 1°. Signe de plaisir, en passant plusieurs fois la main droite sur le cœur, d'un air de satisfaction et de contentement. 2°. Signe de commencement (*voyez* ce mot, Ier vol., p. 447). 3°. Signe de très-grand plaisir, accompagné du signe de futurition. 4°. Signe de nom.

AVANT-PROPOS. 1°. Figurer un ouvrage de prose ou de vers. 2°. Figurer ce qui le précède et qui est une sorte d'avertissement ou de discours. 3°. Signe de nom.

Avare. 1°. Figurer des richesses, en faisant le signe de pièces de monnoie qu'on a l'air de compter, et qui forment une somme considérable; on fait aussi le signe de toutes les sortes de propriétés qui font l'homme riche : maisons de campagne, maisons de ville, fermes, etc.; revenus de toutes les espèces. 2°. Exprimer le violent désir de posséder tous ces objets, et l'attachement excessif aux moindres biens. 3°. Figurer le soin que l'on met à les conserver, et surtout celui de n'en point user, ou de le faire avec une grande parcimonie : tout cela se représente par une pantomime fidèle qui, peu à peu, supprime les détails, et ne conserve que les principaux signes. 4°. Signe d'adjectif.

Avarice. 1°. Les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

Avaricieux. 1°. Les signes du précédent. 2°. On exprime que c'est un acte passager, et non l'habitude de l'avarice. Cette différence se distingue par le signe de *Toujours*, et un signe négatif; et *Toujours* s'exprime en traçant plusieurs cercles en l'air, comme pour représenter le cercle diurne que le soleil semble parcourir, chaque jour. 3°. Signe d'adjectif.

Aubaine. 1°. Représenter un homme qui meurt en pays étranger, hors de sa patrie.

2°. Représenter le gouvernement du pays où il meurt héritant de ses biens. 3°. Signe de nom.

AUDACIEUX. 1°. Représenter plusieurs sortes de dangers, et surtout ceux de la guerre, de la navigation, de la chasse aux bêtes fauves, des voyages dans le pays des Sauvages. 2°. Représenter un homme que rien n'effraie, et qui brave tous ces dangers. 3°. On peut encore figurer la contenance hardie d'un homme, son air hagard, peu respectueux; n'ayant aucun égard, ni pour les âges, ni pour les rangs de la société. 4°. Signe d'adjectif.

AUDACE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

AUDACIEUSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'adverbe.

AUDIENCE. 1°. Représenter des personnes publiques, telles que le chef d'un Etat, les ministres, les administrateurs. 2°. Représenter la salle où chacun d'eux se tient, certains jours déterminés, à certaines heures, pour écouter les plaintes, les réclamations, ou les demandes de ceux qui se rassemblent autour d'eux pour les leur adresser. 3°. On figure aussi des tribunaux où les juges écoutent les discours des plaideurs ou de leurs défenseurs, et où se jugent les différends des particuliers. 4°. Signe de l'abstractif.

AUDITEUR. 1° Représenter un lieu public où on se rassemble pour écouter les discours des orateurs : on figure le lieu, les personnes qui parlent et celles qui écoutent. 2°. Signe de nom commun et de personne.

AUDITIF. 1°. Signe de l'action d'écouter. 2°. Signe de nerf, de conduit, qui sert à entendre.

AUDITOIRE. 1°. Signes d'*Auditeur* et de multitude. 2°. Signe de nom commun.

AVEC. (*Voyez* les prép. à la partie gramm.)

AVENANT. 1°. Représenter une personne dont l'air est agréable et gracieux. 2°. Signe d'adjectif.

AVENT. 1°. Représenter la fête de Noël, en figurant la naissance de Jésus-Christ. 2°. Exprimer, par signes, le mois qui précède cette fête. 3°. Signe de nom.

AVENTURE. 1°. Représenter plusieurs accidens, plusieurs événemens fâcheux ou plaisans. 2°. Signe de subit, inattendu et surprenant : on en donne des exemples, sans lesquels l'idée de ce mot ne pourroit être généralisée. 3°. Signe de nom commun.

AVENTURIER. 1°. Représenter un homme cherchant la fortune ou la gloire, à travers les dangers : on figure les dangers (voyez *Audacieux*). 2°. Figurer un homme voyageant par terre et par mer, en exprimant le désir des richesses,

chesses, ou celui de la considération publique, dont le signe est les décorations accordées aux dignitaires et aux guerriers valeureux. 3°. Signe de nom commun personnel.

AVÉRER. 1°. Figurer plusieurs personnes énonçant un fait quelconque. 2°. En représenter une qui, pour s'assurer de la vérité, va interrogeant ceux qui peuvent avoir été les témoins de ce fait. 3°. Mode indéfini.

AVERSION. 1°. Figurer plusieurs personnes et plusieurs objets. 2°. En figurer une qui, en regardant une de ces personnes, ou un de ces objets, témoigne de l'éloignement, détourne la tête, et montre son cœur qui s'en détourne également. 3°. Signe de l'abstractif.

AVERTIR. (*Voyez* le Ier vol., pag. 424).

AUGURER. 1°. Signe de penser. 2°. Signe de futurition. 3°. Signe de voir. 4°. Mode indéfini.

AUGUSTE. 1°. Représenter un objet quelconque qu'on sépare de tous les autres. 2°. Action de considérer cet objet avec une religieuse attention. 3°. Action de baisser les yeux et la tête, en signe de respect.

AVIDE. 1°. Représenter une personne, et devant elle quelque comestible. 2°. La représenter jetant sur cette chose des regards d'un violent désir. 3°. La représenter saisissant cet objet qu'on

lui présente, et le mangeant goulument. 4°. Signe d'adjectif.

AVIDEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AVIDITÉ. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

AVILIR. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une raconte, sur le compte d'une autre, des traits qui lui font perdre toute estime et toute considération, et lui ôtent toute valeur. 2°. Mode indéfini.

AVILISSEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

AUJOURD'HUI. (*Voyez* la partie grammat. aux adverb. de temps).

AVIS. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont une en prend une autre en particulier, et là, elle lui donne quelqu'instruction, ou pour éviter un mal que celle-là ne prévoit pas, ou pour se procurer un avantage qu'elle ne soupçonne pas. Ici, comme dans tous les cas semblables, les signes doivent être toujours le résultat d'une pantomime qui les précède. 2°. Signe de l'abstractif.

AUMÔNE. 1°. Représenter des pauvres dans l'état de mendicité. 2°. Représenter une personne qui leur fait des libéralités.

AVOCAT. 1°. Représenter un tribunal de justice. 2°. Représenter des hommes occupés à défendre les plaideurs, à leur donner leurs avis, de vive voix et par écrit, et à exposer leur bon droit aux juges. 3°. Signe de nom commun personnel.

AVOUER. 1°. Figurer plusieurs personnes. 2°. Action d'en accuser une de quelque faute, et de l'interroger sur la matière de l'accusation. 2°. Représenter cette personne confessant sa faute: le signe d'avouer est, dans ce cas, celui d'affirmer; il se fait par une inclination de tête.

AUPARAVANT, AUPRÈS. (*Voyez* la partie gramm. aux adv. de temps et aux prép.)

AVRIL. 1°. Signe d'année. 2°. Signe de mois. 3°. Signe du nombre 4 : le signe d'année se fait en figurant la terre tournant autour du soleil; celui de mois, en représentant la lune tournant autour de la terre, et c'est par les deux mains qu'on figure le soleil, la terre, et la lune. 4°. Signe de nom.

AUSSI. (Partie gramm. conjonct.)

AUSTÈRE. Représenter une personne rude, sévère envers les autres et envers elle-même, qui ne se pardonne pas ses propres fautes, et qui est aussi sévère envers celles des autres. Cette pantomime se réduit aux signes suivans: 1°. Montrer un visage sévère et dur. 2°.

Supposer un inférieur faisant une chose défendue, ou ayant négligé une chose commandée. 3°. Représenter le supérieur irrité et punissant, out out au moins reprochant la faute, avec des manières dures. 4°. Le représenter s'étant permis lui-même quelque négligence ou quelqu'oubli, se frappant la poitrine et s'en punissant. 5°. Signe de l'adjectif.

AUSTÉRITÉ. 1°. Signe quatrième du précédent. 2°. Ajouter des signes de mortification : on fait ceux-ci en figurant l'action de manger et de boire très-peu. 3°. Signe de l'abstractif.

AUTANT. (Partie gramm. adv. d'égalité).

AUTEUR. 1°. Figurer un livre, ou même un manuscrit. 2°. Figurer l'action de composer, d'inventer et de faire, en indiquant le front, pour exprimer l'idée d'imaginer, et figurer l'action d'écrire, à mesure qu'on imagine. 3°. Signe de nom commun personnel.

AUTHENTIQUE. 1°. Figurer un décret du chef d'un Etat, ou une bulle du Pape, ou tout autre message contenant l'expression de la volonté d'une personne constituée en dignité. 2°. Représenter plusieurs personnes présentes à la réception du paquet, et exprimant un doute sur la vérité de cette pièce, par le signe de fausseté et de mensonge. 3°. Représenter une autre personne

assurant le contraire, et soutenant, par signes, que rien n'est plus certain ni plus vrai. 4°. Signe d'adjectif.

AUTHENTICITÉ. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

AUTHENTIQUEMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AUTHENTIQUER. 1°. Signe de l'adjectif. 2°. Signe de *Faire*. 3°. Mode indéfini.

AUTOMATE 1°. Figurer une machine représentant, plus ordinairement, un être vivant, se remuant sans aucune action étrangère, et ayant, en elle-même, le principe de son mouvement. 2°. faire voir une montre, et d'autres machines qui se meuvent par ressort. 3°. Signe de nom commun.

AUTORISER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une supérieure aux autres, et ne pouvant pas tout faire par elle-même, dans une administration quelconque, donne pouvoir à une autre d'agir et de faire en son nom : 1°. On fait d'abord le signe des personnes. 2°. Le signe de premier et de puissant. 3°. Le signe de commandement. 4°. Le signe de pouvoir et de force. 5°. Le signe de donner. 6°. Mode indéfini.

AUTORITÉ. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, ayant plus de droit et plus de crédit que les autres, annonce, par son air

d'assurance, sa supériorité. 2°. Signe de force, de commandement et de défense. 3°. Signe d'obéissance et de soumission de la part des autres. 4°. Signe de l'abstractif.

AUTOUR. (Part. gramm. prép.)

AUTRE. 1°. Figurer une personne devant soi, et la montrer comme si réellement elle étoit présente. 2°. En indiquer une seconde à droite, et assez loin pour n'être pas confondue. 3°. Signe de *Différent*, en rapprochant les deux index, et puis les séparant et les éloignant. 4°. Signe d'article.

AUTREMENT. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

AUTREFOIS. 1°. Jeter la main droite pardessus l'épaule, à plusieurs reprises. 2°. Signe d'adverbe.

AUTRUI. 1°. Représenter, par signes, la collection entière des hommes, en parcourant, de la main droite, un grand cercle, autour de soi, comme si ce cercle étoit formé par des individus, et qu'on les indiquât, l'un après l'autre. 2°. Signe de nom collectif.

AUXILIAIRE. 1°. Signe de secours : il se fait en supposant devant soi une personne succombant sous un lourd fardeau, et une autre personne qui court à elle, et qui se place sous une

partie de ce fardeau, pour lui aider à le porter. 2°. Signe d'adjectif.

AXE. 1°. Supposer un globe dans ses mains, et figurer une ligne qui le traverse, en passant par le centre. 2°. Signe de nom commun.

AXIOME. 1°. Figurer une proposition certaine, et d'une évidence aussi claire pour l'esprit que la lumière du soleil l'est pour les yeux. En donner des exemples pareils à ceux-ci : *Le contenant est plus grand que le contenu. Une partie est plus petite que le tout. Deux corps ne peuvent occuper le même espace.* 2°. Signe de l'abstractif.

AZYME. 1°. Figurer de la pâte aigrie qui sert à faire lever celle dont on se propose de faire du pain. 2°. Ajouter un signe négatif. 3°. Signe d'adjectif.

## B.

*Nota.* Il me paroît superflu de donner les signes des noms et des adverbes, quand j'ai donné ceux du verbe ou de l'adjectif. On trouvera, dans tous les mots de la lettre A, des modèles qui suffiront pour trouver, soi-même, les signes de tous les dérivés et des analogues : ainsi les signes de *Bizarrerie* et de *Bizarrement*, se trouveront à l'adjectif, en ajoutant le signe de l'abstractif, pour l'un, et celui de l'adverbe, pour l'autre.

Bafouer. 1°. Représenter plusieurs personnes dont l'une adresse à une autre des signes parlés ou gesticulés, qui expriment le peu de cas qu'elle en fait, et le mépris qu'elle a pour elle. 2°. Représenter celle-là répondant à cette insulte, en termes ou en signes modérés. 3°. Représenter la première redoublant d'injures, et en accablant la seconde. 4°. Mode indéfini. Ces injures, qu'il faut figurer, sont chez les Sourds-Muets, les signes de bête à cornes, de méchant, en opposant les index, entr'eux, d'intempérant, de paresseux.

Baguenauder. 1°. Représenter une ou plusieurs personnes s'amusant à faire des choses frivoles, inutiles et de peu de valeur. 2°. Signe de travailler à quelqu'ouvrage, qu'on détermine, avec un signe négatif. 3°. Figurer l'air ennuyé, indolent et musard. 4°. Mode indéfini.

Bail. 1°. Représenter une propriété quelconque, une maison à la ville, à la campagne, une ferme, etc. 2°. Représenter deux personnes, l'une propriétaire, et l'autre se proposant pour locataire. 3°. Représenter ce qui se passe ordinairement, entre deux personnes, en pareille occasion, les conventions verbales qu'on figure par gestes, et la rédaction qu'on en fait faire par un notaire, en exprimant la différence de la

vente et du bail, l'une absolue, l'autre à terme et pour un temps. 4°. Signe de nom.

BARBARE. 1°. Signe de loi, en montrant, de l'index de la main droite, la gauche étendue, et qui représente une table sur laquelle on fait remarquer des lignes écrites. 2°. Accompagner ce premier signe de celui de commandement et de défense. 3°. Représenter des hommes qui n'ont point de loi, et qui vivent dans les forêts, sans politesse, sans civilisation. 4°. Ajouter un signe de cruauté, qui se fait en figurant la colère et le meurtre. 5°. Signe d'adjectif.

BATARD. Représenter un homme et une femme, vivant dans la même maison, et dans la même chambre, sans mariage préalable, devenus père et mère d'un enfant : le signe de mariage est l'acte fait en présence d'un officier public, de se prendre pour mari et pour femme, de se donner mutuellement la main droite, et l'anneau marital, de se promettre foi et amour; on figure tout cela par gestes, et puis on réduit la pantomime aux signes principaux : 1°. Signe d'homme et de femme. 2°. Signe d'enfant. 3°. Signe de mariage. 4°. Signe négatif. 5°. Signe de nom commun personnel.

BÉATIFIER. 1°. Représenter le Pape (ces signes sont au I^er vol., pag. 178). 2°. Représen-

ter une personne ayant vécu de la manière la plus sainte. 3°. Supposer des miracles opérés par son intercession (*voyez* les signes de miracle, à la lettre initiale de ce mot). 4°. Représenter le Pape ordonnant d'inscrire sur le catalogue des bienheureux, le nom de ce personnage mort en odeur de sainteté. 5°. Mode indéfini.

BEAU, BELLE. 1°. Représenter un objet qui plaît à la vue par l'agréable proportion de toutes ses parties : on rappelle au souvenir les plus beaux monumens connus de celui à qui on fait le signe de beau; ces objets peuvent être quelque chef-d'œuvre de peinture, de sculpture ou d'architecture, ou quelque fleur rare et précieuse, par sa forme et ses couleurs. 2°. Signe d'admiration (*voyez* ce mot. 3°. Signe d'adjectif.

1°. BÉNIR (quand il s'agit de Dieu). 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe de respect, d'adoration, de louange, et d'action de grâces (*voyez* ces mots à leur lettre initiale).

2°. BÉNIR (quand nous en faisons la demande). 1°. Signe de protection et de conservation. 2°. Action de demander à Dieu l'un et l'autre. 3°. Mode indéfini.

BESOIN. 1°. Signe de nécessité; il se fait en faisant de l'index droit plusieurs signes vers la terre, comme si on indiquoit quelque chose

qu'on veut faire remrrquer près de soi. 2°. Signe de n'avoir pas; il se fait en cherchant autour de soi, avec un air inquiet. 3°. Signe de l'abstractif.

BIEN. 1°. Baiser le bout des doigts de la main droite, en signe de satisfaction et d'approbation. 2°. Signe de nom.

BIENHEUREUX. 1°. Signe de plaisir et de bonheur, en passant plusieurs fois, d'un air de contentement, de satisfaction, et d'une joie douce et tranquille, la main sur son cœur. 2°. Montrer le ciel pour distinguer le bonheur qu'indique le mot dont on fait le signe, de celui d'ici-bas. 3°. Signe d'adjectif.

BIENSÉANT. 1°. Représenter des actions qui ne conviennent ni au lieu où l'on est, ni aux personnes avec qui l'on est, ni au temps. 2°. Donner quelques exemples. 3°. Signe de négation. 4°. Signe d'adjectif.

BIENVEILLANT. 1°. Signe d'affection, de disposition à faire du bien, à obliger et à rendre service (*voyez* ces mots). 2°. Signe d'adjectif.

BIZARRE. 1°. Représenter un homme qui, ayant une humeur inégale, tantôt demande pour son vêtement des couleurs sombres, tantôt des couleurs éclatantes; et pour sa nourriture, tantôt des mets très-chauds, et tantôt froids; tantôt le café froid, et tantôt brûlant: on peut don-

ner d'autres exemples de cette opposition dans le goût, et les rapporter à d'autres sens. 2°. Signe d'adjectif.

BLASPHÉMER. 1°. Représenter une personne disant ou écrivant contre Dieu et la religion des choses qui offensent la grandeur de Dieu, ou la sainteté de son culte, par leur opposition aux attributs de cet Etre-Suprême ; on peut en donner quelques exemples : quand on dit que Dieu n'est pas juste, en condamnant aux feux éternels de l'enfer celui qui a commis un péché mortel, et qui vit et qui meurt, sans se repentir de ce crime, on blasphème, on commet un blasphème, on énonce une proposition blasphématoire. 2°. Mode indéfini.

BONHEUR. 1°. Porter la main sur le cœur, avec l'expression du contentement, du plaisir et de la joie. 2°. Accompagner ce signe de celui de durée, en faisant plusieurs cercles, de la main gauche, comme pour exprimer que cet état durera. 3°. Le distinguer du plaisir, qui est momentané, prompt et rapide. 4°. On lève les yeux en haut, sans rien regarder, sans rien fixer, et on passe la main sur le cœur, à plusieurs reprises, en conservant dans ses traits le sourire de la satisfaction. 5°. Signe de l'abstractif.

BON. 1°. Représenter une personne ayant les qualités convenables à sa nature, ne refusant rien de ce qui peut être agréable aux autres, et ne trouvant de plaisir qu'à passer le temps à en faire à tous. 2°. Signe d'adjectif.

BRAVER. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une menace l'autre. 2°. Figurer celle-ci regardant l'autre, d'un air de dédain et de mépris, et allant vers elle, d'un air intrépide et fier, la défiant de réaliser aucune de ses menaces, en se tenant dans une attitude ferme, et la quittant, en jetant sur elle un dernier regard de mépris. 3°. Mode indéfini.

BRIGUER. 1°. Représenter une charge, un emploi, une dignité (on en trouve les signes au Ier. vol.) 2°. Action de désirer cette place, par le signe de désir. 3°. Action de la demander, et de la faire demander par tous ceux qui ont quelque crédit auprès de celui qui la donne. 4°. Figurer, par signes, tous les efforts, les courses, les sollicitations que fait faire le désir de l'obtenir. 5°. Mode indéfini.

BROUILLER. (SE) 1°. Représenter deux personnes liées ensemble, d'amitié, ou seulement de société. 2°. En figurer une s'offensant d'un procédé de l'autre : on en donne quelques exemples; c'est une visite négligée, c'est une lettre

piquante, ce sont des reproches durs et non mérités. 3°. Figurer une explication vive entre ces deux personnes, et une rupture qui en est l'effet et la fin. 4°. Figurer une séparation brusque qui caractérise la brouillerie. 5°. Mode indéfini.

BROUILLON. 1°. Signes du précédent, jusqu'aux exemples. 2°. Figurer une personne qui cause des brouilleries, et qui met la division partout. 3°. Signe de nom commun.

BRUSQUER. 1°. Action de faire une action quelconque très-promptement, avant d'en laisser apercevoir le projet. 2°. Action de faire un mouvement d'impatience et de mauvaise humeur contre quelqu'un, de lui faire un signe incivil et malhonnête. 3°. Mode indéfini.

BRUTALISER. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une traite l'autre durement et grossièrement. 2°. Mode indéfini.

BUREAU. 1°. Figurer une grande table, garnie de tablettes et de tiroirs, où l'on renferme des papiers, et sur laquelle on écrit. 2°. Figurer aussi le lieu où se font des recettes et des paiemens. 3°. Lieu où s'assemblent, pour y traiter d'affaires publiques, des personnes qui en sont chargées : les signes doivent être relatifs au sens qu'on donne à ce mot. 4°. Signe de nom commun.

BURLESQUE. 1°. Représenter un objet ridi-

cule ou plaisant, ou par les manières, ou par la forme, ou par les gestes, si c'est l'expression des pensées. 2°. On représente une personne d'une figure qui fait rire, ou qui est habillée, de manière à causer le même sentiment. 3°. Signe d'adjectif.

BUTER. (SE) 1°. Représenter plusieurs personnes, dont une énonce une opinion contredite par les autres. 2°. Figurer l'énonciation de l'opinion, et la contradiction qu'elle éprouve. 3°. Figurer cette même personne s'obstinant à défendre son avis, et les autres défendant de même l'avis opposé. 4°. Mode indéfini.

BUTOR. 1°. Représenter, en tâchant d'en avoir l'air soi-même, un homme stupide et mal adroit, pesant et lourd d'esprit. 2°. Imiter les actions qu'il fait, et la manière gauche dont il les fait.

## C.

CABALER. 1°. Représenter plusieurs personnes, liées ensemble d'intérêts et de projets. 2°. Figurer leurs assemblées, leurs entretiens, la manière dont elles se confient leurs vues, et les moyens qu'elles prennent pour réussir à renverser certaines personnes dont elles méditent la ruine, et dont elles ambitionnent les places : il

faut ici une scène mimique propre à exprimer tout cela, et dont on ne conserve que les signes principaux. 3°. Mode indéfini.

CALAMITÉ. 1°. Représenter des malheurs publics : la mort d'un souverain qui faisoit le bonheur de ses peuples; les fléaux du ciel, le débordement des rivières qui ravagent les campagnes; un incendie général qui brûle une grande partie des maisons d'une ville; un tremblement de terre qui les renverse toutes, et qui les engloutit. 2°. Signe de l'abstractif.

CALOMNIER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en accuse une autre faussement. 2°. Signe d'accusation. 3°. Signe de mensonge. 4°. Mode indéfini.

CALVINISTE. 1°. Représenter la personne de Calvin, et quelques points de sa doctrine, comme celui où il enseigne que Jésus-Christ n'est qu'en figure, et non en réalité, dans le sacrement de l'autel. 2°. Représenter une personne qui croit cette doctrine, et qui est un des disciples de cet hérésiarque. 3°. Signe de nom commun personnel.

CAMPER. 1°. Action de faire arrêter son armée en une vaste campagne, et de l'y loger. 2°. Mode indéfini.

CANON (dans le sens religieux). 1°. Figurer la religion chrétienne et catholique, par les signes

signes de ses sacremens, et de ses principaux ministres. 2°. Figurer la doctrine de cette religion, en énonçant ses principales maximes, comme l'amour de Dieu et du prochain, et celui des ennemis; ses dogmes principaux, comme la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, une vie à venir. 3°. Figurer quelques ordonnances de l'Eglise sur la foi et les mœurs. 4°. Signe de nom.

Canoniser. 1°. (*Voyez* le mot *Béatifier*). 2°. Figurer le souverain pontife déclarant qu'il met au nombre des Saints telle personne, et qu'il assigne tel jour pour la célébration de sa fête, ordonnant qu'elle soit honorée d'un culte public. 3°. Mode indéfini.

Cantique. 1°. Signe d'un chant spirituel en l'honneur de Dieu ou des Saints. 2°. En montrer un pour exemple. 3°. Signe de nom.

Capable. 1°. Signe d'agir et de pouvoir. 2°. Indiquer une personne qui a ce pouvoir, et qui est en état d'agir. 3°. Signe d'adjectif.

Capricieux. 1°. Figurer une jeune personne. 2°. Imiter, par signes, son état d'instabilité, son caractère changeant, et qui lui fait vouloir aujourd'hui ce qu'elle rejetoit hier. 3°. Figurer ses boutades, ses fantaisies passagères et sans motif. 4°. Signe d'adjectif.

Capter. 1°. Représenter plusieurs personnes.

2°. Action de plaire à quelqu'une d'entr'elles, de gagner sa bienveillance par des prévenances, des manières agréables, à la faveur d'une pantomime qui figure chacun de ces mots, et qui mette en scène l'action exprimée par le mot principal. 3°. Mode indéfini.

Captieux. 1°. Signe de fausseté et de tromperie. 2°. Faire un raisonnement qui paroisse vrai, mais qui soit faux. 3°. Mode indéfini.

Captif. 1°. Figurer des navigateurs parcourant les mers, les uns pour prendre des hommes, les autres pour en racheter. 2°. Représenter celui qui a été pris, en le caractérisant par les chaînes qui lient ses mains. 3°. Signe d'adjectif.

Car. (*Voyez* le signe grammatical de la conjonct.)

Caractère. 1°. Figurer l'esprit, les habitudes, les goûts, les humeurs, la manière de penser, de sentir, de vouloir, les fantaisies, les inégalités d'une personne; car c'est de tout cela que se compose le caractère; et c'est donc tout cela que la pantomime doit représenter. 2°. Signe de nom.

Caractériser. 1°. Action de bien figurer tout ce qui détermine le caractère de quelqu'un. 2°. Mode indéfini.

Cardinal. 1°. Figurer les quatre vertus prin-

cipales; prudence, justice, force et tempérance: les signes sont aux mots qui en sont les noms. 2°. Signe de premier, de principal, servant de fondement à d'autres choses. 3°. Signe d'adjectif.

CAS. 1°. Figurer quelqu'événement, en donner quelques exemples, et montrer que ces mots: *Cas* et *Evénement*, ont, à peu près, la même valeur : ce signe se fait, en rapprochant les deux index, comme pour *Egal*.

CATÉCHISER. 1°. Représenter des enfans dans une église, et le pasteur qui les instruit. 2°. Mode indéfini.

CAUSER. 1°. Action de servir de principe à un être quelconque. 2°. On suppose qu'on n'a rien devant soi. 3°. On suppose le créateur de tout témoignant un désir, et ce mouvement aussitôt suivi de l'existence d'un être. 3°. Mode indéfini.

CAUTIONNER. Représenter trois personnes, dont l'une emprunte à une des trois, et la troisième s'engage à payer pour la seconde, si celle-ci manque de rendre. 1°. Signe d'emprunteur. 2°. Signe de prêteur. 3°. Signe de répondant. 4°. Mode indéfini.

CÉLIBAT. 1°. Signe de mariage. 2°. Signe négatif. 3°. Signe de l'abstractif.

CERTAIN. 1°. Signe de *Doute*, détruit par un signe de négation. 2°. Signe de *Vrai*, en traçant, de la bouche, en avant, une ligne droite, avec l'index de la main droite. 3°. Faire vers la terre, avec le même doigt, une sorte d'indication répétée plusieurs fois, et avec vivacité, en ajoutant l'expression de la physionomie qui affirme ce qui est énoncé. 4°. Signe d'adjectif.

CERTIFIER. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Ajouter le signe de *Témoignage* : ce signe se fait en levant la main, comme pour appeler Dieu à témoin de ce qu'on affirme. 3°. Mode indéfini.

CHACUN. (Partie gramm.)

CHAGRIN. 1°. Représenter une personne qui est, pour le moment, absorbée par la mélancolie, l'inquiétude et l'ennui : c'est la physionomie qui doit peindre cet état, sans l'exagérer. 2°. Signe de l'abstractif.

CHAPITRE. 1°. Représenter une église gouvernée par un évêque, et où ce prélat remplit les fonctions de sa dignité. 2°. Représenter un certain nombre d'ecclésiastiques qui chantent l'office dans cette église. 3°. Représenter, par signes, le nombre de ces ecclésiastiques, ne formant qu'une même réunion, une même société,

portant, au chœur, le même habit, qu'il faut figurer. 4°. Signe de nom collectif.

CHARITÉ. 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe d'amour ardent, de tout le cœur, de tout l'esprit, et de toutes les forces, en indiquant le cœur, la tête et le corps. 3°. Signe du prochain, en faisant le signe d'homme pour les représenter tous, en général. 4°. Signe d'amour. 5°. Signe de l'abstractif.

CHASTE. 1°. Représenter plusieurs personnes des deux sexes. 2°. Les représenter, réunies, se livrant aux plaisirs de la table, de la danse, de la conversation publique et particulière, et à toutes les dissipations, se permettant les cajoleries interdites par la décence et par la morale. 3°. En représenter une, les yeux baissés, se refusant à toutes les agaceries et à toutes les séductions, et fuyant cette compagnie dangereuse pour ses mœurs. 4°. Signe d'adjectif.

CHEF. 1°. Figurer une réunion d'hommes quelconque; en donner des exemples, en réprésentant des soldats allant ensemble en un lieu déterminé, et par ordre; ou des gens de justice; ou des députés, envoyés vers une personne constituée en dignité; ou enfin toute autre réunion. 2°. Représenter un de ces militaires, un de ces juges, un de ces députés, le premier, et à la tête des autres, en portant le pouce au front, et

puis le faisant marcher, comme qui traceroit une ligne du côté droit vers le gauche. 3°. Signe de nom.

CHÉRIR. 1°. Signe d'*Aimer*. 2°. Ajouter le signe de tendresse (*voyez* ces deux mots). 3°. Mode indéfini.

CHÉTIF. 1°. Signe de valeur. 2°. Signe de petit. 3°. Accompagner ces deux signes d'un signe de mépris, qui se fait en regardant l'objet qu'on suppose à côté de soi, du coin de l'œil et de haut en bas. 4°. Signe d'adjectif.

CHICANER. 1°. Représenter deux personnes plaidant ensemble, et l'une d'entr'elles manquant de franchise et de loyauté, formant des incidens qui retardent le jugement : tout ceci se figure par gestes, et par une scène mimique où on représente les deux plaideurs se disputant par gestes, et l'un faisant remettre à l'autre, par un huissier dont il faut figurer la fonction par le costume, un papier qui prolongera la décision. 2°. Mode indéfini.

CHIMÈRE. 1°. Représenter une personne qui imagine dans une entreprise un succès qui ne peut se réaliser, et qui forme des espérances insensées. 2°. Action d'imaginer et d'espérer. 3°. Signe d'un événement futur, faux et mensonger. 4°. Signe de l'abstractif.

Choisir. 1°. Représenter, devant soi, plusieurs objets. 2°. Action de les regarder attentivement, l'un après l'autre, de les examiner, et de prendre ceux qui conviennent le mieux. 3°. Mode indéfini.

Choquer. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une dit à l'autre un mot offensant : ici les mots étant des signes, on figure un signe qui peut être désagréable et déplaire. 2°. Figurer la personne à qui on adresse ce signe, montrant un air fâché. 3°. Mode indéfini.

Chrétien. 1°. Représenter Jésus-Christ, en indiquant, de l'index de chaque main, que ses mains ont été percées sur la croix. 2°. Signe de Sauveur, en le figurant nous lavant par le baptême, dans les flots de son sang, et nous ouvrant ainsi les portes du royaume du ciel. 3°. Signe de fidélité à sa doctrine. 4°. Signe d'adjectif.

Chronique. 1°. Signe d'histoire (*voyez* ce mot). 2°. Figurer l'ordre des temps, en commençant à la création, et en continuant d'une époque à l'autre, jusqu'à l'ère chrétienne. 3°. Signe de l'abstractif.

Chronologie. 1°. Parcourir ou énoncer les grandes divisions de l'histoire du monde. 2°. Signe de connoissance de ces époques. 3°. Signe de l'abstractif.

CIRCONSPECT. 1°. C'est en figurant d'abord plusieurs personnes, et puis une d'entr'elles qui lentement et avec une grande modération, et en s'observant beaucoup, agit, et parle aux autres. 2°. On accompagne ces signes d'un air réfléchi, et de quelques pas faits avec la précaution de quelqu'un qui craint, en marchant, ou d'aller se heurter trop rudement contre un obstacle dangereux, ou de renverser des vases précieux, ou de blesser quelqu'un. 3°. Signe d'adjectif.

CIRCONSTANCE. 1°. Figurer un événement quelconque. 2°. Représenter d'autres petits événemens qui surviennent et qui se lient à celui-là. 3°. On figure un mariage, et une pension accordée à l'époux qui ne la sollicitoit pas, ainsi qu'une place dont il n'avoit ni la promesse, ni l'espérance. 4°. Signe de l'abstractif.

CITÉ. 1°. Représenter une ville, en faisant la figure des maisons, des rues, des édifices publics, des places publiques, et des murailles qui en forment l'enceinte. 2°. Signe de tous ceux qui l'habitent, et qui forment ce qu'on appelle *Cité*. 3°. Signe de nom.

CIVIL. 1°. Signe de grossier, d'impoli et de malhonnête, accompagné d'une négation qui en détruise l'effet. 2°. Signes opposés et contraires

à ceux-là, et qui expriment la politesse, l'honnêteté, la courtoisie et l'amabilité. 3°. Signe d'adjectif.

Civiliser. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe d'instituteur qui enseigne ce qu'exprime ce mot. 3°. Mode indéfini.

Clandestin. 1°. Signe d'une action faite en secret (*voyez* ce mot). 2°. Figurer ceux qui devroient en être informés, et à qui on la cache (*voyez* ce mot). 3°. Signe d'adjectif.

Clause. 1°. Figurer des personnes qui font ensemble un traité, un bail (*voyez* ce mot). 2°. L'une propose une condition particulière, et demande qu'elle soit insérée dans l'acte : on détermine cette condition par signes. 3°. Signe de l'abstractif.

Clémence. 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe de faute, et de ceux qui en ont commis de graves et en grand nombre. 3°. Représenter Dieu, dont il faut figurer l'extrême bonté, pardonnant aux coupables, effaçant leurs fautes et les oubliant : on fait le signe de chacun de ces mots, qu'on trouve à leur lettre initiale. 4°. Signe de l'abstractif. On change le signe de Dieu, quand ce mot se dit de tout autre.

Client. 1°. Représenter un tribunal et des avocats. 2°. Figurer une personne dont un de

ces avocats défend la cause : les signes principaux sont celui de juge, celui de défenseur et celui de plaideur ; on les trouve à la lettre initiale de chacun de ces mots.

COADJUTEUR. 1°. Représenter un évêque, ou toute autre personne occupant une place éminente. 2°. Représenter quelqu'un choisi pour les remplacer pendant leur vie, au besoin, et leur succéder, à leur mort (*voyez* les signes des mots principaux, à leur lettre initiale). 3°. Signe de nom commun personnel.

CODE. 1°. Figurer les loix d'un Etat. 2°. Figurer le livre qui les contient. 3°. Signe de nom commun.

CODICILE. 1°. Représenter un testament, (*voyez* ce mot). 2°. Figurer un écrit fait dans la même forme, dans lequel on ajoute quelque clause au testament précédemment fait. 3°. Signe de nom commun.

CŒUR. 1°. Porter la main sur son cœur, et le presser, pour distinguer de l'organe ce principe de nos affections. 2°. Signe de nom.

COHORTE. 1°. Représenter une troupe de gens armés. 2°. Signe de nom collectif.

COLLATIONNER. 1°. Comparer, avec l'original, la copie d'un écrit, après les avoir figurés.

2°. Action d'examiner s'ils sont conformes ou égaux. 3°. Mode indéfini.

COLÈRE. 1°. Représenter une personne dans un état d'émotion impétueuse, qui fait qu'elle s'emporte contre quelqu'un qu'il faut supposer, et qui l'a offensée. 2°. Signe de l'abstractif.

COLLÈGUE. 1°. Supposer deux ou plusieurs personnes ayant la même charge, le même emploi, la même dignité : on en détermine un certain nombre. 2°. On représente ces deux personnes exerçant le même office, comme attachées et liées au même joug. 3°. Signe de nom commun personnel.

COLLOQUE. 1°. Représenter deux ou plusieurs personnes. 2°. Les figurer causant ensemble, en jouant soi-même le rôle de toutes. 3°. Signe de l'abstractif.

COLONIE. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Représenter un vaisseau dans lequel on les embarque pour les transporter en pays étranger, pour l'habiter. 3°. Signe de nom collectif. (*Voyez* les signes des mots principaux, à la lettre initiale de chacun).

COMITÉ. 1°. Représenter plusieurs personnes s'assemblant en un lieu particulier. 2°. Les figurer s'occupant de la même affaire : on en détermine quelques-unes; le soulagement des malheu-

reux ; les moyens de faire cesser la mendicité ; ceux de diminuer les charges de l'Etat, pour diminuer aussi les impôts. 3°. Signe de nom collectif.

COMMANDER. 1°. Représenter des inférieurs et un chef. 2°. Représenter l'action de celui-ci qui assigne aux autres ce qu'ils doivent faire, et qui le leur ordonne : ce signe se fait de l'index, et de la physionomie, qui annonce qu'on veut être obéi. 3°. Mode indéfini.

COMME. (Part. gramm. conjonct.)

COMMERCER. 1°. Action d'envoyer au loin, par la voie des rouliers, des marchandises : on figure de grandes caisses, et les voitures où on les charge. 2°. Action de recevoir d'antres marchandises, en échange et en retour. 3°. Mode indéfini.

COMMETTRE. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une ayant des sommes dues à recouvrer, charge l'autre de ce recouvrement. 2°. Figurer des débiteurs. 3°. Action de leur demander ce qu'ils doivent. 4°. Mode indéfini.

COMMUNIER. 1°. Figurer le prêtre donnant aux fidèles la sainte Eucharistie. 2°. Mode indéfini.

COMMUN. 1°. Supposer devant soi plusieurs personnes, et un objet quelconque au milieu de ce cercle. 2°. Indiquer l'objet, et le faire voir à

tous. 3°. Faire vers chacun un signe de la main, comme pour dire qu'il a avec les autres une part commune à tous. 4°. Signe d'adjectif.

COMMUNAUTÉ. 1°. Représenter un bourg, un village. 2°. Représenter tous ceux qui y habitent. 3°. Représenter aussi un nombre assez considérable de personnes réunies pour pratiquer plus exactement les préceptes évangéliques. 4°. Signe de nom collectif personnel.

COMMUNIQUER. 1°. Représenter plusieurs personnes, et en figurer une qui, sachant ce qu'ignorent toutes les autres, le leur fait connoître, en le leur énonçant par signes ou par écrit. 2°. Mode indéfini.

COMPAGNON. 1°. Représenter deux personnes voyageant ensemble, et allant au même lieu. 2°. Représenter aussi un garçon qui a terminé son apprentissage dans un métier quelconque. 3°. Signe de nom commun personnel.

COMPARER. 1°. Action de rapprocher les deux mains, de les regarder, l'une après l'autre, à plusieurs reprises. 2°. Mode indéfini.

COMPAROÎTRE. 1°. Représenter un juge. 2°. Représenter un accusé mené devant lui. 3°. Mode indéfini.

COMPATIR. 1°. Supposer une personne souffrante ou affligée. 2°. En représenter une autre

partageant ses souffrances, et s'affligeant avec elle. 3°. Mode indéfini.

COMPATRIOTE. 1°. Représenter deux personnes, nées au même lieu. 2°. Signe de nom commun personnel.

COMPENSER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une est débitrice de l'autre. 2°. Représenter celle qui doit ayant travaillé pour celle qui lui a prêté. 3°. Représenter celle-ci comptant le prix de son travail, qui doit la rendre quitte. 4°. Mode indéfini.

COMPLICE. 1°. Supposer un crime commis, et le coupable dénoncé, en figurant par signes, et l'action et l'auteur. 2°. Indiquer un de ceux qui y ont pris part. 3°. Mode indéfini.

COMPLIMENTER. 1°. Représenter une personne à qui il est arrivé un événement heureux: déterminer cet événement en le figurant par signes. 2°. Action de témoigner la joie qu'on en ressent. 3°. Mode indéfini.

COMPLOTER. 1°. Représenter plusieurs personnes se réunissant à l'effet de nuire à quelqu'un (*voyez* ces mots). 2°. Mode indéfini.

COMPORTER. (SE) 1°. Représenter une personne remplissant ses devoirs avec exactitude, ou les négligeant entièrement : on détermine les devoirs d'un des états de la société, tels qu'on

les trouve au Ier vol., et on substitue le signe de *Faire* à celui de *Remplir*. 2°. Mode indéfini.

COMPOSER. 1°. Poser une main sur l'autre main, à plusieurs reprises, comme pour figurer une sorte d'édifice dont on construit les murs. 2°. Signe d'intelligence ou d'esprit. 3°. Mode indéfini.

COMPRENDRE. 1°. Action de voir. 2°. Signe d'intelligence et d'esprit. 3°. Mode indéfini.

CONCEVOIR. 1°. Représenter une personne expliquant quelque principe de grammaire, de morale, de religion, ou de quelque science que ce soit. 2°. Représenter celles qui la regardent, voyant bien par l'esprit ce qu'elle explique, et le recevant dans leur tête. 3°. Mode indéfini.

CONCILIER. 1°. Représenter des personnes divisées d'intérêt, d'opinion et de sentimens. 2°. Action d'une autre qui se place entr'elles, les écoute, leur parle et les réunit. 3°. Mode indéfini.

CONCLURE. 1°. Action de présenter une vérité nécessaire à connoître. 2°. Déterminer cette vérité. 3°. Figurer une personne qui la nie. 4°. Action d'en présenter une autre dont l'évidence est plus frappante, liée à la première, et ajouter le signe du mot *Donc*, qui se trouve à la partie grammaticale, art. des conjonctions.

CONCORDE. 1°. Représenter une famille où

tous les individus paroissent n'avoir qu'un même esprit, qu'un même cœur, voyant tous les objets, des mêmes yeux, et n'ayant pour tous qu'une même affection : on figure, par gestes, tous ces mots principaux. 2°. Signe de l'abstractif.

Concourir. 1°. Supposer une action quelconque à faire, qu'il faut déterminer. 2°. Représenter une ou plusieurs personnes se réunissant, pour l'exécuter, à celle qui doit la faire. 3°. Mode indéfini.

Concupiscence. 1°. Figurer la passion déréglée pour les richesses, pour les honneurs, et pour tout ce qui peut flatter les sens. 2°. Signe de l'abstractif.

Condamner. 1°. Supposer quelque faute, ou même quelque crime. 2°. Déterminer la faute ou le crime. 3°. Supposer des dénonciateurs et des témoins qui les font connoître, et le coupable arrêté. 4°. Représenter le juge le condamnant, après la conviction acquise, à quelque peine, comme la prison ou la mort. 5°. Mode indéfini.

Condescendre. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait connoître à l'autre ce qu'elle attend d'elle, ce qu'elle veut. 2°. Action de celle-ci qui consent à tout, et qui n'a ni une autre opinion, ni un autre désir, ni une autre volonté:

volonté : les signes de tous ces mots se trouvent à leur lettre initiale. 3°. Mode indéfini.

CONDITION. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une demande à l'autre une chose qui dépend d'elle. 2°. Représenter celle-ci accordant ce qui est demandé ; mais exigeant une autre chose de la personne dont elle ne rejette pas la demande. 3°. Signe de l'abstractif.

CONDOLÉANCE. 1°. Représenter une personne à qui il arrive un événement malheureux. 2°. Une autre qu'on suppose lui rend visite, et qui pleure avec elle. 3°. Signe de l'abstractif.

CONFIDENCE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une raconte à l'autre un événement heureux ou malheureux. 2°. Elle lui fait connoître et ses pensées sur cet événement, et tout ce qui se passe dans son ame, dans l'intimité de l'amitié. 3°. Elle ne fait à aucune autre la même ouverture. 4°. Signe de l'abstractif.

CONFIER. 1°. Supposer des objets précieux, qu'on figure. 2°. Action de les remettre à quelqu'un, pour les garder. 3°. Mode indéfini. On peut encore figurer une chose secrète, un événement qui intéresse le sort de quelqu'un, qu'on révèle à un autre. 4°. Mode indéfini.

CONFISQUER. 1°. Action de condamner quelqu'un à perdre ou une somme, ou des marchan-

dises, et à les remettre à ceux qui les reçoivent pour le compte de l'Etat. 2°. Mode indéfini.

CONFRONTER. 1°. Représenter un accusé niant son crime. 2°. Action de l'opposer à son accusateur, en les mettant en présence l'un de l'autre. 3°. Mode indéfini.

CONGÉDIER. 1°. Action de permettre aux soldats de quitter le service, et de se retirer chez eux. 2°. Figurer l'action de renvoyer quelqu'un dont on est mécontent. 3°. Mode indéfini.

CONJUGAISON. (Part. gramm.)

CONJURER. 1°. Action de conspirer contre le prince, ou contre l'Etat : on figure et le prince et l'Etat, et plusieurs personnes se réunissant souvent et en secret. 2°. On les représente causant ensemble, avec la précaution de n'être ni entendus, ni vus : on leur fait faire le signe d'assassinat, de poison, et enfin de tout ce qui est ordinairement l'effet d'une conspiration. 3°. Mode indéfini.

CONQUÉRIR. 1°. Action de se rendre maître d'un pays, à main armée. 2°. Mode indéfini.

1°. CONSACRER. 1°. Action de séparer une chose quelconque de celles de son espèce, qu'on représente par signes, et de l'offrir à Dieu et à son culte : ainsi on consacre une église, un ca-

lice; on figure l'une et l'autre, et on imite l'action de les bénir et de les consacrer.

2°. CONSACRER. 1°. Représenter le prêtre au milieu de la messe, disant les paroles sacrées sur le pain et le vin, et les changeant ainsi au corps et au sang de Jésus-Christ. 2°. Mode indéfini.

CONSCIENCE. 1°. Figurer un jugement secret de l'ame raisonnable qui approuve le bien, et qui se reproche le mal. 2°. Mode indéfini.

CONSEILLER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, délibérant sur une action à faire, fait connoître son projet à l'autre, en la priant de la guider et de lui dire son avis: les signes de ces mots sont à leur lettre initiale. 2°. Action de la seconde indiquant sa pensée, par signes, et exposant ce que doit faire celle qui la consulte. 3°. Mode indéfini.

CONSISTER. 1°. Figurer un objet quelconque, ou même un être vivant. 2°. Enumérer ses propriétés et ses qualités essentielles, et montrer que c'est de tout cela que l'objet est formé, et qu'il se compose. 3°. Mode indéfini.

CONSPIRER. (Voyez *Conjurer*).

CONSTANT. 1°. Signe de *Certain*, et de *Doute non*. 2°. Signe de *Ferme*, et qui ne change pas.

3°. Signe de *Persévérant* et de *Permanent*. 4°. Signe d'adjectif.

CONSTERNER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une annonce à l'autre un événement malheureux, et qui ne pouvoit être prévu. 2°. Figurer l'abattement de celle-ci, porté au dernier degré. 3°. Mode indéfini.

CONSULTER. (Voyez *Conseil*).

CONSUMER. 1°. Action de détruire, de ruiner, de dissoudre, de dissiper, en figurant, par signes, quelqu'objet qu'on détruit, qu'on ruine, qu'on dissoud, qu'on dissipe.

CONTENIR. 1°. Représenter un vase, ou tout autre contenant, tel qu'une chambre, un vaisseau, une armoire. 2°. Action d'y renfermer des objets qu'on veut y mettre en réserve.

CONTENTER. 1°. Représenter plusieurs enfans jouant dans un salon. 2°. Représenter leur père, ou leur mère, ou leur instituteur, leur apportant des fruits, des gâteaux ou des bonbons, et les leur distribuant. 3°. Figurer la satisfaction de ces enfans, à la vue de ces fruits, etc.

CONTINGENT. 1°. Signe de doute et d'incertitude. 2°. Figurer un événement qu'on désire, et qui arrivera ou n'arrivera pas. 3°. Signe de oui et de non. 4°. Signe d'adjectif.

CONTRARIER. 1°. Figurer deux personnes,

dont l'une communique le dessein qu'elle a de faire une action quelconque : on en détermine plusieurs. 2°. Représenter l'autre s'y opposant. 3°. Mode indéfini.

CONTRE. (Part. gramm. prépos.)

CONTREBANDIER. 1° Représenter des marchandises fabriquées en pays étranger. 2°. Représenter l'action du prince qui défend de les apporter dans ses Etats. 3°. Représenter un sujet de ce prince, qui, au mépris de la défense, y apporte ces marchandises, et les y vend.

CONTREDIRE. 1°. Supposer une personne qui énonce un fait, un événement, une opinion quelconque. 2°. En supposer une autre qui nie tout ce que l'autre avance. 3°. Mode indéfini.

CONTRETEMPS. 1°. Figurer une personne occupée à soigner un malade à l'extrémité. 2°. En supposer une autre qui vient proposer une partie de promenade ou de divertissement à celle qui est si utilement occupée : on figure, par signes, cette contradiction d'actions.

CONTREVENIR. 1°. Figurer des loix divines et humaines, publiées et connues. 2°. Supposer quelqu'un qui les viole et qui les méprise : on peut en donner un exemple, en figurant un supérieur qui défend à un inférieur une action quelconque, qu'il faut déterminer, et en figu-

rant la violation formelle et la transgression de la défense. 3°. Mode indéfini.

CONTRIBUER. 1°. Supposer plusieurs personnes qui forment ensemble une bourse commune pour l'exécution d'un projet. 2°. Action de proposer à une autre de donner une part égale à celle que les autres ont donnée. 3°. Donner plusieurs exemples de l'action exprimée par ce mot; et au lieu d'une somme, appliquer ce mot au crédit, aux forces, au pouvoir. 4°. Mode indéfini.

CONTRISTER. 1°. Figurer plusieurs personnes réunies, et l'arrivée d'une autre qui vient leur annoncer la nouvelle fâcheuse d'un événement qui intéresse tout un Etat. 2°. Imiter, par sa contenance et son air, la tristesse de tous. 3°. Mode indéfini.

CONTRIT. 1°. Supposer une personne qui a commis de grandes fautes envers Dieu. 2°. Figurer les actions commises, et la loi qui les défendoit, ou les actions omises, et la loi qui les commandoit. 3°. Imiter l'air humilié, affligé, pénétré d'un sentiment de douleur causée par un pur amour de Dieu, et non par la crainte des châtimens dûs à ses péchés. 4°. Signe d'adjectif.

CONTROUVER. 1°. Action d'inventer quelqu'accusation fausse contre quelqu'un. 2°. On

se donne l'air pensif, l'air de chercher, et puis celui d'avoir trouvé. 3°. Signe d'accusation et de mensonge. 3°. Mode indéfini.

CONVAINCRE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en accuse une autre d'une faute quelconque : on cite un vol, pour exemple. 2°. Représenter l'accusé niant le fait. 3°. Représenter l'accusateur exprimant, par signes, que les objets volés doivent se trouver chez l'accusé. 4°. Action de fouiller dans ses poches, où l'on retrouve réellement ces objets. 5°. On figure un combat, une lutte où l'accusateur est le vainqueur, et où l'accusé est le vaincu, en exprimant que c'est au sens figuré. 6°. Mode indéfini.

CONVALESCENT. 1°. Représenter un malade, dans son retour à la santé. 2°. Figurer ses forces qui reviennent. 3°. Accompagner ces signes de tout ce qui arrive dans la convalescence.

1°. CONVENIR (demeurer d'accord). 1°. Représenter deux personnes faisant ensemble un marché, un traité quelconque. 2°. Les représenter faisant, à la fois, un signe affirmatif, et se donnant la main. 3°. Mode indéfini.

2°. CONVENIR (avoir de la ressemblance). 1°. Figurer deux personnes, ou deux choses. 2°. Les représenter, les comparer, et montrer

qu'elles ont entr'elles des rapports de ressemblance, et qu'elles vont ensemble.

3°. CONVENIR (être sortable, propre et bienséant). 1°. Signe de *Bien*, en rapprochant une chose d'une autre, ou plutôt en figurant un ouvrage, ou un travail quelconque, et en indiquant une personne qui peut faire ce travail ou cet ouvrage, et que par conséquent elle y est propre.

CONVENU (arrêté, fixé). 1°. Figurer un marché, un prix débattu. 2°. Figurer ce même prix approuvé, par un signe affirmatif. 3°. Signe d'adjectif passif.

CONVERSER. 1°. Supposer plusieurs personnes causant familièrement ensemble, et figurer, par signes, cette conversation, en imitant ceux qui la tiennent. 2°. Mode indéfini.

1°. CONVERTIR. 1°. Supposer un être quelconque, par exemple du bois. 2°. Action d'en changer la nature, et de le changer en cendres, en le faisant brûler. 3°. Mode indéfini.

2°. CONVERTIR (dans un sens religieux). 1°. Représenter une personne ayant mené une vie dissipée. 2°. La figurer menant une vie régulière.

CONVEXE. 1°. Représenter un corps sphérique. 2°. Faire remarquer sa surface extérieure et relevée. 3°. Signe d'adjectif.

CONVIER. 1°. Représenter une fête, une cérémonie, un repas. 2°. Action d'y inviter quelqu'un, par les signes de prier et de venir. 3°. Mode indéfini.

CONVOQUER. 1°. Représenter un corps, ou une société quelconque. 2°. Action d'inviter les membres qui composent cette administration, à s'assembler. 3°. Mode indéfini.

CONVULSION. 1°. Représenter les membres du corps humain. 2°. Indiquer quelqu'une de ses parties en contraction continue, et se mouvant sans que la volonté y ait aucune part. 3°. Signe de l'abstractif.

COOPÉRER. 1°. Représenter une personne faisant quelqu'ouvrage que ce soit. 2°. Représenter une autre personne joignant son action à celle de la première, pour faire ensemble la même action, et produire le même effet.

COPIER. 1°. Action de transcrire un acte, un discours, un livre, et d'en faire un double. 2°. On suppose l'acte, le discours, le livre, le manuscrit, présens sous les yeux de l'écrivain, l'action d'en regarder successivement tous les mots et toutes les phrases, et celle de les écrire, à mesure. 3°. Mode indéfini.

COQUIN. 1°. Représenter un homme fainéant, fripon, libertin, en figurant l'état de quelqu'un

sans cesse oisif, prenant ce qu'il trouve, et en faisant sa propriété, fréquentant les cabarets, et les personnes de mauvaise vie. 2°. Signe d'adjectif.

1°. CORRIGER (pour les choses). 1°. Supposer un ouvrage où se sont glissées des fautes. 2°. Action de les ôter d'un trait de plume, et de substituer d'autres mots.

2°. CORRIGER (pour les personnes). 1°. Supposer des enfans et leur père ou leur instituteur. 2°. Supposer qu'ils ont fait quelque faute. 3°. Action de leur reprocher cette faute, de les reprendre, de les en préserver pour l'avenir, et de les punir. 4°. Mode indéfini.

3°. CORRIGER. (SE) 1°. Action de cesser d'être méchant, et de devenir meilleur, en faisant des pas en avant dans la route du bien. 2°. Mode indéfini.

CORROMPRE. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une, étant vicieuse, cherche à porter l'autre au mal, en lui présentant des actions contraires à la loi de Dieu, ou à celles des hommes, et en lui conseillant, par signes, de les faire, puisqu'elles sont agréables. 2°. Mode indéfini.

CORTÉGE. 1°. Représenter un grand seigneur, suivi et précédé d'une longue suite d'officiers et de domestiques. 2°. Signe d'abstractif.

COTISER. 1°. Supposer plusieurs personnes formant une société, une assemblée, ou même une communauté. 2°. Supposer qu'une somme doit être payée par tous les individus qui la composent. 3°. Figurer l'action de fixer la part de chacun. 4°. Mode indéfini.

COUPABLE. 1°. Figurer les dix commandemens de Dieu, écrits sur deux tables, et le code des loix de l'Etat. 2°. Représenter une personne qui manque à l'observation de quelqu'un de ces commandemens, ou à quelqu'une de ces loix. 3°. Signe de l'adjectif.

COURAGEUX. 1°. Signe de force : il se fait en tendant les deux bras, et en fermant les mains. 2°. Indiquer le cœur, pour montrer que c'est de sa force qu'on parle. 3°. Signe d'adjectif.

COURONNER. 1°. Signe d'un grand Etat. 2°. Action de le gouverner, exprimée par le signe de commandement absolu et de défense. 3°. Signe de ceindre d'une couronne le front de celui qui exerce ce double pouvoir. 4°. Mode indéfini.

COUTUME. 1°. Figurer une suite d'actions ordinaires, dont il faut figurer une longue répétition. 2°. Signe de l'abstractif.

CRAPULEUX. 1°. Représenter un homme qui sans cesse est dans le vin, et livré à tous les excès de la dernière classe du peuple. 2°. Imiter,

par signes, les effets de la débauche. 3°. Signe de l'adjectif.

Créer. 1°. Signe de Dieu. 2°. Le représenter faisant de rien quelqu'être, ou quelque chose. 3°. Imiter cette action, en figurant un souffle qui frappe l'air, et les deux mains qui semblent faire sortir un être des profondeurs du néant. 4°. Mode indéfini.

Criminel. 1°. (*Voyez* les signes de *Coupable*), en ajoutant au second le signe de *Grandement*, qui se fait en levant la main au-dessus de la tête. 2°. Signe de l'adjectif.

Critiquer. 1°. Supposer un ouvrage quelconque. 2°. Action d'en examiner le bien et le mal, d'en louer les bonnes choses, et d'en blâmer les mauvaises : le signe de louer est un signe d'approbation, qui est le signe de *Bien*; le signe de blâme est le signe de *Bien*, avec négation. 3°. Mode indéfini.

Croire. 1°. Signe de voir. 2°. Fermer aussitôt les yeux, et indiquer les yeux d'un autre, pour exprimer que c'est par les yeux d'un autre que voit celui qui croit. 3°. Mode indéfini.

Culte. 1°. Représenter, en abrégé, tout ce qui se fait dans les églises, les cérémonies, les prières, le sacrifice. 2°. Signe de l'abstractif.

Cultiver (au sens figuré). 1°. Action de

lire, de réfléchir et de méditer sur ce qu'on lit, de le mettre dans sa tête. 2°. Action d'écrire ses pensées sur ses lectures. 3°. Action d'apprendre et de retenir, dans sa mémoire, la religion, le calcul, la grammaire, l'histoire, la sphère, la géographie, et les autres sciences. 4°. Mode indéfini.

CURÉ. 1°. Représenter le costume des ecclésiastiques, l'habit long, la ceinture, le manteau, la calotte, le surplis, l'étole. 2°. Figurer les différentes fonctions d'un pasteur, le représenter catéchisant, baptisant, entendant les confessions, visitant les malades, enterrant les morts. 3°. Signe de nom commun, personnel.

CURIEUX. 1°. Figurer les divers événemens qui arrivent dans la société, les querelles des familles, les brouilleries parmi les connoissances, les trahisons parmi les amis. 2°. Figurer le désir de connoître tous ces événemens. 3°. Marquer, par la physionomie, l'envie de les apprendre. 4°. Signe d'adjectif.

## D.

DAIGNER. 1°. Figurer un supérieur et des inférieurs, un chef et des subordonnés. 2°. Le chef accorde aux inférieurs des emplois qui lui sont demandés. 3°. Action d'accueillir les subordon-

nés, d'une manière agréable, et de descendre, par l'esprit, jusqu'à eux, de leur donner la main, de les écouter avec bonté. 4°. Mode indéfini.

DANGEREUX. 1°. Supposer, et représenter, par signes, un événement inattendu, ou un accident qui peut exposer à quelque perte, à un mal quelconque. 2°. Signe d'adjectif.

DATER. 1°. Figurer une lettre, ou un acte public, un traité, un bail. 2°. Figurer l'action d'écrire au commencement ou à la fin, le jour, le mois, l'année où cette lettre, cet acte, ce traité ont été écrits. 3°. Mode indéfini.

DÉBATTRE. (SE) 1°. Représenter deux personnes se disputant ensemble sur un fait affirmé par l'une, et nié par l'autre. 2°. Mode indéfini.

DÉBAUCHER. 1°. Représenter deux personnes. 2°. Figurer l'une remplissant tous ses devoirs avec exactitude : on trouve le signe de chacun de ces mots à leur lettre initiale. 2°. Représenter l'autre détournant celle-ci par ses mauvais seils, et en l'entraînant au mal, de tout ce qu'elle faisoit auparavant, et qui étoit conforme aux loix et aux réglemens. 3°. Mode indéfini.

DÉCALOGUE. 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe des dix commandemens donnés à Moïse, sur le mont Sinaï. 3°. Signe de nom collectif.

DÉCELER. 1°. Supposer un événement ignoré,

et confié, sous le secret, à quelqu'un : on trouve les signes de ces mots à leur lettre initiale. 2°. Figurer l'action de révéler et de faire connoître ce secret. 3°. Mode indéfini.

DÉCERNER. 1°. Représenter quelqu'un ayant mérité, par quelque action de courage et de dévouement, quelque récompense; ou quelqu'un qui, par quelque mauvaise action, a mérité quelque châtiment. 2°. Figurer l'action de commander que l'un sera récompensé, et que l'autre sera puni. 3°. Mode indéfini.

DÉCHIFFRER. 1°. Représenter une page d'écriture mal faite et difficile à lire. 2°. Figurer l'action de parvenir à la lire, à force d'étude et de travail. 3°. Mode indéfini.

DÉCHEOIR. 1°. Supposer une personne placée dans un état de fortune qui la rend heureuse. 2°. Figurer le changement de son état, et la montrer ayant perdu ses biens, et devenue pauvre et malheureuse. 3°. Mode indéfini.

DÉCIDER. 1°. Supposer deux personnes qui ont un doute sur un fait, sur un intérêt quelconque, sur une propriété. 2°. Figurer ces deux personnes allant auprès d'une troisième, lui exposer leur doute, et lui demander de dire à qui doit être attribuée cette propriété. 3°. Mode indéfini.

DÉCLARER. 1°. Supposer le chef d'un Etat qui

a fait sur quelque point d'administration une ordonnance, un commandement, une défense quelconque. 2°. Figurer l'action de faire connoître cette ordonnance, ce commandement, cette défense, en les faisant afficher et publier. 3°. Mode indéfini.

DÉCOURAGER. 1°. Représenter plusieurs personnes travaillant à un ouvrage difficile et d'une longue exécution. 2°. Supposer une personne qui leur annonce qu'on leur donnera des coopérateurs habiles qui leur montreront les moyens de le faire avec facilité et promptitude. 3°. Supposer que, quelques momens après, on leur annonce que ces moyens annoncés leur manquent. 4°. Représenter ces personnes perdant courage, abattues, dégoutées. 5°. Mode indéfini.

DÉCRÉDITER. 1°. Représenter quelqu'un jouissant de l'estime publique, en figurant tout le monde regardant cette personne, faisant le signe de valeur, de prix, d'intelligence et de vertu. 2°. Représenter une autre personne faisant, en regardant celle-là, les signes opposés. 3°. Figurer l'action de lui ôter son crédit, l'estime, la confiance publique, en lui ôtant sa valeur. 4°. Mode indéfini.

DÉCRÉTER. 1°. Supposer des législateurs, ou des juges, qu'on figure par leur costume et par leurs

leurs fonctions. 2°. Les représenter examinant une question proposée, et faisant le signe de décision, qui se fait en figurant le chef ou président de l'assemblée interrogeant chacun des membres, pour savoir s'il approuve que la proposition soit changée en loi, et qu'on la publie. 3°. Signe d'approbation de la part de tous. 4°. Figurer le président énonçant solennellement la proposition approuvée. 5°. Mode indéfini.

DÉCRIER. 1°. Représenter plusieurs personnes dont l'une révèle d'un absent, à toutes les autres, tout le mal qu'elle en sait. 2°. Ce mal se figure en exprimant, par signes, quelques actions contraires aux loix, aux bons usages de la société. 3°. Mode indéfini.

DÉCRIRE. 1°. Action de faire connoître, par écrit, un événement, comme une bataille, une fête, une cérémonie publique. 2°. Mode indéfini.

DÉDAIGNER. 1°. Action de regarder des choses ou des personnes, de haut en bas, d'une manière fière et orgueilleuse, en jetant les yeux sur ces objets, de côté. 2°. Mode indéfini.

DÉDIER. 1°. Représenter une église, une chapelle, un oratoire qu'on vient de faire construire. 2°. Action de les consacrer à Dieu, par une cérémonie solennelle, à laquelle préside, ou le souverain pontife, ou un évêque, ou tout autre

prélat. 3°. Représenter, par signes, les cérémonies principales de cet acte religieux. 4°. Mode indéfini.

DÉDIRE. (SE) 1°. Représenter deux personnes, dont l'une avoit fait à l'autre une promesse. 2°. Représenter celle-ci reprenant sa parole, et annonçant qu'elle ne fera pas ce qu'elle avoit promis. 3°. Mode indéfini.

DÉDOMMAGER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, en chassant sur les terres des autres, a détruit la moisson de leurs champs, les raisins de leurs vignes, les fruits de leurs vergers. 2°. Action de la part de celle-ci de payer, en argent, tout le dommage causé aux autres : on peut donner d'autres exemples. 3°. Mode indéfini.

DÉDUIRE. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une a travaillé pour l'autre, et a droit à une somme convenue. 2°. Représenter l'ouvrier demandant son salaire. 3°. Figurer le bourgeois le payant, mais retenant une somme qu'il avoit auparavant avancée à l'ouvrier. 4°. Mode indéfini.

DÉFECTUEUX. 1°. Représenter un marchand d'objets de quincaillerie, ou de bijoux, ou de porcelaine, ou de verrerie. 2°. Action d'un acheteur qui va choisir plusieurs objets, et qui, sans examen, en achète un certain nombre. 3°. Ac-

tion de convenir du prix de ces objets. 4°. Action de les examiner, et d'en trouver plusieurs à qui il manque quelque chose. 5°. Action de les rejeter. 6°. Signe d'adjectif.

DÉFENDRE. 1°. Supposer un maître et des élèves. 2°. Supposer les élèves se répandant dans un jardin. 3°. Figurer le maître les appelant, et leur ordonnant de sortir du jardin, et de n'y plus rentrer. 4°. Mode indéfini.

DÉFÉRER. 1°. Supposer un supérieur. 2°. Supposer des inférieurs lui rendant des respects, des soumissions et des hommages. 3°. Supposer le supérieur énonçant ses pensées sur quelqu'objet que ce soit, et les inférieurs lui cédant, acquiesçant à ses pensées, à ses sentimens, lui obéissant en tout. Les signes principaux sont ceux-ci : 1°. Un supérieur commandant, ou défendant, ou proposant. 2°. Des inférieurs s'inclinant devant lui, interrogeant ses yeux, disposés à aller et à agir, au gré de ses désirs. 3°. Mode indéfini.

DÉFIER. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une a blessé l'autre par quelque propos déplaisant. 2°. Représenter l'offensée proposant à l'autre un combat singulier. 3°. Mode indéfini.

DÉFIER. (SE) Supposer deux personnes, dont

l'une, soupçonnant la véracité et la fidélité de l'autre, n'ose pas trop s'y fier.

DÉFINIR. 1°. Supposer un objet, un être, ou une chose, ou même un mot quelconque. 2°. Faire, en indiquant cet objet, un signe interrogatif. 3°. Signe de réponse, en ajoutant le signe d'explication, qui se fait en figurant l'action de déployer une chose enveloppée.

DÉGAGER. 1°. Action d'emprunter au Mont-de-Piété, ou à quelque particulier. 2°. Action de donner pour garantie, et pour répondre de la dette, un effet égal à sa valeur. 3°. Action de rapporter la somme, et de reprendre son gage. 4°. Mode indéfini.

DÉGÉNÉRER. 1°. Représenter une personne. 2°. Figurer son père, son grand-père, son bisaïeul, tous pleins de courage et d'honneur. 3°. Action de comparer la personne avec ses pères, et faire le signe qu'elle n'a ni autant de courage, ni autant d'honneur. 4°. Mode indéfini.

DÉGRADER. 1°. Supposer une personne remplissant un emploi, qu'il faut déterminer et figurer par signes. 2°. Supposer cette personne ayant commis quelqu'action basse et déshonorante. 3°. Représenter un chef lui ôtant son emploi et sa dignité. 4°. Mode indéfini.

DÉGUISER. (SE) 1°. Figurer plusieurs per-

sonnes changeant d'habit, et prenant celui d'un autre sexe. 2°. Action d'exprimer des pensées qu'on n'a pas, et de cacher celles qu'on a. 3°. Mode indéfini.

DÉLAISSER. 1°. Représenter une personne riche prenant chez elle, pour le nourrir, le vêtir et lui donner l'éducation, un enfant pauvre. 2°. Supposer l'enfant manquant à tous ses devoirs envers son bienfaiteur. 3°. Représenter celui-ci l'abandonnant. 4°. Mode indéfini.

DÉLECTER. (SE) 1°. Supposer une personne faisant un travail quelconque. 2°. Figurer le plaisir qu'elle y prend, en passant, plusieurs fois, la main sur son cœur. 3°. Mode indéfini.

DÉLÉGUER. 1°. Supposer une personne obligée d'aller faire une action quelconque. 2°. La supposer en envoyant une autre à sa place. 3°. Mode indéfini.

DÉLICATER. (SE) 1°. Représenter une personne prenant d'elle-même un très-grand soin : ce soin se figure en faisant le signe de l'action de se bien nourrir, de se bien vêtir, de se préserver de tout ce qui pourroit gêner.

DÉLICIEUX. 1°. Représenter un objet agréable aux sens et à l'esprit; et pour figurer cet agrément, supposer qu'on mange le mets qui cause la sensation la plus agréable au goût;

qu'on flaire l'odeur la plus suave ; qu'on regarde l'objet qui flatte le plus, et qui ravit le sens de l'ouïe : on accompagne toutes ces opérations des sens, d'une sorte d'enchantement qui annonce le plus grand plaisir. 2°. Signe d'adjectif.

DÉMENCE. 1°. Représenter une personne dont l'esprit est aliéné. 2°. On imite ceux qu'on a vus dans cet état; on se donne l'air égaré ; on affecte leur démarche et le désordre de leurs idées. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. DÉMETTRE. 1°. Imiter l'action de faire sortir un os de sa place. 2°. On représente le pied, le bras, l'épaule, et on montre comment on peut les déplacer. 3°. Mode in éfini.

2°. DÉMETTRE. (SE) 1°. Représenter un homme qui a un emploi, une charge. 2°. Action de quitter cette charge, cette place, cet emploi : on figure l'action d'écrire l'abandon qu'on en fait. 3°. Mode indéfini.

DÉMONTRER. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une explique à une autre un point de doctrine sur quelque art, ou quelque science que ce soit. 2°. Supposer celle qui écoute, demandant plus de lumière et un plus grand développement. 3°. Action de donner ce développement, par des signes explicatifs, qui dissipent toute obscurité. 4°. Mode indéfini.

DÉNIGRER. 1°. Supposer plusieurs personnes réunies, et l'une d'entr'elles disant d'une autre, et tout le mal qu'elle en sait, et celui que peut inventer une imagination maligne. 2°. Figurer l'action de rendre noire, au figuré, cette personne, et pour cela faire le signe de *Noir*, avec le signe du sens figuratif, qui est celui de comparaison, de sens mensonger et de figure.

DÉNONCER 1°. Représenter quelqu'un ayant commis un crime. 2°. Action d'aller le déclarer à la partie publique qui est, ou le ministre de la police, ou un procureur-général, ou tout autre officier public : tout cela est l'objet d'une pantomime naturelle qui rend sensible le mot qu'on veut exprimer. 3°. Mode indéfini.

DÉPAREILLER. 1°. Action de séparer des choses pareilles, qu'il faut représenter, comme si elles étoient sous les yeux. 2°. Mode indéfini.

DÉPARTEMENT. 1°. Figurer, en la retraçant en l'air, comme on le feroit sur la carte, une partie de la France, administrée, au civil, par un préfet, et pour la religion, par un évêque. 2°. Signe de nom commun.

DÉPARTIR. 1°. Représenter plusieurs personnes qui ont pris part au même travail, à la même entreprise, chacune, selon ses moyens. 2°. Figurer l'action de distribuer à chacun ce

qui lui revient, ce à quoi il a droit. 3°. Mode indéfini.

DÉPAYSER. 1°. Action d'envoyer quelqu'un en pays étranger, et de lui faire quitter le sien: on figure la naissance dans tel pays, l'abandon forcé qu'on en fait, le voyage dans un autre. 2°. Mode indéfini.

DÉPÊCHER. (SE) 1°. Imiter, par gestes, l'action d'aller ou d'agir promptement. 2°. Mode indéfini.

DÉPEINDRE. 1°. Représenter une action, un événement, ou même un lieu quelconque. 2°. Action de les peindre, par écrit, ou par gestes. 3°. Mode indéfini.

DÉPENDRE. 1°. On représente un chef, un supérieur. 2°. Imiter l'action ou plutôt l'état de dépendance envers ce chef ou ce supérieur, en figurant la dépendance sensible et visible d'un objet attaché par un cordon à un autre. 3°. Mode indéfini.

DÉPENSER. 1°. Action d'employer ses propriétés à donner, à acheter, pour se procurer les choses nécessaires à la vie ou à la satisfaction des sens. 2°. Mode indéfini.

DÉPLAIRE. 1°. Représenter plusieurs personnes et plusieurs choses. 2°. Action de les regarder, de les examiner. 3°. Montrer un visage

mécontent, en arrêtant les yeux sur certaines qui n'ont rien d'agréable. 4°. Mode indéfini.

DÉPLORER. 1°. Représenter le malheur de quelqu'un qui a perdu ou son père, ou sa mère, ou son fils unique, ou son meilleur ami. 2°. Pleurer beaucoup, ou du moins en faire le signe. 3°. Mode indéfini.

DÉPOSSÉDER. 1°. Représenter quelqu'un possédant une maison, une terre, une charge, une dignité. 2°. Supposer qu'il a commis quelque faute énorme contre l'Etat. 3°. Action de lui ôter tout ce qu'il possédoit. 4°. Mode indéfini.

DÉPÔT. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une, ayant des objets précieux dont elle craint l'enlèvement, les confie à l'autre, et les met sous sa garde : tout cela se figure par signes. 2°. Nom abstractif.

DÉPOURVU. 1°. Représenter une personne manquant des choses nécessaires à la subsistance, ou seulement privée de certaines choses qu'on détermine. 2°. Signe de l'adjectif.

DÉPRAVÉ. 1°. Représenter une personne dont l'esprit et le cœur sont gâtés. 2°. Cette dépravation se figure en ajoutant aux signes de ces deux grandes sources de nos pensées et de nos affections, le signe de saleté et de noirceur. 3°. Signe d'adjectif.

Députer. 1°. Action d'envoyer à un souverain, ou à quelque chef de corps, ou à quelqu'assemblée, des personnes choisies pour défendre les intérêts des commettans : on figure les uns et les autres, l'action de les envoyer et leurs fonctions. 2°. Mode indéfini.

Déraisonner. 1°. Figurer quelqu'un parlant, ou par signes, s'il est muet, ou par des sons articulés, s'il ne l'est pas. 2°. Figurer une tête un peu égarée, et des discours décousus et sans suite. 3°. Mode indéfini.

Déranger. 1°. Représenter des meubles, des livres et autres objets mis à leur place, et bien arrangés. 2°. Action de tout ôter de sa place, et de tout mettre en désordre : ces signes sont faciles ; les exemples n'en sont pas rares. 3°. Mode indéfini. Ce verbe s'emploie aussi pour le désordre de la conduite : les signes ne peuvent être les mêmes ; on figure des actions, des habitudes, des mœurs contraires au bon ordre et aux règles.

Déréglé. 1°. Représenter une personne qui vit sans règle et sans ordre, cédant à ses mauvais penchans, à ses mauvaises inclinations : tout cela se figure facilement par signes. 2°. Signe de l'adjectif.

Déserter. 1°. Action de quitter un poste quelconque, sans congé. 2°. On figure un soldat,

on l'imite quittant ses drapeaux et s'enfuyant lâchement, sans écouter le cri de l'honneur. 3°. Mode indéfini.

DÉSIGNER. 1°. Action de faire connoître, par signes, une personne ou une chose. 2°. Mode indéfini.

DÉSESPÉRER. 1°. Représenter une personne livrée au doux espoir de quelqu'événement heureux. 2°. Représenter une autre personne lui annonçant que rien de ce qu'elle espère n'arrivera. 3°. Signe d'un chagrin très-violent. 4°. Mode indéfini.

1°. DÉSOLER. Figurer l'action de ravager un pays, de détruire les moissons, les vignes, les bois, les fermes, les châteaux, les hommes et les animaux. Rien n'est plus facile que de représenter tout cela par signes. On trouve les signes de chaque mot, à leur lettre initiale.

2°. DÉSOLER. 1°. Action d'affliger quelqu'un par le récit d'une mauvaise nouvelle. 2°. On doit se mettre dans l'état qu'on peut peindre, et par conséquent, montrer un visage fort triste, des yeux en larmes. 3°. Mode indéfini.

DÉSORDONNÉ. 1°. Représenter une personne vivant sans ordre, sans règle. 2°. Signe d'adjectif.

DESORMAIS. (Part. gramm. adv.)

Despote. Représenter un grand Etat, et un souverain qui le gouverne, sans autres loix que sa volonté. 1°. Signe d'État. 2°. Signe de gouvernant. 3°. Signe de loix, non. 4°. Signe de volonté, oui. 5°. Signe de nom commun personnel.

Dessaisir. (se) 1°. Imiter l'action d'abandonner ce qu'on possède, après avoir d'abord fait le signe de saisir. 2°. Mode indéfini.

Dessein. 1°. Signe de volonté, accompagné du signe de futurition. 2°. Nom abstractif.

1°. Desservir. 1°. Action de faire le service d'un office quelconque, et surtout d'une cure. 2°. Mode indéfini.

2°. Desservir. 1°. Action d'ôter de la table, à la fin du dîner, tout ce qui est resté.

3°. Desservir. 1°. Figurer une personne qui ambitionne un emploi. 2°. Représenter un ennemi ou un jaloux qui révèle ses défauts et ses fautes à celui qui a la disposition de cet emploi.

Dessiller. 1°. Figurer une personne que l'intérêt ou la passion aveugle, et qui ne voit pas une vérité utile. 2°. Action de lui bien exposer cette vérité, et par conséquent de lui ouvrir les yeux. 3°. Mode indéfini.

1°. Déterminer. 1°. Représenter une personne qui refuse de faire une action quelconque, un voyage, une course, une visite, ou qui, sans

refuser, se trouve entre le oui et le non. 2°. Action d'une autre qui la presse de faire cette action, et qui, à force de sollicitations, qu'il faut figurer, réussit à la lui faire faire. 3°. Mode indéfini.

2°. DÉTERMINER. (SE) 1°. Figurer l'état d'une personne qui hésite, qui balance entre une action à faire, et la même action à omettre et à négliger. 2°. La figurer se décidant enfin à la faire, ou à ne la pas faire. 3°. Mode indéfini.

DÉTESTER. 1°. Signes de haine, d'horreur. 2°. Ajouter le signe d'excès, qui se fait en élevant le bras droit au-dessus de la tête, et puis en l'élevant encore au-dessus, par une sorte d'effort qui marque l'exagération.

DÉTRAQUER. (SE) 1°. Figurer une horloge, une pendule, une montre, ou toute autre machine à ressort. 2°. Figurer l'état de cette machine, dont les mouvemens ne sont plus les mêmes, et qui ne va plus comme elle alloit. 3°. Mode indéfini.

DÉTRIMENT. 1°. Représenter une spéculation commerciale, comme l'envoi de marchandises en un pays éloigné. 2°. Représenter, comme mauvaise, la manière dont on les a chargées, de sorte qu'il s'en est perdu sur les routes. 3°. Figurer la perte, et l'action d'y mettre un prix.

4°. Signe de dommage et de perte (*voyez* ces mots). 5°. Signe de l'abstractif.

Détromper. 1°. Représenter trois personnes, dont l'une est trompée par l'une des deux autres, qui l'abuse, en lui témoignant des sentimens qu'elle n'a pas : figurer cette fausseté. 2°. Imiter l'action officieuse de la troisième, qui avertit la première de son erreur. 3°. Mode indéfini.

Dévaster. 1°. Représenter un pays fertile, et abondant en hommes, en bestiaux, en grains et en fruits. 2°. Représenter une armée de soldats, ou une troupe de brigands qui le dépeuplent, qui le désolent et le saccagent. 3°. Mode indéfini.

Développer (au sens figuré). 1°. Figurer l'action d'expliquer une difficulté de logique, de métaphysique ou de grammaire : ce signe, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, se fait en figurant l'action de défaire des nœuds, ou d'ôter des plis de quoi que ce soit. 2°. Mode indéfini.

Deuil. 1°. Figurer la mort de quelque parent des personnes qu'on suppose présentes. 2°. Représenter, par des larmes feintes, la tristesse du cœur. 3°. Signe de vêtemens noirs. 4°. Signe de l'abstractif.

Deviner. 1°. Représenter une action quelconque dans un temps futur, et exprimer, par signes, qu'elle est cachée à tout le monde et in-

connue. 2°. Indiquer quelqu'un dont la perspicacité soit très-grande et connue : c'est en affectant un air vif, intelligent, et en ajoutant que la vue s'étend beaucoup dans l'avenir, qu'on figure cette perspicacité. 3°. Ajouter un signe de voir ce qui n'existe pas encore, et par conséquent de le voir avant l'événement, de le prévoir, de l'annoncer, de le prédire. 4°. Mode indéfini.

DÉVOILER (au sens figuré). 1°. Une chose étoit secrète ; on la figure telle. 2°. Figurer l'action de la faire connoître à tous. 3°. Mode indéfini.

1°. DEVOIR. 1°. On a acheté sans payer. 2°. On a emprunté sans rendre. 3°. On doit : on en fait le signe, en faisant celui de compter de l'argent d'une main dans l'autre, et on y ajoute le signe de promesse pour l'avenir. 4°. Mode indéfini.

2°. DEVOIR. 1°. Signe d'obligation de faire, en faisant d'abord le signe de *Faire*, puis celui de *Devoir*, de l'index qui, à plusieurs reprises, frappe l'air, tourné du côté de la terre, comme s'il frappoit sur une table. 2°. Mode indéfini.

1°. DÉVOUER. (SE) 1°. Action de se donner entièrement à quelqu'un, sans aucune réserve. 2°. On met les deux mains sur son cœur, comme

si on pouvoit le prendre et le donner tout entier à celui à qui on se dévoue. 3°. Ajouter le signe de donner. 4°. Mode indéfini.

2°. DÉVOUER (SE) (dans un sens religieux). 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe de cœur, comme principe de toutes nos affections. 3°. Action de donner entièrement, et sans réserve, de consacrer et de sacrifier. 4°. Mode indéfini.

DIALOGUER. 1°. Figurer deux personnes causant ensemble, l'une interrogeant l'autre, et l'autre lui répondant. 2°. Mode indéfini.

DICTER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait à l'autre le signe du mot que doit écrire celle-ci. 2°. On fait le signe de quelques mots, et on les écrit, à mesure. 3°. Mode indéfini.

DIFFAMER. 1°. Supposer une personne blanche moralement, dans le public. 2°. Supposer quelqu'un qui lui suppose des fautes, des bassesses et des crimes, et qui, les racontant comme s'ils étoient réels, la noircit, et lui fait perdre cet éclat de renommée, cette blancheur qui la rendoit agréable à tous : tout cela se figure par signes, et on trouve ces signes à la lettre initiale de chaque mot. 3°. Mode indéfini.

DIFFÉRENT. 1°. Rapprocher les deux index, comme pour le signe d'*Egal*. 2°. Eloigner les deux index. 3°. Signe d'adjectif.

DIFFICILE.

DIFFICILE. 1°. Signe de l'action de *Faire*, accompagné du futur. 2°. On porte les deux index au front, en les roulant l'un sur l'autre, accompagnant ce signe d'une expression de peine et d'embarras, que figure la physionomie. 3°. Signe d'adjectif.

DIFFUS. 1°. Représenter quelqu'un racontant un événement. 2°. Faire le signe de longueur. 3°. Signe d'adjectif.

DIGNE. 1°. Représenter une personne qui avoit reçu ordre de faire un ouvrage, qu'il faut déterminer par signes, qui a été au delà des ordres reçus, et qui a passé les espérances de celui qui le lui avoit commandé. 2°. Représenter encore quelqu'un qui, sans y être invité, a fait quelque action utile à une multitude de personnes, en se dévouant à l'avantage public. 3°. Signe de prix et de récompense. 4°. Signe de dette. 5°. Signe de l'adjectif.

DIGNITÉ. 1°. Figurer un grand emploi, une charge, qu'on détermine par le costume de celui qui en est revêtu. 2°. Signe de supériorité, de prééminence, de prélature, d'office distingué. 3°. Signe de l'abstractif.

DIGRESSION. 1°. Supposer une personne faisant le récit d'un événement. 2°. La représenter s'interrompant, et parlant de tout autre chose:

on en donne un exemple, en déterminant l'objet du récit, et l'objet de la matière de l'interruption. 3°. Signe de l'abstractif.

Diligent. 1°. Représenter plusieurs élèves à l'étude. 2°. En figurer le plus grand nombre travaillant lentement, et d'un air ennuyé et fatigué; et quelques autres vifs, actifs, pleins de feu, travaillant avec goût, avec zèle, comme on travaille à la maison d'éducation de MM. Jauffret et Fonbonne, à Paris. 3°. Signe de l'adjectif.

Dimanche. 1°. Signe de jour. 2°. Signe de Dieu et de Seigneur, de saint repos et de prière.

Dimension. 1°. Représenter l'action de mesurer un corps quelconque, dans sa largeur, dans sa longueur et dans sa profondeur. 2°. Réunir ces trois dimensions, pour ne parler que d'une, en généralisant l'idée. 3°. Signe de l'abstractif.

Diocèse. 1°. Figurer une grande étendue de pays, pareille à celle d'un département. 2°. Représenter les paroisses qui le composent, et une église gouvernée par un curé dans chacune. 3°. Représenter l'église-mère gouvernée par un évêque, qu'on fait connoître par son costume et ses fonctions. 4°. Signe de nom commun.

Diriger. 1°. Représenter un établissement public quelconque, soit de commerce, soit d'études, sciences et arts, hospice, guerre, reli-

gion, conscience, arts mécaniques, etc. 2°. Figurer l'action d'un chef qui est à la tête, et qui dirige toutes les parties de chacun de ces établissemens, comme un chef d'orchestre dirige tous ceux qui forment un concert : le signe de *Diriger* est de tracer une ligne droite devant soi, et d'y faire marcher tous ceux que l'on gouverne. 3°. Mode indéfini.

DISCERNER. 1°. Imiter l'action de séparer entr'eux tous les objets que l'on suppose présens et devant soi. 2°. On les examine, chacun en particulier, et on exprime, par signes, qu'ils ne sont pas semblables. 3°. Mode indéfini.

DISCIPLINE. 1°. Représenter plusieurs états et plusieurs professions. 2°. Représenter les réglemens et les loix de chacun, en en faisant les signes qu'on trouve à chacun de ces mots. 3°. Figurer la manière de vivre conforme à ces loix et à ces réglemens. 4°. Signe de l'abstractif.

DISCONTINUER. 1°. Représenter une ou plusieurs personnes agissant. 2°. Figurer la cessation du travail qui se continuoit. 3°. Mode indéfini.

DISCONVENIR. 1°. Représenter une personne qui fait un récit. 2°. Action d'une autre qui nie. 3°. Mode indéfini.

DISCOURIR. 1°. Action de parler, au milieu

d'une assemblée, de quelque sujet que ce soit; et de parler assez long-temps, par signes, si on est muet; en paroles, si on ne l'est pas. 2°. Mode indéfini.

DISCRET. 1°. Représenter une personne retenue dans ses paroles et dans ses actions, avisée, prudente, judicieuse, circonspecte, posée: toutes ces qualités sont, pour l'apparence, du domaine des gestes et de la pantomime; il est donc facile de les figurer, en se plaçant dans l'état indiqué par chacun des mots qui servent à les rappeler. 2°. Signe de l'adjectif.

DISCULPER. 1°. Représenter une personne accusée, et même un peu coupable. 2°. Représenter une autre personne travaillant à prouver son innocence. 3°. La représenter affoiblissant la faute, excusant le coupable sur l'intention. 4°. Mode indéfini.

DISGRACIER. 1°. Représenter un souverain, ou une personne distinguée de ses Etats, y occupant une des premières places. 2°. En représenter une seconde, recevant du prince, ou d'un grand, d'éminentes faveurs. 3°. Supposer celle-ci ayant essentiellement manqué à son auguste protecteur. 4°. Figurer celui-là retirant ses bienfaits et ses grâces. 5°. Mode indéfini.

DISPAROÎTRE. 1°. Représenter la comète qui

a paru, au mois de septembre de cette année 1807. 2°. La représenter diminuant, peu à peu, de lumière et de grandeur, à mesure qu'elle s'éloignoit de la terre et du soleil, et enfin disparoissant au commencement de décembre de cette même année.

DISPENSER. 1°. Figurer une société, une réunion quelconque de personnes, ayant un chef qui a la double fonction de faire des réglemens et de les faire observer. 2°. Représenter ce chef faisant un réglement qui gêne tout le monde. 3°. Le représenter accordant à un des membres la faculté de s'y soustraire, et de ne pas l'observer. 4°. Mode indéfini.

DISPOSER. (SE) 1°. Supposer un travail quelconque, un voyage de long cours à faire, etc.: on multiplie les exemples. 2°. Action de se préparer à chacune de ces choses, en se procurant ce qui est nécessaire, et en le mettant en ordre. 3°. Figurer l'action de faire sa malle pour le voyage; de faire son testament, et de recevoir les sacremens, quand c'est à la mort qu'on se dispose. 4°. Mode indéfini.

DISPUTER. (SE) 1°. Représenter deux personnes, dont l'une dit *oui*, sur une proposition, quand l'autre dit *non*. 2°. Jouer, par signes, les deux rôles. 3°. Imiter l'action de s'animer, et

même de se fâcher, quand il ne faudroit que discuter. 4°. Mode indéfini.

DISSERTER. 1°. (Voyez *Discourir*). 2°. Signe de *Science*. 3°. Mode indéfini.

DISSIMULER. 1°. Action de cacher adroitement ce que l'on pense, et ce que l'on veut faire. 2°. Faire connoître, par signes, au dehors, son intention, exprimer qu'on la cache, et faire semblant de ne pas voir ce qu'on voit. 3°. Mode indéfini.

DISSIPER. (SE) 1°. Représenter l'esprit par son signe ordinaire, et le figurer s'occupant, tantôt d'une chose, tantôt d'une autre, s'arrêtant à une idée, la renvoyant pour une autre : tout cela se figure par divers mouvemens de la tête et des yeux. 2°. Mode indéfini.

DISSUADER. 1°. Représenter une personne croyant un fait tout faux qu'il est. 2°. Action d'une autre qui, par d'excellentes raisons, ôte de son esprit cette erreur, et la détrompe. 3°. Mode indéfini.

DISTINGUER. 1°. Supposer, devant soi, plusieurs choses. 2°. Action de les considérer, et de séparer les sortes et les espèces, en montrant qu'elles ne sont ni pareilles, ni semblables : ces signes se font comme qui formeroit de petits tas de chaque sorte. 3°. Mode indéfini.

DISTRAIRE. (SE) 1°. Action de laisser ce qu'on fait et ce à quoi on pense, pour s'occuper de choses moins importantes : on doit imiter, par signes, ces sortes de distractions, soit pour le verbe, soit pour le nom, soit pour l'adjectif. 2°. Mode indéfini.

DIVERS. (Voyez *Différent*).

1°. DIVISER. 1°. Action de l'esprit qui sépare mentalement un tout en plusieurs parties : on peut en donner un exemple, en demandant : *en 20 combien de fois 5*. 2°. Mode indéfini.

2°. DIVISER. 1°. Supposer une famille, une compagnie, un corps, une ville, un département, un Etat de l'Europe. 2°. Représenter une ou plusieurs personnes y mettant le trouble, désunissant les membres qui forment ces petites ou ces grandes réunions d'hommes. 3°. Mode indéfini.

DIVORCE. 1°. Représenter un mari et une femme qui cherchent à briser le lien sacré que la mort auroit trop tôt rompu, et qui veulent passer le reste de leur vie dans un état de viduité anticipée. 2°. Représenter l'épouse rendant l'anneau à son époux, emmenant avec elle une partie des enfans, et embrassant, pour la dernière fois, ceux que l'époux emmène. 3°. Figurer les pleurs des enfans. 4°. Figurer les yeux

secs des deux époux, et leur séparation froide et tranquille. 5°. Figurer le sourire malin du libertinage et de l'impiété. 6°. Signe de l'abstractif.

DIVULGUER. 1°. Action de rendre publics des événemens ignorés. 2°. Imiter les personnes qui vont les racontant à tout le monde. 3°. Mode indéfini.

DOCILE. 1°. Représenter un instituteur et un élève. 2°. Représenter celui-ci obéissant, en tout, à son maître, recevant ses leçons avec joie et attention, sans jamais se lasser. 3°. Signe d'adjectif.

DOCTEUR. 1°. Représenter des écoles publiques de religion, de médecine, de droit, de commerce. 2°. Représenter des étudians soutenant des actes publics, et recevant, au dernier, la décoration du grade de docteur. 3°. Nom commun, personnel.

DOCTRINE. 1°. Signe de science, acquise en lisant, en réfléchissant, en méditant, en apprenant : on fait le signe des mots principaux, tels qu'on les trouve à leur lettre initiale. 2°. Signe de l'abstractif.

DOGME. 1°. Représenter une proposition sur quelque science que ce soit; mais une proposition importante, mère de beaucoup d'autres; un principe, une maxime, un axiome, une grande

vérité dont personne ne doit douter : on en donne des exemples, tels que ceux-ci : *Il y a un Dieu en trois personnes. L'homme est composé de deux substances. Il y a une vie à venir.* 2°. Signe de l'abstractif.

DOMINER. 1°. Représenter une personne supérieure en autorité à toutes celles qui l'entourent, commandant et défendant. 2°. Mode indéfini.

DOMMAGE. 1°. Représenter toute sorte de propriétés, etc. 2°. Représenter des bestiaux qui, n'étant point gardés, se répandent dans les bois, dans les champs, dans les prés, et dévastent tout. 3°. Action pour la réparation de la perte causée. 4°. On fait le signe de cette perte, de cette ruine, de cette diminution. 5°. Nom de l'abstractif. On peut donner d'autres exemples.

DOMPTER. 1°. Action de se rendre maître des choses, ou des personnes, ou des animaux. 2°. Signe de *Vaincre*, d'*Assujettir*, de *Subjuguer*. On dompte sa colère; on figure facilement cette victoire. 3°. Mode indéfini.

DONNER. 1°. Action de mettre en la possession de quelqu'un ce qu'on a en propre. 2°. On figure deux personnes, dont l'une donne à l'autre ce qui est en sa possession. 3°. Mode indéfini.

DONC. (Part. gramm. conjonct.)

Dont. (Part. gramm.)

Dot. 1°. Figurer des accords entre un garçon et une fille qui se proposent de s'unir en mariage. 2°. Figurer la portion de biens assignée à la fille, pour aider à supporter les charges de cette union. 3°. Signe de nom abstractif.

Douaire. 1°. Représenter les deux époux. 2°. Figurer la portion de biens assignée à la femme, par le contrat, pour en jouir, à la mort du mari. 3°. Signe de l'abstractif.

Douceur. 1°. Figurer la bonté, le calme, la modération, la paix et la tranquillité de l'ame. 2°. Figurer cette ame douce et bonne, se portant à faire du bien par son propre penchant, et n'étant jamais émue par une injure : on figure plusieurs personnes, et on représente celle qui a la douceur en partage, exerçant, à l'égard de toutes les autres, cette aimable vertu. 3°. Signe de l'abstractif.

Doué. 1°. Etat de celui qui a reçu, par le signe de recevoir. 2°. Signe du temps passé.

Douillet. 1°. Etat de celui que blesse la plus petite chose : on figure cet état, et par conséquent ce mot, en figurant cette extrême délicatesse. 2°. Signe d'adjectif.

Douter. 1°. Action de lever les deux mains presqu'au niveau des yeux. 2°. Pencher la tête

suivant son mouvement, avec les deux mains, à droite et à gauche, en signe d'incertitude et d'hésitation. 3°. Mode indéfini.

1°. DROIT. Représenter une personne juste, sincère et honnête. 1°. Le signe de *Juste*, est une balance qu'on figure avec les deux mains. 2°. Le signe de *Sincère*, est un meuble d'un bois pur, et où il n'y a aucun trou qu'il faille déguiser et couvrir. 3°. Le signe d'*Honnête*, est celui de *Juste*, avec celui de *très* ou de *fort*. 4°. Signe d'adjectif.

2°. DROIT. 1°. Figurer la loi, la règle qui oblige, le principe du juste et de l'injuste, qui fait rendre à chacun ce qui lui appartient : on réduit cette pantomime aux signes principaux. 2°. Signe de l'abstractif.

DUEL. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une invite l'autre à se battre, tel jour, à telle heure, et à tel lieu, en présence de deux témoins : tout cela se figure par signes. 3°. Signe de l'abstractif.

DUPE. 1°. Représenter une personne facile à se laisser tromper, et qui est trompée par une autre : on en représente deux; le trompeur et le trompé. 2°. Signe de nom commun, personnel.

## E.

Ebaucher. 1°. Figurer un auteur quelconque, écrivain ou artiste, jetant ses premières idées sur le papier, traçant les premiers traits de dessin, donnant au bloc de marbre les premiers coups de ciseau, l'un pour une pièce de poésie, l'autre pour un discours; celui-ci pour un tableau, celui-là pour une statue, etc. 2°. Mode indéfini.

Eblouir. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une propose à l'autre une action quelconque. 2°. Représenter celle-ci refusant de faire cette action. 3°. Représenter la première donnant des motifs qui paroissent d'une vérité évidente, et qui font sur l'esprit l'effet des vives lumières sur les yeux. 3°. Mode indéfini.

Edifier. 1°. Supposer plusieurs personnes vivant ensemble. 2°. En représenter une remplissant parfaitement tous ses devoirs, et allant même au delà. 3°. Représenter les autres l'admirant et cherchant à l'imiter. 4°. Mode indéfini.

Edition. 1°. Représenter un manuscrit dans les mains d'un compositeur d'imprimerie. 2°. Imiter l'action de ce compositeur qui compose la planche qui doit servir à l'impression de l'ouvrage. 3°. Imiter le travail des imprimeurs ou

pressiers. 4°. Imiter l'action de mettre en vente l'ouvrage, et de le publier : c'est pour ce dernier signe que tous les autres sont faits. 5°. Signe de l'abstractif.

EFFET. 1°. Supposer une cause agissante quelconque, telle que le feu. 2°. Représenter le feu brûlant le bois. 3°. Montrer la cendre : on peut, dans d'autres exemples, montrer la différence de la cause et de l'effet, et terminer toute pantomime par le signe de *Faire*, au passif-adjectif.

EFFICACE. 1°. Imiter l'action de *Faire*. 2°. Signe d'activité. 3°. Signe d'effet produit. 4°. Signe d'adjectif.

EFFRONTÉ. 1°. Se mettre, autant qu'il est possible, dans un état d'indépendance où la honte ne retienne plus, dans les choses indécentes et mauvaises : on suppose quelques choses de cette espèce, on les détermine par signes, et on se permet de les faire, avec un air de liberté et de hardiesse révoltant. 2°. Signe d'adjectif.

EGALER. 1°. Rapprocher les deux index, de manière à ce que l'un ne passe pas l'autre. 2°. Mode indéfini.

EGARER. (S') 1°. Représenter la ligne du vrai et de la raison. 2°. Action de se détourner de cette route, et d'aller dans des routes contraires. 3°. Mode indéfini.

ELÉGANT. 1°. Supposer un objet bien poli, et enrichi d'ornemens précieux; et si c'est une personne, la représenter également bien parée, bien ornée, avec un air de propreté et d'agréables manières. 2°. Signe d'adjectif.

ELÉMENS. 1°. Représenter quelques arts, quelques sciences. 2°. Figurer les premières leçons qu'on en reçoit, en représentant celui qui les donne, et la manière de les communiquer. 3°. Signe de l'abstractif.

ELIRE. 1°. Supposer une charge, un emploi, une grande dignité. 2°. Représenter plusieurs personnes, chacune écrivant sur un bulletin le nom de celui qu'elle préfère, et qu'elle nomme pour occuper cette charge, cet emploi. 3°. Reprrésenter toutes les autres choses qu'on fait pour le choix de celui qui doit le remplir. 4°. Mode indéfini.

ELECTEUR. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de nom commun, personnel.

ELOGE. 1°. Supposer une personne qui a fait quelqu'action, ou même plusieurs actions, qui exigeoient la force de l'ame, du courage, et qui ont été utiles aux infortunés, ou au service public. 2°. Représenter quelqu'un qui raconte ces actions, et qui élève au-dessus des autres celui qui les a faites. 3°. Signe de l'abstractif.

ELOQUENT. 1°. Représenter une grande réunion de personnes. 2°. Représenter quelqu'un qui prononce un discours, et qui fait passer dans l'ame de ceux qui l'écoutent les vives émotions de son ame. 3°. Signe d'adjectif.

ELUDER. 1°. Figurer un embarras quelconconque, une proposition dont la réponse est difficile. 2°. Action d'éviter l'embarras, et la difficulté de la proposition, en répondant à une autre proposition.

EMANCIPER. 1°. Action de mettre un jeune homme hors de la puissance de son père, et un mineur hors de la conduite d'un tuteur : on figure le père et le tuteur, et le jeune homme, et l'action de donner à celui-ci le droit d'administrer ses biens, en faisant le signe de vendre et d'acheter, sans le concours ni de l'un, ni de l'autre. 2°. Mode indéfini.

EMBELLIR. 1°. Représenter une personne, ou une chose. 2°. Figurer l'action de la parer, de l'orner, de la rendre agréable. 3°. Mode indéfini.

EMERVEILLER. (S') 1°. Signe d'admiration (*voyez* ce mot). 2°. Mode indéfini.

EMMENER. 1°. Action de mener une personne, ou une bête de somme, en un autre lieu que celui où elle est. 2°. Mode indéfini.

Emolument. 1°. Figurer une personne qui remplit un emploi, une place quelconque. 2°. Figurer le traitement annuel qu'elle en retire. 3°. Signe de l'abstractif.

Emotion. 1°. Figurer un sentiment de crainte, d'effroi, un trouble, une agitation, un tremblement, un mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'esprit, et qui en trouble la tranquillité. 2°. Signe de l'abstractif.

Emparer. (s') 1°. Indiquer l'esprit et le cœur, par leur siége convenu. 2°. Action de les maîtriser, de les gouverner. 3°. Mode indéfini.

Empaumer (au sens figuré). Représenter deux personnes, dont l'une se rend tellement maîtresse de l'esprit de l'autre, qu'elle lui fait faire tout ce qu'elle veut. 1°. On figure une scène mimique, où une personne conseille, par gestes, à l'autre, de faire une action qu'il faut déterminer. 2°. On représente celle-ci faisant cette action. 3°. On répète cela plusieurs fois, en représentant la même docilité, le même empressement de la part de la personne dominée par l'autre. 4°. Mode indéfini.

Empiéter. 1°. Supposer deux personnes qui ont des propriétés limitrophes. 2°. Supposer l'une d'entr'elles usurpant sur la propriété du voisin. 3°. Supposer encore la mer, ou une rivière gagnant

gagnant sur le terrain voisin. 4°. Mode indéfini.

EMPLACEMENT. 1°. Figurer un lieu propre à construire un édifice, à faire un jardin. 2°. Figurer ce lieu en circonscrivant l'enceinte, de la main droite qui la trace. 3°. Ajouter le signe de l'action de creuser des fondemens et de bâtir. 4°. Signe d'abstractif.

EMPLOYER. 1°. Représenter un objet quelconque, comme un meuble, un instrument, un outil, ou même un être quelconque, soit animal, soit végétal, soit même une personne. 2°. Figurer l'action d'en user et de s'en servir, selon leur destination. 3°. Mode indéfini.

EMPRESSER. (S') Figurer une personne qui s'agite, qui s'inquiète, qui se tourmente, qui se donne beaucoup de mouvement, pour arriver à un but, et obtenir un succès qu'il faut déterminer.

EMULE. 1°. Supposer une multitude de jeunes gens étudiant les mêmes choses, s'appliquant au même art. 2°. Figurer une ardeur commune qui les porte à se surpasser, et à obtenir la première place. 3°. Signe de nom commun, personnel.

EN. (Part. gramm. prép.)

ENCAN. 1°. Représenter un lieu public, des meubles de toute espèce, des acheteurs rassemblés, un huissier. 2°. Figurer l'huissier proposant

chacun de ces effets, au prix qui leur a été assigné. 3°. Figurer les acheteurs, enchérissant, les uns sur les autres. 4°. Signe de l'abstractif.

ENCHANTER. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. En représenter une chantant, ou jouant d'un instrument, d'une manière admirable. 3°. Représenter tous les auditeurs ravis des sons qu'ils entendent, et marquant au dehors un extrême plaisir. 4°. Mode indéfini.

ENCORE. (Part. gramm. adv. de temps).

ENDETTER. (S') 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une emprunte aux autres qui lui prêtent. 2°. *Voyez* les mots *Emprunter, Devoir, Prêter.* 3°. Mode indéfini.

ENDOMMAGER. 1°. *Voyez* le mot *Dommage.* 2°. Mode indéfini.

ENDORMIR. 1°. Représenter un enfant dans son berceau. 2°. Imiter l'action de la berceuse qui agite le berceau, à droite et à gauche. 3°. Représenter l'enfant qui ferme une paupière, puis l'autre, puis toutes les deux. 4°. Mode indéfini.

ENDURCI. 1°. Représenter une personne qui n'a ni pitié, ni charité, ni sensibilité pour les malheureux. 2°. On représente des personnes pauvres, malades, souffrantes, inquiètes et chagrines, et on se montre soi-même les yeux secs,

la physionomie gaie, ou du moins point triste, et dans un état d'indifférence. 3°. Porter la main au cœur. 4°. Faire le signe de pierre ou de caillou. 5°. Signe d'ajectif.

Enhardir. 1°. Représenter plusieurs personnes, et en figurer une timide et sans assurance. 2°. Imiter l'une d'entr'elles qui, par des gestes qui figurent les mots, cherche à encourager celle-là. 3°. Figurer l'air et la contenance que se donne celle-ci pour donner de la hardiesse et de l'assurance à l'autre. 4°. Mode indéfini.

Enjoindre. 1°. Représenter un chef quelconque, qui commande et qui donne des ordres à des sujets, à des inférieurs. 2°. Mode indéfini.

Ennemi. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies, et l'une d'entr'elles ennemie d'une autre. 2°. On figure la haine, en portant les deux mains sur le cœur, et en jetant un regard de côté, d'un air mécontent et sévère sur la personne dont on est l'ennemi. 3°. On ajoute le signe qui marque l'opposition, en opposant les deux index. 4°. Signe de nom commun.

Enorgueillir. (s') 1°. Représenter plusieurs personnes réunies, toutes unies, modestes, et simples. 2°. Figurer l'action d'accorder une

belle place, une dignité à l'une d'entr'elles. 3°. Faire prendre aussitôt à cette personne un air de fierté, d'arrogance, de présomption, de vanité, de hauteur. 4°. Mode indéfini.

ENORME (au sens figuré). 1°. Figurer un grand crime, une grande faute, en déterminant la faute ou le crime. 2°. Signe de grand, élevé à un haut degré. 3°. Ajouter le signe d'esprit, qui sert à distinguer le métaphysique ou l'intellectuel de ce qui est physique et propre. 4°. Signe d'adjectif.

ENQUÉRIR. (S') 1°. Représenter une personne qui est amie d'une autre qu'il n'a pas vue depuis long-temps, et qui ne sait où elle est. 2°. Action de faire des recherches pour savoir ce qu'est devenue cette personne. 3°. On imite l'action de quelqu'un qui interroge chacun de ceux qu'il rencontre. 4°. Mode indéfini.

1°. ENRICHIR. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes sont plus ou moins riches, et les autres pauvres ou mal aisées. 2°. Figurer l'action d'une des plus riches, donnant une grande partie de ce qu'elle a à une des autres qui n'a rien. 3°. Représenter celle-ci devenue riche tout à coup. 4°. Mode indéfini.

2°. ENRICHIR. (S') 1°. Figurer une personne faisant le commerce, ou un travail très-lucratif.

2°. La représenter faisant de grands profits, de grands gains. 3°. La représenter devenue aussi très-riche. 4°. Mode indéfini.

ENSEIGNER. 1°. Représenter un ou plusieurs élèves, et un maître. 2°. Figurer celui-ci mettant dans la tête des autres, comme si c'étoit réel, les choses qu'il veut leur apprendre.

ENVIER. 1°. Représenter une personne à qui il est arrivé quelque chose d'heureux. 2°. Figurer une seconde personne voyant avec chagrin ce bien survenu à la première : on met l'index dans sa bouche, et on le serre entre les dents. 3°. Mode indéfini.

EPANCHER (au figuré). 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a ou de grands chagrins, ou de grands sujets de joie. 2°. La figurer racontant, avec un grand abandon, tout ce qui affecte son ame, sans se rien réserver : on imite le versement physique d'un liquide renfermé dans un vase, et qu'on répand, jusqu'à la dernière goutte. 3°. Mode indéfini.

EPIER. Représenter deux personnes, dont l'une chargée de surveiller l'autre, observe jusqu'à ses moindres démarches. 1°. On représente la première allant en liberté, et sans aucun soupçon d'être suivie, et se permettant tout ce qui flatte ses goûts. 2°. On représente la seconde dissi-

mulant sa surveillance, suivant de loin celle dont le soin lui est confié. Cette pantomime se réduit ici aux signes principaux. 1°. Signe de deux personnes. 2°. L'une allant, venant, agissant, à son gré. 3°. L'autre observant, suivant, et marchant sur les traces de la première, et tenant compte de tout. 4°. Mode indéfini.

Eprouver. 1°. On prend le pan de son habit, on fait comme si, en tirant les deux lisières, on vouloit diviser le morceau en deux parts : on fait de même pour la toile, et pour toute autre chose dont on soupçonne la solidité; on le fait, au moral, pour la fidélité d'un domestique, en semant dans sa chambre des pièces d'argent; on le fait pour la force d'un cheval, pour sa marche, etc. 2°. Mode indéfini.

Equiper. 1°. Représenter une famille, et un des enfans partant pour un lycée ou pour l'armée. 2°. Action de le fournir de toutes les choses nécessaires à l'état qu'il va embrasser, à la carrière qu'il va courir. 3°. Mode indéfini.

Equitable. 1°. Figurer une personne modérée et sage, n'exigeant de ceux qui la servent que ce dont on est convenu, et qui est commandé par la justice et la raison. 2°. Signe de justice, signe de raison, et signe de *Conforme*, par celui d'*Egalité*.

EQUIVOQUE. 1°. Ecrire en l'air un mot qui ait deux sens, et dont il faut faire le signe. 2°. Signe de *Douteux*. On peut donner pour exemple les noms de quelques animaux qui sont, à la fois, des noms de signes du zodiaque, et des noms d'animaux. 3°. Signe d'adjectif.

ERIGER. 1°. Représenter un grand saint, un savant, un grand capitaine, un héros, un souverain qui a bien mérité, non-seulement de la patrie, mais de l'humanité entière : il faut en faire connoître plus d'un. 2°. Figurer un grand Etat, une portion du monde, le monde entier, demandant, par acclamation, qu'on construise un temple au Saint, qu'on dresse une statue au héros, qu'on élève un arc de triomphe au guerrier. 3°. Mode indéfini.

ERRER. 1°. Représenter une personne qui, en voyageant, n'a point de route certaine, et va çà et là. 2°. On figure cette marche incertaine, en faisant quelques pas, à l'aventure, pour servir de signe à ce mot. 3°. Mode indéfini.

ESCLAVE. 1°. Représenter un grand propriétaire. 2°. Représenter d'autres hommes qui sont sa propriété, comme ses maisons, ses champs et ses bestiaux, et qui sont sous sa puissance, ou par leur naissance, ou par le droit de la guerre, ou à titre d'achat. 3°. Mode indéfini.

Espérer. 1°. Signe de *Désirer* (*voyez* ce mot). 2°. Accompagner le signe de désir d'une joie douce, et d'une inclination de tête qui peigne l'affirmation, et celle-ci la confiance, qui sert à distinguer l'espérance du simple désir. 3°. Mode indéfini.

Espionner. 1°. Action d'observer les actions, les démarches et la conduite d'autrui : il faut donc figurer plusieurs personnes, faire agir les unes, et les représenter agissant. 2°. Représenter les autres, ou une seule examinant les actions de celles-là. 3°. Mode indéfini.

Esprit. 1°. Indiquer son propre corps, en le parcourant, de l'index, de la tête aux pieds, pour en faire remarquer l'étendue. 2°. Signe négatif, pour préparer au signe de l'esprit. 3°. Porter l'index au front, avec un léger mouvement de tête, qui annonce et qui désigne l'activité : et quand, au lieu de l'esprit, c'est l'ame raisonnable, on porte l'index au front, et la main sur le cœur. 4°. Signe de nom commun, personnel.

1°. Essayer. 1°. Action de tâter, d'examiner, d'éprouver une chose pour en connoître la qualité : on en donne facilement des exemples. 2°. On essaie un comestible ; on essaie une montre ; on essaie un secrétaire, un maître quelconque. 3°. On essaie un commencement de travail,

pour savoir si on pourra réussir à le faire : tout cela se figure par signes. 4°. Mode indéfini.

2°. ESSAYER. 1°. Représenter une porte fermée, et dont on a perdu la véritable clef. 2°. Action d'employer ou une autre clef, ou un long clou, ou un outil, pour ouvrir cette porte : on peut imaginer d'autres exemples. 3°. Mode indéfini.

ESSENTIEL. 1°. Représenter un être dont il faut assigner les propriétés, et les énoncer; par exemple : *Un corps et un esprit composent l'homme. L'esprit sans le corps est Dieu ou un ange. Le corps sans l'esprit est un animal.* 2°. Le signe d'*Essentiel*, est donc celui de *Nécessaire*. Frapper, de l'index, à plusieurs reprises, la table qu'on a devant soi, ou l'air qui est entre l'index et la terre. 3°. Donner le signe d'accidentel ou d'accessoire, en répétant celui de nécessaire, qu'il faut nier. 4°. Donner quelqu'exemple; tel que celui-ci : *Il y a des hommes dont le corps est blanc, et d'autres dont le corps est noir. Il y en a de sourds, et d'autres aveugles.* Aucune de ces exceptions n'est essentielle; elles sont accidentelles. 5°. Signe d'adjectif.

ESTIMER. 1°. Figurer des êtres et des choses. 2°. Prendre, parmi les uns et les autres, l'être ou

la chose qui paroît avoir un degré de supériorité sur les autres, les regarder avec l'air d'en faire cas. 3°. Signe de prix et de valeur (*voyez* ces mots). 4°. Signe d'adjectif.

ETABLIR. 1°. Représenter des individus épars, travaillant séparément à la même chose. 2°. Action de les réunir, et de les occuper ensemble dans le même lieu. 3°. Représenter un lieu vaste où ils sont rassemblés, et qu'on nomme *atelier, manufacture*, etc. 4°. Mode indéfini. Ce verbe ayant plusieurs acceptions, on figure les autres par les signes qui sont propres à chaque établissement : par exemple, un hospice, par le genre de malades qu'on y soigne, ou le genre de secours qu'on y donne, etc.

ETAT. 1°. Représenter un objet quelconque, être ou chose. 2°. Déterminer, par signes, cet être ou cette chose. 3°. Figurer la qualité, la nature et la constitution présente de cet être ou de cette chose, la disposition présente du corps et de l'esprit d'une personne, les formes, la couleur, l'étendue, la solidité de la chose. 4°. Signe de l'abstractif.

ETERNEL. (*Voyez* le Ier vol., au titre *Mesures*).

ETOURDI. 1°. Représenter, en imitant ses mouvemens et son air, une personne imprudente,

inconsidérée, faisant les choses avec précipitation. 2°. Signe d'adjectif.

Etourdir. 1°. Action d'importuner, de fatiguer les oreilles par des cris, de l'agitation, qu'il faut figurer. 2°. Mode indéfini.

Etrange. 1°. Représenter un événement qu'il faut imaginer. 2°. Signe de surprenant, de rare, d'extraordinaire, de fâcheux, qui est hors de l'ordre commun : les signes de tous ces mots sont à leur lettre initiale. 3°. Signe d'adjectif.

Etranger. 1°. Signe de pays, éloigné de celui où est née la personne de qui on affirme ce mot. 2°. Signe de naissance ou d'habitation. 3°. Signe d'adjectif.

1°. Être (nom). 1°. Signe de végétation et de croissance, en représentant plusieurs sortes de végétaux. 2°. Signe de mouvement, de vie et de *loco-motion*, c'est-à-dire, de faculté de changer de lieu. 3°. Signe de pensée et de volonté. 4°. Signe de nom commun.

2°. Être (verbe-lien). 1°. Figurer un sujet et une qualité, et de l'index de la main droite, tirer une ligne de l'un à l'autre, et nier le sujet et la qualité. 2°. Mode indéfini.

Etudier. 1°. Représenter un cahier ou un livre. 2°. Imiter l'action de ceux qui sont appliqués à méditer et à réfléchir sur ce qui est écrit

ou imprimé dans le livre ou dans le cahier. 3°. Action de le mettre dans sa tête. 4°. Mode indéfini.

ETYMOLOGIE. 1°. Ecrire en l'air un mot français emprunté du grec, ou du latin, ou de l'italien, et qui, dans les deux langues, soit pris dans le même sens, ayant la même valeur et la même signification : comme *lessive*, en latin, *lixivium ; cabinet*, de l'ancien mot latin *gavinetum ; chambre*, de l'italien, *camera*. 2°. Signe de source, et signe de ruisseau, en montrant que la langue, qui a fourni le mot, est l'une, et que celle qui l'a emprunté, est l'autre. 3°. Signe de l'abstractif.

EVALUER. 1°. Représenter plusieurs choses. 2°. Action de les considérer, et de les apprécier, en faisant le signe de valeur, et déterminant cette valeur. 3°. Mode indéfini.

EVANGILE. (*Voyez* le 1er vol., aux mots *Théolog.* ou *Relig.*)

EUCHARISTIE. 1°. Représenter le pain et le vin qui servent au saint sacrifice de nos autels. 2°. Figurer le prêtre prononçant sur l'un et sur l'autre les paroles sacrées qui opèrent le grand miracle de reproduire sur l'autel, le corps, le sang, l'ame et la divinité de notre Sauveur, dont la mort a sauvé la nature humaine. 3°. Signe de l'abstractif.

EVÊCHÉ. (*Voyez* le Ier vol., aux mots de *Religion*).

ÉVÉNEMENT. 1°. Figurer et énoncer, par signes, plusieurs événemens connus, tels que des victoires remportées, des Etats changés en royaumes, la religion chrétienne bannie de la France, rappelée et rétablie sur ses antiques fondemens, le trône de France renversé et relevé. 2°. Signe de l'abstractif.

EXACT. 1°. Supposer plusieurs personnes réunies en corps de société. 2°. Représenter des travaux communs, à des heures déterminées. 3°. Figurer une partie de ces personnes observant régulièrement, et sans y manquer jamais, de se trouver, à ces heures-là, aux lieux de réunion, et ne pas parler des autres. 4°. Approuver et louer cette ponctualité. 5°. Signe d'adjectif.

EXAGÉRER. 1°. Représenter des actions quelconques. 2°. Action de les rendre, par le récit, plus grandes qu'elles ne sont. 3°. On détermine ces actions, et on figure une personne les amplifiant, les louant outre mesure. 4°. Mode indéfini.

EXALTER. 1°. Représenter un être et une chose. 2°. Action de les louer, de les priser, de les vanter avec excès, en faisant le signe de prix et de valeur très-grande. 3°. Mode indéfini.

EXAMINER. 1°. Représenter un objet quel-

conque. 2°. Action de le regarder avec une grande attention, sans oublier aucune de ses parties. 3°. La main gauche peut servir ici d'objet et de matière à examen; on en regarde les quatre faces, on en sépare les doigts pour les mieux regarder. 4°. Mode indéfini.

EXAUCER. 1°. On suppose plusieurs personnes, et quelques-unes coupables de quelque faute envers un chef qu'on suppose présent. 2°. Action de lui demander pardon et ses anciennes bontés. 3°. Action du chef qui écoute avec bienveillance, et qui fait grâce, en accordant le pardon. 4°. Mode indéfini.

EXCELLER. 1°. Supposer les artistes les plus célèbres dans un art quelconque. 2°. Action d'en désigner un, supérieur à tous les autres, et les effaçant par l'excellence de son talent. On peut prendre son exemple chez tous les peintres français, et nommer David; ou chez les graveurs, et signaler Morgain; ou chez les orateurs, et nommer Bossuet et Massillon; chez les poëtes, Corneille et Racine; chez les bienfaiteurs de l'humanité, le père des pauvres, Saint-Vincent-de-Paul; et le père de tous les muets, le célèbre abbé DE L'ÉPÉE. 3°. Mode indéfini.

EXCEPTER. 1°. Représenter un chef assujettissant des inférieurs à quelque réglement péni-

ble et difficile. 2°. Le figurer rayant de la liste commune quelqu'un qu'il veut favoriser. 3°. Mode indéfini.

EXCESSIF. 1°. Représenter quelqu'être, ou quelque chose passant la mesure et le cours ordinaire des objets de son espèce : on détermine quelqu'être ou quelque chose à laquelle cet adjectif puisse convenir; on peut prendre pour exemple quelqu'être dont les talens ou les vertus ne souffrent aucune comparaison. 2°. Signe de l'adjectif.

EXCLAMATION. 1°. Figurer, au milieu d'une assemblée, quelque événement inattendu qui excite, à l'instant, et spontanément, une grande surprise, soit d'admiration, soit d'indignation, soit de frayeur, soit de désir, exprimée par un cri involontaire, sorti de toutes les bouches. 2°. Signe de l'abstractif.

EXCLURE. 1°. Supposer une réunion de personnes formée par l'autorité publique, laquelle a attaché à cette société des priviléges et des honneurs. 2°. Figurer un réglement qui repousse certains individus, soit à cause de leur âge, soit par rapport à l'état qu'ils professent, ou à cause de quelque défaut naturel, ou pour leurs mauvaises mœurs. 3°. Exemple : on exclut de l'institution des sourds-muets les aspirans qui ont

passé seize ans ; on exclut les insoumis et les mauvais sujets. 4°. Mode indéfini.

Excuser. 1°. Supposer quelqu'un qui a commis quelque faute, ou en faisant ce qui étoit défendu, ou en négligeant ce qui étoit commandé. 2°. Supposer une autre personne qui travaille à amoindrir la faute, à la pallier, à la justifier, ou du moins à la faire pardonner. 3°. On imite, par gestes, tout ce que fait cette personne pour obtenir ce pardon. 4°. Mode indéfini.

Exécuter. 1°. Supposer quelqu'un qui donne des ordres à un autre. 2°. Représenter celui-ci partant pour remplir les intentions du premier. 3°. Imiter son empressement, et son action, qu'il faut déterminer. 4°. Mode indéfini.

Exemplaire. 1°. Supposer plusieurs personnes vivant ensemble, soumises aux mêmes loix. 2°. En représenter une plus exacte et plus fidèle à leur observation, et servant de modèle aux autres. 3°. Signe d'adjectif.

Exemple. 1°. Figurer une action bonne ou mauvaise. 2°. Représenter une personne qui la propose à une autre, ou pour l'imiter, ou pour l'éviter. 3°. Signe de l'abstractif.

Exercer. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une fait faire aux autres plusieurs actions qui doivent devenir des habitudes. 2°.

Imiter

Imiter l'action de celle qui commande ces actions, et l'action de celles qui en répètent souvent l'acte. 3°. Mode indéfini.

EXHÉRÉDER. 1°. Représenter un père de famille qui a à se plaindre d'un de ses fils qui lui a gravement, et très-souvent manqué. 2°. Action de déclarer qu'il le prive à jamais de la portion de biens qui devoit lui revenir. 3°. Mode indéfini.

EXHORTER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une excite et pousse l'autre, à plusieurs reprises, à faire quelque chose qui convient à son bien-être. 2°. Mode indéfini.

EXIGER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a prêté une somme à l'autre : on le figure par signes. 2°. Action du prêteur qui contraint impérieusement l'emprunteur à lui rendre la somme prêtée. 3°. Mode indéfini.

EXILER. Représenter le chef d'un Etat, qui, pour éloigner un homme dangereux, ou le punir de quelque crime, l'envoie en un pays lointain, en l'obligeant d'y demeurer. Tout cela se représente par gestes, et se réduit aux signes suivans : 1°. Signe de souverain. 2°. Signe d'homme coupable de quelque crime. 3°. L'action de le faire partir pour un pays éloigné.

4°. Signe d'y demeurer sans pouvoir en sortir. 5°. Mode indéfini.

EXISTER. 1°. Signe d'être, ou de chose. 2°. Signe de visible en un lieu. 3°. Signe de croissance, de vie et de mouvement. 4°. Mode indéfini.

EXPÉDIER. 1°. Action de faire promptement ce qu'on doit faire, de le faire en peu de temps : on détermine l'action ; on la fait lentement, puis on la fait vîte ; et c'est cette dernière manière qu'on fait remarquer. 2°. Mode indéfini.

EXPÉRIMENTER. 1°. Signes d'*Eprouver* et d'*Essayer*. 2°. Action de réitérer des essais et des épreuves sur les effets d'un être, ou d'une chose, pour mieux connoître les propriétés et la nature de cet être, ou de cette chose. 3°. Mode indéfini.

EXPIER. 1°. Supposer des fautes commises ; en déterminer et en figurer quelques-unes. 2°. Représenter celui qui les a commises se condamnant à souffrir, pour les faire oublier et en obtenir le pardon, des peines et des privations, qu'il faut figurer aussi. 3°. Mode indéfini.

EXPLIQUER. 1°. Figurer un dessin sur une grande carte. 2°. Action de le cacher par le moyen de plusieurs plis. 3°. Action de déplier la carte, et de faire connoître le dessin que les plis déroboient aux yeux. 4°. Ajouter le signe

d'intellectuel, ou de l'homme intérieur. 5°. Mode indéfini.

EXPOSER. (S') 1°. Figurer un danger évident de périr, en représentant une tempête affreuse sur la mer en courroux, et l'imprudence de s'embarquer dans un vaisseau qu'on lance à l'eau, en ce moment critique : les signes des mots principaux sont à leur lettre initiale. 2°. Mode indéfini.

EXPRIMER. 1°. Représenter une personne occupée à penser (*voyez* ce dernier mot). 2°. La représenter faisant connoître ses pensées, ou par écrit, ou par des signes, en figurant l'un et l'autre moyen. 3°. Mode indéfini.

EXPULSER. 1°. Action de chasser quelqu'un avec violence, et de le contraindre de sortir. 2°. Mode indéfini.

EXTÉRIEUR. 1°. Croiser les deux mains sur la poitrine. 2°. Les séparer, comme pour montrer la surface du corps, et ce qui n'est pas intérieur. 3°. Signe d'adjectif.

EXTRAORDINAIRE. 1°. Figurer une chose qui arrive, chaque jour : on peut figurer le lever et le coucher du soleil. 2°. Figurer beaucoup de fruit sur un arbre, beaucoup de meubles dans un salon. 3°. Signe de négation. 4°. Indiquer une chose qu'on n'avoit pas encore vue, et qui vient de se passer. 5°. Signe d'adjectif.

Extravaguer. 1°. Représenter une personne disant ou faisant des choses mal-séantes, agissant d'une manière indiscrète, sans égard, ni pour les personnes, ni pour les lieux, ni pour le temps. 2°. Mode indéfini.

Extrême. 1°. Tracer en l'air, et devant soi, une suite de points qui forment une ligne. 2°. Faire remarquer le dernier. 3°. Signe d'adjectif.

## F.

Fabriquer. 1°. Représenter un lieu vaste où sont réunis divers ateliers, qu'il faut figurer, en faisant le signe des objets qu'on y travaille. 2°. Représenter les différens ouvriers qu'on y occupe. 3°. Représenter un chef, un maître, un entrepreneur qui commande, et à qui tous ces ouvriers obéissent, qui fournit les matières, et qui paie ceux qui les travaillent. 4°. Mode indéfini.

Facher. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en contrarie une autre, en faisant ce qui l'incommode, ou en lui disant des choses désagréables : on figure une scène mimique où l'on joue, soi-même, les deux rôles, et qui représente, au naturel, et la personne qui se fâche, et celle qui fâche les autres. 2°. Mode indéfini.

Faciliter. 1°. Supposer une action qu'il faudroit avoir appris à faire. 2°. Supposer quelqu'un qui ne l'a jamais faite, et qui l'a entreprise. 3°. Figurer la peine qu'il a à réussir. 4°. Représenter une personne qui, plus habile, ou plus expérimentée, lui donne des leçons, et lui rend aisé ce qui passoit tout son savoir. 5°. Mode indéfini.

Faculté. 1°. Signe de puissance ou de pouvoir, en tendant les deux bras, fermant et serrant les deux mains. 2°. Montrer de la facilité à s'en servir. 3°. Porter l'index au front, en signe d'intelligence. 4°. Exprimer qu'on n'a point appris ce qu'on figure, qu'on est né avec cette facilité de faire et de pouvoir. 5°. Signe de l'abstractif.

Faillir. 1°. Représenter des loix qui commandent et qui défendent. 2°. Représenter quelqu'un qui fait ce qu'elles défendent, et qui ne fait pas ce qu'elles commandent. 3°. Mode indéfini.

Fait. 1°. Représenter une action particulière, un événement quelconque, accompagnant ces signes de ceux de *Faire* et de *Finir*. 2°. Signe de l'abstractif.

Falsifier. 1°. Représenter un acte quelconque de vente ou de location. 2°. Action d'imiter cet acte, et de contrefaire et l'écriture et la

signature des personnes qui ont fait le premier. 3°. Changer au premier quelque condition ou clause, ou en ajouter quelqu'autre.

FAMÉ. Représenter une personne dont le caractère, les vertus ou les vices sont connus, et sur laquelle l'opinion publique n'est pas incertaine. 1°. Représenter une personne vertueuse ou vicieuse. 2°. Représenter un très-grand nombre de personnes qui la connoissent, et qui s'entretiennent de ses vices ou de ses bonnes qualités. 3°. Signe d'adjectif.

FAMILIER. 1°. Supposer deux personnes vivant ensemble en grande union, comme appartenant à la même famille, n'employant point entr'elles et les égards qu'on a avec des étrangers, et le langage de respect qu'on observe avec ceux-ci. 2°. C'est encore ici une scène mimique. 3°. Signe de l'adjectif.

FANATIQUE. 1°. Représenter une personne qui, exaltée ou peu instruite, prend les rêves de son imagination pour des inspirations du ciel. 2°. Figurer une personne aliénée, et qui croit que ses idées sont des révélations, et qui, en assassinant quelqu'un, croiroit remplir l'ordre et la volonté de Dieu. 3°. Signe de l'adjectif.

FANTAISIE. 1°. Représenter une personne qui a des désirs et des envies sans motif, et qui écoute

plutôt la voix des sensations, que celle de la raison. 2°. Représenter cette personne agissant plutôt par humeur, par goût et par sentiment, que pour une utilité réelle. 3°. Signe de l'abstractif.

FANTOME. 1°. Représenter une image qui n'a rien de réel, et qui est purement dans l'imagination. 2°. Représenter le trouble et l'épouvante qui en sont ordinairement l'effet. 3°. Signe de l'abstractif.

FAQUIN. 1°. Figurer un homme sans acquit du côté de l'esprit, sans mérite, sans honneur, frivole, et s'occupant de niaiseries, recherché dans sa mise, dans ses manières et dans son ton.

FAROUCHE. 1°. Représenter un être quelconque, un homme, un animal, et le figurer timide, sauvage, difficile à apprivoiser, qui s'épouvante et qui s'enfuit, quand on l'approche. 2°. Ajouter le dégoût pour la société, l'air sombre, et l'humeur triste et inquiète. 3°. Signe d'adjectif.

FASCINER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, par des discours artificieux, ou des gestes qui le sont aussi, préoccupe tellement les autres, qu'elle fait voir comme elle veut, et vouloir comme elle désire. 2°. Figurer l'éclat du soleil qui éblouit les yeux, l'éclat des faux diamans et des fausses pierreries qui produisent le même effet.

FASTIDIEUX. 1°. Représenter quelqu'un d'ennuyeux par ses longs discours, par ses longues visites, importun et fatigant. 2°. Signe d'adjectif.

FASTUEUX. 1°. Représenter une personne, magnifique dans sa maison, dans ses meubles, dans ses habits, dans sa voiture, dans ses chevaux; figurer tous ces objets surpassant, en beauté, tous ceux de la même sorte. 2°. Ajouter un signe d'affectation d'opulence et de supériorité. 3°. Signe de l'adjectif.

FAUTE. 1°. Figurer des ordres donnés à une personne, ou des défenses faites. 2°. Figurer cette personne manquant aux uns ou aux autres. 3°. Signe de l'abstractif.

FAUX. 1°. Signe de *Vrai*, en tirant une ligne droite de la bouche, avec l'index qui la trace de ce point en avant; accompagner ce signe de celui de la négation. 2°. Tirer une ligne, d'une manière horizontale, et dans le sens de la bouche. 3°. Signe de l'adjectif.

FÉCOND (au sens propre). Figurer un terrain qui rend une abondante récolte, et des arbres chargés de fruits.

(Au sens figuré). 1°. Représenter un auteur ayant déjà composé un très-grand nombre d'ouvrages. 2°. Signe de l'adjectif pour les deux sens.

FEINDRE. 1°. Action de contrefaire un être ou une chose, d'en prendre les apparences, de controuver, d'imaginer, d'inventer des choses fausses. 2°. Mode indéfini.

FÉLICITÉ. 1°. Représenter une personne qui a la parfaite jouissance des biens qui peuvent satisfaire et l'esprit et les sens. 2°. Signe de l'abstractif.

FERVENT. 1°. Représenter une personne religieuse qui a de l'ardeur, du zèle, un sentiment affectueux et vif pour tout ce qui regarde Dieu, les saints et l'autre vie. 2°. Mode indéfini.

FIANÇAILLES. Deux personnes ont le projet de s'unir par le lien du mariage, et sont dans l'intention d'en recevoir le sacrement. 1°. Action de se présenter à leur pasteur, dans son église, aux pieds de l'autel, et de se faire mutuellement la promesse de se prendre pour époux et pour épouse : tout cela se figure d'une manière mimique, comme toutes les actions qui servent d'explication aux mots employés à les exprimer. 2°. Mode indéfini.

1°. FIDÈLE. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une a fait à l'autre quelque promesse, qu'il faut figurer. 2°. Représenter cette personne gardant la foi promise, par le geste ordinaire de la main droite, qui confirme ce que la bouche assure.

3°. La représenter, par le signe de *Faire*, faisant la chose promise, et en figurant ce qui est promis. 4°. Signe de l'adjectif.

2°. FIDÈLE. 1°. Représenter une personne qui, ayant reçu le baptême, croit à Jésus-Christ, et garde ses commandemens. 2°. Signe de l'adjectif.

FIEL (au sens figuré). 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a contre l'autre de l'aversion et de la haine (*voyez* ces mots). 2°. Signe de l'abstractif.

1°. FIER. 1°. Représenter une personne dominée par l'orgueil, la présomption et la vanité, une personne altière et hautaine (*voyez* tous ces mots, à leur lettre initiale). 2°. Signe d'adjectif.

2°. FIER. 1°. Représenter une personne dont les sentimens sont au-dessus de ceux des personnes communes, qui rougiroit de faire quelque action humiliante et basse : il faut en déterminer quelques-unes de cette dernière espèce. 2°. Figurer quelqu'action grande et noble, connue de celui devant qui on exprime l'idée de fier, une action pareille à celle de Caton résistant à César qui avoit subjugué l'univers, et qui ne put vaincre son ame. 3°. Figurer la résistance courageuse de S. Basile, ou de tout autre, aux ordres impies des empereurs païens. 4°. Signe d'adjectif.

FIER. (SE) 1°. Représenter deux personnes, dont l'une confie à une autre un objet quelconque à garder. 2°. Mode indéfini.

FIN (dans le sens figuré). 1°. Représenter une personne pénétrante, rusée. 2°. On se donne l'air et les manières d'une personne pareille; c'est la seule manière de bien exprimer ce mot par gestes. 3°. Signe de l'adjectif.

FINIR. 1°. Action de *Faire*. 2°. Terminer ces signes en imitant, de la main droite, l'action de celui qui voudroit partager, avec un instrument tranchant, un objet quelconque. 3°. Mode indéfini.

FLÉAU. 1°. Représenter les différentes calamités qui affligent les hommes; la grêle, la gelée, des pluies abondantes qui ravagent tout, les épidémies, la peste et la guerre. 2°. On figure chacun de ces maux. 3°. Signe de l'abstractif.

FOI. 1°. Signe de *Croire*. 2°. Indiquer le ciel, avec un signe de respect, pour montrer que c'est là que sont les objets de notre croyance. 3°. Signe de l'abstractif.

FOLATRER. 1°. Représenter la cour d'une maison d'éducation. 2°. Représenter les élèves en récréation, se livrant à tous les jeux de cet âge. 3°. Figurer quelques-uns de ces jeux, où l'on s'agite le plus. 4°. Mode indéfini.

Forcer. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, supérieure à l'autre, par son rang et sa place, ou par sa force, oblige celle-ci à faire une chose qu'elle refusoit de faire. 2°. Mode indéfini.

Fournir. 1°. Représenter plusieurs personnes gouvernées par une d'entr'elles. 2°. Supposer celles-là manquant des choses nécessaires à leur bien-être, et celles-ci les leur donnant, pour de l'argent. 3°. Mode indéfini.

Fraterniser. 1°. Représenter deux personnes vivant de la même intimité que des frères. 2°. Imiter les procédés et la familiarité dont les frères usent entr'eux. 3°. Mode indéfini.

Friponner. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une enlève adroitement à quelqu'une des autres, ou de l'argent ou quelqu'effet. 2°. On peut encore représenter un marchand vendant, à faux poids, ou à fausse mesure. 3°. Mode indéfini.

Funérailles. 1°. Représenter toute la cérémonie d'un enterrement, en figurant le cadavre, et tout ce qui se fait, soit dans sa maison où on l'expose, soit dans l'église où on le porte, et où l'on prie pour lui, soit au cimetière où on l'enterre. 2°. Signe d'abstractif.

Funèbre. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe d'adjectif.

FUNESTE. 1°. Figurer un événement qui apporte dans une famille, le chagrin, la douleur et la désolation : on figure tous ces mots par les signes extérieurs qui leur sont propres. 2°. On ajoute le signe de mort dont ces sortes d'événemens sont la menace. 3°. Signe d'adjectif.

FURIEUX. 1°. Représenter une personne qui se livre à un emportement violent, à un déréglement d'esprit et de raison extraordinaire. 2°. Signe d'adjectif.

FUTUR. (Part. gramm. conjug.)

## G.

GAGE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une emprunte une somme à l'autre, en lui donnant, pour sûreté de sa promesse, un objet, en nantissement (*voyez* ce mot). 2°. Signe de l'abstractif.

GAGEURE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une assure une chose, et l'autre la nie. 2°. Action de proposer une somme à perdre, ou à gagner, si la chose assurée d'une part, et niée de l'autre, arrive ou n'arrive pas. 3°. Signe de l'abstractif.

GAGNER. 1°. Représenter un jeu quelconque, et des joueurs. 2°. Supposer des enjeux; repré-

senter les uns gagnant, et les autres perdant : on le figure par les enjeux que retirent les uns, et que regrettent les autres. 3°. Mode indéfini.

GAI. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une a de la joie, la témoigne et la communique aux autres, par ses gestes et ses manières. 2°. Signe de l'adjectif.

GARANTIR. (SE) 1°. Représenter une personne qui, forcée de sortir dans un temps de pluie, se couvre d'un manteau, ou prend un parapluie pour se préserver de la pluie, et ne pas se mouiller : on peut donner d'autres exemples. 2°. Mode indéfini.

GARNIR. 1°. Représenter une maison sans meubles et sans aucun effet. 2°. Action d'y faire apporter des meubles, et d'y mettre tout ce qu'il faut pour l'habiter. 2°. Mode indéfini.

GASPILLER. 1°. Représenter quelqu'un qui n'avoit d'abord que fort peu de bien et peu d'argent, et qui vient d'en gagner à la loterie : on figure et la pauvreté qui a précédé, et le moyen qui l'a fait cesser. 2°. Action de dissiper en dépenses frivoles ce que l'on a gagné, en comparant cette manière de dépenser à l'action d'éparpiller des objets de peu de conséquence, tels que des fleurs ou des fruits. 3°. Mode indéfini.

GENER. 1°. Action de tourmenter l'esprit de

quelqu'un, en le forçant de faire ce qu'il ne vouloit pas faire, ou en l'empêchant de suivre son penchant : on figure tout cela, en déterminant et la chose qui contrarie, et celle qui feroit plaisir. 2°. Mode indéfini.

GÉNÉRAL. 1°. Représenter une chose commune à un très-grand nombre de personnes, par le signe de commun, que l'on généralise, en multipliant à l'excès les individus qu'on est censé indiquer. 2°. Signe d'adjectif.

GÉNÉRATION (pour l'universalité des hommes actuellement existans, ou ayant existé). 1°. Signe d'homme. 2°. Signe de tous, collectivement pris. 3°. Signe de nom collectif.

GÉNÉREUX. 1°. Représenter une personne préférant l'honneur à tout autre intérêt, ayant l'ame grande et noble, répandant volontiers des bienfaits sur les malheureux, donnant avec plus de plaisir qu'elle ne reçoit. 2°. On figure tout cela par une pantomime fidèle. 3°. Signe d'adjectif.

GÉNIE. 1°. Représenter l'ame humaine, par l'indication du siége convenu de l'esprit et du cœur. 2°. Revenir à l'esprit, et figurer l'action de penser, celle de chercher, et celle de trouver. 3°. Exprimer cette dernière action avec une rapidité qui imite celle de l'étincelle. 4°. Donner

aux yeux une grande vivacité, les lever en haut; et les tenir ainsi dans une sorte de fixité que donnent la méditation et l'esprit de recherche.

GENRE. 1°. Représenter des individus de toutes les espèces, des êtres vivans, des végétaux, des minéraux. 2°. Tracer, avec les deux mains, un grand cercle qui les embrasse tous. 3°. Signe de l'abstractif.

GÉOGRAPHIE. 1°. Tracer la figure de la terre, en la divisant en deux hémisphères. 2°. Figurer le méridien et l'équateur, puis l'ancien et le nouveau continent et les mers. 3°. Signe de l'abstractif.

GÉOMÉTRIE. 1°. Figurer du papier, une règle et un compas. 2°. Tracer les figures principales, telles que les différentes sortes de lignes, le cercle, les angles, etc. 3°. Signe de l'abstractif.

GÉRER. 1°. Représenter un bien de campagne. 2°. Représenter le propriétaire qui en confie à un particulier le soin et l'administration. 3°. Représenter cet homme donnant des ordres aux cultivateurs, et faisant faire tout ce qui se pratique dans une ferme : on en figure toutes les actions. 4°. Mode indéfini.

1°. GLOIRE (dans le sens religieux). 1°. Signe de Dieu et de ses principaux attributs, sa grandeur, son immensité, sa toute-puissance, sa supériorité

périorité par rapport à tous les êtres, son éclat qui éblouit les yeux de l'esprit, comme celui du soleil éblouit les yeux du corps. 2°. Représenter un état où l'on est dans l'absence de tous les maux, et dans la jouissance de tous les plaisirs de l'esprit, où l'on voit Dieu, face à face, ou l'on jouit d'une partie de sa splendeur, de son éclat. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. GLOIRE. 1°. Figurer les principaux genres de mérite de l'esprit et du cœur, les grands talens qui produisent les beaux ouvrages, dans les arts d'imagination, (on les figure); le courage militaire qui fait tout affronter, qui maîtrise les hommes et les choses et change la face des empires; les grandes vertus qui produisent les actions, en tout genre; le dévouement au bien public et au bien des individus; l'abnégation et la dépréciation de soi-même; l'indulgence et la bonté pour les autres. 2°. Figurer l'estime publique, les louanges, la renommée qui publie et ces talens et ces vertus : tout cela se réduit aux signes principaux. 3°. Signe de l'abstractif.

GOUVERNER. 1°. Signe de puissance et d'autorité (*voyez* ces mots). 2°. Action de commander et de régir avec l'une et l'autre. 3°. Donner l'exemple du père et de la mère, dans leur famille, d'un souverain dans ses Etats, d'un chef

dans une maison d'éducation : figurer ce qu'ils font et comment ils font faire. 4°. Mode indéfini.

GRACE (dans le sens religieux). 1°. Représenter l'homme ignorant pour connoître le bien, et foible pour l'opérer. 2°. Représenter Dieu éclairant son esprit, et échauffant son cœur, et lui donnant ce double secours, très-gratuitement, et sans aucun mérite de la part de l'homme. 3°. C'est encore l'état d'innocence et de justice, opposé à l'état de péché : on figure l'état de péché, et on l'accompagne d'un signe négatif, en ajoutant le signe d'innocence (*voyez* ce mot). 4°. Signe de l'abstractif.

GRACES. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Action de marquer sa sensibilité et sa reconnoissance envers celui de qui on a reçu quelque bienfait. 3°. Les signes de ces mots peuvent se réduire à celui de *Recevoir*, et à celui de porter la main droite au cœur, et de la rapporter, en s'inclinant, vers celui de qui on a reçu quelque bienfait. 4°. Signe de l'abstractif.

GRADE. 1°. Représenter le chef d'un Etat, ou celui de quelque grande administration, et des sujets ou inférieurs. 2°. Figurer ce chef témoignant de la satisfaction à quelques-uns d'entr'eux. 3°. Représenter une échelle purement intellectuelle, et l'action de les faire monter du

sol au premier échelon, du second au troisième, etc. 4°. Signe de l'abstractif.

Gratifier. 1°. Figurer une libéralité, un don, un bienfait quelconque, en les déterminant. 2°. Action de les offrir à quelqu'un. 3°. Mode indéfini.

Gratis. 1°. Représenter un marchand donnant à quelqu'un pour rien, et sans en exiger le prix, un objet qu'il vend à tous les autres. 2°. Signe de l'abstractif.

Gratitude. 1°. Représenter quelqu'un qui a reçu un service, un don, une libéralité d'un supérieur. 2°. Imiter, par signes, le témoignage de sensibilité de celui qui a reçu ce don. 3°. Signe de souvenir de l'esprit et du cœur. 4°. Signe de l'abstractif.

Grave. 1°. Représenter une personne légère dans ses manières, dans ses signes, dans sa démarche, (et si c'est un parlant), dans ses discours. 2°. Accompagner ces signes d'un signe négatif. 3°. Faire les signes opposés à ceux-ci. 4°. Signe d'adjectif.

1°. Grief. 1°. (*Voyez* les mots *Dommage, Tort*). 2°. Signe de l'abstractif.

2°. Grief. 1°. Figurer une maladie dont il faut déterminer l'espèce, par signes. 2°. Signe de douloureux et de dangereux; le premier, en

imitant l'état apparent de celui qui souffre beaucoup; le dernier, en faisant le signe de mort, qu'il faut accompagner d'un signe de doute. 3°. Signe d'adjectif.

GROGNEUR. 1°. Représenter une personne qui murmure, tout bas, et qui montre une humeur fâcheuse et un air fâché. 2°. Signe de l'adjectif.

GUERRE. 1°. Représenter des souverains qui rappellent leurs ambassadeurs. 2°. Action de prendre les armes, et de rassembler tous leurs soldats. 3°. Figurer les armées marchant, les unes à la rencontre des autres, et se livrant bataille. 4°. Figurer, par signes, tout ce qui se passe dans un grand combat. 5°. Signe de l'abstractif.

GUIRLANDE. Représenter des fleurs attachées ensemble dans la forme d'une couronne.

## H.

HABILE. 1°. Représenter une personne ayant de l'esprit, de la capacité, de la science, en indiquant le front pour le premier; en figurant la facilité, par le mouvement des deux mains qui font le signe de pouvoir, sans embarras, et d'une manière prompte et aisée. 2°. Reporter, pour le troisième, l'index au front, plusieurs fois, et

même les cinq doigts, comme pour dire qu'il y a là beaucoup de choses. 3°. Signe d'adjectif.

HABITUEL. 1°. Représenter quelque action dont la répétition des actes a fait acquérir la facilité : on figure et on détermine cette action. 2°. On peut figurer la promenade qui a lieu, chaque jour, à la même heure, au même lieu, ou toute autre action de l'esprit et du corps qui n'étoit pas naturelle. 3°. On figure par le signe de naissance, une disposition non apprise, apportée en naissant. 4°. On désigne ce qui est naturel; et c'est en niant le naturel, qu'on désigne l'habituel. 5°. Signe d'adjectif.

HAÏR. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une souhaite du mal à l'autre, et lui en feroit si elle le pouvoit faire impunément. 2°. Montrer l'opposition qui se trouve entr'elles, et l'aversion qui les tient éloignées, en se plaçant, à l'extérieur, dans cet état de haine, dont on doit figurer les apparences. 3°. Mode indéfini.

HARANGUER. 1°. Représenter une grande assemblée réunie auprès d'un souverain, d'un prince, d'un grand qui est l'objet de l'empressement public. 2°. Représenter un orateur qui adressant un discours d'apparat à ce souverain, à ce prince, à ce grand, loue ses vertus, ses actions, le bien qu'il a fait, celui qu'il veut faire : c'est ici surtout

qu'il faut tout figurer dans une scène mimique. 3°. Mode indéfini.

HARCELER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes incommodent et tourmentent les autres. 2°. Action de répéter souvent les mêmes attaques, les mêmes reproches, les mêmes querelles (*voyez* ces mots, à leur lettre initiale). 3°. Mode indéfini.

HARDI. 1°. Représenter un homme courageux, vaillant et brave, qui ne craint ni les personnes, ni les événemens. 2°. Ajouter le signe d'audacieux, d'effronté, donnant tout au hasard, exposant au jeu des sommes considéra les, si la circonstance exige ce supplément de signes. 3°. Signe de l'adjectif.

HARGNEUX. 1°. Représenter une personne ordinairement de mauvaise humeur, chagrine, impatiente, querelleuse. 2°. En supposer une autre qui, faisant société avec la première, éprouve les effets de la mauvaise humeur, de l'impatience, des inquiétudes, et les inégalités de caractère de celle-ci: c'est par la pantomime qu'on peint le caractère du *Hargneux*. 3°. Signe de l'adjectif.

HAUTAIN. 1°. Représenter une personne impérieuse, orgueilleuse, fière, arrogante, superbe, insolente. 2°. Signe de l'adjectif.

HÉBÉTER. 1°. Représenter une famille, et un enfant qui n'est pas aimé par les siens. 2°. Le représenter vif, et passionné pour les petits jeux de son âge. 3°. Représenter ses parens les lui interdisant, et punissant, par des châtimens immodérés, la moindre de ses espiègleries. 4°. Représenter cet enfant devenant triste et sombre, perdant les facultés heureuses qu'il avoit apportées en naissant, et n'ayant plus aucune des dispositions qu'il avoit montrées, aux premiers développemens de sa raison. 5°. Mode indéfini.

HÉRÉDITAIRE. 1°. Représenter un Etat, une grande portion de cet Etat, une grande terre, une dignité, une charge, affectés à une famille, et qui lui appartiennent par droit de succession naturelle. 2°. Signe de l'adjectif.

HÉRÉTIQUE. 1°. Représenter et faire connoître les dogmes principaux de la religion chrétienne et catholique, niés par les sociétés hétérodoxes. 2°. Représenter quelqu'un qui nie quelqu'un de ces dogmes, avec opiniâtreté, et qui en professe de contraires.

HÉROS. 1°. Représenter un homme de guerre, au-dessus de tous ceux de son temps, par son courage et ses talens militaires, en figurant, par signes, toutes ces grandes qualités. 2°. Signe de l'adjectif.

HÉSITER. 1°. Signe d'incertitude, d'irrésolution, de doute et de balancement de l'esprit entre le *oui* et le *non*, par rapport à la même action, ou les mêmes choses à dire, ou à taire. 2°. Mode indéfini.

HÉTÉRODOXE. 1°. Représenter une personne contraire d'opinion à la croyance de la religion véritable. 2°. Signe d'adjectif.

HEUREUX. 1°. Représenter une personne contente et parfaitement satisfaite, qui est dans une pleine prospérité, jouissant de toutes les félicités de la vie, et à qui il ne manque absolument rien. 2°. Montrer un visage riant, et passer, à plusieurs reprises, la main droite sur le cœur, en témoignant une vive émotion de joie et d'allégresse. 3°. Signe d'adjectif.

HIDEUX. 1°. Représenter une personne laide, difforme, défigurée, affreuse, choquant la vue. 2°. Ici on trouve facilement quelqu'objet de comparaison qui sert à perfectionner l'idée dont ce mot est le signe. 3°. Signe d'adjectif.

HOLOCAUSTE. 1°. Figurer la loi des Juifs, et les anciens sacrifices. 2°. On représente celui-ci, en figurant le sacrifice d'une victime que l'on consume entièrement par le feu. 3°. Signe de nom commun.

HOMÉLIE. 1°. Représenter une église de pa-

roisse, et tout le peuple assemblé. 2°. Représenter le curé faisant le prône, au milieu de la messe, et prêchant son peuple, expliquant l'Evangile. 3°. Signe de nom commun.

HOMICIDE. 1°. Représenter plus d'une personne, dont l'une donne la mort à une autre. 2°. Signe de nom commun.

HOMMAGE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, supérieure à toutes les autres, les admet à lui rendre des honneurs et des témoignages de respect. 2°. Figurer la manière dont ces honneurs sont rendus. 3°. Figurer l'inclination, l'air de respect, les révérences profondes. 4°. Signe de l'abstractif.

1°. HONNÊTE. 1°. Figurer ce qui est bon, juste et conforme aux bonnes mœurs, à la vertu, et qui mérite l'estime : on fait le signe de chacun de ces mots. 2°. Signe d'adjectif.

2°. HONNÊTE. 1°. Figurer une personne polie, prévénante, cédant toujours aux autres la place commode dans une assemblée, et ce qu'il y a de mieux et de plus agréable dans toute distribution. 2°. Signe d'adjectif.

1°. HONNEUR. 1°. Représenter une personne constituée en dignité, et méritant, et par sa place et par ses qualités personnelles, le respect et la vénération publique. 2°. Représenter les té-

moignages extérieurs d'estime et de soumission qu'on lui rend, dans certaines occasions, qu'il faut déterminer. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. HONNEUR. 1°. Signe de vertu, de talens éminens, et de grands services rendus à l'Etat. 2°. Signe d'estime rendue à ces mérites divers. 3°. Signe de l'abstractif.

3°. HONNEUR. 1°. Figurer l'amour du bien, l'attachement à tous les devoirs, la probité sévère, la fidélité aux promesses, l'amour de la patrie, le zèle pour sa défense, sans égard pour les dangers qu'il y a à le faire. 2°. Signe de l'abstractif.

HONTE. 1°. Représenter la passion qui cause la tristesse. 2°. Figurer la confusion et le mépris dont on craint de devenir l'objet. 3°. Prendre cet air confus, en baissant la tête, et en passant le revers des deux mains sur les deux joues, comme pour montrer la rougeur qui annonce ce sentiment. 4°. Signe de l'abstractif.

HORREUR. 1°. Peindre, par son air, le frémissement et une sorte de terreur que cause dans l'ame la vue d'un objet épouvantable, et qui inspire une grande aversion. 2°. Exagérer, s'il se peut, par ces signes, l'expression du sentiment de la crainte. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. HOSTIE. 1°. Figurer les sacrifices de l'an-

cienne loi. 2°. Représenter un des animaux qu'on immoloit dans ces sacrifices. 3°. Signe de nom commun.

2°. HOSTIE. Figurer le pain qui sert au sacrifice de la messe.

HOSTILE. 1°. (*Voyez* le mot *Ennemi*). 2°. Signe d'adjectif.

HOSTILITÉ. 1°. Signe du précédent. 2°. Figurer un acte d'ennemi, une attaque, ou une agression. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. HOUSPILLER (au sens propre). 1°. Action de tirailler quelqu'un, de le presser, de chiffonner ses habits, jusqu'à les déchirer. 2°. Mode indéfini.

2°. HOUSPILLER. 1°. Représenter deux personnes se disputant avec aigreur et emportement. 2°. Mode indéfini.

HUER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une se montre ridicule à toutes les autres, soit par ses manières, qu'il faut figurer, soit par ses discours. 2°. Action de toutes les autres qui se moquent d'elle, et qui le témoignent par des cris redoublés qui ne forment qu'une voix. 3°. Mode indéfini.

HUMANISER. 1°. Représenter une personne dure, et un peu farouche et sauvage. 2°. Représenter une autre personne d'un caractère liant

et doux, travaillant à inspirer à celle-là plus de douceur, et à la rendre plus traitable. 3°. Mode indéfini.

1°. HUMANITÉ. 1°. Signe d'homme, par l'indication de l'esprit et du cœur. 2°. Signe de l'adjectif. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. HUMANITÉ. 1°. Représenter des infortunés de plusieurs classes, des pauvres, des malades, des prisonniers, enfin des malheureux de plusieurs sortes. 2°. Représenter une personne qui les console tous, qui les soulage tous; et exprimer cela en imitant les actions de son humanité. 3°. Signe de l'abstractif.

HUMILIER. (S'). 1°. Représenter une personne s'abaissant volontairement, non-seulement devant Dieu, ce qu'il faut d'abord figurer, mais encore devant les hommes : c'est l'air, c'est la physionomie, c'est la manière de regarder, de marcher, de parler et d'agir qui expriment, au dehors, ce sentiment, et qui en sont la langue. 2°. Mode indéfini.

HYMÉNÉE. (*Voyez* le mot *Mariage*).

HYMNE. 1°. Signe de Dieu et des saints. 2°. Signe d'un chant composé en l'honneur de Dieu ou de quelque saint. 3°. Figurer des chantres qui l'entonnent, qui le chantent. 4°. Signe de nom commun.

HYPERBOLE. 1°. Imiter l'action de parler d'un objet, qu'il faut déterminer. 2°. Figurer l'action de louer cet objet, par le signe d'approbation et d'applaudissement, en y ajoutant le signe de grandeur excessive. 3°. Signe de l'abstractif.

HYPOCRITE. 1°. Représenter une personne qui affecte des airs de bonté, de piété, une humanité et une sensibilité qui n'ont rien de réel. 2°. Signe de fausseté et de mensonge. 3°. Signe d'adjectif.

HYPOTHÈQUE. 1°. Représenter une personne qui emprunte à une autre une grosse somme. 2°. Action d'engager une propriété d'un prix supérieur, et de l'affecter au créancier pour l'assurance de sa dette : tout cela est l'objet d'une pantomime où tous les rôles sont joués par celui qui veut exprimer ce mot. 3°. Signe de l'abstractif.

## J.

JALOUX. 1°. Représenter une personne qui envie le bien des autres, que leur succès contriste, et qui seroit fâché de partager son bonheur avec eux. 2°. Représenter l'attention de bien conserver ce qu'on possède, et de n'en céder jamais aucune partie à personne. 3°. Signe de l'adjectif.

JAMAIS. (Part. gramm. adv.)

IDÉE. 1°. Porter au front la main gauche, et tracer sur le plat, avec l'index de la droite, une sorte de figure de l'objet qui est censé avoir frappé quelqu'un des sens. 2°. Accompagner ce premier signe d'un mouvement de tête et des yeux, qui annonce qu'on vient de recevoir une impression qui a été suivie d'une image. 3°. Signe de l'abstractif.

IDIOME. 1°. Représenter un grand Etat, un empire, un royaume, une république. 2°. Diviser cet Etat en grandes portions : les Etats-Unis, en treize, la France en cent vingt. 3°. Figurer la manière de parler, d'exprimer ses idées, commune à toutes ces divisions. 4°. Figurer cette même manière propre à chaque grande partie : la première est la langue, la seconde est l'idiome. 5°. Signe de nom commun.

IDIOT. 1°. Représenter une personne ignorante, et d'un esprit très-simple, se rapprochant de l'imbécillité. 2°. Tâcher de se donner l'air et la physionomie d'un être de cette espèce. 3°. Signe d'adjectif.

IDOLATRE. 1°. Figurer des statues. 2°. Représenter des hommes leur rendant un culte et des respects, comme à Dieu même. 3°. Figurer l'ac-

tion de leur adresser des prières et de leur offrir de l'encens. 4°. Signe d'adjectif.

JEU. 1°. Représenter plusieurs personnes s'amusant, se recréant, et jouant à quelques jeux, qu'il faut déterminer, en faisant remarquer que c'est pour le mot *Jeu* que se fait cette pantomime. 2°. Signe de l'abstractif.

IGNOBLE. 1°. Représenter un homme des derniers états de la société, un ouvrier de la dernière classe du peuple, ce qu'il y a de plus commun parmi les individus qui ne font rien, ou qui sont employés aux œuvres les plus dégoûtantes et les plus sales. 2°. Ce mot se disant surtout de l'air, de la mise, de la manière de se présenter, de marcher et d'agir, c'est cela qu'il faut figurer par signes. 3°. Signe d'adjectif.

IGNOMINIEUX. 1°. Représenter la honte, la bassesse des sentimens, le deshonneur, la turpitude, l'infamie, le mépris, tout ce qui réduit l'homme au dernier degré de l'avilissement public (*voyez* les signes de ces mots, à leur lettre initiale).

*Nota*. Quand le sens d'un mot se prête trop difficilement aux signes positifs, on peut employer les signes négatifs : ainsi pour le mot *Ignominieux*, il faut faire le signe de *Glorieux*, de recommandable, d'estimable, de précieux, de

renommé, plein de mérite, plein de vertu, digne de la considération et de l'estime publique; et accompagner tous ces signes de celui de négation, et même d'opposition.

IGNORANT. 1°. Signe de savant, d'instruit, ayant beaucoup de connoissances : on figure ces qualités, en portant, à plusieurs reprises, la main droite au front, avec un air avantageux. 2°. On accompagne ces signes d'un signe de négation et d'opposition.

ILLÉGAL. 1°. On figure la loi, par le signe d'écrit, et celui de commandement et de défense. 2°. Indiquer, de la main droite, écrite sur le plat de la gauche, la loi qui commande et qui défend. 3°. Signe d'opposition. 4°. Signe d'adjectif.

ILLICITE. 1°. Signe de loi. 2°. Signe de défense. 3°. Signe d'adjectif.

ILLIMITÉ. 1°. Représenter une étendue de terrain. 2°. Figurer les bornes qui le circonscrivent. 3°. Signe négatif. 4°. Signe d'adjectif.

ILLUSION. 1°. Représenter une apparence trompeuse, en figurant un objet carré, et exprimant qu'on le voit rond : on peut donner d'autres exemples. 2°. Signe d'abstractif.

ILLUSTRE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une est plus élevée, plus grande, plus éclatante

éclatante dans la pensée et l'opinion des autres, par ses talens, par ses vertus, son excellence, son rang et sa dignité : on en cite quelques-unes. 2°. Signe d'adjectif.

IMAGINATION. 1°. Représenter l'ame humaine, concevant les objets, et les voyant avec leurs qualités, les figurant en elle-même, leur donnant une sorte d'existence, comme dans la nature, à la manière des objets corporels, et les disposant dans un tableau idéal, comme les peintres retracent les objets sensibles. 2°. Signe de l'abstractif.

IMBÉCILLE. 1°. Représenter une personne d'un esprit foible, qui ne comprend les idées qu'une à une, sans pouvoir jamais les comparer ; qui ne voit les objets qu'avec leurs qualités, sans pouvoir les séparer, les abstraire et les généraliser. 2°. Représenter les traits, la physionomie muette et sans expression de cette personne, et sa tenue indécise, qui la rabaisse à la triste condition des êtres sans intelligence et sans raison. 3°. Signe de l'adjectif.

IMBU. 1°. Représenter deux personnes, l'une à qui on a appris quelque chose que ce soit, et qui en est pénétrée. 2°. Représenter l'autre qui a instruit celle-là, et déterminer la chose enseignée et apprise. 3°. Signe de l'adjectif.

Imitateur. 1°. Supposer un original quelconque. 2°. Figurer l'action de le copier et de l'imiter, en traçant sur une toile tous les traits du modèle. 3°. Signe de l'adjectif, ou du nom commun, personnel.

Immanquable. 1°. Figurer un événement, en le déterminant. 2°. Signe de futurition et de certitude. 3°. Signe d'adjectif.

Immatériel. 1°. Représenter la matière, en figurant ses trois dimensions essentielles, longueur, largeur et profondeur. 2°. Signe de négation. 3°. Signe d'adjectif.

Immédiat. 1°. Représenter deux personnes ou deux choses. 2°. Placer une personne ou un objet entre ces deux personnes ou ces deux objets. 3°. Oter cet objet, et montrer qu'il n'y a plus de milieu qui sépare les deux objets.

Immense. 1°. Représenter une personne, un mètre à la main, cherchant à mesurer une vaste étendue qu'on figure. 2°. Montrer que cette étendue se prolonge tellement qu'elle échappe à toute mesure. 3°. Signe de l'adjectif.

Imminent. 1°. Représenter un édifice élevé, et un chevron ou une ardoise près de tomber, et menaçant les passans. 2°. Figurer tout danger quelconque qu'il faut déterminer, et dont il faut

représenter également et par comparaison, la prochaine arrivée. 3°. Signe d'adjectif.

IMMODÉRÉ. 1°. Supposer un objet mesurable, qu'il faut déterminer et mesurer. 2°. Supposer qu'il ne peut être mesuré, et ajouter le signe d'*Intellectuel*, en exprimant que c'est des personnes qu'on l'entend, et que les bornes dont on parle sont celles de la raison, de la sagesse et des convenances. 3°. Signe d'adjectif.

IMMODESTE. 1°. Représenter une personne décente et modeste, en figurant, par une contenance recueillie et les yeux baissés, cette aimable vertu. 2°. Signe négatif et d'opposition, en affectant un air impudent et effronté. 3°. Signe d'adjectif.

IMMONDE. 1°. Signe de saleté, de corruption (au sens propre). 2°. Figurer que c'est de l'ame qu'on l'entend. 3°. Signe d'adjectif.

IMMORTEL. 1°. Signe de mort, en représentant une personne qui cesse de vivre et qui rend le dernier soupir. 2°. Signe de négation. 3°. Signe de vie continuelle, en imitant l'action de la vie, et en faisant une grande multitude de cercles en l'air. 4°. Signe de l'adjectif.

IMPARDONNABLE. 1°. Signe de faute. 2°. Signe de pardon. 3°. Signe de futurition avec négation.

IMPARFAIT. 1°. Représenter une chose quelconque qu'il faut déterminer, et qu'on a laissée sans l'achever. 2°. Signe de l'adjectif.

IMPARTIAL. 1°. Représenter trois personnes, dont deux, ayant ensemble une contestation sur quelqu'objet qu'il faut déterminer, prient la troisième de décider et de juger chez laquelle se trouve la vérité. 2°. Représenter cette troisième personne ne penchant, par affection, ni pour l'une, ni pour l'autre, tenant, à leur égard, la balance égale, et les jugeant comme n'en connoissant aucune. 3°. Signe de l'adjectif.

IMPATIENT. 1°. Représenter une personne d'une ardeur bouillante, désirant de voir s'accomplir ce qu'elle souhaite. 2°. Se mettre dans l'état de quelqu'un qui attend, et qui témoigne de l'inquiétude de voir arriver ce qu'il espère. 3°. Signe de l'adjectif.

IMPECCABLE. 1°. Signe de faute et de péché. 2°. Figurer l'action d'en commettre, et les déterminer. 3°. Signe d'innocence et d'une justice parfaite.

IMPÉNÉTRABLE. 1°. Représenter une personne qui fait des projets et des résolutions, qui a des desseins pour l'avenir : on en détermine quelques-uns. 2°. Représenter une autre personne qui voudroit connoître ces projets, qui

interroge l'autre. 3°. Signe du silence absolu de la première, qu'on peut comparer à un endroit quelconque dans lequel il est impossible d'entrer. 4°. Signe de l'adjectif.

IMPÉNITENT. 1°. Représenter quelqu'un qui a commis plusieurs fautes contre la loi de Dieu. 2°. Représenter cette personne n'y songeant pas, et n'en témoignant aucune peine, aucun repentir : c'est par des signes négatifs que cette idée peut être figurée. 3°. Signe d'adjectif.

IMPÉRATIF. 1°. Représenter une personne commandant à d'autres avec un ton de maître, et d'une manière fière et dure. 2°. Signe de l'adjectif.

IMPERCEPTIBLE. 1°. Signe de voir, d'apercevoir. 2°. Figurer un objet quelconque si éloigné ou si petit, qu'il faut une loupe ou une lunette pour pouvoir le voir. 2°. Signe de l'adjectif.

IMPERDABLE. 1°. Signe de perdre (*voyez* ce mot). 2°. Signe de futurition et de négation. 3°. Signe d'adjectif.

IMPÉRIEUX. 1°. Figurer une personne qui commande à d'autres avec hauteur, et avec orgueil et fierté : on figure par son air, par sa manière de se tenir, de marcher et de s'exprimer, cette fierté et cet orgueil. 2°. Signe de l'adjectif.

IMPERTINENT. 1°. Figurer une personne qui

manque aux égards qu'elle doit à ses égaux, qui n'a pas pour ses chefs la considération due à leur rang : on met cette personne en scène avec les uns et les autres, et on imite envers eux le ton, l'air, les manières de quelqu'un qui ne garde aucune mesure, et qui ne connoît aucune distinction d'âge, de sexe ni de condition. 2°. Signe d'adjectif.

IMPERTURBABLE. 1°. Représenter une personne ferme, et que rien ne trouble et n'émeut. 2°. Représenter cette personne redisant, sans hésitation, ce qu'elle a appris, tranquille au milieu des cris, de l'agitation extérieure et du bruit. 3°. Signe de l'adjectif.

IMPIE. 1°. Représenter une personne qui se joue des choses saintes, et n'exerce aucun acte de religion. 2°. Signe de prière, et l'accompagner d'un signe négatif.

IMPITOYABLE. 1°. Représenter plusieurs personnes dans un état de souffrance et de malheur. 2°. Représenter une autre personne riche, et que la vue de ces infortunés ne touche point, qui les regarde de sang froid, et sans aucune pitié. 3°. Signe de l'adjectif.

IMPLACABLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une supérieure à toutes les autres, et leur chef, a reçu une offense grave de

leur part. 2°. Représenter les coupables à ses pieds, témoignant un grand repentir, et demandant grâce. 3°. Représenter le chef conservant toujours l'indignation, l'air sévère et menaçant du premier moment, n'ayant aucun égard aux supplications et aux regrets des coupables. 4°. Signe de l'adjectif.

IMPOSSIBLE. 1°. Signe de puissance, de futurition et de certitude. 2°. Signe négatif absolu.

IMPOSTEUR. 1°. Représenter une personne qui se dit ce qu'elle n'est pas, et qui se donne un état ou des qualités qu'elle n'a pas : on peut en donner plus d'un exemple : un homme se dit médecin, un autre se dit avocat, un autre se dit prince, un autre se dit d'une famille, un autre de tel pays, et tous mentent. 2°. Signe de l'adjectif.

IMPÔT. 1°. Signe de gouvernement. 2°. Représenter les loix qui ordonnent le paiement des impôts à tous les citoyens, pour subvenir aux dépenses publiques. 3°. Signe de l'abstractif.

IMPRÉCATION. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, ennemie d'une autre, la maudit et souhaite qu'il lui arrive du mal. 2°. Exprimer quelqu'un de ces vœux criminels, tels que celui-ci : *Que Dieu te frappe dans sa colère, et qu'il te perde!* 3°. Signe de l'abstractif.

IMPRÉVU. 1°. Figurer un événement, qu'il

faut déterminer. 2°. Figurer l'arrivée de cet événement, tout à coup, sans avoir été prévu. 3°. Figurer la surprise qu'il cause. 4°. Signe d'adjectif passif.

Improuver. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une a fait une action que les autres soumettent au jugement de la plus judicieuse et la plus sensée. 2°. On détermine cette action, et on représente le juge. 3°. Action de comparer l'action avec la loi ou avec les convenances sociales, de la juger et de la blâmer, en décidant qu'elle est condamnée ou par la loi ou par les convenances; et qu'il n'eût pas fallu faire cette action. 4°. Mode indéfini.

Impropre. 1°. Représenter une personne à qui on voudroit donner un emploi : on le détermine. 2°. Action de demander à cette personne si elle saura le remplir. 3°. Figurer une réponse négative. 4°. Signe de l'adjectif.

Imprudent. 1°. Représenter une personne inconsidérée, agissant sans avoir vu auparavant ce qui accompagnera ses actions, et les effets qui en seront la suite. 2°. Figurer quelqu'action sensible, qu'il faut déterminer; et figurer ce qui en est résulté; par exemple, une marche précipitée, suivie du renversement d'un meuble qui s'est brisé. 3°. Signe de l'adjectif.

IMPUDENT. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une est au-dessus de l'autre par son âge, ou par son rang. 2°. Représenter l'autre lui parlant d'une manière hardie, et manquant au respect qu'elle lui doit, et n'ayant envers elle aucune honnêteté. 3°. Signe de l'adjectif.

IMPUISSANT. 1°. Supposer quelqu'un, essayant de porter un fardeau trop lourd, ou de faire quelqu'autre chose aussi pénible. 2°. Signe de puissance avec la négation. 3°. Ajouter, en laissant tomber les bras, un signe de foiblesse. 4°. Signe de l'adjectif.

IMPUNI. 1°. Représenter un coupable quelconque. 2°. Figurer une peine, qu'il faut déterminer, et qu'il auroit dû subir. 3°. Signe de la négation. 4°. Signe de l'adjectif.

IMPUTER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une accuse faussement une autre d'une mauvaise action que celle-ci n'a pas commise : on détermine l'action. 2°. Signe négatif de la part de l'accusé. 3°. Mode indéfini.

INABORDABLE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a besoin d'arriver jusqu'à l'autre, d'en être reçue, et de lui parler. 2°. Représenter celle-ci d'un air sévère, d'un difficile accès. 3°. Signe de l'adjectif.

INADVERTANCE. 1°. Représenter plusieurs

personnes, dont l'une, en marchant devant elle, en coudoie une autre, et la blesse, pour avoir manqué d'attention. 2°. Signe d'abstractif.

INAPPRÉCIABLE. 1°. Représenter un objet très-beau, très-rare. 2°. Signe d'un très-grand prix, en accompagnant ces signes de l'impuissance d'en déterminer la valeur. 3°. Signe d'adjectif.

INATTENDU. 1°. Figurer un événement quelconque. 2°. Représenter plusieurs personnes à qui il est annoncé, et qui marquent, par un signe de surprise et d'étonnement, qu'ils ne l'attendoient pas. 3°. Signe de l'adjectif.

INCAPABLE. 1°. Représenter un maître qui commande à un domestique, ou à un ouvrier, un travail qu'ils n'ont jamais fait. 2°. Les représenter tous les deux, faisant le signe de force et de puissance, en ajoutant un signe négatif, et portant l'index au front, en ajoutant encore un signe de négation, pour exclure, et le pouvoir de la main, et la capacité de l'esprit. 3°. Signe de l'adjectif.

INCARNATION. 1°. Signe de la très-sainte Trinité. 2°. Signe de seconde personne. 3°. Signe de corps et d'ame. 4°. Figurer cette seconde personne s'unissant à notre nature, pour n'être qu'une seule et même personne. 5°. Signe de

chose au-dessus de toutes les choses naturelles, cachée et incompréhensible.

INCERTAIN. 1°. Signe d'hésitation et d'irrésolution, par le balancement de la tête, accompagné des deux mains qui suivent ce mouvement. 2°. Signe de oui, signe de non. 3°. Signe de l'adjectif.

INCIDENT. 1°. Supposer un événement principal, et le déterminer : cet événement peut être l'arrivée d'un élève à l'institution. 2°. Un de ses frères y vient aussi, pour veiller sur lui, et pour lui rendre, par sa société, la vie agréable.

INCITER. 1°. Représenter plusieurs élèves négligens et paresseux. 2°. Représenter un répétiteur qui les presse de travailler, qui les y invite : tout cela se figure par gestes. 3°. Mode indéfini.

1°. INCLINATION (au sens propre). 1°. Action de pencher la tête ou le corps, en signe d'acquiescement ou de respect. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. INCLINATION (au sens figuré, et pour les affections de l'ame). 1°. Supposer à sa gauche un objet qui attire par l'intérêt qu'il inspire. 2°. Action de jeter sur lui un coup-d'œil, accompagné d'un air de physionomie qui annonce le désir de le posséder. 3°. Pencher la tête vers cet objet,

et diriger vers lui les deux mains, comme pour l'attirer à soi. 4°. Signe de l'abstractif.

INCOMMUNICABLE. 1°. (*Voyez* le mot *Communiquer*). 2°. Signe de pouvoir et de futurition. 3°. Signe de négation et d'opposition. 4°. Signe de l'adjectif.

INCOMPARABLE. 1°. Représenter un objet au milieu de beaucoup d'autres, et le comparer à chacun de ceux-là, en ajoutant le signe de supériorité. 2°. Exprimer que cet objet est au-dessus de tous, et qu'il ne peut être comparé à aucun. 3°. Signe de l'adjectif.

INCOMPATIBLE. 1°. Supposer deux personnes, ou deux objets. 2°. Les représenter hors d'état de pouvoir exister ensemble; les personnes, à cause de leur caractère; les choses, à cause de leurs propriétés, qui se trouvent en opposition : on cite pour exemple, des êtres et des choses dont l'incompatibilité est reconnue; le chat et la souris, le feu et l'eau sont incompatibles. 3°. Signe de l'adjectif.

INCOMPLET. 1°. Représenter une collection d'objets d'une espèce connue. 2°. Exprimer le nombre de ces objets, et faire remarquer qu'il en manque un ou plusieurs : on prend pour exemple, des gravures, ou des livres, ou toute autre chose. 3°. Signe de l'adjectif.

INCOMPRÉHENSIBLE. 1°. Enoncer une proposition sur quelqu'un des mystères de la religion, telle que celles-ci : *Le Père n'est pas plus ancien que le Fils. Trois personnes ne sont qu'un Dieu.* 2°. Exprimer que l'esprit croit ces vérités, mais qu'il ne les voit pas comme les yeux du corps voient ce qu'ils regardent ; qu'elles sont trop élevées pour que l'esprit puisse les atteindre : on figure le sens de chacun de ces mots, en ajoutant le signe du sens figuré. 3°. Signe de l'adjectif.

INCONCEVABLE. 1°. Figurer la surprise et l'étonnement, par les mêmes mouvemens de la tête et des yeux qui en sont l'effet. 2°. Figurer cette faculté de l'ame qui donne l'être et des formes à ce qui échappe au crayon, au pinceau, au burin, au ciseau. 3°. Exprimer qu'elle ne peut dessiner ce que signifie ce mot. 4°. Signe d'adjectif.

INCONCILIABLE. 1°. Représenter deux choses opposées, qu'il faut déterminer, et qui ne peuvent ni s'accorder, ni aller ensemble. 2°. Signe d'adjectif.

INCONSÉQUENT. 1°. Représenter une personne qui agit sans donner de suite à ses actions, sans les lier aux effets, qui s'engage par des promesses irréfléchies, et qui y manque : dé-

terminer quelques-unes de ces promesses, pour servir d'exemple. 2°. Signe de l'adjectif.

INCONSOLABLE. 1°. Représenter une personne qui vient de perdre un objet chéri, et qui verse beaucoup de larmes. 2°. Représenter une autre personne qui cherche à la consoler, et qui ne réussit pas. 3°. Figurer une douleur persévérante, et que rien ne peut calmer. 4°. Signe d'adjectif.

INCONSTANT. 1°. Représenter une personne exprimant des vœux, formant des résolutions; et l'instant d'après, formant d'autres désirs, et prenant des résolutions contraires. 2°. Signe d'adjectif.

INCONTESTABLE. 1°. Signe de *Vrai*, d'*Assuré*, de *Certain*. 2°. Figurer quelqu'un qui nie. 3°. Représenter un autre qui confirme la vérité des signes précédens, et qui le fait avec force, en ajoutant qu'on ne peut la nier. 4°. Signe de l'adjectif.

INCONTINENT. 1°. Représenter une personne modeste, retenue dans ses manières, dans ses regards, dans ses désirs, baissant les yeux, s'interdisant tout ce qui peut réveiller des sensations. 2°. Figurer des dispositions toutes contraires, par le signe d'opposition. 3°. Signe de l'adjectif.

INCONVÉNIENT. 1°. Représenter un traité,

un accord entre deux personnes. 2°. Exprimer qu'il alloit être fait ; mais qu'une chose survenue en empêche la conclusion : tout cela se figure par l'effet de la pantomime, où l'on voit les deux contractans traitant ensemble, et agissant, arrêtés, tout à coup, par un événement survenu. 3°. Signe de l'abstractif.

INCORRIGIBLE. 1°. Représenter des enfans, dont l'un a des défauts dont on voudroit le voir exempt. 2°. Déterminer quelqu'un de ces défauts ; par exemple, la paresse, ou la colère, ou la gourmandise. 3°. Action de le reprendre, et d'employer des moyens de douceur et de sévérité, sans succès. 4°. Montrer que l'enfant est toujours le même, et que toute correction est inutile. 5°. Signe de l'adjectif.

INCORRUPTIBLE. 1°. Représenter un plaideur et des juges. 2°. Représenter ce plaideur allant chez ses juges, et leur envoyant des présens. 3°. Représenter les juges refusant tout et ne voulant rien recevoir. 4°. Signe de l'adjectif.

INCRÉDULE. 1°. Représenter une personne énonçant des propositions vraies, soit sur des objets communs, soit sur la religion. 2°. Représenter une autre personne qui refuse de croire. 3°. Signe d'adjectif.

INCROYABLE. 1°. (*Voyez* le mot *Croire*).

2°. Figurer la futurition, en affirmant l'*Impossibilité*. 3°. Signe d'adjectif.

INCULQUER. 1°. Représenter des élèves et un instituteur. 2°. Action de celui-ci de mettre dans l'esprit de ceux-là des choses qu'ils avoient de la peine à saisir. 3°. Mode indéfini.

INDÉCIS. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies qui arrangent ensemble une partie à la campagne. 2°. Représenter quelqu'un qui arrive et à qui on propose d'être de la partie. 3°. Représenter le nouvel arrivé balançant entre le oui et le non, ne sachant s'arrêter ni à l'un, ni à l'autre. 4°. Signe d'adjectif.

INDÉFINISSABLE. 1°. Représenter un mot à définir, et l'écrire en l'air. 2°. Signe d'interrogation, d'une main, sur le mot qu'on écrit, de l'autre. 3°. Imiter, par signes, la réponse de celui qui exprime l'impossibilité de définir ce mot. 4°. Signe d'adjectif.

INDÉLIBÉRÉ. 1°. Faire un mouvement quelconque, ou même une action. 2°. Exprimer que l'esprit n'y a point pris part, qu'on n'y a pas pensé. 3°. Signe d'adjectif.

INDEMNISER. 1°. Représenter une scène mimique, dans laquelle une personne cause quelque dommage à une autre : on détermine ce dommage. 2°. On représente la première réparant ce dommage,

dommage, par une somme qu'elle compte : on figure cette somme, et la manière de la compter et de la donner. 3°. Mode indéfini.

INDÉPENDANT. 1°. Représenter une personne, maîtresse d'elle-même, libre de faire ce qu'elle veut, et ne dépendant de personne. 2°. On figure une chaîne, et on exprime qu'on n'en a point. 3°. On figure un lien qui tient un objet attaché et suspendu, et on fait connoître qu'on n'a aucune sorte de dépendance. 4°. Signe de l'adjectif.

INDÉTERMINÉ. 1°. Figurer une étendue quelconque, dont on fait remarquer les limites. 2°. on accompagne ces signes de celui de négation. 3°. Signe d'adjectif.

INDICE. 1°. Représenter un livre de prières, et montrer les petits signets qui y sont : on donne d'autres exemples. 2°. Signe de l'abstraction.

INDICIBLE. 1°. Représenter un sentiment quelconque, de joie ou de tristesse, d'indifférence ou d'amour. 2°. Représenter ce sentiment comme échappant à l'expression et à l'imitation, par rapport à son extrême intensité. 3°. Signe d'adjectif.

INDIFFÉRENT. 1°. Expression de bon, expression de mauvais. 2°. Peindre un objet entre le oui et le non, entre telle forme, ou telle

autre ; entre telle couleur, et telle autre. 3°. On peut encore figurer de petites choses, des choses de peu d'importance, des choses communes et de peu de valeur. 4°. Signe d'adjectif.

INDIGENT. 1°. Représenter une personne manquant des choses nécessaires à la vie, de nourriture, de vêtemens, de bois, pendant l'hiver, etc. 2°. Signe d'adjectif.

INDIGNÉ. 1°. Représenter des gens de bien, des personnes honnêtes. 2°. Représenter quelqu'un outrageant un bienfaiteur. 3°. Représenter ces personnes se livrant à un mouvement de colère, à la vue de cette noire ingratitude. 4°. Signe d'adjectif.

INDIGNE. 1°. Supposer un chef quelconque, qui, par des bienfaits ou des décorations, récompense les bonnes actions de ses inférieurs ou de ses sujets. 2°. En représenter un qui demande un prix. 3°. Action d'examiner, par le signe d'interrogation, s'il l'a mérité. 4°. Affirmer qu'il ne le mérite pas. 5°. Signe d'adjectif.

INDISCRET. 1°. Représenter un jeune homme. 2°. Figurer sa légéreté, son étourderie, son imprudence, et cette liberté qui lui fait tout oser, qui lui fait prendre, sans le demander, ce qui lui convient. 3°. Signe de l'adjectif.

INDISPENSABLE. 1°. Signe de *Nécessaire*

(*voyez* ce mot). 2°. Exprimer, de l'index droit, l'action de devoir, d'une manière forte, et à plusieurs reprises. 3°. Signe de l'adjectif.

INDISPOSÉ. 1°. Représenter une personne légérement incommodée. 2°. Représenter cet état par un air abattu, triste et soucieux. 3°. Signe de l'adjectif.

INDISSOLUBLE. 1°. Représenter deux personnes aux pieds des Autels, assistées de leurs parens et amis, recevant de leur pasteur le sacrement de mariage, après en avoir formé le lien, devant le magistrat civil. 2°. Imiter l'action de faire un nœud serré, et que personne ne puisse défaire. 3°. Exprimer, par le signe d'égalité, que le nœud du mariage ne peut également être rompu. 4°. Signe de l'adjectif.

INDOLENT. 1°. Représenter une personne que rien n'émeut, paresseuse, nonchalante, qui ne s'occupe pas même de ses propres intérêts, et qui néglige le soin de tout ce qui est à elle : on représente des propriétés, des meubles, des vêtemens, des livres, et celui à qui appartiennent tous ces objets, qui vit au milieu de tout cela comme un étranger, sans souci, sans inquiétude, et sans y prendre aucun intérêt : on se donne l'air de cette personne; on se donne sa physionomie froide et sans expression, sa démarche, sa

mise, sa tenue abandonnée. 2°. Signe de l'adjectif.

INDOMPTABLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, des enfans, des chevaux. 2°. Action de soumettre les uns à un réglement, les autres au frein. 3°. Imiter la résistance invincible des uns et des autres. 4°. Signe de l'adjectif.

INDUBITABLE. 1°. Signe de vrai, de certain. 2°. Signe de doute, de possibilité, avec un signe de négation bien prononcé. 3°. Signe de l'adjectif.

INDULGENT. 1°. Représenter plusieurs élèves et un instituteur. 2°. Supposer des fautes commises, et les déterminer. 3°. Représenter l'instituteur toujours enclin à pardonner, à excuser, à recevoir avec bonté tous les signes du repentir. 4°. Signe de l'adjectif.

INDUSTRIEUX. 1°. Représenter une personne dont l'air vif et animé annonce, à la vue d'un meuble, qu'il faut figurer et déterminer, l'adresse et l'habileté. 2°. On représente deux personnes occupées du même travail, l'une gauche et cherchant péniblement les moyens de réussir, et l'autre travaillant, sans embarras et avec succès. 3°. Signe de l'adjectif.

INEFFABLE. 1°. Ecrire en l'air le nom de DIEU ou JEHOVA. 2°. S'incliner profondément

après l'avoir écrit. 3°. Exprimer qu'on ne peut le dire, par respect. 4°. Signe de l'adjectif.

INEXORABLE. 1°. Représenter un chef de famille, ou de quelque établissement public : on en détermine plusieurs. 2°. Représenter des enfans, ou des inférieurs qui ont manqué grièvement à tout ce qu'ils devoient à leur père, ou à leur chef. 3°. Les représenter tous à ses pieds, le conjurant de leur pardonner. 4°. Représenter ce chef sans pitié, leur refusant leur grâce et le pardon. 5°. Signe d'adjectif.

1°. INFAILLIBLE. 1°. Signe de certain, de vrai et de futurition positive, et sans aucun doute. 2°. Signe d'adjectif.

2°. INFAILLIBLE. 1°. Représenter une personne vraie et juste. 2°. Signe d'en tromper une autre, en figurant le mensonge et l'action de tromper, par une ligne oblique, qui part de la bouche, et que l'index qui la trace dirige à gauche. 3°. Signe de négation et d'opposition.

3°. INFAILLIBLE. 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe de connoissance parfaite de toutes choses, et de vérité. 3°. Signe d'*Errer*, avec un signe de négation et d'opposition. 4°. Signe d'adjectif.

INFAME. 1°. Signe de l'honneur et de la vertu (*voyez* ces mots). 2°. Signe de négation et d'op-

position. 3°. Signe de blâme général (*voyez* ce mot). 4°. Signe d'adjectif.

INFÉRIEUR. 1°. Représenter une réunion de personnes quelconque. 2°. Supposer un supérieur, un chef, et le figurer par les signes de commander et de défendre, d'administrer et de gouverner l'établissement où passent leur vie ces personnes réunies. 3°. Représenter toutes ces personnes obéissant au chef, et reconnoissant son autorité. 4°. Signe d'adjectif.

1°. INFIDÈLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, chef de toutes les autres, leur propose des choses à faire. 2°. Les représenter toutes promettant de faire ce qui est proposé. 3°. En indiquer une qui manque à sa promesse, et qui viole la foi donnée. 4°. Signe d'adjectif.

2°. INFIDÈLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, les unes ayant reçu le baptême, et croyant à la religion de Jésus-Christ; les autres ne la connoissant point, et n'en suivant aucune. 2°. Représenter celles-ci s'inclinant, se prosternant devant des dieux de pierre et de bois. 3°. Signe d'adjectif.

INFINI. 1°. Signe de bornes et de limites, après avoir figuré l'étendue la plus vaste possible. 2°. Signe de négation. 3°. Signe d'adjectif.

INFORMER. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies. 2°. En représenter une qui vient leur faire connoître la volonté d'un chef qui les fait inviter de s'assembler dans un lieu désigné. 2°. Figurer un événement quelconque, et une personne l'apprenant à d'autres. 3°. Mode indéfini.

INFORTUNÉ. 1°. Représenter une personne à qui il est arrivé des accidens funestes qui lui ont enlevé ce qu'elle possédoit. 2°. Figurer et déterminer ces accidens. 3°. Figurer la perte des propriétés de toute espèce, en figurant chacun des malheurs qui les a toutes frappées. 4°. Représenter la désolation de celui qui gémit accablé par tous ces malheurs. 5°. Signe d'adjectif.

INGÉNIEUX. 1°. Figurer l'esprit, en indiquant le front. 2°. Imiter l'action d'inventer (*voyez* ce mot). 3°. Ajouter le signe d'adresse (*voyez* ce mot).

INGRAT. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a rendu à l'autre de bons offices, soit en lui donnant les choses dont elle manquoit, soit en l'instruisant, ou en la faisant instruire. 2°. Représenter la personne obligée calomniant son bienfaiteur. 3°. Signe d'adjectif.

INHUMAIN. 1°. Représenter quelques malheureux, et une personne qui les regarde sans

pitié. 2°. Ajouter le signe d'humain, en accompagnant ce signe de celui de négation et d'opposition. 3°. Signe d'adjectif.

INIMITIÉ. 1°. Signe d'aversion et de haine, en représentant deux personnes, dont l'une éprouve ce sentiment, et dont l'autre en est l'objet. 2°. Signe de l'abstractif.

ININTELLIGIBLE. 1°. Figurer une chose quelconque énoncée par une proposition, qu'il faut ou écrire en l'air, ou exprimer par signes. 2°. Figurer l'action de la trouver difficile à comprendre (*voyez* ces deux mots). 3°. Ajouter le signe d'affirmation. 4°. Signe d'adjectif.

INIQUE. 1°. Représenter une personne méchante, injuste, point équitable, en l'opposant à une autre qui est bonne, juste et équitable, et dont il faut affirmer ces qualités, en les exprimant par signes. 2°. Signe d'adjectif.

INJURE. 1°. Figurer un outrage, une insulte, qu'il faut déterminer. 2°. C'est reprocher un défaut quelconque, en supposer même quelqu'un. Les sourds-muets font le signe de bête, ou celui de paresseux, ou d'ignorant, ou de buveur, ou même celui de voleur. 3°. Signe d'adjectif.

INNOCENT. 1°. Représenter une personne exempte de crime et même de faute. 2°. Représenter quelqu'un l'accusant d'un crime, qu'il faut

déterminer, et le lui reprochant (ce qui se figure facilement par signes). 3°. Action de nier de la part de l'accusé, et témoignage de deux personnes, invoqué et donné. 4°. Déclarer l'innocence de l'accusé. 5°. Signe d'adjectif.

INNOVER. 1°. Action de changer une chose déjà établie, une coutume, une habitude. 2°. Signe d'effacer, de détruire. 3°. Action de substituer une chose nouvelle. 4°. Mode indéfini.

INOPINÉ. 1°. Figurer un événement, qu'il faut déterminer, tels qu'une succession, une maladie courte et mortelle au milieu de la plus belle santé, l'arrivée d'un ami qu'on croyoit absent, pour le reste de la vie, ou pour longues années. 2°. Signe d'arriver. 3°. Signe de surprise. 4°. Signe d'adjectif.

INOUI. 1°. Représenter un événement quelconque, rare et surprenant. 2°. Signe de n'en avoir jamais entendu le récit. 3°. Figurer un silence absolu sur cet objet. 4°. Signe d'adjectif.

INQUIÉTER. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, par des récits indiscrets, par des manières désagréables, en chagrine quelqu'autre, lui trouble la tête, embarrasse son esprit, et lui cause de la peine : tous les signes de la pantomime qu'il faut faire se trouvent à la lettre initiale de chaque mot principal.

INSENSÉ. 1°. Représenter quelqu'un dont l'esprit est perdu, qui n'a plus la raison. 2°. Imiter l'air égaré d'un être pareil, ses mouvemens irréguliers, sa démarche sans mesure. 3°. Signe de l'adjectif.

INSENSIBLE. 1°. Représenter une personne qui reçoit des reproches, sans en être émue, qui voit devant elle un malheureux dont il faut figurer, par signes, la situation déplorable, et qui n'en est point touchée. 2°. Signe d'adjectif.

INSIDIEUX. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, voulant causer à une autre quelque dommage ou quelque tort, l'engage à faire quelqu'action dont elle lui cache la fin. 2°. On figure quelqu'un qui dresse des piéges à quelqu'animal, dont il fait la chasse; et on ajoute que c'est une comparaison, et que le piége figuré appartient à l'esprit. 3°. Signe d'adjectif.

INSIGNE. 1°. Figurer un être, ou une chose qui fixe l'attention, et se fait remarquer au milieu des êtres ou des choses de la même espèce. On donne des exemples; on indique un homme remarquable par ses vols, et on exprime, par signes cette proposition : *Cartouche étoit un insigne voleur*. 2°. Signe de l'adjectif.

INSINUER. 1°. Imiter l'action de faire entrer doucement, et par une très-petite ouverture,

dans un vase, un liquide quelconque. 2°. Employer cette comparaison pour donner à ce mot un sens intellectuel. 3°. Représenter deux personnes, dont l'une essaie de faire entrer dans l'esprit de l'autre, d'importantes vérités telles que celles-ci : *Rendre le bien pour le mal. Aimer à vivre inconnu, et à être compté pour rien. Aimer ceux qui nous haïssent.* 4°. Mode indéfini.

INSISTER. 1°. Action de demander une chose quelconque. 2°. La demander à plusieurs reprises, et jusqu'à l'importunité. 3°. Mode indéfini.

INSOCIABLE. 1°. Représenter plusieurs personnes liées ensemble d'intérêt, d'habitude et d'amitié : ces signes sont plus dans l'air du visage, dans la physionomie et dans les manières, que dans les gestes; on figure ces personnes riant, causant ensemble avec un ton de familiarité et d'intimité qui annonce une harmonie parfaite. 2°. Représenter une d'entr'elles d'un caractère difficile, ne prenant aucune part aux amusemens des autres, ni à ce qui les lie. 3°. Signe d'adjectif.

INSOLENT. 1°. Représenter une personne pleine d'orgueil, et l'exprimant par son air, ses manières, son regard, son affectation à prendre dans la société la place la plus commode et la première de toutes. 2°. La représenter se bles-

sant de tout, et choquant tout le monde, sans respect pour la vieillesse, sans égard pour des personnes en place, sans complaisance pour ses égaux. 3°. Action de répondre d'une manière brusque, et d'interroger d'une manière légère et indiscrète. 4°. Signe d'adjectif.

INSOLVABLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, les unes empruntant aux autres. 2°. Représenter les unes ayant et le pouvoir et la volonté de payer, les autres n'en ayant point les moyens. 3°. Signe de l'adjectif.

INSPECTER. 1°. Action de veiller sur les détails d'un établissement quelconque, d'examiner ce qu'on fait, et ce qu'on ne fait pas. 2°. Action d'en rendre compte à celui qui dirige l'établissement. 3°. Mode indéfini.

1°. INSPIRER. Représenter plusieurs personnes réunies pour prier, et pour demander à Dieu d'éclairer leur esprit de ses lumières, pour connoître toute vérité utile et nécessaire au bonheur réel de cette vie et de l'autre. 1°. Signe de personnes réunies et à genoux, les yeux et les mains vers les cieux, dans la posture de supplians. 2°. Action d'invoquer l'esprit de Dieu. 3°. Le figurer descendant sur chacun, et pénétrant dans leur ame, qu'on figure, en indiquant le front et le cœur. 4°. Mode indéfini.

2°. INSPIRER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, à la faveur des signes, fait passer dans l'esprit de l'autre des résolutions d'agir et des intentions qu'elle n'avoit pas. 2°. Action de souffler sur le front, pour imiter, par cette action physique, l'effet de l'inspiration intellectuelle. 3°. Mode indéfini.

INSTANCE. 1°. Action de demander à quelqu'un, un service, un bienfait, une grâce (*voyez* ces mots). 2°. Réitérer sa demande. 3°. La réitérer encore. 4°. Action de solliciter, de supplier, de presser. 5°. Signe d'abstractif.

INSTANT. (*Voyez* le Ier vol., *Mesure de temps*).

INSTINCT. 1°. Représenter plusieurs sortes d'animaux, plusieurs végétaux, et un homme. 2°. Figurer les uns, attachés à la terre, et ne la quittant jamais qu'autant qu'on les en arrache, n'ayant ni sentiment, ni vie, et ne pouvant, par eux-mêmes, changer de place. 3°. Figurer les autres ne tenant point à la terre, semblables à l'homme, par les besoins naturels; mais incapables de comparaison et de réflexion. 4°. Figurer l'homme, vivant, comparant, choisissant, réfléchissant. 5°. Figurer un mouvement intérieur, une force active qui pousse l'animal vers tout ce qui le conserve, et qui le détourne de ce qui lui

nuiroit, sans qu'il puisse résister jamais à cette double force qui est son ame, sous le nom d'instinct. 6°. Signe de l'abstractif.

INSTITUT. 1°. Représenter un grand nombre de personnes, séparées du monde, soumises aux mêmes loix, et pratiquant ensemble, non-seulement les préceptes de l'Evangile, mais même les conseils. 2°. C'est par le nom du fondateur de chaque réunion religieuse, qu'on distingue chaque Institut. 3°. Signe de nom commun.

INSTITUT DE FRANCE. (Voyez *Académie*).

INSTRUIRE. 1°. Représenter une école où sont réunis plusieurs élèves. 2°. Représenter un maître qui met dans leur esprit des choses utiles sur les différentes sciences humaines. 3°. Imiter le travail des maçons qui construisent des murs, en posant pierre sur pierre. 4°. Ajouter que la construction, exprimée par le mot, est purement intellectuelle et figurative. 5°. Mode indéfini.

INSULTER. 1°. Représenter plusieurs personnes, et l'une d'entr'elles qui s'élève avec vivacité et avec colère contre une autre, et qui, par gestes, la menace, et lui adresse des mots offensans, tels que ceux-ci, malheureusement familiers aux sourds-muets : *bête, animal, méchant, voleur, paresseux*, etc. 2°. Mode indéfini.

INTÈGRE. 1°. Représenter des juges et des plaideurs. 2°. Représenter ceux-ci visitant ceux-là, les conjurant de les juger favorablement. 3°. Représenter les juges montrant un visage sévère, figurant une balance où ils comparent le droit de chacun des cliens, sans égard pour les prières, les présens, et l'autorité des solliciteurs. 4°. Signe de l'adjectif.

INTELLIGENT. 1°. Représenter une personne qui comprenant, sur le champ, la valeur des signes qu'on lui fait, montre une vivacité qui annonce cette faculté de l'ame qui voit sans nuage tout ce qu'on lui présente. 2°. Figurer devant soi plusieurs objets mêlés confusément ensemble. 3°. Imiter l'action de celui qui met à part tous ceux de chaque sorte, et qui établit l'ordre là où régnoit la confusion. 4°. Signe d'adjectif.

INTELLIGIBLE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Ajouter les signes de *Possible* et de *Facile*. 3°. Signe d'adjectif.

INTENTION. 1°. Figurer l'action de faire. 2°. Indiquer l'esprit par le signe convenu. 3°. Action de penser et de méditer. 4°. Avancer du front, en avant, l'index de la main droite, comme pour montrer l'avenir et la destination future de l'action projetée et déterminée. 5°. Signe de l'abstractif.

Intercéder. 1°. Représenter trois personnes, dont l'une prie la seconde, et lui demande, ou un pardon, ou un bienfait pour la troisième : tout cela se figure par gestes. 2°. Mode indéfini.

Interdire. 1°. Supposer un homme riche, qui a un hôtel magnifique, un beau jardin, un parc vaste et agréable. 2°. Supposer que l'entrée de cet hôtel, de ce jardin, de ce parc, a été permise, pendant long-temps, au public. 3°. Représenter le public circulant en liberté dans tous les lieux. 4°. Représenter le propriétaire faisant fermer les portes, et défendant l'entrée de ces lieux à tout le monde. On peut imaginer d'autres exemples. 5°. Mode indéfini.

1°. Intéresser. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une ayant formé un établissement de commerce, propose aux autres de contribuer aux dépenses, et leur assure une part proportionnée dans les profits : c'est encore ici une scène mimique où tout est figuré, où les gestes expriment tout (*voyez* les signes des mots principaux, à leur lettre initiale. 2°. Proposer une association. 3°. Mode indéfini.

2°. Intéresser. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une est dans une situation assez heureuse, et l'autre dans le malheur. 2°. Représenter celle-ci faisant à l'autre le tableau de sa situation pénible.

pénible. 3°. Exposer l'image de la misère, en montrant que tout manque : logement, nourriture, vêtemens, bois, lumière, service, etc. 4°. Représenter l'autre personne regardant tout, écoutant tout, et témoignant une douleur profonde, à la vue d'un pareil tableau. 5°. Mode indéfini.

INTERPRÉTER. 1°. Représenter un ouvrage quelconque, imprimé ou manuscrit, sur quelque sujet difficile à comprendre. 2°. Représenter un savant qui apporte la lumière, et qui dissipe les ténèbres qui couvrent cette matière. 3°. On peut encore figurer des nœuds difficiles à dénouer, et exprimer que c'est au figuré. 4°. Mode indéfini.

INTERROGER. 1°. Figurer plusieurs personnes, dont l'une fait des questions aux autres, en regardant chacune d'elles avec un air de curiosité et d'inquiétude, et en faisant, de la tête, un mouvement qui accompagne ordinairement l'action d'interroger. 2°. Mode indéfini.

INTERROMPRE. 1°. Supposer plusieurs personnes réunies, les unes écrivant sous la dictée d'une autre, d'autres écoutant un lecteur, d'autres jouant à divers jeux. 2°. Figurer quelqu'un qui arrive sur le champ, et qui les informe toutes d'un événement extraordinaire. 3°. Représenter toutes ces personnes cessant de faire ce qu'elles faisoient et ne continuant pas. 4°. Mode indéfini.

INTESTAT. 1°. Représenter une personne qui meurt. 2°. La représenter n'ayant pas fait de testestament. 3°. Signe de *Testament*, et signe négatif.

INTOLÉRABLE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait un outrage à une autre : on le détermine. 2°. Figurer cette offense comme ne pouvant être supportée. 3°. Supposer que celui qui l'a commise a choisi un bienfaiteur pour objet. 4°. Rappeler le trait de la couleuvre transie de froid, et qui pique le sein qui venoit de la rechauffer. 5°. Signe d'adjectif.

INTRAITABLE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une propose à l'autre une chose quelconque à faire, de concert. 2°. On détermine cette chose; ce peut être une association, une vente, un achat, une location, une entreprise. 3°. Figurer l'acceptation et le consentement; mais figurer aussi la proposition de quelque condition déraisonnable. 4°. Action d'aplanir toute difficulté. 5°. Figurer une résistance opiniâtre. 6°. Signe d'adjectif.

INTRÉPIDE. 1°. Représenter une personne ferme, hardie, affrontant le danger, quel qu'il puisse être, même la mort. 2°. Figurer tous ces dangers, et la mort même. 3°. Signe d'adjectif.

INTRIGANT. 1°. Représenter plusieurs per-

sonnes en société. 2°. En représenter une sans fortune, et sans honneur, offrant un emploi à chacune d'elles, avec promesse de le faire accorder. 3°. Demander d'avance de l'argent pour les soins secrets qu'elle promet de se donner. 4°. Signe d'adjectif.

INVALIDE. 1°. Représenter un soldat blessé, estropié, à qui il manque un bras, une jambe, et qui n'a plus la force de servir, ni le moyen de travailler. 2°. Signe d'adjectif.

INVARIABLE. 1°. Représenter une personne ferme, résolue, constante, immuable, et qui ne change point (*voyez* ces mots). 2°. Représenter une autre personne qui essaie de faire changer de résolution la première; qui, pour la détourner du chemin qu'elle a pris, lui en indique un autre. 3°. Représenter la première refusant constamment de suivre cet avis. 4°. Figurer la constance et la ténacité. 5°. Signe d'adjectif.

INVECTIVE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une attaque l'autre, lui adressant des signes injurieux, qui expriment des reproches, des défauts, et même des vices. 2°. Signe de l'abstractif.

INVENTAIRE. 1°. Représenter la mort d'un propriétaire dans sa propre maison, et des officiers publics qui s'y rendent, et qui prennent

note de tous les effets appartenant au défunt. 2°. On imite toutes les opérations qui se font dans ces circonstances. 3°. Signe de l'abstractif.

INVENTEUR. 1°. Figûrer une machine quelconque, ou toute autre chose utile ou agréable. 2°. Représenter une personne qui l'a inventée. 3°. Imiter l'air de réflexion et de méditation qui précède ordinairement le moment de l'invention. 4°. Imiter le mouvement de l'ame qui vient d'imaginer une découverte, et celui de la physionomie qui exprime la satisfaction qui en est l'effet. 5°. Signe de nom commun, personnel.

INVESTIR. 1°. Figurer une place de guerre, ou toute autre ville. 2°. Imiter l'action d'un général qui fait camper une armée tout autour, qui en fait occuper les avenues, et qui empêche que rien n'y entre, ni en sorte. 2°. Mode indéfini.

INVITER. 1°. Figurer une cérémonie, une fête, un repas. 2°. Représenter celui ou ceux qui les donnent, priant leurs amis d'y venir. 3°. Mode indéfini.

INVOQUER. 1°. Représenter Dieu et les Saints. 2°. Représenter des personnes aux pieds des autels, dans la posture de supplians, leur adressant leurs prières. 3°. Mode indéfini.

INUTILE. 1°. Représenter une personne sans occupation, oisive, non nécessaire, ou un objet

qui ne peut être employé. 2°. Figurer un objet qui sert à quelque chose, et nier tout service et tout emploi. 3°. Signe de l'adjectif.

JOYEUX. 1°. Figurer, par une physionomie agréable, le contentement, la satisfaction, l'émotion de l'ame causée par le plaisir, ou par la possession de quelque bien. 2°. Passer, à plusieurs reprises, la main sur son cœur, accompagnant ce signe d'un visage riant. 3°. Signe de l'adjectif.

JOUER. 1°. Représenter une personne ou plusieurs personnes, autour d'une table, occupées à jouer. 2°. Figurer plusieurs jeux, tels que celui des cartes, celui du trictrac, etc. 3°. Figurer la manière de les jouer. 4°. Mode indéfini.

JOUIR. 1°. Figurer l'état de posséder quelque chose actuellement, en être le maître, en avoir les fruits et les émolumens, à sa disposition. 2°. Accompagner ce signe de celui de plaisir et de joie. 3°. Mode indéfini.

IRONIE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en raille une autre, et la blâme, en feignant de la louer. 2°. Figurer la raillerie et le blâme, et la louange (*voyez* ces mots). 3°. Signe de l'abstractif.

IRRÉFRAGABLE. 1°. Figurer une chose certaine, assurée. 2°. Figurer quelqu'un qui oppose

quelque chose de contraire. 3°. Représenter une autre personne faisant le signe de mensonge et de fausseté, par rapport à ce qu'on vient d'opposer, et qui fait le signe de ferme, et qui ne peut être ébranlé. 4°. Signe d'adjectif.

IRRITER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en offense une autre, et par des choses piquantes et des gestes qui expriment les passions haineuses. 2°. Mode indéfini.

ISOLÉ. 1°. Représenter une personne seule, libre, indépendante, ne tenant à rien, ne recevant d'ordres de personne, et n'en donnant à personne. 2°. Signe d'ajectif.

ISSUE. 1°. Représenter une ouverture quelconque par où l'on sort, ou un exercice dont on détermine la fin. 2°. Signe de l'abstractif.

JUBILÉ. 1°. Figurer un temps de prières et de processions religieuses. 2°. Figurer l'indulgence et le pardon accordés par l'Eglise aux personnes qui font certains exercices de piété prescrits par le souverain Pontife. 3°. Signe de l'abstractif.

JUDAÏSME. Représenter les Juifs, en figurant la loi Mosaïque, dont on figure certaines loix et certaines cérémonies, qu'il faut déterminer.

JUDICATURE. 1°. Représenter des juges, en figurant leurs fonctions et leur costume. 2°. Fi-

gurer leur profession. 3°. Signe de l'abstractif.

JUDICIEUX. 1°. Représenter une personne prudente, avisée, se conduisant avec modération, voyant les êtres et les choses comme ils sont, sans exagérer, ni diminuer leur valeur. 2°. Signe de l'adjectif.

1°. JUGEMENT. 1°. Représenter cette faculté de l'ame qui discerne le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux (*voyez* ces mots). 2°. Signe de l'abstractif.

2°. JUGEMENT. 1°. Figurer ce que fait un homme qui compare et qui prononce qu'une action est conforme aux loix ou ne l'est pas, et qui décide sur l'état d'un accusé. 2°. Mode indéfini.

## L.

LABORIEUX. 1°. Action de faire, de travailler, en figurant des travaux de plusieurs sortes. 2°. Signe d'aimer ce qu'on vient de figurer, par le signe d'activité, et en indiquant le cœur, signe convenu du siége des affections.

LAISSER. 1°. Représenter des objets. 2°. Action de les poser en un lieu qu'on détermine, et de leur tourner le dos, en s'éloignant du lieu où on les a déposés. 3°. On laisse aussi les personnes, et on fait le signe de les quitter, ou pour quelques

momens, ou pour toujours, en faisant le signe de *Moment*, dans le premier cas; ou de *Toujours*, quand on se brouille et qu'on rompt toute société avec ces personnes. 4°. Mode indéfini.

LAMENTER. (SE). 1°. Action de pleurer, qu'on figure en imitant les enfans qui versent des larmes, quand on leur refuse ce qu'ils demandent, et qu'on leur ôte ce qu'on leur a donné. 2°. Action de se plaindre, en pleurant, du malheur qu'on déplore, ou des personnes qui l'ont causé. 3°. Mode indéfini.

LANGAGE. Signe de parler : 1°. Soit par des mots articulés (il faut figurer la manière dont on les prononce). 2°. Soit par des mots écrits (on les écrit en l'air). 3°. Soit par gestes ou signes manuels ou physionomiques (on fait remarquer que les yeux ont aussi leur langage). 4°. Signe de l'abstractif.

LARMOYER. 1°. Action de répandre quelques larmes, à diverses reprises. 2°. Mode indéfini.

LEÇON. 1°. Représenter des écoliers dans une classe, et un maître qui leur donne une instruction dont ils doivent lui rendre compte : on figure des jeunes gens qui écoutent, le maître qui parle et qui imite, en parlant, l'action de celui qui met dans la tête des disciples les choses qu'il leur apprend.

LÉGISLATEUR. 1°. Figurer l'action de commander et de défendre, et l'action d'écrire ce qui est commandé et ce qui est défendu. 2°. Action de publier et de faire connoître à tous le commandement et la défense. 3°. Signe de l'homme ou des hommes qui ont fait la loi, en figurant les marques extérieures qui les distinguent. 4°. Signe de nom commun, personnel.

LÉGITIME. Tous les signes du précédent; mais à la place du 3me signe, on fait le suivant: On figure le mot *Conforme*, pour exprimer cette partie de proposition : *Conforme aux loix*.

LEGS. 1°. Représenter un mourant qui fait appeler un notaire. 2°. Action de dicter ses dernières volontés. 3°. Action de faire à des parens, ou à des amis, des dons particuliers. 4°. Signe de l'abstractif.

LENDEMAIN. 1°. Figurer l'état de sommeil. 2°. Représenter le jour qui suit le sommeil, par un cercle tracé, en l'air, par l'index de la main droite, et en représentant le soleil qui le parcourt. 3°. Signe de nom commun.

LÉSION. (Voyez *Dommage*).

LETTRE. 1°. Action de prendre une feuille de papier, une plume et de l'encre, et d'écrire une lettre. 2°. Action de plier cette lettre, de la cacheter et de l'envoyer. 3°. Signe de nom commun.

1°. Liaison. 1°. Représenter plusieurs choses. 2°. Action de les joindre ensemble et de les attacher. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. Liaison. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. En représenter deux qui s'aiment réciproquement, et dont les ames sont, en quelque sorte, attachées ensemble par un lien spirituel, comme le sont les choses par un lien visible et matériel. 3°. Signe de l'abstractif.

Libelle. Figurer un écrit quelconque, manuscrit ou imprimé, contenant des accusations, des injures, des reproches contre la probité et l'honneur d'une personne. 1°. On figure l'écrit. 2°. On représente la personne qui en est l'objet. 3°. On figure quelqu'accusation, qu'on détermine. 4°. On figure la probité et l'honneur. 5°. On figure la méchanceté et la haine qui ont inventé ces reproches et ces accusations : les signes de ces mots sont à leur lettre initiale.

Libéral. 1°. Représenter une personne donnant abondamment aux pauvres et à ses amis. 2°. On figure et les personnes à qui on donne, et l'action de donner. 3°. Signe d'adjectif.

Liberté. 1°. Représenter l'homme dans l'état de nature, et non dans l'état de société : on figure chacun de ces états, le premier sans loix, le second avec des loix, des convenances et des bien-

séances. 2°. Représenter l'homme dans le premier état, exerçant librement tous les mouvemens de sa volonté : on figure une faculté, une puissance de se déterminer, sans l'opposition de personne, soit à une chose, soit à une autre, soit au bien, soit au mal; enfin on figure une indifférence active à vouloir ou à ne vouloir pas. 3°. Signe de l'abstractif.

LIBERTIN. 1°. Signes du précédent. 2°. Figurer l'abus de la liberté, et sa détermination vers le mal, et en opposition aux loix, soit de Dieu, soit des hommes. 3°. Signe d'adjectif.

LICENCE. 1°. Tous les signes des deux mots précédens. 2°. Ajouter le signe de déréglement dans les actions de la vie, dans les coutumes, dans les habitudes, dans les paroles, dans les écrits, dans les lectures. 3°. Signe de l'abstractif.

LIGNÉE. 1°. Représenter un père et une mère ayant des enfans. 2°. Représenter ces enfans contractant des mariages, et ayant d'autres enfans. 3°. Représenter encore ceux-ci formant des alliances, et ayant encore d'autres enfans. 4°. Continuer la chaîne, en remontant jusqu'aux premiers. 5°. Signe de l'abstractif.

1°. LIGUER. (SE) 1°. Représenter plusieurs princes souverains s'unissant ensemble dans les mêmes intérêts, joignant leurs forces contre

un ennemi commun. 2°. On figure des armées levées, des combats livrés, des victoires remportées, et des défaites qui en sont l'effet. 3°. Mode indéfini.

2°. LIGUER. (SE) 1°. Représenter des particuliers qui se réunissent aussi, et qui joignent leurs forces morales et leur industrie pour détruire quelque projet qui leur nuit, ou pour en faire réussir quelqu'un qui doit tourner à leur avantage. 2°. Mode indéfini.

LISTE. 1°. Figurer une feuille de papier, et des noms écrits, soit de personnes, soit de choses. 2°. Signe de nom commun.

LITIGIEUX. Représenter un objet quelconque, un différend, un point contesté, une propriété disputée et sujette à discussion. 1°. On figure deux personnes qui soutiennent avoir droit à la possession d'une terre, d'une maison, ou de toute autre propriété. 2°. On les représente s'attaquant en justice, par le ministère des avoués, dont on figure les attaques, par le ministère des huissiers. 3°. Figurer que cela ne se fait pas encore, mais exprimer que cela est possible. 4°. Signe d'adjectif.

LITURGIE. 1°. Figurer le saint sacrifice de la messe, les vêpres, le salut, les processions, avec

les principales cérémonies qui y sont observées. 2°. Signe de nom abstractif.

LOCATAIRE. 1°. Représenter un hôtel, une maison, un appartement. 2°. Représenter deux personnes, dont l'une est propriétaire (on figure la propriété, par le signe d'*Avoir* et le signe de *Propre*, *voyez* ces mots), dont l'autre loge dans cette maison, et paie, par an, au propriétaire, une somme convenue. 3°. Signe de nom commun, personnel.

LOGICIEN. 1°. Représenter une personne instruite. 2°. La représenter sachant bien définir les êtres, les choses et les mots (on fait le signe de l'interrogation et de la réponse). 3°. La représenter sachant tirer une troisième proposition des deux autres, dans la recherche de la vérité. 4°. Signe d'adjectif.

LOI. 1°. Figurer Dieu, ou quelque homme constitué en dignité, chef d'un Etat, ou à la tête d'une administration quelconque, faisant connoître, ou par inspiration (si c'est Dieu), ou par des paroles, ou par écrit (si c'est un homme), sa volonté absolue sur ce qu'il veut qu'on fasse, ou sur ce qu'il veut qu'on ne fasse point. 2°. Figurer un écrit quelconque contenant un commandement ou une défense, avec le signe de publication. 3°. Signe de nom abstractif.

Loisir. 1°. Représenter une personne n'ayant rien à faire, pouvant disposer de son temps, comme il lui plaît. 2°. Signe de nom abstractif.

Longanimité. 1°. Représenter Dieu, ou quelque souverain. 2°. Représenter quelqu'homme qui, sans repentir et sans même se corriger, offense l'un ou l'autre. 3°. Figurer la patience de l'offensé se prolongeant sans presqu'aucune mesure, et attendant, sans punir, le retour de l'impénitent. 4°. Signe de l'abstractif.

1°. Lot. 1°. Action de diviser une chose en plusieurs parties. 2°. Action de distribuer ces parties entre plusieurs personnes. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. Lot. 1°. Représenter une loterie, et la roue d'où l'on fait sortir les billets. 2°. Figurer l'action de les tirer. 3°. Action de présenter un de ces billets, gagnant. 4°. Signe de l'abstractif.

Louange. 1°. Représenter des personnes, dont l'une pratique toutes les vertus qui sont de son âge et de son sexe : (on figure et on détermine les principales vertus); dont l'autre a fait quelque action remarquable, ou d'humanité, ou de piété, ou de courage : (on détermine aussi ces actes de vertu ou de valeur); dont une autre a fait quelque bel ouvrage d'esprit ou d'industrie. 2°. Représenter ceux qui connoissent tous ces

mérites divers, les racontant à d'autres, et faisant connoître toutes les vertus et les talens de chacune de ces personnes distinguées par les unes ou les autres. 3°. Signe de l'abstractif.

LOYER. 1°. (Voyez *Locataire*). 2°. Signe de l'abstractif.

LUCRATIF. 1°. Figurer une occupation quelconque : il faut en figurer et en déterminer plusieurs. 2°. Signe d'argent. 3°. Figurer l'action d'en recevoir beaucoup pour le prix ou salaire du travail qu'on y emploie. 4°. Signe d'adjectif.

LUGUBRE. 1°. Signe de mort. 2°. Figurer la tristesse que donne l'idée réveillée par ce mot. 3°. Ajouter le signe de noir, en figurant les ténèbres de la nuit. 4°. Signe d'adjectif.

1°. LUTTER. 1°. Représenter deux hommes combattant, corps à corps. 2°. Mode indéfini.

2°. LUTTER (au sens figuré). 1°. Représenter, par signes, des objets intellectuels ou inanimés, mais physiques, tels que le sort ou la fortune, le malheur, la pauvreté, la maladie, la tempête, l'orage, les vents. 2°. Action de combattre, soit en affrontant tous ces maux, soit en leur opposant le courage. 3°. Mode indéfini.

LUXE. 1°. Représenter des personnes riches qui se procurent, à grands frais, les habits les plus magnifiques, les meubles les plus riches,

les mets les plus succulens et les plus abondans. 2°. Signe de l'abstractif.

## M.

Macérer. (se) 1°. Représenter une personne grave et sérieuse qui se prive de tous les plaisirs des sens, qui ne mange et ne boit que pour ne pas mourir, et qui porte sur sa chair des instrumens de pénitence, comme un cilice et une haire, qu'il faut figurer. 2°. Mode indéfini.

Mages. 1°. Représenter la naissance de Jésus-Christ, en figurant tout ce qui la distingue de celle des autres hommes : on figure la nuit, et minuit, une vierge, une étable, une crèche, un vieux mari, des animaux, des anges qui publient ce grand événement, des bergers qui accourent et qui tombent aux pieds de la crèche, et des philosophes ou rois de l'Orient, qui sont conduits par une étoile extraordinaire, mais prédite, aux pieds du divin enfant. 2°. Signe de nom commun.

Magistrat. 1°. Représenter un tribunal de justice, ou une administration de police. 2°. Représenter un homme qui remplit un emploi dans l'un ou dans l'autre.

Magnanime. 1°. Représenter plusieurs personnes.

sonnes. 2°. En représenter une dont l'ame est plus grande et plus forte que celle du commun des hommes.

1°. MAGNIFIQUE (pour les personnes). 1°. Représenter une personne aimant à donner de grands repas, ayant des chevaux, de belles voitures, des meubles riches, une habitation superbe, beaucoup de domestiques, beaucoup de chiens de chasse : on figure tout cela par gestes. 2°. Signe de l'adjectif.

2°. MAGNIFIQUE (pour les choses). 1°. Représenter des meubles qui ont de l'éclat, faits d'un bois précieux, ornés de belles peintures, sculptés et dorés avec le plus grand goût. 2°. Représenter des vases en porcelaine, en or, en émail, des boucles d'oreilles, des montres, des bracelets, ornés de diamans, etc. 3°. Signe de l'adjectif.

MAJESTÉ. 1°. Représenter un empereur, une impératrice, un roi, une reine, et s'incliner profondément, en levant la main droite au-dessus de la tête, pour marquer leur grandeur, et son extrême petitesse devant eux. 2°. Signe de l'abstractif.

MAJEUR. (*Voyez* le I^er vol., article de la *Parenté*).

Maintenant. (*Voyez* à la part. gramm., les adv.)

Maintien. 1°. Représenter une personne qui se tient, en présence d'une autre, avec décence et réserve. 2°. Signe de l'abstractif.

Mais. (*Voyez* à la partie gramm., les conjonct.)

Maître. 1°. Supposer des domestiques, et quelqu'un qui les commande, qu'ils servent, et qui les paie. 2°. Supposer aussi des élèves, et quelqu'un qui les instruit. 3°. Signe de nom commun, personnel.

Maîtriser. 1°. Action de commander et de défendre. 2°. De faire travailler quelqu'un, ou de l'empêcher d'agir. 3°. Mode indéfini.

Mal. 1°. Représenter la loi de Dieu, ou celles des hommes, par les signes de commandement et de défense, écrits et publiés. 2°. Figurer et déterminer quelqu'action contraire aux uns et aux autres commandemens. 3°. Représenter le *Bien*, par le signe d'approbation et d'utilité, et nier l'une et l'autre. 4°. Signe de l'abstractif.

Malédiction. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une exprime, par signes, le vœu qu'il arrive à l'une d'entr'elles, ou même à quelques-unes, un dommage quelconque, une perte, une disgrace, l'inimitié d'un protecteur, la perte

d'un procès, d'un emploi, etc. 2°. Signe de l'abstractif.

MALFAITEUR. 1°. Représenter un homme commettant des crimes, tels que l'assassinat, le vol, l'incendie, etc. 2°. Signe de nom commun, personnel.

On peut, pour distinguer ce mot de *Criminel* et de *Scélérat*, ajouter le signe de *Faiseur*, et de l'abstractif *Mal*.

MALHEUREUX. 1°. Représenter une personne de qui on a brûlé la maison, ravagé les champs, les vignes, et qui a perdu tout ce qu'elle avoit de plus cher dans sa famille, son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfans, ou quelqu'un de ses amis, etc. 2°. Représenter son air triste, abattu, désolé, versant un torrent de larmes, et ne pouvant se consoler : il suffit de quelques-uns de ces traits, sans les énoncer tous, pour peindre le malheur. 3°. Signe de l'adjectif.

1°. MALHONNÊTE. 1°. Représenter une personne qui manque à ses promesses, qu'il faut figurer ; à ses engagemens d'honneur, qu'il faut déterminer ; elle avoit emprunté, elle ne rend pas ; si elle rend, c'est toujours moins qu'elle n'avoit reçu. 2°. Signe de l'adjectif.

2°. MALHONNÊTE. 1°. Représenter une personne trop libre dans ses manières, qui prend,

dans une société, la place la plus commode, qui passe devant un vieillard, ou un homme qualifié, sans donner aucun témoignage de respect; qui répond durement, qui interroge légèrement, et qui interrompt ceux qui parlent. 2°. Signe de l'adjectif.

Mal-mener. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a sur l'autre quelque droit et quelque supériorité. 2°. Représenter le chef réprimandant durement l'inférieur, et même le corrigeant sévèrement, jusqu'à le frapper, et à le battre. 3°. Mode indéfini.

Maltraiter. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une outrage l'autre, ou par signes, qui sont la parole du sourd-muet, ou par une réception froide, et puis en la chassant de chez elle. 2°. Mode indéfini.

Malverser. 1°. Représenter une personne qui a un emploi public. 2°. Figurer cet emploi, cette charge qui la met dans le cas de recevoir des sommes, et de les employer à payer d'autres employés. 2°. Représenter cette personne commettant des infidélités dans le maniement des deniers, recevant plus, et donnant moins. 3°. Mode indéfini.

Manant. 1°. Représenter, par une démarche lourde, un homme grossier et rustique,

dont les formes sont agrestes, et la tournure gauche. 2°. Signe de nom commun, personnel.

MANDEMENT. 1°. Représenter un évêque. 2°. Figurer une lettre paternelle qu'il adresse à ses enfans, qui sont tous les fidèles de son diocèse. 3°. Signe de l'abstractif.

Tous les mots principaux de cet article ont leurs signes à leur lettre initiale.

MANDER. 1°. Action d'un supérieur citant devant lui quelqu'un qui lui est soumis. 2°. On figure un billet envoyé à cette personne, et qui contient l'ordre exprès de venir. 3°. Mode indéfini.

MANIÈRE. 1°. Passer plusieurs fois, la main droite sur la gauche, pour désigner l'action particulière de cette main, et pour généraliser cette idée individuelle. 2°. Signe de l'abstractif.

MANIFESTER. 1°. Action de montrer publiquement une chose nouvelle et inconnue. 2°. Figurer une personne qui énonce un fait, qui raconte un événement secret : on le dit aussi pour les pensées et pour les sentimens. 3°. Action et signe de penser. 4°. Action et signe de faire connoître au dehors ce qu'on a pensé et ce que l'on sent. 5°. Mode indéfini.

1°. MANQUER. 1°. Représenter plusieurs personnes à qui un chef de maison, ou d'une admi-

nistration quelconque, recommande une action à faire : toutes font cette action. 2°. En représenter une qui ne la fait point. 3°. Faire remarquer celle-ci ; sa négligence sert à donner le sens véritable du mot dont on donne le signe.

2°. MANQUER. 1°. Représenter plusieurs sortes d'objets, et plusieurs personnes. 2°. Représenter une de ces personnes achetant quelqu'effet chez un marchand, cherchant de quoi payer, et n'ayant rien pour cela. 3°. Figurer l'état de pénurie, par le signe d'*Avoir non*, et par le signe de l'action de chercher autour de soi, avec le chagrin de ne point trouver. 4°. Mode indéfini.

3°. MANQUER. (N'ÊTRE PAS) 1°. Représenter un volume de 400 pages ; montrer qu'il n'y en a que 350. 2°. Compter les élèves d'une des classes, supposer qu'ils sont au nombre de vingt ; montrer qu'il n'y en a dans la classe que quinze. 3°. Mode indéfini.

MARIAGE. 1°. (*Voyez* le mot *Indissoluble*). 2°. Signe de nom abstractif.

MARS. 1°. Signe de *Mois*, par le signe de *Jour*, et le signe du nombre 30. 2°. Signe de troisième. 3°. Signe de nom propre.

MARTIAL. 1°. Signe de guerre et de combat (*voyez* ces mots). 2°. Signe de *Courage* (*voyez* ce mot). 3°. Signe d'adjectif.

MARTYR. 1°. Figurer Jésus-Christ, sa religion et son Eglise. 2°. Représenter un fidèle attaché à ce divin Sauveur et à sa religion, préférant la mort au malheur d'abandonner le maître et sa céleste doctrine. 3°. Figurer quelques-uns de ces tourmens qu'on essayoit sur les premiers confesseurs de la foi. 4°. Figurer le courage de ces athlètes défiant les bourreaux, et demandant la mort comme la récompense d'une vie consacrée à imiter celui qui avoit donné la sienne pour ses ennemis.

MATHÉMATICIEN. 1°. Représenter une personne qui connoît les quantités et les proportions, les diverses propriétés de l'étendue et des nombres : on trace, en l'air, quelques figures de géométrie, quelque phénomène de l'optique, comme la *chambre noire*, quelques notions d'astronomie, etc. 2°. Signe de nom commun, personnel.

MATINES. 1°. Représenter une église et le chœur où chantent des chantres et des ecclésiastiques. 2°. Indiquer l'heure de minuit, et exprimer que c'est à cette heure là que se chante la partie de l'office à laquelle on donne le nom dont voilà les signes. 3°. On exprime que le mot *office* signifie les prières que récitent, chaque jour, les ecclésiastiques, les religieux, les religieuses,

et les fidèles les plus pieux. 4°. Signe de nom abstractif.

MATRIMONIAL. 1°. (Voyez *Mariage* et *Indissoluble*). 2°. Figurer tout ce qui peut appartenir ou convenir au mariage. 3°. Signe d'adjectif.

MAUDIRE. (Voyez *Malédiction*).

MAUSOLÉE. 1°. Représenter un prince mort, ou quelque personnage illustre. 2°. Représenter un tombeau magnifique élevé en leur honneur. 3°. Signe de nom commun.

MAUVAIS. 1°. Signe de *Bon* (*voyez* ce mot). 2°. Signe de négation et d'opposition. 3°. Signe d'adjectif. (Il se dit des choses).

MAXIME. 1°. Figurer quelqu'art, ou quelque science, par les signes qui leur conviennent. 2°. Figurer quelque règle, quelque principe, comme fondemens de cet art ou de cette science: on écrit, en l'air, ce principe, en disant qu'il est très-grand. *Connois-toi toi-même*: voilà une maxime. 3°. Signe de l'abstractif.

MÉCHANT. 1°. Représenter des choses et des êtres dont les qualités ne sont pas bonnes, et qu'on ne peut estimer. 2°. Figurer des personnes portées à nuire, à faire du mal, qui ont des défauts et des vices. 3°. On oppose les index entr'eux, accompagnant ce signe d'un regard qui

annonce l'humeur et le mépris. 4°. Signe d'adjectif.

MÉCOMPTE. 1°. Figurer un calcul. 2°. Remarquer qu'il n'est pas tel qu'il devroit être, et qu'il y a erreur. 3°. Figurer une prévoyance quelconque, une espérance, une conjecture. 4°. Faire remarquer qu'on a été trompé, et que les choses ne sont pas arrivées comme on l'avoit prévu : on détermine quelqu'une de ces vues, comme, par exemple, la paix qu'on avoit espérée, et dont l'espoir ne s'est pas réalisé. 5°. Signe de l'abstractif.

MÉCONTENTER. 1°. Représenter plusieurs ouvriers qui ont travaillé pour un propriétaire. 2°. Action de les payer avec une rigoureuse justice, mais sans gratification. 3°. Figurer l'air fâché de chacun d'eux, et leurs murmures.

MÉCRÉANT. 1°. Figurer quelques dogmes et quelques principes de la religion véritable. 2°. Représenter quelqu'un qui refuse son assentiment, et qui dit qu'il ne les croit pas. 3°. Signe de nom commun, personnel.

MÉDECIN. 1°. Représenter le corps humain, et quelques-unes de ses maladies. 2°. Figurer les divers remèdes employés pour les guérir. 3°. Représenter un homme qui a étudié la nature de l'un, et celle des autres, et qui sait l'art de

guérir. 4°. Ajouter le signe de la gravité, de la bonté, du zèle, et des autres qualités de l'esprit et du cœur du médecin, l'ami le plus utile; la manière dont il tâte le pouls, dont il écrit ses ordonnances.

1°. MÉDIATEUR. 1°. Figurer une discussion, une querelle, une guerre, en représentant les personnes entre lesquelles tout cela se passe ordinairement. 2°. Représenter quelqu'un que l'amour de la paix, et le zèle pour les uns et pour les autres, place au milieu, pour rétablir entr'eux la bonne harmonie que la discorde avoit troublée. 3°. Signe de nom commun, personnel.

2°. MÉDIATEUR. 1°. Figurer Jésus-Christ, le médiateur par excellence. 2°. Le représenter placé entre la terre et le ciel, entre Dieu son Père et les hommes, son Père justement irrité, les hommes coupables, et ne pouvant satisfaire à sa justice; et ce divin réparateur les réconciliant par l'effusion de son sang. 3°. Signe de nom.

MÉDIOCRE. 1°. Représenter une mesure entre deux extrémités, qui n'a ni excès, ni défaut, entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais. 2°. Signe d'adjectif.

MÉDIRE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une révèle les défauts de l'autre, et raconte ses fautes, sans altérer la vérité, et sans

ménager les droits de la charité. 2°. Mode indéfini.

MÉDITER. 1°. Représenter une personne s'attachant attentivement à la considération de quelque chose, qui y pense profondément, pour découvrir la vérité. 2°. Mode indéfini.

MÉFIER. (SE) 1°. (Voyez *se Défier*). 2°. Mode indéfini.

MÉGARDE. 1°. Figurer l'attention. 2°. Signe de négation et d'opposition. 3°. Signe de l'abstractif.

MEILLEUR. 1°. Signe de *Bon* (*voyez* ce mot). 2°. Ajouter le signe de *Plus* (*voyez* ce mot). 3°. Signe d'adjectif comparatif.

MÉLANCOLIQUE. 1°. Représenter une personne d'un caractère sombre, l'effet d'une bile échauffée et brûlée. 2°. Figurer la tristesse, et une sorte de chagrin habituel dont la cause est inconnue. 3°. Signe de l'adjectif.

1°. MÊLER. 1°. Représenter plusieurs choses d'espèces différentes. 2°. Action de les mettre ensemble, de les confondre, de les brouiller, de les mettre hors de leur ordre. 3°. Mode indéfini.

2°. MÊLER. (SE) 1°. Représenter plusieurs actions, qu'il faut déterminer, comme celle de régler des comptes, disposer tout ce qu'il faut pour une fête, etc. 2°. Représenter une personne

étrangère à tout cela, et qui s'en occupe, qui le fait, qui s'en mêle. 3°. Mode indéfini.

MÉMOIRE. 1°. Signe de l'esprit ou de l'ame. 2°. Représenter cette faculté par laquelle l'ame conserve l'image et le souvenir des choses qu'on a vues ou entendues, en fermant les yeux, mettant contre le front le revers de la main gauche, et figurant l'action de dessiner sur le dedans de cette main, avec l'index de la main droite. 3°. Retirer les deux mains, et imiter aussitôt le mouvement de physionomie de quelqu'un qui se rappelle une personne ou un événement. 4°. Signe de l'abstractif.

MENTAL. 1°. Représenter l'esprit ou l'entendement (*voyez* le mot *Esprit*). 2°. Représenter une de ses opérations. 3°. Figurer que cette opération est invisible, intérieure, et non étendue, par les signes qui expriment ces mots. 4°. Signe d'adjectif.

MENTION. 1°. Figurer une lettre, ou un acte public, ou un récit, par signes ou par écrit. 2°. Figurer l'action d'y insérer le rapport d'un fait, ou le nom de quelqu'un qu'on veut rappeler au souvenir d'un autre. 3°. Signe de l'abstractif.

MENTIR. Ier vol., page 518.

MÉPRISER. *Idem*.

MERCENAIRE. 1°. Représenter un homme de journée, un artisan, en figurant quelqu'un des métiers des hommes de cette classe. 2°. Figurer le paiement journalier qu'on leur donne. 3°. Signe de nom commun, personnel.

MÉRITER. 1°. Supposer une personne qui a fait pour une autre divers travaux. 2°. En supposer une autre qui pratique toutes les vertus de son âge, de son sexe et de sa condition. 3°. En supposer une autre qui commet continuellement des fautes. 4°. Figurer un paiement, en argent, pour la première; l'estime générale, et la gloire éternelle, pour la seconde; le mépris et des châtimens, pour la troisième. 5°. Ajouter à ces signes celui de droit, et celui de donner. 6°. Mode indéfini.

MERVEILLEUX. 1°. Représenter un être ou un objet au-dessus de tous ceux de son espèce. 2°. Signe d'admirable, d'excellent, de rare et de surprenant (*voyez* ces mots). 3°. Signe d'adjectif.

MESQUIN. 1°. Représenter une personne, vivant d'une manière sordide, se nourrissant des mets les plus communs, portant des habits de l'étoffe la plus commune, vieux et déchirés; ne donnant rien à personne, ou donnant peu et moins qu'elle ne doit; ayant également de vieux

meubles, et des meubles communs. 2°. Signe d'adjectif.

MESSAGER. 1°. Figurer des lettres et des paquets. 2°. Représenter une personne à qui une autre confie ces paquets et ces lettres, pour aller les remettre à leur adresse. 3°. Signe de nom commun, personnel.

MESSE. Représenter et le prêtre, dont il faut figurer le recueillement et les habits, et l'autel sur lequel il sacrifie, et les principales actions de ce grand sacrifice, qu'il faut représenter comme la continuation de celui de la croix, dont il n'est pas seulement le souvenir, mais la réalité.

MESSIE. 1°. Représenter le péché de nos premiers parens, et leur condamnation. 2°. Figurer le Fils de Dieu, annoncé par les prophéties, et représenté par les figures. 3°. Signe de l'envoyer au monde, sous le voile de notre chair, pour réconcilier les hommes avec Dieu.

MÉTAMORPHOSE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une prend tellement toutes les formes d'une autre, qu'on peut aisément s'y tromper, et la prendre pour celle-là.

MÉTAPHORIQUE. 1°. Ecrire plusieurs noms, dans le sens propre, tels que ceux-ci : *lumière*, *soleil*, *feu*, *froid*, *chaleur*, etc. 2°. Appliquer

ces noms à des objets auxquels ils ne conviennent point au propre, et dire : *La lumière de la vérité. Dieu est le soleil de l'éternité. Cette personne a du feu dans sa manière de s'exprimer. Les discours de cet autre sont froids. Celle-ci a de la chaleur dans la tête.* 3°. Signe de l'abstractif.

MÉTAPHYSIQUE. 1°. Figurer une science qui traite des esprits et des êtres immatériels, qui apprend à séparer les qualités des substances, et à les considérer seules d'une manière abstraite. 2°. Signe de l'abstractif.

METEMPSYCOSE. 1°. Figurer le passage de l'ame d'un homme qui vient de mourir, dans le corps d'un autre homme, ou dans celui d'un animal. 2°. Signe de l'abstractif.

MÉTHODE. 1°. Supposer dans une personne le désir d'en instruire une autre, dans une science ou dans un art : on détermine l'une et l'autre ; ce peut être l'étude d'une langue étrangère, ou de la géographie, ou de l'histoire : l'art peut être celui de dessiner, de peindre, ou de sculpter. 2°. Figurer des principes ou des règles pour bien apprendre les sciences, et pour se rendre habile dans les arts. On détermine ces règles ou ces principes, en figurant un livre qui les contient. 3°. On imite l'action de les lire et de les étu-

dier, comme si on les mettoit dans la tête, et on se donne l'air de savoir mieux ce qu'on ignoroit, ou ce qu'on ne savoit qu'imparfaitement. 4°. Signe de l'abstractif.

MÉTROPOLE. 1°. Figurer une grande étendue de pays où sont un grand nombre d'églises gouvernées par des curés, à la tête desquels est un archevêque qui a juridiction sur un certain nombre d'évêques, par voie d'appel : les signes d'évêque et d'archevêque sont au Ier vol., p. 186 et 196. 2°. Signe de nom commun.

MEURTRE. 1°. Figurer l'action d'une personne qui en tue une autre, et qui tue avec violence, injustice et effusion de sang. 2°. Signe de nom abstractif.

MIGNON. Représenter un enfant charmant, beau, délicat, plein de grâces et d'agrémens, comme on en voit un dans les Saintes Familles de Raphael, dont la figure, toute céleste, n'aura jamais de pareille.

MILICE. 1°. Représenter des gens de guerre, de toute arme. 2°. Signe de l'abstractif.

MILITAIRE. 1°. Représenter un soldat, des armes, et tout ce qui appartient à la guerre, comme la manière et l'art de la faire.

MINISTÈRE. 1°. Figurer le gouvernement de l'Etat sous l'autorité souveraine, par les signes de

de souverain, et des principaux officiers qui administrent ses finances, la guerre, les affaires de l'intérieur, celles de l'extérieur, celles de la religion, celles de la marine. (*Voyez* le mot *Ministre*, Ier vol., pag. 160). 3°. Signe de l'abstractif.

MINUTE. 1°. Représenter un Notaire et des personnes qui vont passer chez lui des actes, des baux, des conventions. 2°. Figurer tout ce qui se fait dans ces occasions : les personnes qui font connoître leurs volontés, le Notaire qui les écrit. 3°. Figurer le registre où est inscrite la pièce originale dont on donne des copies. 4°. Signe de nom commun.

MINUTIE. 1°. Figurer des choses de très-peu d'importance, et qui ne peuvent convenir qu'à des enfans, dont la frivolité n'excite aucun intérêt, qu'on compte pour rien, et qui ne peuvent occuper que de petits esprits. 2°. Signe d'abstractif.

MI-PARTI. 1°. Supposer une opinion qu'il faut énoncer, en écrivant en l'air une proposition qui sert à l'exprimer. 2°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes sont pour, les autres contre, et en nombre égal. 3°. Signe d'adjectif.

MIRACLE. 1°. Représenter un événement dont la cause ne peut être que dans la volonté toute-

puissante de Dieu. On en cite quelques-uns pour exemple : *Le passage de la mer Rouge. Daniel sauvé dans la fosse aux lions, et dans la fournaise. L'aveugle de naissance qui recouvre la vue. Lazare, enterré depuis quatre jours, rendu à la vie. Des paralytiques condamnés, après des remèdes inutiles, à l'être toute leur vie, et qui, au moment où on leur donne la bénédiction du très-saint Sacrement, recouvrent l'usage de leurs membres, et une santé parfaite.*

1°. MIRER. 1°. Représenter un point éloigné et déterminé. 2°. Action d'y porter ses regards. 3°. Mode indéfini.

2°. MIRER. (SE) 1°. Action de se regarder dans un miroir avec complaisance. 2°. Mode indéfini.

MISANTHROPE. 1°. Représenter un homme qui hait les autres hommes, et qui n'en veut voir aucun. 2°. Signe de nom commun, personnel.

MISÉRABLE. 1°. Représenter une personne dans la douleur, dans la pauvreté, dans l'oppression (*voyez* ces mots). 2°. Signe d'adjectif.

MISÉRICORDIEUX. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Représenter une personne sensible aux peines et aux malheurs d'une autre, qui

cherche à lui donner et des secours et des consolations. 3°. Signe d'adjectif.

MISSIONNAIRE. 1°. Représenter un ecclésiastique ou un religieux qui vont, avec quelques autres, dans les campagnes et dans les villes, faisant des catéchismes, des conférences et des prédications, pour instruire les ignorans, et exciter les pécheurs à la pénitence. 2°. On figure, par signes, ces différens exercices, ceux qui les font, et ceux qui les suivent. 3°. Signe de nom commun.

MITIGER. 1°. Figurer une manière de vivre sévère, en faisant le signe, ou d'un travail continuel et trop pénible, ou d'une grande austérité par la qualité des mets les plus communs et les moins agréables, ou par le peu qu'il est permis d'en consommer. 2°. Figurer une personne qui, ayant autorité sur celles qui vivent ainsi, relâche quelque chose de cette règle, l'adoucit, la modère, soit en diminuant les exercices, soit en rendant la nourriture et plus abondante et meilleure. 3°. Mode indéfini.

MIXTE. 1°. Représenter plusieurs choses de différente nature. 2°. Action de les mêler ensemble. 3°. Signe d'adjectif.

MOBILE. 1°. Représenter un être, ou une chose, un objet quelconque. 2°. Imiter l'action

de se mouvoir. 3°. Représenter cet objet, d'abord sans mouvement, puis disposé à être mû : on exprime cette disposition par le signe de futurition. 4°. Signe d'adjectif.

MOBILIER. 1°. Figurer les principaux meubles d'une maison. 2°. Signe d'un nom collectif.

1°. MODE. 1°. Représenter un objet quelconque. 2°. En faire remarquer l'état visible, comme la forme, la couleur, et tout ce qu'on y aperçoit quand on le regarde, quand on le touche, quand on le flaire, quand on le goûte, selon qu'il affecte tel ou tel sens. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. MODE. 1°. Représenter plusieurs personnes, hommes et femmes, tous vêtus de même, quant à la forme et à la couleur des habits. 2°. Un seul parmi les hommes, une seule parmi les femmes, est vêtu ou vêtue, comme il y a vingt ans. 3°. Figurer le rire de tous, en montrant au doigt cet homme et cette femme. 4°. Figurer, par le signe d'égal, en l'accompagnant de signe de couleur et de forme, ce qu'on appelle *Mode*. 5°. Signe de l'abstractif.

MODÈLE. 1°. Représenter un dessin original que doivent imiter tous les élèves de même force, réunis dans le même atelier de dessin. 2°. Signe de nom commun.

1°. MODÉRER. 1°. Représenter une douleur

très-vive, telle que le mal aux dents, la colique ou la goutte : on imite, en petit, l'état du malade. 2°. Action de boire quelque élixir pour adoucir la douleur. 3°. Imiter l'action de la rendre moins violente, de la tempérer. 4°. Mode indéfini.

2°. MODÉRER. (SE) 1°. Représenter plusieurs personnes, dont quelques-unes se livrent à des mouvemens de colère et d'indignation, à la vue de quelque injustice. 2°. En représenter quelques autres se retenant, se possédant. 3°. Mode indéfini.

MODERNE. 1°. Signe d'ancien, détruit par un signe de négation et d'opposition. 2°. Signe de présent et d'actuel, ou même de nouveau. 3°. Signe d'adjectif.

MODESTE. 1°. Représenter une personne ayant de la sagesse, de la modération, une grande retenue, ne parlant jamais d'elle, et souffrant quand quelqu'autre en dit du bien. 2°. Signe d'adjectif.

1°. MODIFIER. 1°. Représenter des objets qui n'ont pas encore la forme qu'on veut leur donner. 2°. Figurer l'action de leur donner ce mode, ou cette manière d'être, ou cette forme. 3°. Mode indéfini.

2°. MODIFIER. 1°. Ecrire en l'air, ou énoncer, par signes, un verbe quelconque. 2°. Montrer

que l'action qu'il exprime peut être faite avec force ou foiblesse, avec promptitude ou lenteur, avec adresse ou gauchement, etc. 3°. Dire que le mot qui exprime ces diverses manières d'être, modifie l'action, en lui laissant toute son étendue, ou en la restreignant. 4°. Mode indéfini.

MODIQUE. 1°. Représenter une grande somme et une petite, un grand repas et un petit repas, une pension forte et considérable, faite par ses parens, à un jeune homme, et une petite pension faite à un de ses frères. 2°. Faire remarquer tout ce qui, dans ces exemples, est petit. 3°. Signe de l'adjectif.

MŒURS. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Les figurer agissant : les unes, d'une manière conforme aux loix et aux règles établies de Dieu ou des hommes; et les autres, d'une manière contraire à ces mêmes loix. 3°. Les figurer toutes constantes et fidèles à leur manière d'agir, et par conséquent à leurs coutumes, à leurs habitudes; ce qui fait, chez les unes, les bonnes mœurs, et chez les autres les mauvaises. 4°. Signe de l'abstractif.

MOINDRE. 1°. Représenter deux objets, dont l'un est grand, et l'autre petit. 2°. Faire remarquer le plus petit. 3°. Signe d'adjectif.

MOIS. 1°. Signe de jour, en figurant le mou-

vement apparent du soleil autour de la terre, en vingt-quatre heures. 2°. Signe de trente. 3°. Signe de nom commun.

MOLLIR. 1°. Représenter une personne ayant pris une résolution d'une manière ferme. 2°. La figurer inclinant, peu à peu, vers l'état où elle étoit avant de l'avoir prise : tout cela se réduit aux signes de comparer, de choisir, d'arrêter, en imitant, par le pouce droit sur le pouce gauche, l'action de sceller un acte de son cachet, qu'on fera ce qu'on a résolu. 3°. Terminer par le signe d'abandonner tout cela, et de revenir au point d'où l'on étoit parti. 4°. Mode indéfini.

MONARCHIE. (*Voyez* au Ier vol., pag. 150).

MONASTÈRE. (*Voyez* au Ier vol., pag. 199). 1°. Ajouter le signe de maison ou d'habitation commune. 2°. Signe de nom commun.

MONDAIN. 1°. Représenter une personne qui recherche les plaisirs, les fêtes, et toutes les dissipations de la société, les bals, les spectacles, les jeux. 2°. La représenter négligeant ses devoirs religieux, préférant les jouissances qui passent à celles qui demeurent : les signes des mots principaux sont à leur lettre initiale. 3°. Signe d'adjectif.

1°. MONDE. 1°. Représenter le ciel et la terre,

et tout ce qui est visible pour nous. 2°. Signe de nom commun.

2°. MONDE. 1°. Représenter la terre, en faisant remarquer ses deux hémisphères. 2°. Indiquer le monde ancien, composé de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; et le monde nouveau ne comprenant que l'Amérique. 3°. Signe de nom commun.

3°. MONDE. 1°. Représenter deux mondes, le présent, la vie actuelle, et celui qu'on appelle *l'autre monde*, ou l'autre vie, ou l'avenir, ou la vie future : on fait le signe de chacun de ces mots. 2°. Signe de nom commun.

4°. MONDE. 1°. Représenter les hommes, en général, le genre humain, tous les hommes. 2°. Signe de nom commun.

5°. MONDE. 1°. Représenter les personnes qui fréquentent la cour, et qu'on appelle *les gens du monde*, le monde poli, le grand monde, le beau monde, ceux qui ont des places à la cour.

6°. MONDE. 1°. Représenter la vie solitaire et rétirée. 2°. Représenter, par opposition, la vie agitée et tumultueuse qu'on mène dans le monde. 3°. Signe de nom commun.

MONITEUR. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont quelques-unes mènent une vie et se conduisent de manière à se nuire et à se faire

fort. 2°. Signe d'actions contraires à la décence, aux convenances, en figurant ce qu'il faudroit faire, et ce qu'elles font. 3°. Représenter une personne les avertissant, leur reprochant leurs fautes, et leur montrant la route qui mène au bien. 4°. Signe de nom commun, personnel.

MONOPOLEUR. (Voyez *Monopole*, au I^er vol., pag. 309).

1°. MONSTRE. 1°. Représenter un animal dont les formes ne sont pas celles des êtres de son espèce. Par exemple, un chien qui naît avec cinq pattes, un autre animal qui a deux têtes, etc. 2°. Signe de nom commun.

2°. MONSTRE. 1°. Représenter un être horriblement laid, ou un homme horriblement vicieux, ingrat envers son père, sa mère et ceux qui l'ont nourri, habillé et élevé : on figure, par gestes, la valeur de toutes ces expressions. 2°. Signe de nom commun, personnel.

MONUMENT. Représenter un grand bâtiment élevé pour servir aux siècles à venir de mémorial de quelque grand événement : la colonne Trajane, à Rome; la colonne de la place Vendôme, à Paris, etc. 1°. On figure l'événement, et on le rappelle par signes. 2°. On dessine, de la même manière, le monument. 3°. Signe de nom commun.

Moral. 1°. (Voyez *Mœurs*). 2°. Signe de l'adjectif.

Mort, Mortel, Mortalité. (Voyez *Mourir*, au Ier vol.)

Mortifier. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Action d'une d'entr'elles qui, par quelque reproche, cause à une autre quelque peine, quelque déplaisir, quelque honte : on représente, par gestes, l'action de l'une, et la honte de l'autre. 3°. Mode indéfini.

Mortifier. (se) 1°. Représenter une personne se condamnant à des jeûnes, à des veilles, à des macérations exercées sur son corps : on les figure toutes par signes. 2°. Mode indéfini.

Mosaïque. 1°. Représenter un atelier où, par le moyen de plusieurs petites pièces de rapport, on imite, sur un fond de stuc, toutes les teintes de la peinture la plus parfaite, diversifiant les couleurs comme elle, sans jamais en employer de factices, et rendant avec la même vérité, et avec une permanence éternelle toutes les formes des corps, et toutes les illusions du dessin le plus savant. 2°. Signe de nom commun.

Moteur. 1°. Représenter plusieurs personnes qui se sont réunies pour une entreprise quelconque (ce mot s'exprime toujours par le signe d'une

suite d'actions). 2°. Représenter une de ces personnes qui excite les autres, qui les pousse, qui les met en action, en mouvement. 3°. Signe de nom commun.

MOTIF. 1°. Proposer à un jeune homme de quitter Paris sur le champ, et d'aller dans sa famille. 2°. Figurer son refus. 3°. Lui annoncer la maladie de son père, et le désir qu'il a de revoir son fils. 4°. Figurer cette maladie et ce désir comme autant d'êtres animés qui poussent le fils vers le père. 5°. Faire remarquer ce qui détermine son départ. 6°. Signe de l'abstractif.

MOTIVER. 1°. Figurer des êtres ou des choses qui poussent, qui déterminent à faire. 2°. Action de faire connoître, en les exposant, les choses qui poussent l'esprit et qui le déterminent. 3°. Mode indéfini.

MOYEN. 1°. Représenter deux objets, ou un être et un objet. 2°. Figurer l'action d'arriver à cet objet, et montrer que c'est impossible. 3°. Figurer une chose qu'on place entre l'objet et soi, et sans laquelle on ne pourroit l'atteindre. 4°. Signe de comparaison et de figure, pour donner à ce mot un sens intellectuel. 5°. Signe de l'abstractif.

MULTIPLIER. 1°. Imiter l'action d'augmenter une quantité ou le nombre de quelques choses.

2°. Enoncer un nombre qui en contienne autant de fois un autre qu'il y a d'unités dans le multiplicateur. On donne un exemple : *Dans 40, combien de fois 5?* 3°. Mode indéfini.

MULTITUDE. 1°. Figurer une réunion d'un grand nombre de personnes, ou un amas de choses. 2°. Signe de nom collectif.

MUNIFICENCE. 1°. Représenter un souverain, faisant une libéralité à un de ses sujets : on la figure, et on la détermine. 2°. Signe de l'abstractif.

MUTATION. 1°. Représenter plusieurs personnes qui occupent des charges ou emplois publics. 2°. Représenter le souverain les déplaçant, et donnant aux uns l'emploi des autres. 3°. Signe de l'abstractif.

MUTIN. 1°. Représenter un élève qui refuse d'obéir à ses maîtres, qui se révolte contre eux, et qui se dépite. 2°. Signe de nom commun.

MUTUEL. 1°. Représenter deux personnes qui ont, l'une pour l'autre, les mêmes sentimens d'estime et d'amitié. 2°. Citer pour exemple, un mari et une femme, deux frères, deux sœurs, deux amis. 3°. Signe d'adjectif.

## N.

Naïf. 1°. Représenter une personne simple, sans artifice, telle qu'elle est venue au monde, sans art, sans fausseté, franche, sincère, sans étude, sans recherche : on tâche de prendre l'air, la physionomie, les manières d'une pareille personne; c'est là le signe le plus vrai qu'on puisse faire de ce mot.

Nantir. 1°. Figurer l'action d'emprunter. 2°. Figurer l'action de donner un gage qui garantisse le paiement de la dette, à l'échéance; et ce gage, il faut le déterminer, et en faire le signe. 3°. Mode indéfini.

Narguer. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une regarde l'autre avec hardiesse, en lui marquant du mépris, et en la mesurant fièrement, des yeux, de la tête aux pieds. 2°. Mode indéfini.

Narrer. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une raconte aux autres un événement quelconque. 2°. Représenter les unes écoutant attentivement, et l'autre s'exprimant par une suite de signes. 3°. Mode indéfini.

Nation. 1°. Représenter un grand peuple, dont le signe est celui de chaque espèce d'habitans, en figurant chaque état, chaque métier,

chaque ordre de citoyens. 2°. Figurer une immense étendue, autour de laquelle on trace, de la main droite, un grand cercle. 3°. Signe de nom collectif.

NATIVITÉ. 1°. Représenter le Fils de Dieu descendant du ciel sur la terre, et naissant d'une vierge. 2°. Signe de l'abstractif.

NATURALISER. 1°. Représenter un pays, un Etat, un gouvernement quelconque, d'après les signes qui se trouvent au Ier vol., art. *Titres, Dignités*, etc., pag. 136. 2°. Représenter une personne étrangère, et d'un autre pays, sollicitant le privilége d'être regardée comme née dans celui-là, et de jouir de tous les droits des naturels de ce pays. 3°. Imiter, par signes, l'action du souverain qui accorde ce privilége. 4°. Mode indéfini.

1°. NATURE. 1°. Figurer les principaux êtres des trois genres, naissant les uns des autres. 2°. Tracer un grand cercle qui embrasse tous les genres. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. NATURE. 1°. Représenter la masse du monde, la machine de l'Univers, l'assemblage de tous les êtres créés, tout ce qui existe au-dessus de nous, autour de nous, au-dessous de nous. 2°. Signe des principaux êtres qui forment ce grand tout. 3°. Signe de l'abstractif.

3°. NATURE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Ajouter le signe des êtres incorporels, qui sont Dieu, les anges bons et méchans, et les ames humaines. 3°. Signe de l'abstractif.

4°. NATURE. 1°. Représenter tous les objets qui frappent nos regards, et parmi lesquels nous pouvons remarquer des effets et des causes. 2°. Représenter l'ordre admirable qui règne autour de nous, les loix que suivent, sans pouvoir s'y soustraire, les êtres et les choses, le mouvement qui leur est imprimé, leur commencement d'existence, la continuation et la fin. 3°. Signe de l'abstractif.

5°. NATURE. 1°. Représenter l'Œil éternel qui voit tout, qui observe tout. 2°. La Sagesse qui régit tout. 3°. La Toute-puissance qui fait tout. 4°. La Providence qui pourvoit à tout. 5°. Signe de l'abstractif.

6°. NATURE. 1°. Exclure, par des signes négatifs, tout travail, tout effort de l'art, toute action de la main. 2°. Affirmer l'existence d'un être simple, sans ornement et sans déguisement, et ses qualités qui n'ont été ni communiquées, ni apprises. 3°. Signe de l'abstractif.

7°. NATURE. 1°. Représenter la foiblesse, les infirmités, la fragilité, auxquelles l'homme est assujetti. 2°. Les figurer, les déterminer ou par

leurs causes, ou par leurs effets, en faisant le signe particulier de quelques-unes. 3°. Ne pas oublier la mort pour le corps, et le penchant au mal pour l'esprit. 4°. Signe de l'abstractif.

8°. NATURE (dans le sens religieux). 1°. Représenter la grâce de Dieu nous inspirant de marcher dans la simplicité, et la nature dans la fausseté et le déguisement; l'une, humble et désintéressée; l'autre, fière et rapportant tout à soi; l'une, se plaisant dans l'oisiveté; l'autre, recherchant le travail; l'une, courant après les choses passagères; l'autre, n'estimant que les éternelles; l'une, n'aimant que ceux qui la flattent; l'autre, aimant ses ennemis; la nature, recherchant toutes ses aises, l'éclat et les honneurs; et la grâce, aimant la mortification et à être comptée pour rien. 2°. Signe de l'abstractif.

NATUREL. 1°. Représenter quelque ouvrage de l'art, soit dans sa substance, soit dans ses ornemens. 2°. Signe de négation et d'opposition. 3°. Supposer un ordre, un cours ordinaire de choses, un droit établi parmi les hommes, sans loi, sans convention, qui les gouverne tous. 4°. Représenter des qualités, des idées que l'homme apporte en naissant, et dont personne ne lui a donné ni la connoissance, ni la leçon. 5°. Signe d'adjectif.

NAVIGUER. 1°. Représenter un vaisseau dans lequel on reçoit des voyageurs. 2°. Action de le lancer à l'eau et de le conduire, à travers les mers, au but qu'on se propose. 3°. Mode indéfini.

NÉANMOINS. (Part. gramm. adv.)

NÉANT. 1°. Signe d'être. 2°. Signe de négation et d'opposition.

1°. NÉCESSAIRE. Signe de futurition, accompagné du signe de *Certain* (*voyez* ce mot).

2°. NÉCESSAIRE. 1°. Signe de n'avoir pas, par le signe de *Manquer* (*voyez* ce mot). 2°. Signe de *Falloir* (*voyez* ce mot, Ier vol., pag. 499). 3°. Signe d'avoir besoin (voyez *Besoin*).

3°. NÉCESSAIRE. 1°. Figurer un assortiment de cafétières, théïères, sucriers, tasses, boîte à poudre, pots à pommade, flacons, etc. 2°. Signe de nom collectif.

NÉCESSITER. 1°. Signe de *Contraindre* (*voyez* ce mot, Ier vol., pag. 452). 2°. Signe de *Forcer* (*voyez* ce mot). 3°. Ajouter le signe d'une force et d'une contrainte irrésistibles, et infailliblement suivies de l'effet. 4°. Mode indéfini.

NÉCROLOGE. 1°. Représenter un livre, ou une liste quelconque, imprimée ou manuscrite, où l'on écrit le nom des morts. 2°. Signe de note. 3°. Signe de personnes mortes. 4°. Signe d'écrire leur nom sur la liste, ou la note. 5°. Nom commun.

Négation. (Part. gramm. conjonct.)

Négliger. 1°. Déterminer quelque chose à faire, quelque soin à prendre, quelque devoir à remplir, quelques pages à copier, des enfans à surveiller, un malade à soigner. 2°. Exprimer qu'on n'a point copié les pages, qu'on n'a point surveillé les enfans, et qu'on n'a donné aucun soin au malade. 3°. Mode indéfini.

Négocier. 1°. Signe de lettres de change (Ier vol., pag. 303). 2°. Action d'en faire, et d'en envoyer dans tous les pays, d'en acquitter, et d'en recevoir. 3°. Action d'expédier des vaisseaux chargés de marchandises territoriales, et de recevoir, en échange, des denrées coloniales, telles que du café, du sucre, de l'indigo, du coton, etc. 4°. Mode indéfini.

Néophyte. 1°. Représenter une personne qui n'ayant pas encore reçu le baptême, se dispose à le recevoir. 2°. Signe de baptême, en figurant et le ministre qui le donne, et l'eau qui sert de matière, et les paroles sacrées dont il accompagne l'action de répandre de l'eau, en signe de croix, sur la tête de celui à qui il administre ce sacrement. 3°. Signe de nom commun.

Neutralité. 1°. Figurer l'état d'un souverain qui, en temps de guerre, reste passif entre d'autres souverains, n'armant ses sujets ni pour

l'un, ni pour l'autre. 2°. Signe de l'abstractif.

NOMMER. 1°. Action d'écrire, en l'air, le nom d'une personne. 2°. Action de lui faire signe de venir et de l'appeler : c'est de l'index droit que se fait ce signe, en avançant la main vers celui qu'on est censé appeler, et la retirant à soi. 3°. Mode indéfini.

NONCE. (Voyez-en le signe au Ier vol., pag. 200).

NONCHALANT. 1°. Représenter une personne n'agissant qu'avec une sorte de dégoût pour le travail; montrant dans ses actions un grand amour pour le repos; marchant avec lenteur, les mains branlantes, la figure sans expression. 2°. Signe de l'adjectif.

NOTABLE. 1°. Représenter les personnes les plus remarquables d'un Etat, par le signe de la décoration qui les distingue, ou par le plus d'impositions qu'elles paient : tout cela se figure par signes. 2°. Signe de nom commun.

NOTAIRE. 1°. Représenter un officier public, par le signe de l'action d'écrire les conventions que font entr'eux les particuliers quand ils se font des dons, ou des emprunts, des ventes, ou des achats, ou qu'ils se marient : on imite chacune de ces actions. 2°. Représenter les notaires conservant chez eux ces actes, dont ils

ne donnent que des copies. 3°. Signe de nom commun.

1°. NOTE. 1°. Représenter l'acte même qu'on passe ou qu'on fait chez un notaire, et qu'il garde avec soin. 2°. Signe de nom commun.

2°. NOTE. 1°. Représenter, en figurant un livre, la marque qu'on fait à quelque feuillet, pour retrouver l'endroit marqué. 2°. Représenter quelques mots écrits, pour expliquer quelque difficulté. 3°. Représenter encore des mots abrégés destinés à rappeler des choses dont on veut conserver le souvenir. 4°. Signe de nom commun.

3°. NOTE. 1°. Représenter les petites marques noires employées dans la musique, et qui, selon la place qu'elles occupent sur une échelle de cinq lignes, indiquent qu'il faut hausser ou baisser le ton. 2°. Signe de nom commun.

NOTIFIER. 1°. Action de faire connoître à quelqu'un, par le ministère d'un huissier, ce qu'il ignore et qu'il doit savoir. 2°. On figure et on détermine l'huissier, la chose et l'acte par lequel on fait connoître une chose quelconque.

NOTOIRE. 1°. Représenter un événement, et le déterminer. 2°. Exprimer qu'il est connu de tous, qu'il est public, comme le sont les choses les plus connues.

NOVATEUR. 1°. Figurer la religion véritable

(car il ne peut y en avoir qu'une) : on la figure par les signes de ses dogmes principaux. 2°. Représenter quelqu'un qui enseigne quelque opinion nouvelle; on en détermine quelqu'une, comme celle-ci : *Que Dieu n'a pas de fils*. 3°. Signe de nom commun.

NEUVAINE. 1°. Signe de prières, en l'honneur d'un saint, ou pour demander à Dieu quelque grâce extraordinaire, comme la santé d'un malade, la conversion d'une personne qui a abandonné Dieu et ses devoirs, etc. 2°. Signe de jour. 3°. Signe de neuf.

NI. (Part. gramm. conjonct.)

NIAIS. 1°. Représenter une personne simple, sans esprit et crédule, à qui on persuade ce qu'on veut, et ce que d'autres ne croiroient pas. 2°. Imiter l'air d'une personne pareille, qui est l'air d'un imbécille, jetant sur tout des regards incertains, sans rien voir et sans rien regarder (*voyez* le mot *Nigauder*, Ier vol., pag. 522). 3°. Signe de l'adjectif.

NOBLE. 1°. Représenter une personne qui, par sa naissance, ou par une charge, ou par une grâce du souverain, jouit de quelques priviléges au-dessus des autres citoyens : on détermine ce privilége; ce peut être ou une exemption de quelqu'impôt, ou la dispense d'aller à la guerre et

d'y faire aller ses fils; ou d'être reçu à la cour, et d'approcher, de plus près que les autres, de la personne du prince. 2°. Signe d'adjectif.

NOCES. 1°. Représenter deux personnes se mariant (*voyez* ce mot). 2°. Figurer la fête et le repas que donnent les époux à leurs parens et à leurs amis.

NOEL. (*Voyez* le mot *Nativité*). 1°. Figurer la nuit, et le milieu de la nuit. 2°. Représenter une étable et une crèche, un homme et une femme, et des animaux. 3°. Représenter la femme qui accouche, un enfant qui naît et qu'on met sur la crèche, des esprits célestes qui publient cette naissance, et des bergers qui viennent adorer le nouveau-né, qui, Dieu comme celui qui a créé toutes choses, vient pour satisfaire, en victime, à la justice de son Père, sauver les hommes, et réconcilier la terre avec le ciel. On réduit tout cela aux signes principaux: minuit, étable, un enfant naît, des anges le publient, des bergers adorent, Dieu pardonne, les hommes sont sauvés. 4°. Signe de nom.

(C'est ainsi que peuvent être réduites à peu de signes les définitions en récit).

NOM. (Part. gramm. *Noms*).

NOMBRE. 1°. Faire, avec les doigts de l'une et l'autre main, le signe rapide du nombre 10

ou plus, sans donner à celui pour qui on fait ce signe, le temps de distinguer aucun nombre déterminé. 2°. Signe de l'abstractif.

NOMBREUX. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Faire ces signes plusieurs fois de suite. 3°. Signe de l'adjectif.

1°. NOVICE. 1°. Représenter une personne qui, depuis peu de temps, exerce un art, ou une profession, et qui commence seulement à y travailler. 2°. Déterminer cet art, ou ce métier, ou cette profession, et imiter le peu d'adresse d'un commençant. 3°. Signe de nom commun.

2°. NOVICE. 1°. Représenter un ordre religieux, et un jeune homme qui n'a pas encore terminé son année d'essai ou d'épreuve, et qui n'a pas prononcé ses vœux. 2°. Signes d'ordre religieux, de jeune homme, de promesses non faites. 3°. Signe de nom commun.

NOUVEAU. 1°. Représenter la main droite, qui semble sortir de terre, s'élever, peu à peu, et se montrer au-dessus de la main gauche, qui semble lui servir d'horizon. 2°. Signe d'adjectif.

NUIRE. Figurer deux personnes, dont l'une, jalouse du bien-être et des succès de l'autre, cherche à l'empêcher de réussir, à traverser ses desseins, et à lui porter dommage, en ses biens, en sa personne, en sa réputation. Tout

cela peut se réduire aux signes suivans : 1°. Deux personnes, l'une heureuse, l'autre jalouse. 2°. Celle-ci arrêtant l'autre, l'empêchant d'avancer et d'aller à un but désiré, où se trouveroient les richesses, l'honneur, la considération. 3°. Mode indéfini.

NUL. 1°. Signe d'un, avec la négation. 2°. Signe d'article-adjectif.

NUPTIAL. 1°. Signe de *Noces* (*voyez* ce mot). 2°. Signe d'adjectif.

## O.

OBÉIR. 1°. Supposer une famille, une maison d'éducation, une paroisse, une mairie, une préfecture, un régiment, une armée, un Etat, un royaume, un empire, les figurer par leurs signes principaux. 2°. Supposer le chef de chacune de ces réunions commandant, ordonnant, défendant à ses subordonnés. 3°. Supposer ceux-ci se soumettant à sa volonté, exécutant ses ordres, son commandement, sa défense et ses volontés. 4°. Mode indéfini. Tous ces signes se réduisent, peu à peu, à trois : signe de commandement, signe de défense, signe d'obéissance ; ce dernier se fait en regardant attentivement celui qui commande, et en partant, sur le champ, ponr aller faire ce qu'il a ordonné.

Obérer. (s') 1°. Représenter une personne contractant beaucoup de dettes, et beaucoup plus qu'elle n'en pourra jamais payer. 2°. Action d'emprunter, répétée à l'infini (*voyez* ce mot). 3°. Mode indéfini.

Objecter. 1°. Représenter plusieurs personnes causant ensemble. 2°. En représenter une qui, n'étant pas de l'avis des autres, leur propose une opinion contraire à celle de tous, et la jette, en quelque sorte, au milieu du discours. 3°. Donner un ou deux exemples, en montrant que cette action de *jeter* est au sens figuré. 4°. Mode indéfini.

Objet. 1°. Indiquer les quatre organes, qui, lorsqu'ils ne sont pas viciés, et qu'ils sont en activité, sont autant de sens. 2°. Représenter un objet qui frappe l'un, un second objet qui frappe l'autre, un troisième qui frappe un troisième sens, et enfin un quatrième objet qui fait également impression sur le quatrième sens. 3°. Supposer que ces objets sont autour de celui qui en fait le signe, et figurer, de la main droite, l'influence qui sort de chaque objet, et qui vient frapper chacun des sens. 4°. Signe de nom commun.

Oblation. 1°. Représenter le saint sacrifice de la messe, par les signes des principales cérémonies. 2°. Figurer l'action d'offrir à Dieu le pain

et le vin, soit avant, soit après la consécration. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. OBLIGER. 1°. Figurer l'action de lier une personne à une action quelconque à faire, pour la contraindre de la faire et l'y forcer. 2°. Comparer l'action de lier une bête de somme à la roue d'une pompe, et la figurer la faisant tourner à la volonté de celui qui l'a attachée à cette roue. 3°. Mode indéfini.

2°. OBLIGER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a besoin des bons offices de l'autre, et les lui demande. 2°. Action de la seconde, qui trouve son plaisir à servir cette personne, et à faire pour elle tout ce que lui demande celle-ci. 3°. Mode indéfini.

1°. OBLIQUE (au sens propre). 1°. Tracer, en l'air, une ligne horizontale, et puis une ligne qui tombe, de biais, sur celle-là, qui forme un angle aigu d'un côté, et un angle obtus de l'autre, penchant d'un côté plus que de l'autre. 3°. Signe d'adjectif.

2°. OBLIQUE (au sens figuré). 1°. Représenter quelqu'un qui a formé un projet relatif à une entreprise quelconque : on la détermine. C'est un emploi lucratif, ou un établissement qu'on veut former ; c'est une filature ; c'est une ferme, une location, l'achat d'une propriété. 2°. Figu-

rer des moyens artificieux, de mauvaises voies, des détours; c'est par des lignes qui ne vont pas droit à un but, qu'on figure ces moyens, ces voies indirectes et ces détours. 3°. Signe d'adjectif.

OBSCÈNE. 1°. Représenter des signes ou gestes, des mots écrits, des actions qui feroient rougir les personnes honnêtes; des signes sales, deshonnêtes, blessant les convenances et la pudeur, faisant baisser les yeux. 2°. Signe d'adjectif.

OBSCUR. 1°. Signe de ténèbres et de nuit, en fermant les yeux. 2°. Montrer que ce lieu ne reçoit que peu ou point de lumière. 3°. Signe d'adjectif.

1°. OBSERVER. 1°. Figurer une loi, une règle, un avertissement, un commandement, une défense. 2°. Figurer l'action de les accomplir, de les suivre, de faire ce qui est commandé, d'éviter ce qui est défendu. 3°. Mode indéfini.

2°. OBSERVER. 1°. Action d'examiner attentivement quelque chose, en bien remarquer les propriétés essentielles, les mouvemens, les qualités, les accidens particuliers. 2°. Diriger vers les astres cet examen, et le faire avec le plus d'attention possible. 3°. Mode indéfini.

3. OBSERVER. (S') 1°. Action de se surveil-

ler soi-même, de prendre garde à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. 3°. Mode indéfini.

OBSTINER. (S') 1°. Action de tenir avec force à ce qu'on pense, à ce qu'on veut. 2°. Représenter une personne qui veut faire changer une personne de ce caractère. 3°. Action de la représenter persévérant dans ses opinions et dans ses affections. 4°. Mode indéfini.

OBTENIR. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une est au-dessus des autres, par le crédit, l'autorité et les moyens. 2°. Représenter plusieurs personnes lui demandant quelque place honorable, ou quelque emploi lucratif, ou toute autre faveur. 3°. Représenter quelqu'un de ces solliciteurs ne demandant point en vain, et recevant l'objet de ses vœux. 4°. En représenter plusieurs autres ne recevant rien. 5°. Faire remarquer celui qui est exaucé et qui reçoit. 6°. Mode indéfini.

OBVIER. 1°. Figurer un inconvénient, une difficulté, une demande indiscrète (*voyez* ces mots). 2°. Action de prévenir, d'empêcher, d'aller au-devant de cet inconvénient et de cette difficulté, et d'y apporter le remède. 3°. Mode indéfini.

OCCASION. 1°. Signe de temps. 2°. Instant dans le temps, le seul où une chose soit possible

et *faisable*. 3°. Signe d'imprévoyance et d'étonnement. 4°. Signe de l'abstractif.

OCCULTE. 1°. Figurer un objet, une chose qu'on ne voit pas : on ferme les yeux, en figurant la chose, ou on la cache, quand on ouvre les yeux. 2°. Signe d'adjectif.

OCCUPER. 1°. Représenter un objet quelconque, et le placer en un lieu dont il remplisse toute la capacité. 2°. Représenter aussi des personnes logées dans une maison dont aucune pièce n'est vacante. 3°. Mode indéfini.

OCCURRENT. 1°. Représenter un moment amenant un événement qu'on n'attendoit pas, et qui arrive avec un autre événement.

OCTOBRE. 1°. Signe de mois. 2°. Signe de dixième. 3°. Signe de nom collectif.

OCULAIRE. 1°. Indiquer les yeux. 2°. Action de voir un fait, un événement, de manière à le faire connoître et à le certifier. 3°. Signe d'adjectif.

OCULISTE. 1°. Indiquer les yeux. 2°. Les figurer dans un état de souffrance et d'altération. 3°. Représenter un médecin savant dans l'art de les soigner et de les guérir. 4°. Signe de nom commun.

ODIEUX. 1°. Signe de méprisable et de haïs-

sable (*voyez* les mots *Mépriser* et *Haïr*). 2°. Ajouter le signe d'indignation excitée (*voyez* ce mot). 3°. Signe d'adjectif.

ŒUVRE. 1°. Représenter une action quelconque. 2°. Représenter l'effet de cette action subsistant après elle : on en donne des exemples : Dieu crée le monde, et son œuvre subsiste depuis près de six mille ans; Newton trouve la raison du mouvement des corps célestes, et cette œuvre durera autant que ces corps; Lebrun fait les batailles d'Alexandre; Raphael, la Transfiguration; David, le Couronnement; Bossuet, le Discours sur l'Histoire universelle; Massillon, le petit Carême; Racine, Athalie; et l'œuvre de chacun d'eux subsistera toujours. 3°. Signe de l'abstractif.

OFFENSER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont une en outrage une autre par des signes de mépris; lui nuit, en sa personne, en la maltraitant; en ses biens, en les diminuant par son injustice; en sa réputation, en révélant ses défauts, et en lui en attribuant qu'elle n'a pas; en la piquant, en la fâchant, en lui faisant affront; en la blessant, en la choquant, en l'incommodant. 2°. Mode indéfini.

OFFERTOIRE. 1°. Figurer la messe, dans son commencement et dans sa fin. 2°. Figurer la

prière qui précède l'oblation du pain et du vin, et qui se chante après le *Credo*. 2°. Signe de l'abstractif.

1°. OFFICE. 1°. Représenter la société civile, par les signes qui en figurent les membres principaux. 2°. Représenter cette réciprocité de services et de bons offices que tous se rendent mutuellement : secours, médiation, soins obligeans, prêts en argent, en meubles, en livres, courses, voyages, tout ce qu'un homme ne peut pas faire, et qu'un autre fait pour lui : on figure tout cela. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. OFFICE (dans le sens religieux). 1°. Figurer les différentes prières publiques qui se font à l'église, les jours de fête, comme la messe, les vêpres, la prédication, le salut. 2°. Signe de l'abstractif.

3°. OFFICE. 1°. Représenter un lieu particulier où se conserve, et où se prépare tout ce qu'on sert à table, au dessert. 2°. Signe de nom commun.

OFFICIANT. 1°. Représenter l'office divin. 2°. Représenter celui qui le commence et qui le termine. 3°. Signe de nom commun.

OFFICIAL. 1°. Représenter un tribunal ecclésiastique, par les mêmes signes qui représentent un tribunal civil (*voyez* le I$^{er}$ vol., *des titres*

*et dignités ecclésiastiques*). 2°. Représenter un chef qui le préside, et qui juge, commis à cet effet par l'évêque. 3°. Signe de nom commun.

OFFICIER (dans la guerre). 1°. Représenter tous les militaires, depuis le grade de sous-lieutenant jusqu'aux généraux. 2°. Les figurer par leur costume et leurs fonctions. 3°. Signe de nom commun.

OFFICIEUX. 1°. Représenter une personne prompte à obliger, et à rendre quelque bon office. 2°. Signe d'adjectif.

1°. OFFRIR. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une présente, en don, à l'autre, une chose quelconque. 2°. Mode indéfini.

2°. OFFRIR. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une expose aux yeux de l'autre un objet quelconque, pour le lui faire remarquer. 2°. Mode indéfini.

OISEUX. 1°. Représenter une personne dont l'habitude est de ne rien faire. 2°. Figurer son air ennuyé, sa contenance abandonnée. 3°. Signe d'adjectif.

OISIF. 1°. Représenter quelqu'un sans occupation, sans travail. 2°. Signe d'adjectif.

OMBRAGEUX. 1°. Représenter une personne dont l'air et la physionomie annoncent un caractère soupçonneux, craintif, voyant dans les actions

actions les plus simples et les plus naturelles de la malveillance, et des intentions hostiles. 2°. On la suppose dans la compagnie de quelques autres, les regardant avec un air de méfiance, comme s'il étoit au milieu d'autant d'ennemis. 3°. Signe d'adjectif.

ON. (Part. gramm. pron.)

ONÉRAIRE. 1°. Représenter plusieurs personnes formant l'administration d'un établissement quelconque. 2°. Représenter une partie de ces personnes faisant tout le travail, les courses, les recettes et les dépenses : on figure, par signes, ces diverses occupations. 3°. Représenter les autres inspectant le travail de celles-là. 4°. Faire remarquer les premières, comme donnant la véritable idée du mot dont on a le signe à faire. 5°. Signe de l'adjectif.

ONÉREUX. 1°. Supposer une famille, ou une société de commerce. 2°. Représenter quelqu'un de la famille ou de la société qui profite, sans travailler, et sans contribuer aux frais, du travail de tous les autres, sans leur porter aucun profit, leur causant plutôt du dommage. 3°. Signe d'adjectif.

1°. OPÉRATION. 1°. Action de la main, travaillant sur le corps de l'homme, pour le rétablissement, ou la conservation de sa santé : on

figure ce travail, et on en représente l'heureux effet. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. OPÉRATION. 1°. Supposer une cause quelconque, et figurer l'effet qui en est le résultat. On en donne des exemples : Le Saint-Esprit inspire à l'ame humaine le désir du bien, et le bien se fait. 2°. Signe de l'abstractif.

3°. OPÉRATION. 1°. Figurer l'esprit, en indiquant son siége convenu. 2°. Figurer la faculté de connoître, celle de comparer, de juger et d'affirmer. 3°. Dire que ce sont quatre actions ou opérations : on fait le signe d'agir, et celui de l'esprit. 4°. Signe de l'abstractif.

OPINER. 1°. Supposer une grande assemblée. 2°. Action de demander à chacun son avis, sur un sujet proposé. 3°. Représenter l'action d'aller au scrutin, pour donner son opinion, par écrit, et d'une manière secrète. 4°. Mode indéfini.

OPINIATRE. 1°. Représenter plusieurs personnes causant ensemble, dont une, malgré l'avis contraire des autres, défend son opinion, sans en vouloir changer. 2°. Figurer un long débat entre celle-ci et les autres, et celle-ci persévérant dans son avis. 3°. Signe de l'adjectif.

OPINION. 1°. Figurer l'esprit s'occupant d'une personne, ou d'une chose, et y pensant. 2°. Le représenter fixe et arrêté sur sa croyance à l'égard

de cette personne, ou de cette chose. 3°. Signe de l'abstractif.

OPPORTUN. 1°. Signe de temps, présent, passé, à venir. 2°. Signe de moment propre à agir, ou pendant lequel on peut agir. 3°. Signe d'adjectif.

1°. OPPOSER. 1°. Supposer un bras de mer qui menace de submerger des champs voisins, ou même une rivière qui alloit se répandre dans une campagne. 2°. Figurer une digue qu'on oppose à l'une et à l'autre. On peut donner d'autres exemples : on *oppose* une armée à une autre : on *oppose* la force à la force. 3°. Mode indéfini.

2°. OPPOSER (au sens figuré). 1°. Figurer une grande perte qui cause une grande affliction. 2°. Figurer une grande résignation et un grand courage *opposés* par une ame religieuse à ces coups inattendus, plus forts que les forces humaines. 3°. Mode indéfini.

OPPOSITION. 1°. Opposer les deux index entr'eux, ainsi que les deux poignets. 2°. Signe de l'abstractif.

OPPRIMER. 1°. Supposer plusieurs personnes, et un homme puissant. 2°. Représenter cet homme tourmentant ces personnes foibles, les foulant, les vexant, les accablant de son autorité, soit par

des exactions arbitraires, soit par des exils, des emprisonnemens, des impôts excessifs.

Opprobre. 1°. Supposer un homme qui a commis des actions mauvaises, basses, vilaines, ignominieuses. 2°. Figurer la honte et le mépris public dont il est couvert. 3°. Signe de l'abstractif.

Opter. 1°. Supposer deux objets devant soi, et deux personnes, dont l'une les présente à l'autre, en lui proposant d'en choisir un. 2°. Représenter cette seconde personne faisant son choix, et optant. 3°. Mode indéfini.

Opulent. 1°. Représenter une personne ayant de grandes propriétés, beaucoup de meubles et de très-beaux, beaucoup d'or et d'argent dans ses coffres. 2°. Signe de l'adjectif.

Opuscules. 1°. Figurer de petits ouvrages en vers et en prose, formant une collection, un recueil. 2°. Signe de nom collectif.

1°. Oracle. 1°. Signe de Dieu, des prophètes et des évangélistes; figurer leurs paroles, leurs réponses certaines, consignées dans l'Ancien-Testament et dans le Nouveau. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. Oracle. 1°. Représenter le démon, dont les signes sont ceux des anges ou êtres sans corps, et puis celui de méchant et de rebelle à Dieu.

2°. Figurer l'action de répondre, ou par la bouche de ses prêtres, ou par celle de leurs idoles, et d'une manière fausse et trompeuse, à ceux qui l'interrogeoient sur l'avenir. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. ORAISON. 1°. Signe de Dieu et des saints. 2°. Figurer l'action de leur adresser des prières et des actions de grâces, en imitant la posture de ceux qui prient : on joint les mains, on se met à genoux, ou l'on en fait le signe, et on lève les yeux vers le ciel. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. ORAISON. 1°. Figurer plusieurs personnes. dont l'une prononce un discours, qu'on figure, en imitant ceux qui débitent un ensemble de phrases rangées avec ordre. 2°. Exprimer, par gestes, que les mots qui servent à exprimer nos pensées, sont de neuf ou de dix sortes. 3°. Signe de l'abstractif.

ORATEUR. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de nom commun, personnel.

ORATOIRE. 1°. Figurer un petit bâtiment consacré à Dieu, destiné à rassembler un certain nombre de fidèles. 2°. Représènter les divers offices qu'on y célèbre, en particulier. 3°. Signe de nom commun.

ORDINAIRE. 1°. Représenter quelqu'exercice qui se fait, ou tous les mois, ou toutes les se-

maines, ou chaque jour : cet exercice peut être pour les sourds-muets, la leçon journalière; pour tout le monde, le lever et le coucher, les repas, etc. 2°. Faire le signe de *Jour* et de *Chaque*. 3°. Répéter ces signes plusieurs fois. 4°. Signe d'adjectif.

1°. ORDRE. 1°. Représenter des meubles, des livres, des effets de plusieurs sortes, placés et rangés dans l'ordre qui leur convient, ou des actions faites aux lieux, à l'heure et aux jours déterminés. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. ORDRE. 1°. Représenter plusieurs choses à étudier et à apprendre. 2°. Figurer une sorte de chaîne qui soit l'image de l'ordre à suivre dans cette étude. 3°. Faire le signe de premier, de second, de troisième, de quatrième, de cinquième, de sixième, etc. 4°. Signe de nom abstractif.

3°. ORDRE. 1°. Représenter un grand Etat, une partie de cet Etat, une ville, un établissement public, une école, une manufacture, une famille, où chaque personne est à sa place, chaque chose à son rang; où tout est distingué et avec les personnes, ou les choses de sa sorte. 2°. Signe de l'abstractif.

4°. ORDRE. 1°. Représenter une personne qui adresse un commandement à une autre, pour

faire, ou ne pas faire, telle ou telle action. 2°. Signe d'abstractif.

5°. ORDRE. 1°. Représenter les Anges des trois ordres, d'après les signes indiqués au Ier vol., aux mots : *Hiérarchie des Anges*, pag. 230. 2°. Signe de nom abstractif.

6°. ORDRE. 1°. Représenter un évêque et de jeunes clercs. 2°. Figurer les fonctions d'exorciste, d'acolyte, de lecteur et de portier (quatre petits ordres). 3°. Figurer les fonctions de soudiacre, de diacre et de prêtre (trois ordres sacrés).

7°. ORDRE. 1°. Figurer des colonnes, des pilastres, accompagnés de divers ornemens. 2°. Enoncer qu'il y en a de cinq sortes, qui forment les cinq ordres d'architecture.

8°. ORDRE. 1°. Représenter une réunion de religieux, et une réunion de religieuses, en figurant leur costume. 2°. Figurer une règle qui prescrit une suite d'exercices, qu'il faut déterminer. 3°. Représenter un chef, ou supérieur, ou supérieure, aux ordres de qui chacun et chacune est soumis. 4°. Signe de nom commun.

ORGANE. 1°. Indiquer les yeux, le nez, les oreilles, le palais et la langue, et les mains, sans leur faire faire aucune sorte de mouvement : c'est ainsi qu'on généralise leurs fonctions, et

qu'on indique le rapport général de leur destination. 2°. Signe de nom commun.

Orgueil. 1°. Se donner un air de fierté, d'ostentation, de présomption et d'opinion avantageuse de soi-même, en regardant les autres avec dédain, et de haut en bas.

1°. Original. 1°. Représenter un manuscrit. 2°. Figurer l'action d'en faire une copie, en se plaçant contre un bureau, et figurant l'action d'écrire ce qu'on lit sur le manuscrit. 3°. Signe de nom commun.

2°. Original. 1°. Figurer un peintre d'un grand talent, ayant fait un beau tableau. 2°. Figurer un autre peintre qui en a fait une copie si ressemblante, que la multitude les confond et s'y trompe. 3°. Figurer le premier tableau, fait sans modèle. 4°. Signe de nom commun.

3°. Original. 1°. Représenter une personne qui a dans ses manières, ou dans son esprit, ou dans son caractère, quelque chose de ridicule, de singulier, d'extravagant : on cite quelque trait de cette espèce, par exemple. 2°. Cette personne fait de la nuit le jour, et du jour la nuit : elle fait des visites à minuit, se couche à six heures du matin, et se lève à six heures du soir : on donne d'autres exemples. 3°. Signe de nom commun, personnel.

ORIGINE. 1°. Représenter un objet, un être, une chose quelconques. 2°. En figurer le commencement, la naissance, le principe, la source : on en donne des exemples. 3°. On figure une famille connue, en remontant des petits-enfans, aux enfans; de ceux-ci, au père; du père, au grand-père, etc. 4°. On figure l'origine du monde, remontant à la création; on la figure : on rappelle une fête, une cérémonie, une coutume; on en explique le commencement, la source, l'occasion, la cause. 5°. Signe d'abstractif.

ORIGINEL. 1°. Figurer la faute de nos premiers parens. 2°. Figurer la transmission de cette faute dans tous les hommes : on figure le créateur leur défendant de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et on représente tous les enfans nés de ces deux coupables, héritant de leur péché, et de tous les maux qui en sont la suite et la punition. 3°. Signe d'adjectif.

ORTHODOXE. 1°. Figurer par ses attributs et ses principes, la religion chrétienne et catholique. 2°. Figurer des opinions conformes à la doctrine de cette religion, ou même des personnes qui croient tout ce qu'elle enseigne. 3°. Signe d'adjectif.

ORTHOGRAPHIER. 1°. Figurer la manière

d'écrire les mots d'une langue. 2°. Figurer la bonne, en écrivant avec exactitude et correction. 3°. Figurer la mauvaise, en altérant les mêmes mots, soit en ajoutant ou en diminuant le nombre des lettres, soit en employant des lettres que condamne l'orthographe. 4°. Signe de l'abstractif.

Oser. 1°. Représenter plusieurs personnes s'amusant à monter à cheval, ou à lancer un ballon. 2°. Représenter un des chevaux, jeune et ombrageux, renversant ordinairement son cavalier, et le ballon prêt à être lancé. 3°. Proposer à quelqu'un de la société de monter le cheval, à un autre d'entrer dans la nacelle. 4°. Plusieurs refusent, deux acceptent, et montrent la plus grande hardiesse. 5°. Mode indéfini.

Ostensible. 1°. Annoncer un objet quelconque, sans en déterminer aucun. 2°. Annoncer qu'il n'est pas destiné à être caché, qu'il ne le sera pas, qu'on doit le faire voir. 3°. Signe de *Caché non*. 4°. Signe de *Visible oui*. 5°. Signe de *Montrer*, avec le signe de *Possibilité* et de *Futurition*. 6°. Signe d'adjectif.

Ostentation. 1°. Figurer une personne dont un infortuné sollicite la charité, et qui, au lieu de cacher à la main droite le bien que va faire la gauche, cherche à se faire voir soulageant le

malheur. 2°. Représenter une personne naturellement avare, et donnant un repas. 3°. La figurer affectant la magnificence, soit dans le nombre des plats, soit dans le luxe du service. 4°. Signe de l'abstractif.

OUBLIER. 1°. Se donner l'air occupé à se rappeler une chose oubliée. 2°. Finir par passer la main droite sur le front, en témoignant le regret de ne pas se ressouvenir. 3°. Mode indéfini.

OUTRAGER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait à l'autre une grande injure, une offense, un affront cruel. 2°. On doit en donner des exemples; par exemple : on refuse à quelqu'un de le recevoir dans sa société, ou on l'en chasse : on écrit à quelqu'un une lettre où on lui reproche des fautes graves qu'il n'a pas commises. 3°. Mode indéfini.

OUTRER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une manque à l'autre, la fait fâcher par ses manières, l'irrite, la pousse à bout, et passe toutes les mesures, l'offensant grièvement et avec excès. 2°. Mode indéfini.

OUVRAGE. 1°. Signe d'action mécanique et d'action de l'esprit. 2°. Signe de l'action de produire, de faire quelque chose qui reste après l'opération de celui qui a agi. 3°. Figurer plu-

sieurs genres d'ouvrages, et en déterminer quelques-uns, soit de prose, soit de poésie, de peinture, de sculpture, de maçonnerie, d'ébénisterie, etc. 4°. Signe de l'abstractif.

## P.

Pacifier. 1°. Représenter un Etat agité par des dissentions et des troubles : on figure l'Etat, en traçant en l'air le cercle le plus grand possible, et en faisant les signes qui désignent et le chef de l'Etat, et tout son ministère : on figure les dissentions et les troubles, par les signes qui caractérisent l'opposition, les combats et les guerres. 2°. Représenter quelqu'un de grave qui lève doucement les deux mains, et qui les abaisse en signe de calme et de paix, et qui figure ensuite l'action de plusieurs personnes qui se touchent dans la main, en signe de réconciliation. 3°. Mode indéfini.

Pacte. 1°. Représenter deux personnes faisant ensemble un traité, un accord, une promesse, une convention : on figure entre ces deux personnes un entretien, par signes, dans lequel il se fait, de part et d'autre, des propositions, d'abord refusées, par les signes de *Non;* puis acceptées par le signe de *Oui*. 2°. Ajouter le

signe de *Promesse* (*voyez* ce mot). 3°. Se toucher dans la main. 4°. Signe de l'abstractif.

PAGANISME. 1°. Représenter des statues de pierre, de marbre ou de bois. 2°. Représenter des personnes qui brûlent de l'encens à leurs pieds, qui leur offrent des fruits, et qui leur adressent des prières. 3°. Signe de l'abstractif.

PAGE. 1°. Représenter le souverain, et des personnes de sa famille. 2°. Représenter des jeunes gens d'une condition distinguée, qui n'exercent point de métier, et qui remplissent auprès du souverain, et des princes de son sang, les fonctions que remplissent auprès d'eux-mêmes, et de tous les particuliers, des *domestiques*. 3°. Signe de nom commun, personnel.

PAÏEN. 1°. Tous les signes de *Paganisme*, mais à la place du troisième signe, on fait celui de nom commun, personnel.

PAISIBLE. 1°. Représenter une personne tranquille, dans un parfait repos, aimant la paix. 2°. Signe d'adjectif.

PAIX. 1°. Représenter plusieurs Etats. 2°. Figurer un état de guerre, et accompagner ces signes d'un signe négatif et d'opposition. 3°. Figurer une grande tranquillité, et même l'amitié et une liaison franche et sincère, entre les souverains de ces Etats. 4°. Figurer des familles op-

posées entr'elles, comme les Etats, et nier cette opposition et cette contrariété. 5°. Mode indéfini.

PALINODIE. 1°. Supposer plusieurs personnes, dont une trompe les autres, en leur racontant des faits faux, et qui sont à son avantage, ou en leur annonçant qu'elle va faire quelqu'action de courage et de vertu. 2°. Représenter cette personne qui vient, quelques momens après, rétracter ce qu'elle a dit, avouer qu'elle a parlé contre la vérité, ou qu'elle n'a pas osé exécuter ce qu'elle avoit projeté. 3°. Signe de l'abstractif.

Voici la définition que donna de ce mot un élève de l'Institution (le jeune DERUEZ, de Nancy), à la séance publique du 28 décembre 1807 : *La Palinodie est un démenti qu'on se donne à soi-même.*

PALLIER. 1°. Représenter une personne qui a commis une grande faute à l'égard d'un chef. 2°. Représenter une personne bonne, charitable, officieuse, qui tâche de diminuer, par ses signes, la gravité de la faute, ou qui cherche à excuser le coupable sur l'intention.

PANÉGYRIQUE. 1°. Représenter un saint, un héros, un homme supérieur à tous les autres. 2°. Représenter quelqu'un qui, en vers, ou en prose, relève les talens et les vertus de ce saint,

de ce héros, de cet homme remarquable. 3°. Signe de l'abstractif.

PAPE. (*Voyez* le Ier vol., *Titres et dignités ecclésiastiques*).

PAQUE. 1°. Faire l'histoire de cette grande solennité des Juifs et de l'Eglise chrétienne. 2°. Expliquer, et dans l'acception de fête, et dans celle de la communion, ce mot important, en figurant, par signes, toutes les cérémonies qu'on y observe. 3°. Signe de l'abstractif.

PARABOLE. 1°. Figurer plusieurs personnes, et une d'entr'elles donnant une instruction aux autres. 2°. La représenter employant une parabole pour mieux faire entendre sa leçon : citer une des paraboles évangéliques : celle du repas auquel refusent de se rendre les premiers invités; celle des vierges sages, et des vierges folles; celle des dix talens, etc.

PARACLET. 1°. Figurer le Saint-Esprit, troisième personne de la très-sainte Trinité, et le représenter comme consolateur des ames affligées. 2°. Signe de nom propre.

PARADIS. 1°. Représenter Dieu et les saints, par les signes qui les caractérisent (Ier vol., chap. VI, pag. 207 et 226). 2°. Figurer le lieu le plus élevé que l'imagination puisse concevoir, et que les gestes puissent indiquer. 3°. Repré-

senter que c'est là le séjour des saints dont on vient de faire le signe, et de Dieu qui s'y montre dans toute sa gloire, et dont la vue fait le bonheur de ceux dont il récompense, dans ce lieu de délices, les vertus qu'ils pratiquèrent dans cet autre lieu d'épreuve, de misère et de malheur. 4°. Nom commun.

PARADIS TERRESTRE. 1°. Représenter la carte de l'Asie, et la Palestine, où la tradition nous rappelle que fut le jardin d'Eden, où nos premiers parens furent placés aussitôt après la création. 2°. Représenter le lieu le plus beau et le plus agréable, où tous les sens trouvoient les objets les mieux faits pour les satisfaire. 3°. Figurer tout ce qui précéda, tout ce qui accompagna, tout ce qui suivit la première désobéissance de l'homme, et son exil qui en fut le premier châtiment. 4°. Nom commun.

PARADOXE. Représenter, en l'énonçant, et en l'écrivant, en l'air, une proposition dont les termes semblent s'exclure, et qui présente une contradiction manifeste, qui semble contraire à tout ce qui est connu, et qui ne blesse plus personne, quand on l'explique; par exemple : *Ce qu'il y a de plus difficile pour les entendans dans les langues est ce qu'il y a de plus facile pour les sourds-muets.*

PARAGRAPHE.

Paragraphe. 1°. Représenter un ouvrage divisé par chapitres. 2°. Représenter le chapitre divisé par petites sections, et montrer que chaque section est un Paragraphe. 3°. Signe de nom commun.

Paraphraser. 1°. Figurer, dans un ouvrage quelconque, quelques passages difficiles à comprendre. 2°. Imiter ce que feroit celui qui écriroit ces passages. 3°. Figurer, par signes, la peine qu'on éprouve pour en trouver le véritable sens. 4°. Figurer le travail qu'exige cette recherche, et le plaisir qu'il y a à le trouver.

Paresseux. 1°. Représenter une école et des élèves qui étudient. 2°. En figurer quelques-uns dont il faut peindre, par gestes, la nonchalance, la négligence et la fainéantise. 3°. Montrer les uns actifs, les autres ne faisant rien. 4°. Signe d'adjectif.

Parfait. 1°. Représenter une personne qui a toutes les qualités et toutes les vertus, et à qui il ne manque absolument rien dans le genre de la plus grande perfection; ou un objet qui soit tel que l'imagination ne trouve rien à y ajouter. 2°. On peut citer l'*Apollon du Belvédère*, pour la sculpture; la *Transfiguration* de Raphael, pour la peinture; *S. Pierre* de Rome, pour l'architecture; le *Discours sur l'humanité des Grands*,

par Massillon; l'*Athalie*, de Racine. 3°. Signe d'adjectif.

PARI. 1°. Représenter deux personnes qui, à l'égard d'un fait, dont l'une assure l'existence, soutiennent, à la fois, l'une le *oui*, l'autre le *non*. 2°. Les représenter faisant une gageure, et mettant, l'une et l'autre, une somme en dépôt, en convenant que la somme sera à celui dont l'assertion sera conforme à la vérité du fait. 3°. Signe de l'abstractif.

PAROISSE. 1°. Représenter une église où un curé célèbre les offices divins. 2°. Figurer le curé par l'étole et ses principales fonctions. 3°. Figurer les habitans dont la demeure est dans le territoire de l'église, et qui assistent aux offices et aux prédications du curé. 4°. Signe de nom commun.

PARRICIDE. 1°. Représenter une famille entière. 2°. Figurer un des enfans devenu, depuis quelques jours, sombre, triste et rêveur, jetant, de temps en temps, sans qu'on puisse en soupçonner la cause, sur les auteurs de ses jours, des regards égarés, ne connoissant plus ni la joie domestique, ni les jeux fraternels, ni les ris, ni la tranquillité de l'ame. 3°. Figurer ce malheureux essayant, tantôt, d'une arme à feu,

tantôt, d'un tronçon d'épée, et aussitôt les rejetant bien loin de lui. 4°. Représenter enfin ce fils dénaturé, ce monstre, au milieu des ténèbres, allant, d'un pas incertain, à la couche de sa mère, un poignard à la main, faisant quelques pas devant lui, puis reculant et s'éloignant, en se faisant horreur ; puis enfin s'avançant, et frappant, en détournant les yeux, ce même sein qui lui donna la vie. 5°. Signe de nom commun, personnel.

PARTICIPER. 1°. Représenter, par gestes, une action quelconque. 2°. Représenter celui qui la fait, et ceux qui se joignent à lui, pour lui aider à la faire. 3°. Mode indéfini.

1°. PARTICULIER. 1°. Figurer des personnes et des choses. 2°. Représenter des qualités propres à chacune de ces personnes ou de ces choses, et qui ne conviennent, ni à toutes les personnes, ni à toutes les choses. 3°. Signe d'adjectif.

2°. PARTICULIER (Extraordinaire). 1°. Représenter un spécifique qui guérit certains maux qui ont résisté à tout autre moyen : on peut citer le quinquina, contre la *fièvre pernicieuse ;* ou tout autre spécifique aussi connu par des guérisons bien constatées. 2°. Signe d'adjectif.

3°. PARTICULIER (Séparé). 1°. Représenter

un hôtel à louer, divisé en appartemens séparés, et en chambres séparées. 2°. Supposer autant de locataires qu'il y a d'appartemens et de chambres; et alors le signe du mot *Particulier* est celui des mots *Séparé* et *Distinct*. 3°. Signe d'adjectif.

4°. PARTICULIER. 1°. Représenter une personne qui a un talent *particulier* pour instruire, comme celui de suppléer à la mémoire qu'on n'a pas un moyen plus prompt et plus sûr, tel que la *Mnémonique*, connue des anciens, et perfectionnée par M. DE FENAIGLE, qui a tant fait rire les plaisans. 2°. Signe d'adjectif.

5°. PARTICULIER (pour le caractère et les goûts). 1°. Représenter une personne que son état et sa place obligent à voir la société, et qui s'isole et vit sans communication avec les personnes de son rang, et dont il partage les fonctions : on détermine, par signes, la place et les fonctions, et les personnes qui les remplissent, ainsi que le goût de retraite et d'isolement de cette personne. 2°. Signe d'adjectif.

6°. PARTICULIER. 1°. Représenter des personnes qui exerçent des emplois publics, qu'il faut déterminer et figurer. 2°. Représenter une personne qui n'en occupe aucun, et qui vit de ses revenus. 3°. Signe de nom commun, personnel.

7°. PARTICULIER. (EN) 1°. Figurer des personnes qui vivent sans cesse dans la société, sans jamais se retirer loin du monde, et dans la retraite. 2°. Signe de négation et d'opposition. 3°. Représenter une personne qui vit retirée, avec très-peu d'amis, et loin du monde. 4°. Figurer tout ce que renferme d'étendue l'expression adverbiale, *En général;* et l'accompagner d'un signe négatif. 5°. Signe d'adverbe.

PARTISAN. 1°. Supposer plusieurs personnes, dont l'une a quelque supériorité au-dessus des autres. 2°. Représenter celles-ci divisées d'opinion sur le compte de celle-là; les unes indifférentes ne désirent, ni son bonheur, ni son malheur, ni sa gloire, ni sa confusion; les autres, au contraire, la défendent quand on la décrie, la justifient quand on l'accuse, la louent quand on la blâme. 3°. Signe de nom commun, personnel.

PARVENIR. 1°. Représenter un but où veut aller une personne. 2°. Figurer la marche de cette personne vers ce but. 3°. La figurer y arrivant. 4°. Mode indéfini.

PASCAL. 1°. Représenter un agneau, figurant celui que mangèrent, avant leur départ de l'Egypte, les enfans de Jacob, et figurant aussi le pain eucharistique dont se nourrissent

les chrétiens dans cette grande solennité. 2°. Signe de l'adjectif.

1°. PASQUE (chez les Juifs). 1°. Figurer la fête qui rappelle le passage fameux de la mer Rouge, à pied sec, par les Israélites : on figure une grande mer qui, au commandement de Moïse, se divisa en deux parties, qui laissèrent au milieu un chemin sec par où passèrent environ cent mille hommes, et où furent submergés ceux qui les poursuivoient. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. PASQUE (chez les chrétiens). 1°. Figurer la fête qui rappelle la résurrection de notre divin Rédempteur (JÉSUS-CHRIST) : on figure sa mort sur la croix, sa sépulture, et sa résurrection, trois jours après sa mort.

PASSABLE. 1°. Représenter une copie d'une exemple d'écriture qui n'est ni mal ni bien faite. 2°. On ajoute un signe de blâme, et on l'accompagne d'une négation. 3°. On ajoute un petit signe d'une foible approbation. 4°. Signe de l'adjectif.

PASSE-PORT. 1°. Représenter une personne qui se dispose à quitter le lieu où elle est, et à se transporter dans un autre. 2°. La représenter allant à la Police demander la permission, par écrit, de voyager. 3°. Figurer la demande par signes, ainsi que la permission accordée, et le

feuillet imprimé qui en est le témoignage. 4°. Signe de nom abstractif.

PASSIF. 1°. Représenter une qualité active quelconque, en la montrant dans un être agissant. 2°. Nier cette qualité, et en figurer une toute contraire, et qui lui est entièrement opposée. 3°. Signe d'adjectif.

1°. PASSION. Représenter Jésus-Christ souffrant, au jardin des Olives, aux différens tribunaux de Jérusalem, et sur la montagne du Calvaire, tous les tourmens de l'esprit, du cœur et du corps, pour le salut du genre humain.

2°. PASSION. 1°. Représenter en chaire, dans une église, prêchant au peuple assemblé, sur la passion de Jésus-Christ, et en racontant toutes les circonstances et tous les faits, un prédicateur, dont il faut figurer l'habit sacré, le débit et les gestes. 2°. Signe de l'abstractif.

3°. PASSION. 1°. Indiquer le siége de l'esprit et du cœur. 2°. Peindre, par gestes, les mouvemens et les différentes agitations de l'ame, le chagrin, la douleur, le plaisir, la joie, la crainte, l'amour, l'espérance, la colère, la haine, le désespoir. 3°. Signe de l'abstractif.

4°. PASSION. 1°. Exprimer un désir violent, une inclination vive et forte pour une chose quelconque. 2°. Signe de l'abstractif.

Passionner. (se) 1°. Exprimer un intérêt vif pour un art, un amusement, tel que la chasse, le jeu, les voyages, etc.; déterminer, par signes, tous ces goûts divers. 2°. Marquer, par gestes, qu'on s'intéresse avec chaleur au succès d'une affaire. 3°. Mode indéfini.

Paternel. 1°. Signe de *Père* (*voyez* ce mot). 2°. Signe d'adjectif.

Pathétique. 1°. Figurer un discours qui émeut le cœur, qui remue les passions, en agitant l'ame, qui excite la pitié, la compassion, le repentir, la reconnoissance, l'amour. 2°. Signe de l'adjectif.

Patient. 1°. Représenter une personne qui a de la fermeté, de la constance, qui sait souffrir la douleur, l'adversité, sans plainte, ni murmure, qui attend, sans aucun mouvement d'humeur, l'arrivée de quelqu'un dont l'inexactitude impatienteroit tout autre. 2°. Signe de l'adjectif.

Patriarche. 1°. Représenter un de ces anciens pères qui vécurent, aux premiers temps du monde; dont l'âge fut de plusieurs siècles, et qui eurent une nombreuse postérité. 2°. Signe de nom commun, personnel.

Patrie. 1°. Représenter le lieu où l'on est né, soit le village, soit la ville, ou l'Etat, ou une portion de cet Etat. 2°. Signe d'abstractif.

PATRIOTE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de deux personnes nées dans le même lieu. 3°. Signe de nom commun, personnel.

1°. PATRON. 1°. Figurer un saint dont on porte le nom. 2°. Signe de nom commun.

2°. PATRON. 1°. Figurer la cour d'un prince, ou même une cour de justice. 2°. Représenter quelqu'un qui en protège un autre, et qui lui sert de défenseur, de protecteur ou de présentateur. 3°. Signe de nom commun, personnel.

3°. PATRON. 1°. Représenter un vaisseau, ou même une nacelle, une barque. 2°. Représenter les matelots attachés au service des rames, des voiles, et de tout le reste. 3°. Représenter celui qui leur commande, qui gouverne le vaisseau. 4°. Signe de nom commun.

PATROUILLE. 1°. Représenter des gens armés. 2°. Figurer leur union, leurs marches nocturnes sous le commandement d'un d'entr'eux, veillant à la sûreté et à la tranquillité publiques. 3°. Signe de l'abstractif.

PAUVRE. 1°. Représenter une personne sans biens, sans propriétés, et qui n'a pas de quoi pourvoir à son entretien et à sa subsistance. 2°. Représenter cette personne dans la posture d'un demandant, les mains jointes, avec le signe de prière. 3°. Signe de nom commun, personnel.

PÉDANT. Représenter une personne ayant les manières dures, le ton peu poli, et même grossier, orgueilleuse, et tirant vanité de ce qu'elle sait; citant, à tout propos, les auteurs qu'elle a lus, parlant d'elle-même d'une manière avantageuse, et dépréciant toujours les autres. Cette pantomime peut se réduire aux signes suivans: 1°. Signe de fierté, d'impolitesse et de grossièreté. 2°. Signe de louanges données à soi-même, en se frappant la poitrine d'un air avantageux, et indiquer le front, pour figurer la science. 3°. Signe de lire, et puis de répéter ce qu'on a lu. 4°. Marquer du mépris pour ceux qui écoutent. 5°. Figurer l'action de les régenter, et de leur apprendre ce qu'on leur reproche d'ignorer. 6°. Mode indéfini.

1°. PEINE. 1°. Représenter une personne travaillant au-dessus de ses forces, et succombant sous la fatigue d'un travail excessif: on figure et la personne, et le travail, et la fatigue, et l'état d'abattement qui en est l'effet. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. PEINE. 1°. Représenter des coupables, et même des criminels, dont il faut déterminer et figurer les fautes ou les crimes. 2°. Représenter le jugement ou la condamnation à des peines,

qu'il faut déterminer aussi. 3°. Signe de l'abstractif.

3°. PEINE. 1°. Indiquer l'esprit et le cœur. 2°. Figurer le soin, le souci, l'inquiétude de l'un; et l'ennui, le chagrin et le tourment de l'autre, en faisant les signes de ces mots, tels qu'on les trouve à leur lettre initiale. 3°. Signe de l'abstractif.

4°. PEINE. 1°. Indiquer le cœur, et figurer la douleur, l'affliction, causées par quelque grande perte. 2°. Signe de l'abstractif.

5°. PEINE. 1°. Représenter une personne occupée de quelque travail difficile et pénible. 2°. Figurer les obstacles et les difficultés qui l'arrêtent, et les déterminer. 3°. Signe de l'abstractif.

PEINE CAPITALE. 1°. Représenter un grand coupable. 2°. Figurer le jugement qui le condamne à une peine qui lui ôte toute considération et tout honneur, et qui le voue à l'opprobre et à l'infamie, telle que la mort, ou le pilori, etc. 3°. Signe de l'abstractif.

PÉLERIN. 1°. Représenter un homme voyageant pour aller visiter les lieux saints, tels que Jérusalem, Rome, ou Saint-Jacques en Galice, etc. : on figure le voyageur, et son costume, les coquilles de son rochet, sa ceinture de cuir, son long bâton. 2°. Signe de nom commun.

PÉNAL. 1°. Figurer un code qui contient toutes les loix portées contre les crimes qu'on peut commettre : on en figure quelques-uns, les loix qui les punissent, et le supplice ou la peine attachée à chacun d'eux. 2°. Signe d'adjectif.

1°. PENCHER. 1°. Action de tirer quelqu'objet de sa situation perpendiculaire, et de le faire incliner plutôt d'un côté que d'un autre. 2°. Mode indéfini.

2°. PENCHER. 1°. Action d'indiquer son cœur, et de se pencher vers sa gauche ou sa droite, et montrer que c'est ici une inclination purement intellectuelle et morale dont le mouvement corporel n'est que la figure. 2°. Mode indéfini.

PENDANT. (Part. gramm. prép.)

PÉNIBLE. 1°. Représenter une occupation et un travail, soit de corps, soit d'esprit. 2°. Signe de *s'Efforcer* (Ier vol., pag. 478). 3°. Signe de fatigue et de peine. 4°. Signe d'adjectif.

1°. PÉNITENCE. 1°. Représenter une personne affligée d'avoir manqué aux commandemens de Dieu, ou à ceux de l'Eglise. 2°. Figurer son air contrit et humilié, et la résolution de changer de manière de vivre. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. PÉNITENCE (Vertu). 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Figurer quelques exercices de la vertu de pénitence, comme des prières, des

jeûnes et autres privations et mortifications. 3°. Signe de l'abstractif.

3°. PÉNITENCE (Sacrement). 1°. Représenter une personne à genoux, au pieds d'un prêtre, avouant ses fautes, écoutant les reproches et les avis de ce confesseur, recevant avec docilité la peine qu'il impose, et le pardon ou l'absolution de ses fautes, quand elle montre un grand regret de les avoir commises. 2°. Signe de l'abstractif.

PÉNITENCIER. 1°. Représenter un prêtre catholique. 2°. Figurer un confessionnal, et des fidèles qui l'entourent disposés à lui faire l'aveu de leurs fautes. 3°. Figurer l'évêque qui lui donne, d'une manière spéciale, l'ordre et le droit de les entendre et de les absoudre, sans se réserver à lui-même l'absolution d'aucun péché. 4°. Signe de nom commun, personnel.

PÉNITENTIAUX. 1°. Représenter les sept psaumes de David, qu'on appelle aussi les *Psaumes de la Pénitence*. 2°. Signe d'adjectif.

PENSER. 1°. Représenter, par un air recueilli et méditatif, l'action de l'esprit qui pèse, en quelque sorte, dans la balance intellectuelle, l'idée substantielle d'un objet soit corporel, soit spirituel, et qui la rapproche intérieurement d'une idée de modification, pour s'assurer de leur convenance ou de leur disconvenance. 2°. Figurer

l'action de l'esprit qui voit l'une ou l'autre, et que cette vue fait sortir de cette méditation. 3°. Ajouter que c'est ici, non-seulement le voir de l'esprit, mais son regard. 4°. Mode indéfini.

1°. PENSION (Education). 1°. Représenter un jeune homme dont l'éducation n'est pas encore commencée. 2°. Représenter les parens le menant dans une maison d'éducation (1). 3°. Action de convenir du prix annuel. 4°. Signe de l'abstractif.

2°. PENSION (Maison). 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Figurer les bâtimens de la maison. 3°. Signe de nom commun.

3°. PENSION. 1°. Figurer une personne qui a donné ses biens à une autre. 2°. Figurer l'engagement contracté par celle qui a reçu, de payer à celle qui a donné, une redevance annuelle qui serve à sa nourriture et à ses autres besoins. 3°. Signe de l'abstractif.

4°. PENSION. 1°. Figurer deux personnes,

---

(1) La Maison d'Education de MM. JAUFFRET et DE FONBONNE, à Paris, rue Neuve-Saint-Paul, n°. 6, me paroissant un des meilleurs établissemens de ce genre, je crois devoir l'indiquer aux parens qui, me consultant souvent sur un choix aussi important, me sauront gré, sans doute, de leur faire connoître franchement mon opinion.

dont l'une a servi l'autre, et lui a consacré les plus belles années de sa vie. 2°. Figurer celle-ci assurant à celle-là une somme propre à fournir, pendant toute sa vie, à ses besoins. 3°. Signe de l'abstractif.

Pentateuque. 1°. Représenter l'ancienne loi, par tous les signes qui servent à désigner Moïse et le Décalogue, ainsi que les voyages du peuple de Dieu, et son établissement dans la terre promise. 2°. Désigner les cinq livres de cet illustre chef d'Israël. 3°. Signe de nom propre.

Pentecôte. 1°. Rappeler le jour où Dieu donna sa loi à Moïse, sur le mont Sinaï. 2°. Rappeler celui où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres, et leur donna, avec la faculté de parler toutes les langues, le pouvoir de ruiner le règne du démon, de lui substituer celui de Jésus-Christ, de détruire tous les autres cultes pour établir celui du Dieu véritable. 3°. Figurer le vent impétueux qui agita la maison où étoient réunis les apôtres. 4°. Figurer les langues de feu qui les embrasèrent d'un saint zèle. 5°. Figurer le nombre de *cinquantième*, qui fut le jour où ce grand miracle opéra dans l'univers un si grand changement. 6°. Signe de nom propre.

Perdition (dans le sens religieux). 1°. Figurer une route, ou un chemin, et indiquer au

bout un précipice profond. 2°. Signe de sens figuratif, en indiquant l'esprit et le cœur, dont le siége est convenu. 3°. Figurer une conduite déréglée, ou une croyance contraire aux principes de la religion véritable. 4°. Signe de l'abstractif.

PÈRE. 1°. Représenter un homme et une femme mariés, vivant ensemble, *étant deux dans la même chair*. 2°. Représenter un enfant né de la femme, fils de l'un et de l'autre. 3°. Représenter un arbre et un rameau qui sort de sa racine, et qui devient bientôt un arbre pareil à celui qui, en le produisant de sa propre substance, lui a donné l'existence et la vie. 4°. Signe d'adjectif.

PÉREMPTOIRE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une accuse l'autre d'une faute que celle-ci n'a point commise. 2°. Représenter celle-ci niant la faute, et donnant une preuve à laquelle l'accusateur ne peut rien opposer : cette preuve peut être ou l'absence du lieu où la faute a été commise, ou toute autre preuve aussi grande. 3°. Signe d'adjectif.

PERFECTION. 1°. Représenter quelqu'ouvrage que ce soit, et faire le signe de consommation, d'achevement, de fin. 2°. Figurer la bonté portée au dernier degré d'excellence. 3°. *Voyez* le mot *Parfait*. 4°. Signe de l'abstractif.

PERFIDE.

Perfide. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a formé avec l'autre quelqu'engagement, et lui a fait quelque promesse. 2°. Représenter cette personne manquant à la foi donnée, trompant l'autre, et la trahissant. 3°. Signe d'adjectif.

Péricliter. 1°. Représenter une ou plusieurs choses dans un état qui doit faire craindre ou leur perte, ou quelque dommage, ou quelque altération : on détermine les choses, et on les figure; on figure la perte prochaine, ou le dommage. 2°. Mode indéfini.

1°. Période. 1°. Représenter un astre faisant sa révolution, et revenant au point d'où il étoit parti. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. Période (au sens figuré). 1°. Figurer la réputation, l'estime, la gloire dont jouit une personne, par les signes qui expriment ces mots. 2°. Figurer la plus haute élévation, en ajoutant le signe du sens figuratif. 3°. Signe de l'abstractif.

3°. Période (sens grammat.) 1°. Représenter une longue phrase, composée de plusieurs propositions, et montrer que, dans ce sens, la période est une sorte de corps, dont les propositions sont les membres. 2°. Signe de l'abstractif.

Périphraser. 1°. Exprimer qu'une pensée ne peut être énoncée par un mot seul. 2°. Expo-

ser, par signes, la nécessité de l'exprimer par un long circuit de mots ou de signes. 3°. Mode indéfini.

PERMANENT. 1°. Représenter un objet dans un état de stabilité et de durée que n'ont pas beaucoup d'autres choses. 2°. Montrer que Dieu seul a une permanence sans cessation et sans fin. 3°. Signe d'adjectif.

PERMETTRE. 1°. Figurer deux personnes, dont l'une est au-dessus de l'autre, par son rang et son autorité. 2°. Représenter celle-là demandant à l'autre d'user de la liberté de faire ou de dire ce qui lui convient, dans le moment. 3°. Représenter celle-ci lui faisant signe qu'elle peut dire ou faire ce qu'elle demande à faire ou à dire : c'est en avançant, à la fois, les deux mains avec un sourire gracieux, que se figure cette action. 4°. Mode indéfini.

PERNICIEUX. 1°. Représenter ou une personne, ou un objet, qui peut causer quelque tort, ou quelque dommage (*voyez* ces mots). 2°. Signe d'adjectif.

PÉRORAISON. 1°. Représenter un discours. 2°. Représenter la fin de ce même discours, où l'on rappelle, en abrégé et en forme de résultat, tous les objets déjà traités. 3°. Signe de l'abstractif.

PERPÉTUEL. 1°. Représenter un mouvement quelconque, tel que celui d'une pendule, et supposer que, sans qu'il fût besoin de remonter les poids qui le conservent, ce mouvement ne cessât jamais. 2°. Représenter le mouvement du soleil, de la lune et des astres, qui n'a pas cessé, un instant, depuis la création. 3°. Signe d'adjectif.

PERPLEXITÉ. 1°. Peindre, par signes, l'inquiétude, l'embarras, l'irrésolution. 2°. Ajouter le signe de la crainte d'une mauvaise issue, d'un fâcheux événement. 3°. Signe de l'abstractif.

PERQUISITION. 1°. Figurer la recherche exacte d'un criminel qui a pris la fuite, après s'être évadé d'une prison, ou même d'une chose interdite ou défendue, comme de marchandises prohibées, et qui n'ont plus cours dans un pays. 2°. Signe de l'abstractif.

PERSÉCUTION. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une tourmente les autres, les poursuit, leur cause des inquiétudes et des peines. 2°. Signe de l'abstractif.

PERSÉVÉRANT. 1°. Représenter une personne constante dans ses bonnes résolutions, et faisant le bien, sans discontinuer. 2°. Déterminer ce bien, et le figurer. 3°. Signe d'adjectif.

PERSISTER. 1°. Représenter quelqu'un ayant

fait connoître une opinion, une résolution quelconques. 2°. Le représenter y demeurant ferme, sans en changer. 3°. Mode indéfini.

PERSONNAGE. 1°. Représenter une personne distinguée, ou par son rang élevé, ou par ses grands talens, ou ses grandes vertus, ou ses grandes actions. 2°. Signe de nom commun.

PERSONNE. 1°. Représenter un individu, dans le genre humain, de l'un ou de l'autre sexe, sans déterminer l'âge, de manière à comprendre, à la fois, tous les âges et tous les sexes, afin de généraliser l'idée, et de n'exprimer que le point de contact ou le rapport général de tous les individus humains : on indique devant soi toutes les personnes qui pourroient y être, ou qui y sont, sans en déterminer aucune, en particulier. 2°. Signe de nom commun.

PERSUADER. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies, et déterminées à faire ensemble une partie de promenade, ou toute autre action qui pourroit leur devenir incommode, ou à cause du temps qui semble devenir mauvais, ou à raison de tout autre danger. 2°. Représenter une d'entr'elles leur exposant, par signes, tous les inconveniens de leur résolution. 3°. On peut aussi représenter ces personnes ne voulant pas faire quelqu'action utile à leur bien-être, et la

même personne travaillant à les déterminer à la faire, en leur en montrant les avantages : on sent bien qu'ici c'est par une pantomime fidèle qu'on peut donner au mot la valeur dont on est convenu : c'est une physionomie engageante, ce sont des signes de bienveillance qui opèrent la persuasion et qui la figurent. 4°. Mode indéfini.

PERTURBATEUR. 1°. Représenter un Etat, une ville, un établissement public, par les signes de chacun de ces mots. 2°. Représenter quelqu'un qui en trouble l'ordre et la paix, en semant la division parmi les citoyens, en attribuant aux uns des récits calomnieux contre les autres. 3°. Figurer cet homme excitant des rixes, semant des querelles dans les rassemblemens qu'il forme. 4°. Signe de nom commun, personnel.

PERVERTIR. 1°. Figurer, par signes, un jeune homme, sage, retenu, croyant toutes les vérités révélées, et pratiquant tous les préceptes de la loi. 2°. En représenter un autre qui ne croit pas ces vérités, qui n'observe pas ces préceptes, entraîne le premier dans des maisons de jeu, et lui fait former des liaisons avec de jeunes débauchés qui jettent du ridicule sur les objets de sa croyance, et le rendent, comme eux, dissipé, libertin, incrédule et mauvais sujet. 3°. Mode indéfini.

PERVERS. 1°. Représenter une personne méchante, corrompue, dépravée, par les signes des vices principaux. 2°. Signe de l'adjectif.

PÉTULANT. 1°. Représenter une personne d'un caractère vif, emporté. 2°. Comparer cette personne à l'étincelle, et même au feu qui pétille. 3°. Figurer quelque brusquerie. 4°. Signe d'adjectif.

PEU. 1°. Signe de *Beaucoup ;* il se fait en fermant la main droite et l'ouvrant rapidement, en montrant tous les doigts ouverts, à plusieurs reprises, accompagnant ce signe de celui de négation et d'opposition. 2°. Figurer une petite quantité, par un signe opposé au précédent ; celui-ci se fait en fermant la main droite, et l'ouvrant de manière à ne montrer les doigts que l'un après l'autre, et lentement. 3°. Montrer la main gauche, et puis seulement une partie du petit doigt, jusqu'à la première phalange. 4°. Signe d'adverbe.

PEUPLE. 1°. Représenter une grande multitude d'hommes, dont il faut figurer les divers états, métiers, ou arts, et conditions. 2°. Signe de nom collectif.

1°. PEUPLER. 1°. Représenter une vaste étendue de pays où il n'y a aucun habitant. 2°. Représenter un souverain envoyant dans cette con-

trée des personnes de différens états, pour l'habiter.

2°. PEUPLER. 1°. Représenter un étang, un colombier, une garenne, l'un sans poissons, l'autre sans pigeons, l'autre sans gibier. 2°. Représenter l'action de peupler l'un et l'autre de l'espèce d'êtres vivans qui leur conviennent. 3°. Mode indéfini.

PEUREUX. 1°. Figurer l'ame agitée d'un mouvement d'appréhension et de frayeur, qu'il est facile d'exprimer, en prenant l'air de quelqu'un qui éprouve cette agitation. 2°. Figurer le tremblement, qui est l'effet de la peur. 3°. Signe d'adjectif.

PHÉNOMÈNE. 1°. Indiquer le ciel. 2°. Le regarder avec étonnement, comme si on y remarquoit quelque chose d'extraordinaire. 3°. Indiquer cet objet, comme si on le voyoit. 4°. Signe de nom commun.

PHILANTROPE. 1°. Représenter la totalité des hommes, par les signes communs à tous. 2°. Représenter une personne animée de l'amour de tous, et se portant naturellement à les obliger, et à contribuer à leur bonheur. 3°. Signe de nom commun, personnel.

1°. PHILOSOPHE. 1°. Représenter une personne qui s'applique à l'étude des sciences, et

qui cherche à connoître les causes par les effets, ou les effets par leurs causes. On en donne des exemples : *Chercher à connoître l'existence et la nature de l'ame, par celle des idées et des sentimens*. 2°. Signe de nom commun, personnel.

2°. PHILOSOPHE. 1°. Figurer le calme de l'ame, l'amour du juste, de l'honnête et du vrai, la jouissance modérée de tout genre de bien, l'éloignement des grandes sociétés, le goût pour la vie retirée et solitaire. 2°. Signe de nom commun, personnel.

PHRASE. 1°. Figurer une suite de mots qui forment un sens complet, et en écrire une, en l'air. 2°. Signe de l'abstractif.

PHYSICIEN. 1°. Figurer plusieurs sciences naturelles, par les signes qui en figurent les principaux résultats, comme l'astronomie, la mécanique, l'hydraulique, l'électricité, etc. 2°. Signe d'adjectif.

PHYSIONOMIE. 1°. Indiquer son propre visage. 2°. Représenter d'abord l'air mort et matériel de ce visage, dépourvu de toute expression. 3°. Signe de négation et d'opposition. 4°. Figurer ce même visage s'animant et exprimant différens mouvemens de l'ame, et quelques-unes de ses affections. 5°. Signe de l'abstractif.

1°. PIÉGE. 1°. Figurer différens animaux nui-

sibles et mal-faisans, tels que des loups, des renards, des belettes, des souris, etc.; et d'autres bons à manger, comme les perdrix, les cailles, les grives, et autres oiseaux. 2°. Représenter quelques-uns des moyens en usage pour attraper ces animaux. 3°. Signe de nom commun.

2°. PIÉGE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une tend, au moral, des embuches à l'autre, pour la surprendre et l'attraper : on figure un piége quelconque, visible; on ajoute le signe des mots figuratifs. 2°. Signe de l'abstractif.

PIEUX. 1°. Représenter, en en prenant l'air, la contenance et les manières d'une personne dévote, qui adresse à Dieu des prières affectueuses et pleines de sentiment, fréquente les églises, et mène une vie retirée, loin des plaisirs du monde. 2°. Signe d'adjectif.

PILLER. 1°. Représenter plusieurs brigands qui, sans se cacher, volent publiquement, en employant les voies de la force : on suppose d'abord des magasins, des boutiques; et on peint, par signes, l'action de ces voleurs publics. 2°. Mode indéfini.

PIMPANT. 1°. Représenter quelqu'un vêtu avec une grande recherche, et affectant l'homme riche, et l'homme en crédit. 2°. Signe d'adjectif.

1°. PINACLE. 1°. Représenter un grand édi-

fice, et indiquer la partie la plus élevée. 2°. Signe de nom commun.

2°. PINACLE (au sens figuré). 1°. Représenter plusieurs personnes, et l'une d'entr'elles en élevant une autre, par ses louanges, au-dessus des autres, la mettant même dans une grande élévation de fortune. 2°. Signe de l'abstractif.

PIRATE. 1°. Représenter la mer, un vaisseau, et un navigateur qui, sans y être autorisé par le souverain, fait des courses sur mer, et pille tous les vaisseaux dont il peut se rendre le maître. 2°. Signe de nom commun.

PIS. 1°. Signe de *Mal*, de *Désavantageux*, de *Fâcheux*, de *Préjudiciable* (*voyez* ces mots). 2°. Signe de *Plus*, en présentant les deux mains à plat et horizontalement placées, et élevant la droite au-dessus de la gauche. 3°. Signe d'adverbe.

PITIÉ. 1°. Indiquer l'ame. 2°. Figurer le sentiment de la compassion dont elle est émue, à la vue d'une personne souffrante et malheureuse : on figure cette personne et son état de souffrance et de malheur. 3°. Signe de l'abstractif.

PLAIDER. 1°. Représenter un tribunal, par les signes indiqués (au Ier vol., page 174). 2°. Représenter deux personnes, ayant chacune leur avocat ou défenseur, et figurer ces avocats,

par leur costume et parlant publiquement pour la défense de leurs cliens. 3°. Mode indéfini.

1°. PLAINDRE. 1°. Représenter plusieurs personnes, les unes contentes et heureuses, et les autres dans l'affliction. 2°. En représenter une touchée de compassion et de douleur, à la vue de la douleur ou de la misère de celles qui se lamentent et qui gémissent. 3°. Mode indéfini.

2°. PLAINDRE. (SE) 1°. Figurer une personne qui témoigne son mécontentement, à l'égard d'une autre qui lui a fait quelque tort. 2°. Mode indéfini.

3°. PLAINDRE. (SE) 1°. Figurer une personne malade ou affligée, se lamentant et gémissant de ses maux, ou de quelque perte sensible. 2°. Imiter les signes extérieurs de ses plaintes. 3°. Mode indéfini.

1°. PLAIRE. 1°. Représenter une personne ou une chose ayant des qualités agréables, dont la vue réjouit ou les sens, ou le cœur, ou l'esprit: on figure, par signes, et surtout par la satisfaction qui se montre sur la physionomie, l'effet que produit tout ce qui plaît et qui charme. 2°. Mode indéfini.

2°. PLAIRE. (SE) 1°. Représenter une personne se trouvant bien en un lieu quelconque. 2°. Représenter ce lieu et le déterminer, et le

contentement de la personne qui y est. 3°. Représenter quelque occupation, ou même quelque délassement, et exprimer le plaisir que trouve dans l'une ou dans l'autre la personne qui s'y complaît. 4°. Mode indéfini.

Plaisir. 1°. Exprimer, en portant la main sur le cœur, l'émotion et la joie que fait éprouver à l'ame quelqu'objet agréable. 2°. Imiter le doux sourire qui en est l'effet. 3°. Signe de l'abstractif.

Plausible. 1°. Représenter une chose, ou même un motif, une cause, une raison, qui a déterminé une personne à faire une démarche, une action quelconque : on figure la démarche, ainsi que la raison. 2°. Représenter que l'action a pu être faite, et la déclarer bonne. 3°. Signe d'adjectif.

Plénipotentiaire. 1°. Représenter un souverain, envoyant à un autre souverain un personnage recommandable. 2°. Figurer l'action de donner à celui-ci de grands pouvoirs d'agir et de régler avec ce souverain, des points contestés. (Ici une scène mimique peut seule donner au mot sa valeur propre). 3°. Signe de nom commun, personnel.

Plupart. (la) 1°. Représenter plusieurs

personnes, par le signe de *Personne*, et par celui de *Nombre*. 2°. Signe de l'abstractif.

PLURALITÉ. 1°. Représenter plusieurs nombres, sans en déterminer aucun. 2°. Signe de l'abstractif.

POEME. 1°. Représenter des vers, en figurant leur mesure. 2°. Représenter un ouvrage formé de ces sortes de lignes mésurées et cadencées. 3°. Signe de nom commun.

1°. POLIR. (Oublié au Ier vol.) 1°. Supposer un travail mécanique quelconque. 2°. Tenir, de la main gauche, cet objet achevé, et de la main droite, figurer l'action d'en ôter toutes les inégalités, et toutes les petites parties qui en rendent la superficie raboteuse, le rendre clair, luisant, à force de le frotter. 3°. Mode indéfini.

2°. POLIR. 1°. Supposer un ouvrage d'esprit, un discours, un poëme, une lettre, un récit, un écrit quelconque, où se trouvent encore des négligences de style, des fautes d'ortographe. 2°. Action de corriger ces négligences et ces fautes. 3°. Mode indéfini.

3°. POLIR. 1°. Supposer un jeune homme arrivant de la campagne, d'où il n'est jamais sorti. 2°. Le représenter avec toute la simplicité des champs, ne connoissant ni les bienséances de la société, ni la tenue qu'on doit y observer. 3°. Imi-

ter l'action d'une personne qui en forme une autre, qui lui enseigne tout ce qu'elle doit savoir pour plaire dans le monde, pour en avoir les manières, etc. 4°. Mode indéfini.

POLICE. Ier vol., pag. 143).

POLISSON. 1°. Représenter un petit garçon, sale, mal-propre, dissipé, qui s'amuse à jouer dans les rues et dans les places publiques, et qui tient des propos libres. 2°. Signe de nom commun, personnel.

1°. POLITIQUE. 1°. Représenter un Etat, un gouvernement quelconque, par les signes indiqués au Ier vol., article des *Dignités*. 2°. Figurer l'art ou la science de le gouverner, en y entretenant l'ordre, la tranquillité, la sûreté et l'honnêteté des mœurs. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. POLITIQUE. 1°. Représenter une personne rusée, fine, adroite, qui se conduit avec une grande prudence et une grande circonspection (*voyez* les signes de chacun de ces mots, à leur lettre initiale).

POLTRON. 1°. Représenter une personne lâche, pusillanime, manquant de courage, n'osant rien entreprendre, de peur de courir quelque danger. 2°. Signe de nom commun.

PONCTUER. 1°. Représenter un écrit quelconque, sans points et sans virgules. 2°. Action d'y

ajouter tout ce que prescrit l'art grammatical, pour les divisions des divers membres des périodes et des phrases. 3°. Mode indéfini.

PONCTUEL. 1°. Représenter une personne qui fait tout ce qu'elle doit faire, à propos, aux jours et aux heures déterminées, et à point nommé. 2°. Signe de l'adjectif.

PONTIFE. (I^er vol., pag. 201).

POPULACE. 1°. Représenter, par leur vêtement, leurs occupations ou même leur oisiveté, les petites-gens, qu'on appelle le menu peuple, la classe des ouvriers, les mendians, etc. 2°. Signe de nom collectif.

PORTRAIT. 1°. Figurer, sur toile, la représentation d'une personne. 2°. Tracer, en l'air, la forme, le cadre du portrait. 3°. Signe de nom commun.

POSITIF. 1°. Représenter un événement, un fait certain, constant, assuré, vrai, etc. (voyez *Certain*). 2°. Signe d'adjectif.

POSSÉDER. 1°. Signe d'*Avoir* (I^er vol., pag. 425). 2°. Signe de *Présent* et d'*Actuel*, en indiquant, des deux mains, la place qu'on occupe et qui répond aux pieds. 3°. Témoigner le plaisir d'*avoir*, en passant la main droite sur son cœur, avec un air de satisfaction et de contentement.

POSSIBLE. 1°. Représenter une action quelconque. 2°. Signe de futurition et de pouvoir (*voyez* les signes de ce dernier mot, Ier vol., pag. 330). 3°. Signe d'adjectif.

1°. POSTE. 1°. Représenter une personne qui se pose elle-même en un lieu qu'elle choisit, ou dans le lieu qu'on lui assigne, comme les soldats, et toutes les personnes en sous-ordre. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. POSTE. 1°. Figurer un espace entre deux maisons où se trouvent des chevaux, au service des voyageurs et des courriers : on figure les uns et les autres, par tout ce qui leur convient, et qui les distingue. 2°. Signe de nom commun.

3°. POSTE. 1°. Figurer un emploi, une charge dans une administration publique. 2°. Signe de l'abstractif.

POSTÉRIEUR. 1°. Représenter des objets placés, les uns à la suite des autres, ou même des personnes placées dans cet ordre-là. 2°. Faire remarquer celui ou celle qui se trouve à la suite d'une autre. 3°. Signe d'adjectif.

POSTÉRITÉ. 1°. Représenter les habitans actuels de la terre, tous devant mourir, ou même morts. 2°. Représenter ceux qui doivent les remplacer et leur survivre, et qui sont destinés à re-

peupler

peupler la terre. 3°. Signe de nom collectif.

POSTHUME. 1°. Représenter un homme et une femme mariés, et le mari mourant dans le temps de la grossesse de la femme. 2°. Représenter un enfant naissant après la mort du père. 3°. Signe de nom commun.

POSTULER. 1°. Signe de *Demander* (I$^{er}$ vol., pag. 467). 2°. Ajouter l'action de demander avec instance. 3°. Mode indéfini.

POSTURE. 1°. Représenter quelqu'un dans une certaine assiette, et une disposition de corps, qu'il faut déterminer. 2°. Figurer plusieurs de ces dispositions. 3°. Signe de l'abstractif.

POTENCE. 1°. Représenter un gibet fait d'un grand poteau, en forme de la lettre L renversée, comme celle ci Γ. 2°. Signe de nom commun.

POTENTAT. 1°. Représenter un souverain qui a une puissance fort étendue. 2°. Signe de nom commun.

POUR. (Part. gramm. prép.)

POURVOIR. 1°. Action de voir devant soi, de regarder autour, pour procurer tout ce qui sera nécessaire, soit à une fête, soit à un voyage, soit à toute autre chose, afin que rien ne manque, et que le plus grand ordre soit observé.

POURVU QUE. (Part. gramm. conj.)

PRATIQUER. 1°. Action de faire, après le

signe de penser, de réfléchir et de prendre une résolution. 2°. Mode indéfini.

PRÉALABLE. 1°. Représenter plusieurs choses à faire, en les indiquant et en les déterminant. 2°. Indiquer une de ces choses à faire avant toutes les autres, par les signes de *Chose*, de l'action de *Faire*, et de l'adverbe *Auparavant*. 3°. Signe d'adjectif.

PRÉCAUTIONNER. (SE) 1°. Figurer dans l'avenir un danger quelconque (*voyez* le mot *Dangereux*). 2°. Déterminer ce danger : la porte principale d'une maison qui est trop foible; celle de la caisse d'une maison de commerce qui ferme mal; un fossé facile à franchir; les provisions de tout genre, dans un grand ménage, qui vont manquer; habits trop légers pour l'hiver, etc. 3°. Représenter le chef de la famille s'occupant de pourvoir à tous ces objets, en faisant changer les portes, raccommoder les serrures, élever les murs, acheter les comestibles et le bois nécessaire, etc. 4°. Mode indéfini.

PRÉCÉDER. 1°. Représenter plusieurs personnes se rendant à un but convenu. 2°. En représenter une qui marche avant toutes les autres. 3°. Figurer un enfant mourant avant son père ou sa mère; ou un élève, dans un collége, qui, faisant plus de progrès que les autres, mar-

che, au figuré, devant eux, et les précède dans la carrière des connoissances humaines. 4°. Mode indéfini.

PRÉCEPTEUR. 1°. Représenter un ou plusieurs élèves et un instituteur. 2°. Les mettre en scène, par signes, en figurant le maître donnant des avis sur les sciences ou sur la morale aux élèves. 3°. Figurer quelques-uns de ces avis, en écrivant, en l'air, quelque vérité principale, quelque maxime, ou sur la grammaire, ou sur la géométrie, ou sur la religion. 4°. Signe de nom commun, personnel.

PRÉCEPTE. 1°. Le troisième signe du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

PRÊCHER. 1°. Représenter une église et ceux qui la fréquentent réunis autour de la chaire à prêcher. 2°. Représenter un ecclésiastique, en figurant son costume, qui du haut de cette chaire annonce aux auditeurs les vérités de dogme et de morale de la religion qu'ils professent : on figure le prédicateur parlant, gesticulant, tantôt assis, tantôt debout, et l'auditoire recueilli l'écoutant en silence. 3°. Mode indéfini.

PRÉCIEUX. 1°. Représenter un bijou, un meuble, un ornement quelconque. 2°. Figurer, en le montrant, qu'il est d'un grand prix, par le signe de compter une grande somme d'argent.

3°. Accompagner ce signe de celui d'égalité.
4°. Signe d'adjectif.

1°. PRÉCIS. 1°. Représenter un cadran horaire. 2°. Indiquer vaguement quelques heures, en accompagnant ce signe de celui de négation. 3°. Indiquer une heure déterminée, en faisant bien remarquer que ce n'est ni quelques minutes avant, ni quelques minutes après, mais que c'est exactement l'heure fixe et précise. 4°. Signe d'adjectif.

2°. PRÉCIS. 1°. Représenter le chapitre d'un livre. 2°. En indiquer le sommaire, et l'abrégé. 3°. Signe de l'abstractif.

3°. PRÉCIS. 1°. Représenter deux orateurs composant sur le même sujet, et traitant la même matière : on la détermine. 2°. Représenter l'un fort long, et l'autre fort court. 3°. Faire remarquer ce dernier. 4°. Signe d'adjectif.

PRÉCOCE. 1°. Représenter des fleurs, des légumes et des fruits : on les détermine. 2°. Montrer qu'ils sont venus en grande hâte, et avant ceux de la même espèce. 3°. Figurer tous les autres fruits venant lentement, et les fruits précoces arrivant vîte, par des signes de lenteur pour les uns, et de célérité pour les autres. 4°. Signe d'adjectif.

PRÉCURSEUR. 1°. Représenter un personnage

remarquable devant venir au lieu où est celui qui a ce signe à faire. 2°. Représenter quelqu'un qui le précède, et qui l'annonce. 3°. Signe de nom commun, personnel.

Prédécesseur. 1°. Représenter deux personnes qui ont exercé le même emploi, l'une avant l'autre : on figure l'emploi ; on fait le signe de temps ; on détermine une époque antérieure à une autre ; on donne un exemple : L'illustre abbé de l'Epée fut le maître et le prédécesseur de l'abbé *Sicard*. 2°. Signe de nom commun, personnel.

Prédestiner. 1°. Action de Dieu, par laquelle il a résolu de sauver un certain nombre d'hommes : on figure l'action de la volonté de Dieu, et la résolution ferme de l'accomplir à l'égard des élus. 2°. Mode indéfini.

1°. Prédiction. 1°. Figurer les anciens prophètes (Ier vol., pag. 232). 2°. Figurer l'action de voir devant soi ce qui n'existe pas encore. 3°. Action d'annoncer ce qu'on voit. 4°. Signe d'abstractif.

Prédiction. 1°. Représenter une personne prudente et clairvoyante qui, par les événemens dont elle est témoin, prévoit ceux qui arriveront, et les annonce d'avance. 2°. Figurer des événemens arrivés, en les déterminant. 3°. Figurer

ceux qui ne le sont pas encore. 4°. Signe d'abstractif.

Préface. 1°. Figurer un discours placé à la tête d'un livre. 2°. Montrer que la destination de ce discours en explique le motif, et en fait connoître l'intention. 3°. Signe de l'abstractif.

Préférer. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une présente à l'autre plusieurs objets, en lui faisant signe de choisir ceux qu'elle aime le mieux. 2°. Action de celle-ci, qui regarde tous les objets, qui les compare, qui prend les uns, qui rejette les autres. 3°. Mode indéfini.

Préjudicier. 1°. (Voyez *Dommage*). 2°. Action de *Faire* et de *Causer*. 3°. Mode indéfini.

Préjugé. Figurer une opinion, une croyance, une pensée communiquée par une personne à une autre, sans que celle-ci y soit arrivée, ni par l'étude, ni par la réflexion. 1°. Signe de croyance 2°. Signe de réflexion, d'examen et d'étude non. 3°. Signe de l'abstractif.

Prématuré. Représenter des fruits qui ont mûri avant la saison. 1°. On figure des fruits quelconques. 2°. Indiquer la véritable saison de leur maturité. 3°. Montrer que c'est avant cette saison que ces fruits ont mûri. 4°. Signe d'adjectif.

Prémices. 1°. Représenter les premiers fruits

de la saison. 2°. Figurer l'offrande qu'on en fait à quelqu'un. 3°. Faire remarquer que c'est l'idée de premier qu'on veut exprimer. 4°. Signe de nom collectif.

PRÉMUNIR. (SE) 1°. Représenter des chasseurs qui, partant de bonne heure, se proposent de ne revenir au château qu'à la nuit. 2°. Action d'emporter avec eux tout ce qui peut leur être nécessaire dans la journée : on cite l'exemple des voyageurs qui prévoyant tous les besoins d'un voyage de long cours, et tous les accidens qui peuvent leur arriver, se munissent d'avance de tout ce qui peut les en garantir. 3°. Faire provision de bois et d'habits d'hiver, pour se préserver du froid. 4°. Mode indéfini.

1°. PRÉOCCUPER. 1°. Action de communiquer à quelqu'un une opinion défavorable d'un autre. 2°. Mettre dans son esprit de fausses accusations. 3°. Mode indéfini.

2°. PRÉOCCUPER. (SE). 1°. Représenter une personne ne s'appliquant qu'à une seule chose, écartant toutes les autres idées pour se fixer à une seule : on a l'air de chasser de son esprit ces idées-là, en faisant, de la main droite, le geste que l'on feroit pour ôter de son front un insecte importun et fâcheux. 2°. Imiter l'action de ré-

fléchir, de méditer, la tête fixe et immobile, sur un seul point. 3°. Mode indéfini.

PRÉOPINER. 1°. Représenter une grande assemblée. 2°. Représenter un président qui demande à chacun son avis. 3°. Représenter celui qui donne son avis ou son opinion avant un autre : c'est ce dernier signe qu'il faut faire remarquer comme étant celui qui exprime la valeur du mot. 4°. Mode indéfini.

1°. PRÉPARER. 1°. Action de disposer une chose, de la mettre dans l'état où elle doit être. 2°. Figurer les dispositions d'une fête, d'un repas, d'un voyage, par les signes qui conviennent à tout ce qui doit servir à cette fête, à ce repas, à ce voyage. 3°. Figurer les instructions qu'on donne aux enfans qu'on prépare à quelqu'acte religieux ou littéraire. 4°. Mode indéfini.

2°. PRÉPARER. (SE) 1°. Action de se disposer au combat, par les signes des armes, dont on se munit; à subir un examen, en figurant les études que l'on fait; à la mort, par les signes des derniers sacremens, et les dernières dispositions qu'on dicte à un notaire; à célébrer la messe, par les prières dont on la fait précéder. 2°. Mode indéfini.

1°. PRÉPOSER. 1°. Action de mettre devant un nom, ou un verbe à l'infinitif, un mot qui in-

dique l'influence de rapport qui se trouve entre le mot précédent et le mot qui suit. 2°. Mode indéfini.

2°. PRÉPOSER. 1°. Représenter un établissement, une entreprise, une recette, une affaire quelconque. 2°. Représenter une personne chargée par une autre de veiller à la conduite de cette entreprise, de cette recette, de cette affaire: tous ces signes doivent être le résultat d'une pantomime où l'on doit mettre en scène tout ce qui sert à exprimer le mot principal. 3°. Mode indéfini.

PRÉROGATIVE. 1°. Représenter un gouvernement, un Etat. 2°. Action du souverain, qui fait une loi générale embrassant la totalité de ses sujets. 3°. Représenter ce souverain dispensant quelques-uns de ses sujest de cette loi, ou leur accordant un privilége, une prééminence au-dessus des autres. 4°. Signe de l'abstractif.

PRÈS. (Part. gramm. prépos.)

1°. PRESCRIRE. 1°. Représenter une personne qui, depuis trente ans, possède une propriété, et en jouit sans trouble. 2°. Représenter quelqu'un qui l'attaque devant les tribunaux, et prétend que cette propriété est à lui. 3°. Action de l'autre qui lui oppose la possession tranquille de trente années. 4°. Mode indéfini.

2°. PRESCRIRE. 1°. Représenter un chef et des inférieurs. 2°. Représenter le chef ordonnant à tous, ou à quelques-uns, de faire telle chose, qu'il faut déterminer. 3°. Mode indéfini.

PRESCIENCE. 1°. Représenter Dieu. 2°. Signe de connoissance parfaite de toutes les choses futures. 3°. Signe de l'abstractief.

PRÉSÉANCE. 1°. Représenter une société, une compagnie de personnes qui remplissent les mêmes fonctions. 2°. Les figurer assises ou en marche. 3°. En faire remarquer une ou même plusieurs qui ont un rang, une place distinguée au-dessus des autres. 4°. Signe de l'abstractif.

PRÉSENT. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, à cause des sentimens de bienveillance qu'elle a pour l'autre, lui fait quelque don. 2°. Signe de l'abstractif.

PRÉSERVER. 1°. Supposer la menace imminente de la chute d'un bâtiment, et une personne qui, dormant tout auprès, va être écrasée. 2°. Supposer une autre personne qui voyant ce danger, s'empresse d'en garantir la première, en la réveillant, et l'emportant loin de ce bâtiment : on peut citer d'autres exemples. 3°. Mode indéfini.

1°. PRESSER. 1°. Représenter une presse d'imprimerie, ou toute autre chose. 2°. Figurer l'ac-

tion de l'employer à imprimer. 3°. Action de presser une éponge, un citron, les doigts, etc. 4°. Mode indéfini.

2°. PRESSER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une agit avec lenteur et avec nonchalance. 2°. Représenter l'autre personne obligeant celle-là à se diligenter, à se hâter, à aller plus vîte, à agir plus vivement. 3°. Mode indéfini.

3°. PRESSER. 1°. Représenter une personne devant faire un voyage, et en pressant les dispositions et les apprêts : on figure, par signes, ces dispositions, imitant l'action de préparer la voiture, les malles, les habits, et le faisant avec une grande vivacité. 2°. Mode indéfini.

4°. PRESSER. (SE). 1°. Faire des mouvemens vifs, figurer l'action d'aller vîte, d'écrire ou de lire, ou de faire toute autre chose avec une grande célérité. 2°. Mode indéfini.

1°. PRÉSUMER. 1°. Représenter une personne qui, sur des signes incertains et de simples apparences, imagine qu'une autre ne l'aime pas, et qu'elle veut lui nuire, ou qu'elle en est aimée. 2°. Figurer, en affectant de prendre ses manières, son caractère confiant en ses propres lumières; imiter son air d'assurance dans ses présomptions. 3°. Mode indéfini.

2°. PRÉSUMER (bien de soi). 1°. Représenter

une personne contente d'elle-même, et se croyant propre à des choses difficiles. 2°. Affecter un air d'assurance, d'orgueil et de vanité. 3°. Indiquer le front, avec l'air de dire qu'on a du talent et du savoir, en figurant, par signes, l'un et l'autre. 4°. Mode indéfini.

1°. PRÉTENDRE. 1°. Signe de *Vouloir*. 2°. Signe de *Fortement*. 3°. Mode indéfini.

2°. PRÉTENDRE. 1°. Représenter une personne qui annonce un événement extraordinaire, et auquel personne ne veut croire. 2°. Représenter cette personne appuyant fortement sur énonciation, et exigeant qu'on la croie. 3°. Mode indéfini.

PRÊTER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une donne à l'autre une somme, ou toute autre chose, en ajoutant le signe de rendre, au temps futur, et le signe d'une détermination quelconque de temps. 2°. Mode indéfini.

PRÉTEXTE. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies pour une partie d'amusement et de plaisir. 2°. En représenter une qui n'y avoit pas été invitée, et qui arrive pour l'être. 3°. Figurer cette personne se disant chargée d'un message auprès de celle qui a invité et réuni toutes les autres. 4°. Signe de mensonge et de fausseté dans ce récit. 5°. Signe de l'abstractif.

PRÊTRE. (Ier vol., titre des *Dign. Ecclés.*)

PRÉVALOIR. (SE) 1°. Représenter une personne riche, et en faveur auprès d'un grand et puissant personnage : on figure l'un et l'autre, et on représente le grand seigneur témoignant de la confiance et de l'amitié à cette personne. 2°. Représenter celle-ci prenant l'air de quelqu'un qui est puissant et en crédit : on peut citer d'autres exemples. 3°. Mode indéfini.

PRÉVARIQUER. 1°. Représenter une personne en place, et exerçant un emploi public. 2°. Figurer le serment qu'elle a fait de le bien remplir : figurer l'action de manquer à quelqu'une des grandes obligations qu'elle avoit contractées; on détermine ces manquemens. 3°. Mode indéfini.

PRÉVENIR. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, ennemie de l'autre, a l'intention de la déservir dans l'esprit d'un protecteur puissant. 2°. Représenter l'autre allant chez son protecteur, et lui faisant connoître les mauvaises intentions de l'ennemi, avant que celui-ci ait exécuté son projet.

PRIMER. 1°. Supposer une réunion de personnes, occupées de la même chose, ayant le même emploi, les mêmes fonctions, faisant les mêmes études et les mêmes travaux. 2°. En représenter une occupant le premier rang, la pre-

mière place dans l'opinion, à cause de ses succès, devançant toujours les autres, les surpassant. 3°. Les supposer toutes marchant par ordre, et celle-là marchant à la tête. 4°. Mode indéfini.

PRINCE. (*Voyez* au I^er^ vol., *Des Titres et des Dignités*, etc.)

1°. PRINCIPAL. 1°. Représenter dans un objet quelconque, comme dans un édifice, dans un lieu public ou particulier, ce qui frappe d'abord les regards, qui fixe l'attention, qui se fait remarquer : on montre le corps humain, et on indique la tête; on montre un tableau, et on fait remarquer la figure qui y domine. 2°. Porter le pouce droit au front, et puis tirer une ligne à gauche, comme si le pouce qui représente un objet principal marchoit à la tête d'une série d'individus. 3°. Signe d'adjectif.

2°. PRINCIPAL. 1°. Représenter une somme placée sur l'Etat, en inscriptions sur le livre de la dette publique, qu'on figure. 2°. Représenter un produit de 5 pour 100 par an. 3°. Signe d'abstractif.

3°. PRINCIPAL. 1°. Figurer un ensemble de plusieurs choses formant un tout, comme un appartement complet, dont on figure la pièce la plus considérable; plusieurs autels dans une

église, dont on indique celui qui occupe la place la plus distinguée; un lycée, où l'on indique le proviseur, comme le maître qui est au-dessus des autres, etc. : on peut donner d'autres exemples. 2°. Signe de nom commun.

1°. PRINCIPE. 1°. Représenter tous les objets de la nature. 2°. Représenter leur manière d'être, leur existence, leur mouvement, leur vie. 3°. Action de chercher qui les a produits, et qui les a faits ce qu'ils sont. 4°. Lever respectueusement les yeux vers le ciel, en levant le pouce, pour montrer qu'un seul être leur donna l'existence, que seul il la leur conserve, qu'il est la seule cause et le principe de tout. 4°. Signe de nom propre.

2°. PRINCIPE. 1°. Représenter une chose quelconque, physique ou morale. 2°. Représenter la cause, l'auteur, la source, l'origine de cette chose; comme la fontaine est la source du ruisseau, comme un père est la cause de son fils, et un ouvrier celle de son ouvrage; comme le cœur, dans un être vivant, est le principe de la vie.

PRIVER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a donné une chose à une autre. 2°. Représenter celle-ci ôtant cette chose à celle-là. 3°. Mode indéfini.

PRIVILÉGE. 1°. Représenter un souverain qui

interdit, dans ses Etats, la vente d'une denrée étrangère. 2°. Le représenter accordant à un particulier seulement la permission d'en faire le commerce : on peut donner d'autres exemples. 3°. Signe de l'abstractif.

PRIX. 1°. Représenter un objet quelconque : on figure l'action de le comparer à une valeur qu'on représente, en feignant de compter de l'argent d'une main dans l'autre. 2°. Signe de nom abstractif.

PROBABLE. 1°. Représenter une proposition qui semble vraie, et dont on peut montrer la vérité. 2°. Enoncer qu'elle est plus vraie que fausse: on en donne des exemples. 3°. Signe d'adjectif.

PROBITÉ. 1°. Représenter une personne d'un esprit et d'un cœur droits, et d'une conduite réglée d'après cette droiture. 2°. Représenter cette personne s'abstenant de nuire à qui que ce soit, observant toutes les règles de la justice, rendant à chacun ce qui lui est dû. 3°. Signe de l'abstractif.

PROCÉDÉ. 1°. Supposer plusieurs personnes vivant ensemble. 2°. Les représenter toutes, en rapport mutuel, et se rendant ce qu'elles se doivent, honnêteté, services obligeans, politesse, prévenances, etc. 3°. Signe de l'abstractif.

PROCÉDER. 1°. Signes de venir, de dériver, ou tirer son origine. 2°. Figurer une cause et des effets,

effets, et montrer que ce mot se dit de l'action des effets qui sont produits par des causes. 3°. Signe de naissance. 4°. Mode indéfini.

PROCÈS. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes demandent aux autres ce que celles-ci leur refusent. 2°. Figurer un tribunal, ou des juges devant lesquels des défenseurs disputent les droits de chacun : on représente l'action publique de ceux-là. 3°. Signe d'abstractif.

1°. PROCHAIN. 1°. Figurer l'espace et la durée. 2°. Déterminer quelques points dans l'un et dans l'autre. 3°. Indiquer les points éloignés et les points qui ne le sont pas. 4°. Faire remarquer ceux-ci 5°. Signe d'adjectif.

2°. PROCHAIN. 1°. Représenter plusieurs hommes, et montrer que chacun d'eux est le prochain de chacun des autres. 2°. Signe d'adjectif.

PROCURER. 1°. Action d'obtenir pour quelqu'un un avantage quelconque. 2°. Action d'acheter pour cette personne, ou de lui faire donner un objet qu'elle n'auroit pas sans cela.

PROCUREUR. 1°. Représenter trois personnes, dont l'une charge une autre de faire, en son nom et pour elle, ses affaires : on figure cela par le signe de recevoir et de payer, de demander ce qui est dû, et de plaider s'il le faut. 2°. Signe de nom commun, personnel.

PRODIGIEUX. 1°. Figurer un événement extraordinaire, et hors des règles communes. 2°. Signe d'étonnement et d'admiration. 3°. Signe d'adjectif.

PRODIGUER. 1°. Action de donner, sans mesure, sans choix et sans raison. 2°. Mode indéfini.

PROFANER. 1°. Représenter une église, une chapelle, des vases sacrés, des choses employées au culte public. 2°. Figurer une personne qui n'a ni pour le lieu saint, ni pour les choses saintes, le respect et la vénération qu'on leur doit. 3°. Mode indéfini.

PROFÉRER. 1°. Représenter une personne prononçant quelques paroles. 2°. Mode indéfini.

PROFESSER. 1°. Action de faire un aveu public, ou de sa foi, ou de son opinion, en les faisant connoître. 2°. Action de s'appliquer à l'étude d'un art, et d'en faire un exercice public. 3°. Action d'enseigner publiquement une science quelconque. 4°. Mode indéfini.

1°. PROFITER. 1°. Représenter une personne qui a acheté des marchandises. 2°. Représenter cette personne les vendant à d'autres, à un prix au-dessus de celui de l'achat. 3°. Montrer, par signes, que la différence est le gain, l'avantage et le profit, en faisant le signe d'avoir et de jouir. 4°. Mode indéfini.

2°. PROFITER. 1°. Représenter un homme qui donne à un autre une somme d'argent, pour un temps illimité, et dont celui-ci pourra se servir, comme de sa propriété. 2°. Représenter celui-ci donnant à l'autre une somme de 5 pour 100, par an, pour ce prêt. 3°. Faire remarquer que cette redevance annuelle est un gain, un profit. 4°. Mode indéfini.

3°. PROFITER. 1°. Représenter une personne qui en emploie une autre à travailler, et qui la paie. 2°. Représenter celle-là accordant à celle-ci quelques heures pour travailler pour son propre compte. 3°. Figurer celle-ci travaillant et recevant d'une autre le salaire de son travail. 4°. Faire observer que ce salaire, pour quelques heures, est un gain, un profit. 5°. Mode indéfini.

4°. PROFITER. 1°. Représenter plusieurs enfans de la même famille confiés à un instituteur. 2°. En représenter quelques-uns travaillant avec zèle, et remplissant tous leurs devoirs. 3°. Figurer les autres paresseux, et ne faisant que jouer. 4°. Faire remarquer les premiers, employant le temps à s'instruire. 5°. Montrer que cet emploi est un gain, un profit. 6°. Mode indéfini.

5°. PROFITER. 1°. Représenter deux enfans jumeaux allaités par la même mère, l'un frais et gras, et l'autre maigrissant. 2°. Faire remar-

quer que le premier profite, et que le second ne profite point. 3°. Mode indéfini.

6°. PROFITER. 1°. Représenter une maison d'éducation. 2°. Représenter plusieurs enfans avançant en science, en sagesse, à mesure qu'ils avançent en âge. 3°. Faire remarquer que cet avancement est un gain, un profit. 4°. Mode indéfini.

7°. PROFITER. 1°. Représenter un verger. 2°. Représenter plusieurs arbres ne croissant pas, restant au même point. 3°. En figurer d'autres qui croissent, et qui, tous les jours, deviennent plus beaux. 4°. Montrer que cette croissance et cette beauté progressives sont un gain, un profit. 5°. Mode indéfini.

PROFUSION. 1°. Représenter deux familles, et montrer que dans l'une on achète juste ce qu'il faut pour le besoin et l'agrément raisonnable; que dans l'autre on passe, dans la dépense, les bornes du nécessaire, et même des convenances et de la condition. 2°. Signe d'*Excès* et de *Prodiguer* (*voyez* ces mots). 3°. Signe de l'abstractif.

PROGRÈS. 1°. Figurer un mouvement devant soi, un avancement quelconque. 2°. Figurer la marche apparente et journalière du soleil sur le cercle annuel de l'écliptique; la marche d'une

maladie, qui tend rapidement vers la mort; la marche d'un général, qui, peu à peu, se rend maître d'un grand pays; l'avancement d'un élève dans l'étude d'une science. 3°. Signe de l'abst.

PROHIBER. 1°. Représenter un gouvernement qui défend l'exportation d'une denrée territoriale, et la vente d'une denrée étrangère. 2°. Mode indéfini. (Les signes de ce mot sont ceux des mots principaux de la définition).

PROIE. 1°. Représenter des animaux carnassiers courant les forêts, et cherchant d'autres animaux pour les dévorer et pour s'en nourrir. 2°. Représenter un de ces derniers saisi par un de ceux-là. 3°. Faire remarquer que l'animal saisi, destiné à être dévoré, est la proie de l'autre. 4°. Signe de l'abstractif.

PROJET. 1°. Figurer l'action de méditer, regardant devant soi. 2°. Signe de l'action de faire. 3°. Porter l'index au front, et puis tracer une ligne, du front devant soi. 4°. Signe de l'abstractif.

PROJETER. 1°. Action de penser à une convention quelconque, à un ouvrage. 2°. Action d'écrire la première pensée de cet acte, de cet accord, de ce travail, qu'on appelle aussi les premières idées. 3°. Figurer une entreprise, un voyage, un ouvrage, en concevoir la pensée, en

méditer le plan, le tracer en l'air, tout en le méditant. 4°. Mode indéfini.

1°. PROLONGER. 1°. Tracer en l'air une ligne et s'arrêter. 2°. Reprendre la même ligne, et la rendre plus longue. 3°. Mode indéfini.

2°. PROLONGER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a emprunté de l'autre une somme, à terme. 2°. Représenter celle-là manquant de payer, et demandant à celle-ci la liberté de remettre à un terme plus long le paiement de la somme. 3°. Mode indéfini.

3°. PROLONGER. 1°. Représenter un maître donnant à ses élèves une heure de repos et de recréation. 2°. Représenter les élèves demandant, à la fin de cette heure, que la récréation soit prolongée. 3°. Action du maître qui accorde cette prolongation. 4°. Mode indéfini.

PROMPT. 1°. Signe de lenteur, détruit par un signe de négation et d'opposition. 2°. Signe de vif et de soudain, par un mouvement rapide du pouce imprimé au petit doigt. 3°. Signe de l'adjectif.

PROMULGUER. 1°. Figurer une loi. 2°. Figurer l'action de ceux qui sont chargés de la publier, marchant précédés des tambours, des trompettes, la lisant, à haute voix, aux lieux accoutumés. 3°. Mode indéfini.

PRÔNE. 1°. Représenter le curé d'une paroise, ou son vicaire, faisant, en chaire, une instruction chrétienne : on fait le signe du costume du curé; on figure la chaire; on fait le signe d'instruire. 2°. Signe de l'abstractif.

PRÔNER. 1°. Représenter une personne qui, dans la société de beaucoup d'autres, vante quelqu'un avec exagération, relève ses bonnes actions, ses talens, ses succès, outre toute mesure. 2°. Signes de *Vanter*, de *Louer*, d'*Exagération*, de *Talens*, de *Vertus*, de *Succès*. 3°. Mode indéfini.

PRONOM. (Part. gramm. pron.)

PROPHÉTISER. 1°. Représenter ces hommes extraordinaires de l'ancien Testament, inspirés de Dieu, pour annoncer d'avance les événemens qui devoient arriver, et dont la connoissance leur étoit communiquée. 2°. Les représenter publiant les ordres, les commandemens et les loix de Dieu. 3°. Mode indéfini.

PROPICE. 1°. Représenter Dieu. 2°. Figurer un temps de guerre, d'épidemie, de malheur. 3°. Représenter les hommes affligés, consternés, allant aux pieds des autels demander à Dieu de faire cesser toutes ces calamités, et de leur être bon, favorable et propice. 3°. Signe d'adjectif.

PROPITIATOIRE. 1°. Représenter une table

d'or très-pur, posée au-dessus de l'arche, qu'il faut figurer. 2°. Représenter deux Chérubins couvrant une partie de la table, de leurs ailes. 3°. Signe de nom.

PROPORTION. 1°. Représenter deux objets qui ont entr'eux une convenance agréable, qui se conviennent et vont très-bien ensemble : on peut, pour exemple, comparer les différens membres du corps humain. 2°. Signe de l'abstractif.

PROPOSER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont une met en avant, de vive voix ou par écrit, pour la faire examiner, ou pour que chacun dise son opinion ou son avis, une chose quelconque. 2°. Tout cela se figure par une pantomime naturelle. 3°. Mode indéfini.

2°. PROPOSER (un prix). 1°. Représenter un corps littéraire qui annonce publiquement une question à traiter, un poëme à composer, ou un éloge à faire. 2°. Action de promettre à l'auteur du meilleur ouvrage une récompense déterminée, qu'on figure par l'action de compter une somme dans sa main. 3°. Mode indéfini.

3°. PROPOSER (une personne). 1°. Figurer un emploi quelconque. 2°. Présenter à celui qui a le droit de choisir, une personne pour en remplir les fonctions : on figure l'emploi, par le signe des fonctions, le traitement annuel qui y est

attaché, en faisant surtout remarquer que c'est pour le second signe que tous les autres sont faits. 3°. Mode indéfini.

PROPOSER DE. (SE) 1°. Figurer une action quelconque, une visite, une démarche auprès d'un homme puissant, un voyage, un ouvrage. 2°. Action de faire. 3°. Signe de dessein, de projet, de volonté, avec celui de *Futurition*. 4°. Mode indéfini.

1°. PROPRE (appartenant à...). 1°. Signe de propriété : il se fait en frappant, plusieurs fois, sa poitrine, comme pour dire : *C'est à moi*. 2°. Faire le même signe vers quelqu'un qu'on suppose présent, en ajoutant le signe de négation. 3°. Signe d'adjectif.

2°. PROPRE (même). 1°. Enoncer une proposition qu'on suppose être une réponse d'une personne. 2°. Assurer que c'est dans les termes énoncés, et non en d'autres, qu'elle a été faite. 3°. Signe d'adjectif.

3°. PROPRE (sens d'un mot). 1°. Enoncer des mots quelconques, comme *lumière*, *soleil*, *abattre*, etc. 2°. Les employer au sens propre et au figuré, en faisant remarquer que le sens *propre* est le premier, et que le figuré est le second, et ne se dit que pour l'esprit ou ses opérations. 3°. On

peut encore appeler *vrai*, le premier sens; et sens *menteur*, le second. 4°. Signe d'adjectif.

4°. PROPRE (NOM). 1°. Représenter une personne connue par son nom et par son état; par exemple : le médecin de l'institution. 2°. Ecrire en l'air, ou par l'alphabet manuel, son nom propre (ITARD). 3°. Ecrire son nom commun (MÉDECIN). 4°. On peut encore supposer une personne présente; on fait le signe de *Nom*, et puis le signe de *Propre*. 5°. Signe d'adjectif.

5°. PROPRE (convenable). 1°. Montrer une gravure ou un tableau. 2°. Figurer deux cadres, dont l'un a les formes convenables pour l'un ou pour l'autre, et dont l'autre est ou trop petit ou trop grand. 3°. Tracer, en l'air, la forme de l'un et celle de l'autre. 4°. Exprimer que l'un est bien, et que l'autre est mal. 5°. Faire remarquer celui qui convient. 6°. Signe d'adjectif.

6°. PROPRE (naturel et essentiel). 1°. Signe de l'homme. 2°. Signe de corps et d'esprit. 3°. Signe d'existence nécessaire; on peut donner d'autres exemples : celui d'animal, qui se compose de celui de corps, de vie, d'action et de la faculté de changer de lieu : celui de végétal, qui se compose de celui de corps, de tenir à la terre par des racines, de croître, sans pouvoir changer de place. 4°. Signe d'adjectif.

7°. PROPRE. 1°. Signe de netteté, d'ornement et d'ajustement. 2°. Ajouter le signe de saleté, d'ordure et de mal-propreté, accompagné d'un signe de négation et d'opposition. 3°. Signe d'adj.

PROPRIÉTAIRE. 1°. Représenter une maison, un champ, un pré, une vigne. 2°. Représenter une personne qui, en les figurant, frappe doucement sa poitrine, comme fait celui qui, en parlant d'une chose qui lui appartient, dit : *Ceci est à moi.* 3°. Signe de nom commun, personnel.

PROROGER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a prêté une somme à une autre, en lui accordant un délai déterminé pour le remboursement. 2°. Représenter le prêteur, au terme expiré, prolongeant le temps, et accordant un délai nouveau. 3°. Mode indéfini.

PROSCRIRE. 1°. Représenter un homme jouissant de l'autorité souveraine, qui condamne à l'exil, ou même à la mort, quiconque lui déplaît. 2°. Figurer l'action de plusieurs personnes réunies qui chassent de leurs assemblées quelqu'un qui a commis quelqu'action basse déshonorante. 3°. Mode indéfini.

PROSÉLYTE. 1°. Représenter une personne qui pratiquoit autrefois une religion fausse, et dont la doctrine n'étoit pas, en tout point, celle de l'Eglise. 2°. Représenter cette même personne

renonçant à cette doctrine, et embrassant celle de Jésus-Christ, dans toute son étendue et dans toute sa pureté : on figure cette définition dans une scène mimique, où tout est représenté. 3°. Signe de nom commun, personnel.

PROSPÉRER. 1°. Représenter une personne à qui tout réussit, bêtes de somme, de labourage, de garenne, de basse-cour, champs, vignes, jardins, famille, etc. 2°. Montrer que rien ne dépérit. 3°. Peindre, par gestes, et par une physionomie qui annonce le plaisir et le bonheur, la satisfaction parfaite de cette personne. 4°. Mode indéfini.

PROSTITUER. (SE) 1°. Représenter une personne sans retenue, sans honte, sans pudeur, libre dans ses manières, allant seule avec des hommes qui lui sont inconnus, dans les cabarets, dans les lieux publics, et dans des endroits particuliers, jouant, riant, s'amusant avec eux. 2°. Mode indéfini.

PROTÉGER. 1°. Représenter une personne puissante qui couvre de ses mains une personne foible. 2°. Figurer l'action d'éloigner d'elle tout ce qui peut lui nuire, lui faire tort, l'incommoder, la rendre malheureuse : tout cela se figure par gestes. 3°. Mode indéfini.

PROTESTER. 1°. (Voyez *Promettre*, Ier vol.,

pag. 532). 2°. Ajouter les signes de *Fortement*, *Positivement*, *Publiquement*. 3°. Mode indéfini.

PROVENIR. 1°. Représenter une personne autrefois gaie, d'un caractère réjoui, et devenue triste et mélancolique. 2°. Signe de *Pourquoi*. 3°. Figurer cette même personne ayant compté sur la protection d'un homme puissant, et ayant espéré, par son moyen, un emploi honorable et lucratif, et maintenant déchue de toute espérance. 4°. Montrer que c'est de là que viennent et le changement dans son caractère, et sa tristesse, et sa mélancolie : on peut donner d'autres exemples. 5°. Mode indéfini.

1°. PROVERBE. 1°. Représenter un des livres de Salomon qui porte ce titre. 2°. Représenter quelques proverbes de ce livre, tels que celui-ci : *N'approcher des grands que comme du feu*. 3°. Signe de pensée très-grande et remarquable. 4°. Signe d'abstractif.

2°. PROVERBE. 1°. Enoncer un proverbe, tel que celui-ci : *Ne réveillez pas le chat qui dort*. Ou cet autre : *Qui a bu boira*. 2°. Figurer une pensée, connue de tous, et qui contient une règle de conduite. 3°. Signe d'abstractif.

PROVIDENCE. 1°. Signe de Dieu. 2°. Représenter cet œil éternel pour qui le passé et l'avenir sont le présent; qui voit tout, qui surveille

tout, qui veille à tout, qui conserve tout, qui préserve tout, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout : on fait les signes de chacun de ces mots. 3°. Signe de nom propre.

Prouver. 1°. Enoncer un fait. 2°. Représenter des personnes qui en entendent le récit, et qui ne le croient pas : c'est par un signe négatif que s'exprime le refus de croire. 3°. Figurer l'action de la personne qui prouve le fait, par le signe de voir, au temps passé. 4°. Mode indéfini.

2°. Prouver (pour une proposition). 1°. Enoncer une proposition quelconque. 2°. Diviser cette proposition en deux parties, et comparer chacune d'elles avec un terme moyen. 3°. Montrer, par le signe d'égalité, que chaque partie de la proposition divisée forme une proposition vraie avec ce terme; que ce terme se convient avec chaque partie de la proposition; qu'il y a égalité entre ce terme et chaque partie : on ne conserve que les signes essentiels. 4°. Mode indéfini.

Prudent. 1°. Représenter une personne qui tourne la tête, comme pour voir derrière elle ce qui a été fait. 2°. La représenter regardant devant elle ce qui convient, ce qui est bien, ce qu'il faut faire, au moment présent, en le comparant à ce qui a été fait. 3°. Signe d'adjectif.

Publier. 1°. Action de faire connoître, ou

en déclarant, à haute voix, et en présence d'une grande multitude, ou par des affiches, et la voie des journaux, une chose qui étoit inconnue et cachée. 2°. Mode indéfini.

PUDEUR. 1°. Figurer une retenue et une réserve qui annoncent une grande honnêteté de mœurs. 2°. Baisser les yeux avec modestie. 3°. Signe de l'abstractif.

PUÉRIL. 1°. Représenter un enfant. 2°. Figurer les petites manières, les propos décousus de cet âge. 3°. Signe d'adjectif.

PUISSANT. 1°. Représenter un homme qui a de l'autorité, par son rang, sa place et la confiance du souverain. 2°. Représenter cette personne veillant à la sûreté publique, faisant emprisonner tout coupable, ou tout homme dangereux, distribuant aussi les places de faveur. 3°. Signe d'adjectif.

1°. PUR. 1°. Représenter une liqueur qui n'est ni composée, ni mélangée, qui n'est ni souillée, ni corrompue. 2°. Signe d'adjectif.

2°. PUR. 1°. Représenter une personne honnête, innocente, exempte de tout crime. 2°. La représenter sans reproche, c'est-à-dire, que personne ne peut lui faire des reproches mérités. 3°. Signe d'adjectif.

## Q.

Quadragénaire. 1°. Représenter une personne âgée de quarante ans, par le signe de personne, celui d'année, et celui de quarante. 2°. Signe d'adjectif.

Qualifier. 1°. Représenter un objet quelconque. 2°. Montrer la forme, la couleur, la manière d'être de cet objet. 3°. Lui attribuer cette forme, cette couleur, cette manière d'être, par le signe de *Propre*, dirigé vers l'objet. 4°. Mode indéfini.

Quand. Signe de temps, passé, présent, à venir, avec le signe interrogatif, quand il est pris dans ce sens-là : ce signe est un mouvement de physionomie qui annonce l'inquiétude et la curiosité.

Quantième. 1°. Indiquer un mois, par le signe de 30 et de *Jours*. 2°. Signe interrogatif, en regardant chaque doigt qui sert à compter les jours du mois. 3°. Signe d'adjectif.

Quereller. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une attaque l'autre, la choque, l'offense : on imite les signes d'impatience, de colère des sourds-muets. 2°. Mode indéfini.

Questionner. 1°. Représenter deux personnes,

sonnes, dont l'une fait à l'autre une demande quelconque : ce signe est plus dans les yeux, et dans le reste de la physionomie, que dans les gestes; les mains l'accompagnent, en s'avançant parallèlement vers celui qu'on interroge. 2°. Mode indéfini.

QUÊTER. 1°. Représenter une personne, une bourse à la main, la présentant à tout le monde, en parcourant tous les rangs, dans une église.

QUICONQUE. (Part. gramm.)

1°. QUINTESSENCE (au propre). 1°. Représenter des plantes. 2°. Figurer un fourneau, un alambic, et l'action de mettre ces plantes dans un vase, sur des charbons ardens. 3°. Figurer l'action du feu qui fait sortir de ces plantes ce qu'il y a de plus subtil, de plus pur et de plus exquis. 4°. Signe de l'abstractif.

2°. QUINTESSENCE (au figuré). 1°. Figurer ce qu'il y a de caché, de principal, d'avantageux dans une affaire, dans un ouvrage. 2°. Montrer l'ouvrage, en son entier. 3°. Action de réduire à peu de pages, à peu de lignes, tout ce qui est dans un ou plusieurs volumes. 4°. Signe de l'abstractif.

QUITTANCER. 1°. Supposer un contrat d'obligation, dont il faut figurer la forme, la teneur et la somme. 2°. Représenter le paiement de la

somme, et l'action d'en écrire le reçu au dos ou en marge de l'obligation. 3°. Mode indéfini.

QUITTANCE. 1°. Figurer un acte par lequel on décharge quelqu'un d'un paiement, d'une dette. 2°. Signe de l'abstractif.

QUITTE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une devoit à l'autre. 2°. Figurer l'action du débiteur payant le créancier. 3°. Représenter ce débiteur libre et dégagé de tout lien : on figure cet état, en imitant l'action de celui qui détache les mains d'un autre qui se trouvoit lié.

QUITTER. 1°. Représenter quelqu'un qui sort du lieu où il étoit. 2°. Imiter l'abandon qu'il en fait, en quittant soi-même la place où l'on est. 3°. Mode indéfini.

QUOIQUE. (Part. gramm. conjonct.)

QUOTIDIEN. 1°. Signe de jour. 2°. Signe d'adjectif.

QUOTIENT. 1°. Figurer une règle de division. 2°. Représenter qu'un nombre plus petit est renfermé dans un plus grand, un certain nombre de fois, et montrer que ce nombre plus petit est le *quotient*. 3°. Les signes principaux de ce mot sont : celui de *Nombre*, et celui de *Combien* (*voyez* ces mots, à la partie gramm.)

QUOTITÉ. 1°. Représenter un tout. 2°. Figurer une portion, ou une quantité de ce tout.

## R.

RABAIS. 1°. Représenter des livres dont le prix est fixé et connu. 2°. Enoncer un prix fort au-dessous. 3°. Représenter aussi des travaux proposés en public, et des entrepreneurs offrant de les faire, l'un à tel prix qu'il détermine, et l'autre à un moindre prix. 4°. Signe de l'abstractif.

1°. RABAISSER (au propre). 1°. Représenter un objet dont on détermine la situation. 2°. Imiter l'action de le mettre au-dessous, en abaissant les deux mains. 3°. Mode indéfini.

2°. RABAISSER. 1°. Figurer des comestibles ou d'autres objets exposés en vente. 2°. Représenter l'action d'en diminuer le prix, en faisant le signe d'un prix plus haut, qui étoit le premier; et le signe d'un prix moindre, qui est le dernier. 3°. Mode indéfini.

3°. RABAISSER. 1°. Action de déprécier un objet mis en vente, en offrant de cet objet un prix fort au-dessous de sa valeur. 2°. Mode indéfini.

4°. RABAISSER (au sens figuré). 1°. Action d'estimer fort peu une personne digne de considération et d'estime : on commence par exprimer, par signes, qu'elle a des qualités d'un grand

prix, et puis on fait le signe de lui ôter ces qualités. 2°. Mode indéfini.

5°. RABAISSER. (SE) (*s'Humilier*) 1°. Représenter une personne qui repousse toutes les louanges, et qui, se croyant intérieurement au-dessous de tout le monde, est avide d'humiliations, comme l'orgueil l'est de distinctions et d'honneurs. 2°. Exprimer au dehors, par un air simple et modeste, ces sentimens d'abnégation. 3°. Mode indéfini.

RABAT-JOIE. 1°. Représenter plusieurs élèves, ou d'autres personnes se livrant à la joie et au divertissement. 2°. Représenter quelqu'un qui vient annoncer à cette réunion de personnes quelque nouvelle fâcheuse, qui fait cesser leurs jeux, et qui fait succéder le chagrin au plaisir. 3°. Signe d'abstractif.

RABATTRE. 1°. Représenter une personne pleine de présomption et de confiance en ses moyens, affectant un air d'autorité et de supériorité qui blesse tout le monde. 2°. Représenter un homme puissant, au-dessus d'elle, qui lui reprochant son air et son orgueil, la remet à sa place. 3°. Mode indéfini.

RABBIN. 1°. Figurer la loi de Moïse (voyez *Décalogue*). 2°. Signe de *Docteur* (*voyez* ce mot). 3°. Signe de nom commun.

RACE. 1°. Figurer un sep de vigne, et l'action de le provigner. 2°. Action de provigner encore les seps nouveaux, en montrant la manière de les multiplier à l'infini. 3°. Figurer un homme et une femme devenus, comme le sep de vigne, les chefs d'une famille d'où sortiront d'autres enfans qui deviendront, à leur tour, chefs de familles nouvelles. 4°. Embrasser, dans un cercle qu'on décrit en l'air, la totalité de ces familles, qui forment une génération ou une race. 5°. Signe de l'abstractif.

RADICAL. 1°. Signe de racine et de source. 2°. Signe de figuratif. 3°. Signe de principe (*voyez ce mot*). 4°. Représenter un vice ou un défaut, en montrant qu'il est habituel, naturel et propre à une personne. 5°. On peut encore énoncer un mot d'où sont formés d'autres mots, et qui sert de racine et de père à ceux-ci. 6°. Signe d'adjectif.

1°. RADIEUX. 1°. Représenter un objet rayonnant, brillant, jetant autour de lui de la lumière et des rayons. 2°. Indiquer le soleil, ou même les étoiles, ou les diamans vus au flambeau. 3°. Signe d'adjectif.

2°. RADIEUX (au figuré). 1°. Représenter une personne toute joyeuse, entrant dans un lieu public avec un air de contentement et de jubilation. 2°. Représenter les personnes qui la voient

frappées de son air et de sa joie, y prenant part et imitant le même air. 3°. Signe d'adjectif.

RADOTER. 1°. Représenter un vieillard tenant des discours sans suite et dénués de sens, avec une autre personne qui fait, en riant, le signe d'un esprit foible, qui s'égare, exprimant des choses communes qui n'ont aucune liaison. 2°. Mode indéfini.

RAGE. (*Voyez* le I[er] vol,, pag. 361).

1°. RAISON (intelligence et jugement). 1°. Représenter un animal quelconque, et un être intelligent, tel qu'un homme, une femme, un garçon, une fille. 2°. Montrer que l'animal agit par une force intérieure, sans comparer, sans combiner, sans réfléchir, sans choisir; que l'homme compare, combine, juge et préfère : on fait les signes de chacun de ces mots. 3°. Comparer la force ou l'instinct de l'un, et le discernement libre de l'autre. 4°. Signe d'abstractif.

2°. RAISON (motif et cause). 1°. Représenter une personne qui dit qu'elle fera, dans un moment, un voyage à quelques mètres ou lieues de la ville où elle est. 2°. Figurer un très-mauvais temps qui survient. 3°. Représenter cette personne exprimant, par signes, qu'elle renonce au voyage, parce que le mauvais temps, à qui elle donne une sorte de force coactive, la retient

et l'empêche de sortir. 4°. Action de retenir, et action de pousser. 5°. Signe de l'abstractif.

3°. RAISON (avoir raison). 1°. Représenter deux personnes prétendant à la même chose, et chacune disant qu'elle y a droit, qu'elle doit l'avoir. 2°. Indiquer celle qui a de justes prétentions, et celle qui n'en a que d'injustes : ce signe se fait en indiquant la chose, en la donnant à l'une, et en la refusant à l'autre : on peut donner d'autres exemples. 3°. Signe d'abstractif.

RAISONNABLE. 1°. Représenter une personne pourvue de cette faculté qui discerne ou qui distingue le bien du mal, le vrai du faux, qui compare et qui juge bien. 2°. Signe de juste, d'équitable, qui entend et comprend la vérité, et qui s'y soumet. 3°. Signe d'adjectif.

RAISONNEMENT. 1°. Représenter l'ame cherchant à connoître le bien et le mal, le vrai et le faux. 2°. énoncer une proposition quelconque, et en examiner chaque partie, en les comparant toutes deux à un objet qui sert de mesure commune. 3°. Signe de l'abstractif.

RAISONNER. 1°. Action d'exercer la faculté de l'entendement, en faisant un acte de la faculté intellectuelle et raisonnable. 2°. Action d'examiner un sujet, une proposition, de la con-

sidérer, d'y réfléchir, d'en voir les effets et les suites. 3°. Mode indéfini.

RAISONNEUR, RAISONNEUSE. 1°. Représenter une personne qui, ne voulant pas faire ce qu'on lui demande, oppose de mauvaises difficultés, des objections, des motifs qui l'en empêchent. 2°. Signe d'adjectif.

RALENTIR. (SE). 1°. Représenter une personne qui travailloit bien, qui remplissoit avec ardeur tous ses devoirs. 2°. La représenter se négligeant, agissant avec lenteur et avec moins de ferveur qu'auparavant. 3°. Mode indéfini.

RALLIER. 1°. Représenter un combat et des troupes qui se sont dispersées, et qu'on a mises en déroute. 2°. Représenter un général qui va les rassemblant et les réunissant en un seul corps. 3°. Mode indéfini.

RAMASSER (au propre). 1°. Représenter plusieurs objets tombés par terre. 2°. Action de les relever. 3°. Mode indéfini.

RAMENER. 1°. Représenter une personne qui étoit partie du lieu où elle étoit. 2°. Action de l'amener en ce même lieu. 3°. Mode indéfini.

RAMPER. 1°. Représenter une personne basse, à l'égard des sentimens, peu élevée, se tenant toujours en un état d'abjection en présence d'une autre dont elle attend des bienfaits : on figure

cet état humilié; on s'incline, ou se courbe, on baisse les yeux devant cette personne; on figure ce que font les reptiles, dont la marche est de se traîner sur le ventre, et on exprime que c'est là ce que fait figurativement celui qui s'abaisse jusqu'à ramper. 2°. Mode indéfini.

RANÇON. 1°. Représenter un ou plusieurs captifs, ou prisonniers de guerre. 2°. Action de proposer un échange, ou une somme pour prix de leur rachat. 3°. Figurer l'acceptation de cette somme. 4°. Signe de l'abstractif.

RANÇONNER. 1°. Représenter deux personnes, un acheteur et un vendeur. 2°. Représenter celui-ci profitant des besoins de l'autre, et exigeant d'une chose qu'il lui vend, un prix bien supérieur à sa valeur. 3°. Mode indéfini.

RANCUNE. 1°. Figurer une ancienne haine dans une personne contre une autre. 2°. Représenter ces deux personnes, et un procédé quelconque qui les a brouillées. 3°. On figure la haine qui est restée dans le cœur de l'une d'entr'elles. 4°. Signe de l'abstractif.

1°. RANG. 1°. Représenter plusieurs personnes d'une condition différente, et d'un mérite qui n'est pas le même. 2°. Représenter quelqu'un qui, dans une cérémonie publique, les place toutes d'une manière conforme à leur qualité, à la place

qu'elles ont dans la société, et au degré de talens et de vertus qu'on leur reconnoît. 3°. Signe d'abstractif.

2°. RANG. 1°. Représenter un certain nombre de soldats, placés à côté l'un de l'autre, et marchant en ordre de bataille, ou de campement.

3°. RANG. 1°. Représenter des allées en quinconce, comme au jardin de notre institution, à Paris. 2°. Représenter quatre allées, et donner à chacune le nom de rang. 3°. Signe de l'abstractif.

4°. RANG. 1°. Représenter une société quelconque où certaines actions se font alternativement par tous ceux qui la composent. 2°. Représenter chaque sociétaire faisant aujourd'hui ce qu'un autre fit hier, et ce qu'un autre fera demain. 3°. Signe de l'abstractif.

RANGER. 1°. Action de mettre des meubles, des livres, ou des effets, dans une disposition convenable. 2°. On imite celui qui les arrangeroit, si on en avoit devant soi. 3°. Mode indéfini.

1°. RANIMER. 1°. Représenter des tisons presqu'éteints. 2°. Action de souffler et de les ranimer. 3°. Représenter une personne foible et mourante; figurer l'action de la rendre à la vie par quelque liqueur spiritueuse. 4°. Mode indéfini.

2°. RANIMER. 1°. Représenter des ouvriers

lâches, paresseux, travaillant peu. 2°. Action de les exciter, de les réveiller, de leur donner une nouvelle vigueur. 3°. Représenter quelqu'un d'abattu, et figurer l'action de renouveller son courage. 4°. Mode indéfini.

RAPINE. 1°. Figurer l'action d'enlever quelque chose, et de la voler avec violence. 2°. Signe de l'abstractif.

RAPT. 1°. Action d'enlever une fille de famille qui n'est point mariée, par violence ou par séduction : on fait le signe de l'enlèvement et de la manière dont l'a fait le ravisseur. 2°. Signe de l'abstractif.

RATIFIER. 1°. Figurer un acte entre particuliers, ou un traité de paix entre souverains. 2°. Figurer l'action de les faire au nom d'un autre. 3°. Représenter celui qui l'a fait faire le confirmant et l'approuvant : on fait les signes de chacun de ces mots. 4°. Mode indéfini.

1°. RAVALER. 1°. Représenter une personne qui diminue la valeur ou le mérite d'une autre, ou en révélant les défauts réels qu'elle a, ou en lui en attribuant qu'elle n'a point. 2°. Représenter cette personne s'entretenant de l'autre avec des signes de mépris. 3°. Mode indéfini.

2°. RAVALER. (SE) 1°. Représenter une personne dont quelques autres relèvent le mérite et

le prix. 2°. La représenter s'humiliant, se rabaissant, se mettant, par ses discours et par son air, au-dessous de tous. 3°. Mode indéfini.

1°. RAVIR. 1°. Action de prendre avec violence, et d'emporter de force un objet quelconque. 2°. Signe d'ôter, d'arracher. 3°. Mode indéfini.

2°. RAVIR. 1°. Figurer des chefs-d'œuvres de peinture, de sculpture et d'architecture, tels qu'on en voit au Muséum de Paris, et dans quelques grands édifices, tels que le Louvre, la nouvelle église de Ste-Geneviève, l'église de Notre-Dame de Paris. 2°. Représenter une personne en qui l'admiration semble suspendre les fonctions des sens, à la vue de ces admirables objets. 3°. Mode indéfini.

RÉALISER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait à l'autre de grandes promesses. 2°. La représenter les accomplissant, au temps marqué : les signes des mots principaux sont à leur lettre initiale. 3°. Mode indéfini.

REBELLE. 1°. Représenter un souverain, un supérieur quelconque. 2°. Représenter un sujet, un inférieur, lui résistant, refusant de faire ce qu'il commande, ou faisant ce qu'il défend. 3°. Signe d'adjectif.

REBUTER. 1°. Représenter plusieurs personnes

et plusieurs objets. 2°. Représenter une de ces personnes, chef de quelqu'administration, à qui on présente quelqu'un qui voudroit y être employé, et qui rejette celui-ci. 3°. Représenter aussi la même personne qui présente quelqu'objet qui est à vendre. 4°. Figurer l'action de rejeter cet objet et de le refuser. 5°. Mode indéfini.

RÉCAPITULER. 1°. Figurer un écrivain, un orateur, qui a composé une dissertation, un traité, un discours. 2°. Représenter cet écrivain, cet orateur, reprenant les choses qu'il a exposées, et les présentant en abrégé. 3°. Figurer des fils qui formoient un tissu, qu'on a désunis et séparés, et qu'on reprend ensemble pour n'en faire qu'un tout. 4°. Mode indéfini.

1°. RECHERCHER. 1°. Figurer la nature ou la collection de tous les genres d'êtres. 2°. Action de les examiner, de voir toutes leurs propriétés, de connoître leurs causes, leurs effets, leurs rapports réciproques. 3°. Montrer que les yeux du corps *cherchent*, et qu'il n'appartient qu'à ceux de l'esprit de *rechercher*. 4°. Mode indéfini.

2°. RECHERCHER (vouloir). 1°. Représenter un souverain, un prince, un grand, un protecteur quelconque. 2°. Représenter plusieurs personnes qui visitent ce grand, ce protecteur, et

qui désirant ses bonnes grâces, sa bienveillance, son amitié, témoignent ce désir : on figure tout cela par les signes qui conviennent à ces idées, et qui sont exprimées par ces mots. 3°. Mode indéfini.

RECHERCHÉ, RECHERCHÉE. 1°. Représenter un ajustement, une parure qui n'a rien de commun, ni de simple, où l'art et le travail se font remarquer. 2°. Signe d'adjectif.

RECHIGNER. 1°. Représenter une personne actuellement chagrine, de mauvaise humeur, et qui s'obstine à ne vouloir pas faire ce qu'on exige d'elle. 2°. Prendre son air, ses manières repoussantes, sa rudesse, en plissant son front de manière à annoncer cette disposition de tristesse et d'humeur. 3°. Mode indéfini.

1°. RÉCIPROQUE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une témoigne à l'autre une amitié sincère et franche, et dont l'autre exprime, pour la première, le même sentiment. 2°. Signe d'adjectif.

2°. RÉCIPROQUES. (Part. gramm. verb.)

RÉCIT. 1°. Figurer une personne racontant un événement quelconque. 2°. Signe d'abstractif.

1°. RÉCLAMER. 1°. Figurer deux personnes faisant ensemble un traité, et des conventions quelconques. 2°. En représenter une troisième

se plaignant qu'on a nui à ses droits, et que cet acte lui porteroit tort, ou lui causeroit quelque dommage. 3°. Action de la part de celle-ci de s'opposer à l'exécution de cet acte : on peut citer l'exemple d'un marchand qui s'oppose à la vente des meubles d'un de ses débiteurs. 4°. Mode indéfini.

2°. RÉCLAMER. 1°. Représenter des personnes bien pauvres, bien malheureuses, et qui tâchent d'arriver jusqu'à un homme puissant, riche et généreux, et qui implorent sa bienveillance et sa pitié. 2°. Figurer une personne près de mourir, et qui reconnoissant toutes les fautes de sa vie, lève vers le ciel et les yeux et les mains, pour demander miséricorde, implorant la clémence divine. 3°. Mode indéfini.

RECOLER. 1°. Supposer un accusé dans les fers. 2°. Représenter un juge qui cite les témoins du fait qu'on lui impute, et à qui on fait lecture de leur déposition, en présence de l'accusé. 3°. Mode indéfini.

1°. RECOMMANDER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une commande à l'autre de faire quelque chose, et de n'y pas manquer. 2°. Mode indéfini.

2°. RECOMMANDER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une est puissante, par son rang,

par son autorité et les attributions de sa place. 2°. En représenter une autre qui sollicite sa bienveillance et ses bontés pour une troisième qui désire un emploi. 3°. Mode indéfini.

3°. RECOMMANDER. 1°. Représenter, par signes, des personnes pauvres, des personnes malades. 2°. Recommander les unes à la bienveillance et à la charité des riches : ce signe se fait en figurant devant soi des riches et des pauvres, et en imitant l'action de présenter les pauvres aux riches, et en ajoutant le signe de demander pour eux des habits et du pain. 3°. Recommander les malades aux prières des personnes pieuses, en les leur présentant, accompagnant ce signe de l'action de demander à Dieu, pour eux, et la santé et la résignation, si la mort leur est plus avantageuse. 4°. Mode indéfini.

4°. RECOMMANDER. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies. 2°. Représenter l'une d'entr'elles qui confie à une autre la révélation d'un événement caché et secret. 2°. Ajouter le signe de n'en rien faire connoître à personne : ce signe se fait en mettant le pouce sur la bouche, et en ajoutant le signe d'écrire, avec la négation, et le signe de faire des gestes et de parler par signes, également avec la négation, pour exprimer que ce qui vient d'être communiqué ne doit

être

être, ni dit, ni écrit, ni exprimé par signes. 3°. Mode indéfini.

5°. RECOMMANDER. (SE) 1°. Représenter un malade à l'extrémité. 2°. Imiter sa résignation et les gestes qu'il fait en réclamant le secours de Dieu, en le priant d'avoir pitié de lui, et de vouloir bien recevoir son ame. 3°. Mode indéfini.

1°. RÉCOMPENSER. 1°. Représenter plusieurs personnes, toutes employées par une autre. 2°. les représenter remplissant avec exactitude tous leurs devoirs. 3°. En représenter une ayant plus fait que son devoir. 4°. Figurer le chef donnant à cette personne plus qu'il ne donne aux autres, et qu'il n'avoit promis à toutes. 5°. Représenter un jeune homme tombé dans une rivière, ne sachant pas nager, et en représenter un autre s'y jetant aussitôt, et le sauvant. 6°. Représenter un administrateur du gouvernement donnant une gratification à ce dernier, pour prix de son dévouement. 7°. Mode indéfini.

2°. RÉCOMPENSER. 1°. Représenter une personne qui, au service d'une autre, a fait des pertes considérables. 2°. Représenter celle-ci lui promettant de l'en dédommager, de réparer ses pertes, et de la récompenser. 3°. Mode indéfini.

1°. RÉCONCILIER. 1°. Représenter deux personnes brouillées, et ne s'aimant point récipro-

quement : on figure quelque brouillerie antérieure, qu'il faut représenter par signes. 2°. Représenter quelqu'un parlant à chacune, et tâchant de les rapprocher, de les réunir, et de faire renaître dans leur cœur les anciens sentimens d'amitié qu'elles avoient, l'une pour l'autre. 3°. Mode indéfini.

2°. RÉCONCILIER (SE) (dans le langage religieux). 1°. Représenter une personne qui s'est déjà confessée, et qui a reçu le sacrement de pénitence. 2°. La représenter ayant oublié quelques fautes, ou en ayant commis quelqu'une de légère, allant se confesser, une seconde fois, pour en demander le pardon. 3°. Mode indéfini.

RECONDUIRE. 1°. Représenter une personne allant faire visite à une autre. 2°. Représenter celle-ci accompagnant l'autre jusqu'à la porte, par politesse et civilité. 3°. Mode indéfini.

1°. RECONNOÎTRE. 1°. Représenter deux personnes qui, après s'être connues et fréquentées, se séparent, s'éloignent l'une de l'autre, et s'oublient entièrement. 2°. Représenter l'une revenant au lieu où l'autre est restée, et lui rappelant quelque circonstance de leur ancienne union. 3°. Représenter celle-ci la reconnoissant : signe d'oubli et de reconnoissance ; ce dernier se fait en fixant les yeux sur un objet, et par un mou-

vement de physionomie qui annonce un souvenir ancien qui revient à l'esprit. 4°. Mode indéfini.

2°. RECONNOÎTRE. 1°. Figurer une personne qui a reçu d'une autre un service quelconque : on représente et l'obligeant et l'obligé, et le service rendu, qu'il faut déterminer. 2°. Représenter l'obligé témoignant que le souvenir en est gravé dans son cœur. C'est à propos du second sens de ce mot, que MASSIEU fit, en séance publique, cette réponse : *La reconnoissance est la mémoire du cœur.*

3°. RECONNOÎTRE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a prêté une somme à l'autre. 2°. Représenter celle-ci avouant la dette, et écrivant un billet où elle la reconnoît. 3°. Mode indéfini.

4°. RECONNOÎTRE. (SE) 1°. Représenter quelqu'un qui a mené une mauvaise conduite, manquant à ses devoirs, commettant beaucoup de fautes, et vivant sans remords. 2°. Représenter cette même personne faisant des réflexions sur l'état de son ame, et reconnoissant ses torts. 3°. La représenter se repentant et se punissant elle-même, par des privations et des mortifications volontaires, de ses fautes passées. 4°. Mode indéfini.

RECOURIR. 1°. Représenter une personne mal,

heureuse, dans la peine et dans le besoin. 2°. La représenter allant se jeter aux pieds d'une personne charitable, et lui demandant des secours et des consolations. 3°. Représenter aussi quelqu'un qui a mené une vie irrégulière, contraire aux principes religieux, et qui, touché de repentir, a recours à Dieu, implore sa clémence et sa bonté. 4°. Mode indéfini.

RECOUVRER. 1°. Représenter une personne à qui *on* a volé quelques objets. 2°. Une autre personne les lui rapporte. 3°. Représenter la première recevant ces objets, et faisant signe qu'ils étoient perdus, et qu'ils sont retrouvés. 4°. Mode indéfini.

RÉCRÉER. (SE) 1°. Représenter des jeunes gens dans une maison d'éducation, à l'issue des repas, se livrant à l'amusement, à des jeux, ou se répandant dans un jardin, ou dans la campagne, pour y prendre l'air et s'y amuser. 2°. Mode indéfini.

RECUEILLIR. (SE) 1°. Représenter une personne qui d'abord s'est bien dissipée avec quelques autres, qui se retire en un lieu écarté, loin de la société, et qui recueille ses sens et ses esprits. 2°. La représenter réfléchissant sur un sujet quelconque et le méditant, y appliquant son esprit. 3°. Mode indéfini.

RÉDIGER. 1°. Représenter une grande assemblée où l'on fait des réglemens, où l'on prend des décisions, des résolutions. 2°. Action d'une personne qui, en ayant tenu note, met en ordre tout ce qui a été délibéré et réglé. 3°. Exprimer, en peu de signes, un résultat d'un ouvrage fort étendu. 4°. Mode indéfini.

REDOUTER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une est puissante et sévère : on figure la puissance et la sévérité, en faisant le signe de force, et en prenant l'air colère et le ton brusque et méchant. 2°. Représenter l'autre personne timide, prenant l'air craintif et tremblant, à la vue de cet homme puissant et fort. 3°. Mode indéfini.

1°. RÉDUIRE. 1°. Représenter une personne difficile à conduire, se révoltant contre ceux qui la gouvernent. 2°. Représenter quelqu'un employant les menaces et les châtimens pour la dompter, la vaincre et la subjuguer. 3°. Imiter, par signes, les actions exprimées par ces mots. 4°. Représenter un cheval ombrageux et fougueux, et un cavalier qui le réduit.

2°. RÉDUIRE. 1°. Représenter quelqu'un qui refuse de faire un travail commandé et convenu. 2°. Représenter une personne qui le force et le contraint à le faire. 3°. Mode indéfini.

3°. Réduire (un dessin, une carte). 1°. Représenter un dessin, une carte, un plan d'une grande étendue. 2°. Action de les faire en petit, par le moyen d'une échelle, qu'il faut figurer, et qui porte les mêmes divisions. 3°. Mode indéfini.

Réel. 1°. Représenter un objet solide, existant, effectif, qui est véritable, sans fiction, sans figure. 2°. Signe d'adjectif.

Réfléchir. 1°. Figurer l'action de l'esprit qui médite sur quelque chose, et qui l'examine mûrement. 2°. Avoir la tête fixe, les yeux colés à terre, diriger l'index, tantôt à droite, tantôt à gauche, en y portant également la tête. 3°. Puis avoir l'air d'être décidé, et diriger et l'index et la tête devant soi. 4°. Mode indéfini.

Réformer. 1°. Représenter une réunion de personnes, une société, un établissement où l'ordre ne règne point, où les réglemens sont violés, où chacun suit son caprice et sa volonté. 2°. Représenter une personne, dont il faut figurer l'autorité, et qui corrige les abus, qui rappelle à chacun son devoir, et qui le fait remplir à tous. 3°. Mode indéfini.

Réfugier. (se) 1°. Représenter quelqu'un sans asile et sans moyens pour subsister. 2°. Représenter un de ses amis ayant tout ce qui man-

que à celui-ci. 3°. Représenter celui-ci allant chez son ami pour y trouver et asile et secours. 4°. Mode indéfini.

Réfuter. 1°. Représenter deux personnes discutant une affaire contestée. 2°. Représenter l'une exposant ses pensées et ses opinions. 3°. Représenter l'autre répondant et niant tout ce que l'autre vient d'affirmer. 4°. Mode indéfini.

Régénérer. 1°. Supposer une famille, une ville, un pays, un Etat, où règnent toutes sortes de désordres, où l'on viole publiquement toutes les règles de la morale, où se commettent toutes sortes de crimes. 2°. Représenter des missionnaires se répandant dans les campagnes, prêchant toutes les vertus, épouvantant les coupables, en leur parlant des jugemens de Dieu. 3°. Représenter le chef de chaque famille secondant ces prédications; le chef de chaque ville, celui de l'Etat, tous prêchant, et par leur exemple, et par des discours, la nécessité de changer de conduite, et de travailler à une régénération entière. 4°. Mode indéfini.

1°. Régime. 1°. Représenter des personnes, les unes malades, les autres convalescentes, les autres en bonne santé. 2°. Représenter un médecin qui les soigne toutes. 3°. Imiter la conduite du médecin, en tâtant le pouls, en ordon-

nant des remèdes aux unes, et en prescrivant aux autres une manière de vivre convenable à leur tempérament, à la disposition du corps. 4°. Signe de l'abstractif.

2°. RÉGIME. 1°. Représenter une réunion de personnes religieuses attachées aux mêmes pratiques, suivant la même règle. 2°. Représenter le supérieur, ou la supérieure, qui, réunis à deux ou trois autres, gouvernent la communauté, et veillent à l'observation des réglemens. 3°. Signe de l'abstractif.

RÉGIMENT. 1°. Représenter des soldats formant un corps de troupes qui font partie d'une armée, sous le commandement d'un colonel, et d'autant de capitaines qu'il y a de compagnies. 2°. Signe de l'abstractif.

1°. RÉGION. 1°. Figurer une grande étendue de pays, qui forme une des divisions particulières de la terre. 2°. Signe de nom commun.

2°. RÉGION. 1°. Figurer l'air qui environne la terre. 2°. Figurer sa division en trois parties, dont l'une est la plus *haute*, l'autre la plus *basse*, et l'autre entre ces deux-là, et appelée *moyenne*. 3°. Signe de nom commun.

RÉGIR. 1°. Représenter des propriétés en fonds de terre, en maisons, etc. 2°. Représenter quelqu'un qui fait travailler les terres. 3°. Figurer

les divers travaux de culture, de moisson. 4°. Figurer l'action de recevoir les rentes et les loyers, les revenus de toute espèce. 5°. Mode indéfini.

1°. Règle (au sens propre). 1°. Figurer un instrument long, droit et plat, de bois ou de métal, servant à tirer des lignes droites. 2°. Signe de nom commun.

2°. Règle (au sens figuré). 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du sens comparatif et figuratif. 3°. Représenter une personne, et figurer son esprit et son cœur, suivant la direction de l'instrument dont on vient de faire le signe, n'allant ni à droite, ni à gauche, mais toujours droit devant elle. 4°. Signe de l'abstractif.

3°. Règle (dans les sciences et les arts). 1°. Représenter un maître donnant des leçons pour enseigner à faire bien ce qui peut être bien ou mal fait. 2°. Montrer que ces leçons écrites sont des loix et des commandemens, et que ces commandemens sont des règles. 4°. Signe de l'abstractif.

4°. Règle (en arithmétique). 1°. Figurer une addition, une soustraction, une multiplication et une division, par les signes principaux qui les caractérisent et les distinguent. 2°. Signe de l'abstractif.

5°. Règle. 1°. Représenter tous les êtres de

l'univers, existant par des loix que ne viole aucun d'eux. 2°. Montrer le soleil et la lune, fidèles à leurs mouvemens, annuel et journalier, et cet ordre soumis à des règles constantes. 3°. Signe de l'abstractif.

6°. Règle (sens religieux). 1°. Figurer une réunion de personnes religieuses suivant, pour toutes leurs actions et l'emploi de leur temps, des loix écrites qui leur servent de règle, et auxquelles on en donne le nom. 2°. Signe de nom commun.

Réglement. 1°. Représenter un établissement public, ou d'éducation, ou de toute autre chose. 2°. Figurer des loix qui déterminent et l'ordre des travaux, et la distribution du temps. 3°. Signe de l'abstractif.

Régner. 1°. Représenter une grande étendue de pays. 2°. Représenter quelqu'un qui gouverne ce grand pays, qui envoie aux autres souverains des ambassadeurs, et qui en reçoit; qui fait battre monnoie, qui a seul le droit de faire la paix ou la guerre; qui nomme à toutes les places; qui fait rendre la justice; qui fait punir de mort les criminels, et qui seul a le droit de faire grâce: on se borne aux attributions principales de la souveraineté. 3°. Mode indéfini.

Régnicole. 1°. Les signes principaux du

précédent. 2°. Signe d'habitation et de demeure. 3°. Signe de nom commun.

RÉGRETTER. 1°. Supposer la perte d'une personne ou d'un objet, par les signes de *Perdre*, etc. 2°. Représenter une personne qui a éprouvé quelqu'une de ces pertes, et figurer son chagrin, par les signes de ce mot. 3°. Mode indéfini.

RÉGULIER. 1°. Signe de ponctuel, d'exact. 2°. Figurer les préceptes et les règles de la morale, d'après les signes de ces mots. 3°. Exprimer que l'être à qui on attribue le mot principal est conforme à ces règles. 4°. Signe d'adjectif.

RÉHABILITER. 1°. Représenter un emploi, une charge, une dignité, qu'il faut déterminer en figurant les fonctions qui y sont attachées. 2°. Représenter une personne privée de cet emploi, de cette charge, de cette dignité. 3°. Représenter cette personne rétablie dans son premier état. 4°. Mode indéfini.

REINE. 1°. (*Voyez* au Ier vol., pag. 172). 2°. Ajouter le signe du genre féminin.

RÉINTÉGRER. 1°. Représenter la possession d'une propriété quelconque. 2°. Représenter une personne qui en a été dépouillée. 3°. Représen-

ter cette même personne rétablie dans cette possession. 4°. Mode indéfini.

Réjouir. (se) 1°. Représenter plusieurs personnes, auparavant tristes et chagrines, se livrant à une joie commune, à l'occasion de quelqu'événement heureux. 2°. Mode indéfini.

Relacher. (se) 1°. Représenter des personnes, auparavant remplies de zèle et d'ardeur pour le travail, s'affoiblissant, se négligeant, faisant tout sans goût, et d'une manière lâche et paresseuse. 2°. Mode indéfini.

Relatif. 1°. Figurer une qualité quelconque. 2°. Représenter un objet auquel l'esprit puisse rapporter cette qualité comme appartenant ou convenant à cet objet. 3°. Enoncer quelque proposition qui contienne un fait. 4°. Représenter une personne à laquelle on rapporte ce fait, comme à son auteur et à sa cause. 5°. Signe d'adjectif.

Relevé. 1°. Figurer un discours dont la matière est abstraite, métaphysique, et au-dessus des esprits ordinaires et de l'intelligence commune : tout cela se figure par les signes qui conviennent aux mots principaux. 2°. Au signe de discours on fait succéder celui de profond, de réfléchi, de difficile à comprendre, et on élève

la main droite au-dessus de la tête, en signe de grand et d'élevé. 3°. Signe d'adjectif.

1°. RELEVER. 1°. Représenter un bâtiment que le temps a fait tomber en ruine. 2°. Action de le faire rebâtir. 3°. Mode indéfini.

2°. RELEVER. 1°. Figurer un établissement quelconque, une maison, une famille, une maison d'éducation d'où l'aisance et la confiance sont disparues. 2°. Action de leur rendre leur première fortune, leur ancien éclat, la confiance publique, leur ancienne renommée. 3°. Tout cela se peint par les signes des mots principaux. 4°. Mode indéfini.

3°. RELEVER. 1°. Représenter une personne qui a été bien près de la mort. 2°. La représenter se rétablissant, peu à peu; se relevant, en quelque sorte, et reprenant ses premières forces et son ancienne santé. 3°. Mode indéfini.

4°. RELEVER. (SE) 1°. Représenter une personne qui a fait de très grandes pertes dans le commerce. 2°. Représenter cette même personne regagnant la confiance publique, faisant des gains sur ses entreprises, et remontant du point où elle étoit descendue, à celui où elle étoit avant sa chute et ses malheurs. 3°. Mode indéfini.

5°. RELEVER. 1°. Représenter des troupes abattues par leurs propres défaites, et par les

succès de leurs ennemis. 2°. Figurer un grand capitaine qui n'éprouva jamais d'échec, et qui arrive pour les exciter à de nouveaux combats, et pour relever leur courage. 3°. Mode indéfini.

6°. RELEVER. 1°. Représenter une personne dépréciant quelqu'un, en cherchant à diminuer ses talens, ses connoissances, ses vertus et les bonnes actions qu'il fait. 2°. Représenter une autre personne qui vante celui qu'on déprime, qui loue ses talens et tout ce qu'il fait de bien, opposant ainsi la louange au blâme, et les éloges à la censure. 3°. Mode indéfini.

RELIGION. 1°. Indiquer le ciel et la terre, le créateur et les créatures, Dieu et l'homme. 2°. Figurer un lien qui les attache, et dire que ce lien est un lien spirituel, un lien de bonté et de miséricorde d'une part, un lien d'amour et de reconnoissance de l'autre. 3°. Représenter tout ce qui forme le culte que l'homme rend à Dieu, par la foi, l'espérance et la charité, par la prière, l'action de grâces, l'humilité, le repentir, et les exercices publics de religion et de piété. 4°. Signe de l'abstractif.

RELIGIONNAIRE. 1°. Représenter une personne qui règle sa foi et ses pratiques religieuses, d'après la doctrine de Luther ou de Calvin. 2°. On excepte la nécessité de la confession et la

croyance à l'existence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 3°. Signe d'adjectif.

RELIQUAIRE. 1°. Figurer une sorte de boîte, de coffret, de cadre, où l'on enchâsse des reliques des saints. 2°. On figure les saints, en dessinant, par gestes, une personne qui est morte dans la justice, et à qui Dieu a accordé une place dans le Paradis. 3°. On représente quelque partie du corps de ce saint. 4°. Signe de nom commun.

RELIQUAT. 1°. Figurer un compte. 2°. Réserver quelques objets dont on n'a pas tenu note. 3°. Indiquer ce reste de compte, ce *reliquat*. 4°. Signe de l'abstractif.

1°. REMARQUER (au propre). 1°. Action de faire une première marque à une pièce de vin, de linge ou de toute autre chose. 2°. Action de faire une seconde marque. 3°. Mode indéfini.

2°. REMARQUER (au figuré). 1°. Représenter plusieurs tableaux de plusieurs peintres. 2°. Action d'en distinguer un plus beau que tous les autres, et reconnoître qu'il a été fait par un auteur dont on dit le nom. 3°. Mode indéfini.

3°. REMARQUER. 1°. Représenter quelqu'un qui va, pour la première fois, en un lieu où il se propose d'aller régulièrement, tous les ans. 2°. Le représenter regardant avec une grande atten-

tion, ou remarquant quelqu'objet qui, le frappant plus que les autres objets, lui rappellera la véritable route. 3°. Mode indéfini.

4°. REMARQUER. 1°. Représenter une école. 2°. Représenter le professeur examinant le travail de ses élèves, et en remarquant un qui se distingue le plus. 3°. Mode indéfini.

1°. REMÉDIER (au propre). 1°. Supposer un malade. 2°. Action de ceux qui le soignent et qui emploient, soit intérieurement, soit extérieurement, des moyens qui diminuent son mal, qui le font disparoître, et lui rendent son ancienne santé. 3°. Mode indéfini.

2°. REMÉDIER (au figuré). 1°. Supposer un inconvénient quelconque arrivé à une personne, et qui nuit à ses intérêts. 2°. Représenter un de ses amis qui lui apporte sa bourse, et qui remédie ainsi à tout ce qui lui étoit arrivé de fâcheux. 3°. Mode indéfini.

1°. REMETTRE. 1°. Représenter une personne chargée d'un travail quelconque. 2°. Représenter cette même personne différant toujours de faire ce travail, et le renvoyant sans cesse au lendemain. 3°. Mode indéfini.

2°. REMETTRE. 1°. Figurer une personne qui, par ses désordres, ruine sa fortune, sa santé, sa réputation. 2°. Représenter un de ses amis qui lui

lui fait connoître les dangers qu'elle court, les malheurs qui la menacent, et qui remet sous ses yeux l'affreux tableau de sa mauvaise conduite. 3°. Mode indéfini.

3°. REMETTRE. (SE) 1°. Représenter une personne malade. 2°. La représenter recouvrant, peu à peu, sa première santé, reprenant ses forces, et enfin se remettant. 3°. Mode indéfini.

4°. REMETTRE. 1°. Représenter une personne qui a commis, envers Dieu, beaucoup de fautes, et qui, touchée de repentir, en fait l'aveu aux pieds d'un ministre de l'Eglise. 2°. Représenter ce ministre écoutant l'humble et sincère confession de ce pénitent, et prononçant, au nom de Dieu et à sa place, le pardon et la rémission des péchés déclarés. 3°. Mode indéfini.

RÉMINISCENCE. 1°. Représenter une personne qui a su une chose, qui s'en est souvenue, pendant quelque temps, qui ensuite l'a oubliée, et qui se la rappelle si foiblement et si légèrement qu'à peine se souvient-elle d'en avoir eu l'idée: on figure, par signes, tous ces différens états, tous ces passages divers d'une mémoire ingrate et infidèle. 2°. Signe de l'abstractif.

REMONTRER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a commis une ou plusieurs fautes. 2°. Représenter l'autre faisant connoître cette faute

au coupable, la lui reprochant, lui rappelant son devoir. 3°. Mode indéfini.

1°. REMORDRE (au propre). 1°. Représenter l'action d'un chien qui a mordu quelqu'un. 2°. Représenter ce même chien qui le mord encore. 3°. Mode indéfini.

2°. REMORDRE (au figuré). 1°. Représenter l'ame se mordant, en quelque sorte, elle-même, et se remordant, c'est-à-dire, se reprochant les mauvaises actions auxquelles elle a consenti. 2°. Indiquer le cœur, et figurer, de l'index de la main droite, ces déchiremens intérieurs, ces morsures morales qu'éprouve le coupable après ses fautes. 3°. Mode indéfini.

RENÉGAT. 1°. Signe de la religion chrétienne et catholique. 2°. Représenter une personne qui en a abandonné, non-seulement la pratique, mais la croyance. 3°. Signe de nom commun, personnel.

1°. RENFERMER (contenir ou comprendre). 1°. On représente une armoire, un cabinet, une chambre, un salon. 2°. On représente ce que contiennent l'armoire, le cabinet, la chambre, le salon. 3°. Mode indéfini.

2°. RENFERMER. (SE) 1°. Représenter une personne se recueillant, loin du monde et de

toute société, pour mieux penser à quelqu'objet qui occupe son esprit. 2°. Mode indéfini.

RENIER. 1°. Représenter deux personnes qui se sont toujours connues et fréquentées. 2°. Représenter l'une reniant l'autre, déclarant qu'elle ne la connoît point. 3°. Représenter deux parens, dont l'un désavoue l'autre, et le méconnoît. 4°. Représenter quelqu'un renonçant à sa croyance et à sa religion. 5°. Mode indéfini.

1°. RENOMMÉE. 1°. Figurer un bruit public, le récit de quelque victoire, de quelque grande action, à la gloire d'une personne illustre, ou par son rang, ou par ses grands talens et ses grandes connoissances, ou par ses grandes vertus : on figure la publication de toutes ces choses-là, de cette victoire, de cette action, des talens, de la science, des vertus de cette illustre personne. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. RENOMMÉE. 1°. Figurer ce que pensent et ce que disent de quelqu'un d'estimable et élevé au-dessus de tous ceux de son rang, toutes les personnes qui le connoissent. 2°. Signe de l'abstractif.

1°. RENONCER. 1°. Représenter une personne qui se désiste de quelque droit, ou qui cesse de vouloir continuer ce qu'elle avoit commencé;

qui abandonne la possession d'une chose quelconque, ou même l'affection qu'elle y avoit.

2°. RENONCER. 1°. Représenter une personne qui vivoit dans le monde, en suivant tous les usages de la société, allant au spectacle, au bal, aux danses, au jeu, et ne se refusant aucun amusement. 2°. La représenter quittant la société, et se retirant dans la solitude, ne suivant plus que les usages des chrétiens, abandonnant tout ce qu'elle ne peut offrir à Dieu, et renonçant à tout ce qui ne peut être récompensé dans l'autre vie. 3°. Mode indéfini.

RENONCIATION. 1°. Figurer un acte extérieur, par lequel on abandonne une propriété quelconque, en conservant quelquefois quelque attachement à cette propriété. 2°. Signe de l'abstractif.

RENONCEMENT. 1°. Représenter un détachement volontaire, un abandon total et sans réserve de tout, et même de sa volonté. 2°. Signe de l'abstractif.

RENOUER (au figuré). 1°. Représenter deux personnes qui, après avoir vécu dans l'intimité, s'étoient éloignées l'une de l'autre. 2°. Les représenter se rapprochant, et (en comparant l'amitié à quelque chose de sensible) renouant les fils de leur ancienne amitié, s'aimant, l'une

et l'autre, comme avant leur rupture. 3°. Mode indéfini.

RENOUVELER. 1°. Représenter une personne qui a perdu, par la mort, son père, sa mère, ou tout autre objet chéri, et qui l'a long-temps pleuré (on imite les dehors de cette douleur). 2°. Représenter une autre personne qui vient imprudemment lui rappeler le souvenir de cette personne chérie. 3°. Figurer celle-ci pleurant, se lamentant, comme au jour de cette perte si amère, et renouvelant l'expression de son premier chagrin. 4°. Mode indéfini.

RENSEIGNEMENT. 1°. Représenter une personne ayant besoin d'un maître pour l'éducation de ses enfans. 2°. Figurer un instituteur sans recommandation, et qui vient offrir ses services. 3°. Représenter le père ou la mère répondant que ne connoissant pas l'instituteur, ils demanderont, *sur son compte*, des indices ou des renseignemens. 4°. Signe de l'abstractif.

RENTIER. 1°. Représenter une personne qui jouissoit d'une propriété quelconque, et qui l'a confiée à l'Etat ou à quelque particulier, pour un revenu annuel : on figure la propriété et l'action de la placer, ainsi que la rente annuelle, convenue. 2°. Signe de nom commun, personnel.

1°. RÉPANDRE (au propre). 1°. Action de verser par terre, sans en avoir toujours l'intention, un liquide quelconque. 2°. Mode indéfini.

2°. RÉPANDRE. 1°. Représenter une foule de pauvres, ou sur la porte d'une église, ou autour d'une maison. 2°. Représenter une personne leur distribuant de l'argent, ou répandant des aumônes. 3°. Mode indéfini.

3°. RÉPANDRE. 1°. Représenter le soleil se levant et éclairant la terre, en répandant sa lumière dans l'univers. 2°. Mode indéfini.

4°. RÉPANDRE. (SE) 1°. Représenter un événement quelconque. 2°. Représenter plusieurs personnes s'empressant de le raconter. 3°. Comparer ce récit à une rivière qui se déborde, et qui, se répandant partout, couvre toute une campagne. 4°. Mode indéfini.

5°. RÉPANDRE. (SE) 1°. Représenter une personne nouvellement arrivée dans une ville, et à la faveur de beaucoup de lettres de recommandation, allant dans toutes les sociétés, et se répandant beaucoup dans le monde. 2°. Mode indéfini.

1°. RÉPARER. 1°. Représenter un bâtiment vieux et délabré, ou tout autre ouvrage en mauvais état. 2°. Figurer l'action de le rétablir, de le raccommoder, de le remettre tel qu'il étoit.

2°. Réparer (au sens figuré). 1°. Représenter une personne qui a commis envers quelqu'un une faute. 2°. Représenter cette personne allant vers l'autre lui demander pardon, s'humiliant, s'accusant et frappant sa poitrine. 3°. Figurer l'offensé passant la main droite sur le plat de la gauche, en signe d'effacer, avec un signe de contentement et de satisfaction. 4°. Mode indéfini.

3°. Réparer. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a fait tort et causé quelque dommage à l'autre. 2°. On détermine ce tort et ce dommage, cette perte. 3°. Action de les réparer, en figurant celle de compter de l'argent à la personne qui a éprouvé ce dommage. 4°. Mode indéfini.

4°. Réparer. 1°. Représenter une personne qui a passé un temps considérable sans travailler, sans étudier, sans rien faire, ou à faire des choses inutiles. 2°. Représenter cette même personne travaillant, étudiant, s'appliquant à faire des choses utiles, et réparant ainsi le temps qu'elle avoit perdu. 3°. Mode indéfini.

1°. Répartir (au figuré). 1°. Action de distribuer à plusieurs personnes une somme quelconque, de la leur partager. 2°. Action de loger en divers quartiers des troupes de guerre. 3°. Mode indéfini.

2°. REPARTIR. 1°. Représenter deux personnes causant ensemble. 2°. Figurer l'une faisant un reproche à l'autre. 3°. Représenter celle-ci répondant vivement et brusquement. 4°. Mode indéfini.

REPASSER. 1°. Représenter une personne qui doit dire, par cœur, un ouvrage en prose ou en vers. 2°. Supposer cette personne ayant appris l'un ou l'autre. 3°. La représenter étudiant, de nouveau, cet ouvrage, et le répétant, le repassant pour en être plus sûre. 4°. Mode indéfini.

RÉPERTOIRE. 1°. Figurer un grand cahier, relié, ou broché, ou en feuilles. 2°. Le figurer contenant une table, des notes, un inventaire, où on représente les matières rangées dans un grand ordre. 3°. Signe de nom commun.

RÉPLIQUER. 1°. Représenter deux ou plusieurs personnes s'entretenant ensemble, l'une parlant à une autre, celle-ci lui répondant, la première répondant à celle-ci, ou lui répliquant. 2°. Mode indéfini.

1°. REPRÉSENTER (mettre dans l'esprit). 1°. Action de rappeler à une personne le souvenir d'une autre, ou de quelque chose. 2°. Indiquer, par signes, les grands objets dont le créateur a enrichi l'univers. 3°. Exprimer que ces êtres divers représentent sa toute-puissance

et sa sagesse infinies, et qu'ils en sont les preuves. 4°. Mode indéfini.

2°. REPRÉSENTER (travail du pinceau ou du burin). 1°. Rappeler, par signes, la communion de Saint-Jérôme, peinte par le Dominiquin. 2°. Enoncer que ce tableau est l'image véritable de cette communion, et qu'elle la représente, au naturel. 3°. Mode indéfini.

3°. REPRÉSENTER (être le type ou la figure). 1°. Rappeler le passage de la mer Rouge, et dire qu'il figuroit ou représentoit le passage des pécheurs à la vie de la justice et de la sainteté. 2°. Rappeler aussi la publication de l'ancienne loi sur le mont Sinaï, comme figure et représentation de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, pour graver dans leur ame la loi nouvelle. 3°. Mode indéfini.

4°. REPRÉSENTER (tenir la place d'un autre). 1°. Figurer un ambassadeur au nom du souverain qui l'envoie, ou un héritier qui prend la place de celui qui lui a laissé la propriété de ses biens, ou un homme chargé des affaires d'un autre, et qui a ses pouvoirs.

5°. REPRÉSENTER (remontrer). 1°. Figurer deux personnes, dont l'une rappelle à l'autre ses obligations, en les lui exposant, et les lui faisant connoître. 2°. Ajouter le ton et la manière

d'un supérieur qui instruit, qui avertit, qui conseille, qui éclaire ou qui blâme. 3°. Mode indéfini.

Réprimander. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, supérieure de l'autre, lui reproche quelque faute, avec le ton et les manières de l'autorité. 2°. Mode indéfini.

Réprimer (au figuré). 1°. Signe de l'orgueil, de l'audace, de l'insolence (*voyez* ces mots, à leur lettre initiale). 2°. Action de rabaisser l'orgueil, d'arrêter l'audace, d'opposer une sorte de digue aux progrès de l'insolence. 3°. Mode indéfini.

Réprobation. 1°. Représenter les coupables de tous les temps et de toutes les nations, vivant dans le désordre et dans l'impénitence. 2°. On représente le grand tableau du temps où sont retracés tous les crimes de toutes les générations, et l'œil éternel parcourant ce tableau. 3°. On représente Dieu condamnant à des supplices sans fin tous ceux dont il voit, dans sa prescience, toutes les prévarications.

Reprocher. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont quelques-unes se sont rendues coupables de diverses fautes. 2°. En représenter une supérieure aux autres, blâmant chacun des coupables, mettant sa faute sous ses yeux, et la lui reprochant avec autorité. 3°. Mode indéfini.

1°. Réprouver. 1°. Représenter plusieurs personnes et plusieurs choses. 2°. Action de présenter à une de ces personnes une de ces choses. 3°. Action de la part de celle-ci de rejeter la chose présentée, de la désapprouver. 4°. Mode indéfini.

2°. Réprouver (dans le sens religieux). 1°. (*Voyez* tous les signes de *Réprobation*). 2°. Mode indéfini.

République. (*Voyez* au Ier vol., pag. 171).

Répudier. 1°. Représenter deux personnes mariées. 2°. Figurer l'époux abandonnant l'épouse, sans respect pour le lien sacré qui les unissoit (*voyez* le mot *Divorce*). 3°. Mode indéfini.

1°. Répugner. 1°. Représenter deux personnes, dont les caractères sont opposés, dont les goûts sont entièrement contraires, dont l'une a de l'aversion pour l'autre. 2°. Mode indéfini.

2°. Répugner. 1°. Représenter une personne qui ne peut manger d'un certain mets, ou qui ne peut faire une chose que font d'autres personnes : on détermine le mets; on détermine la chose. 2°. Mode indéfini.

3°. Répugner. 1°. Représenter une personne qui prêche une doctrine saine, excellente, et dont la conduite est entièrement opposée à cette doctrine et à son enseignement. 2°. Mode indéfini.

4°. Répugner. 1°. Représenter des parens qui proposent à une jeune demoiselle un jeune homme pour époux. 2°. Représenter la jeune personne entièrement contraire à cet établissement, et montrant un dégoût formel pour le jeune homme. 3°. Mode indéfini.

Réputation. 1°. Représenter une personne d'une grande vertu, ou d'un grand talent, passant sa vie à faire de grandes actions de bienfaisance ou de courage, ou des ouvrages où brille le génie, pleins d'érudition et propres à hâter le progrès des sciences et des arts. 2°. Figurer les gens de toutes les classes qui s'entretiennent ou des vertus, ou des talens, ou des actions de cette personne, et qui la louent, qui vantent son mérite, qui la prônent. 3°. Figurer enfin l'éloge de cette personne dans la bouche de tout le monde. 4°. Signe de l'abstractif.

Réputer. 1°. Représenter plusieurs personnes croyant, présumant, tenant pour vrai; croyant, comptant qu'une chose est vraie, qu'un récit est certain, qu'un événement qu'on leur raconte est arrivé. 2°. Mode indéfini.

Requérir. 1°. Représenter une personne demandant une chose quelconque à une autre, ajoutant la prière à sa demande. 2°. On en figure

l'expression, en imitant la manière de celui qui supplie. 3°. Mode indéfini.

Rescription. 1°. Figurer un écrit qui contient un ordre, un mandat, qui autorise le porteur à recevoir une somme due à un tiers qui a donné l'écrit ou le mandat, adressé à celui qui doit compter la somme. 2°. Signe de l'abstractif.

1°. Réserver. 1°. Action de garder, de retenir de plusieurs choses quelconques, une chose particulière qui fait partie de la totalité : on peut donner pour exemple l'acte par lequel une personne donne à une autre une propriété, une terre, dont elle se réserve les fruits, sa vie durant. 2°. Mode indéfini.

2°. Réserver. 1°. Action de garder une chose, sans en user, sans l'employer. 2°. Figurer qu'on en usera, dans une autre circonstance, dans un autre temps. 3°. Mode indéfini.

Résider. 1°. Figurer un lieu quelconque, une ville, un village, une maison de campagne, ou même un Etat. 2°. Représenter une personne qui s'y établit, et qui y demeure. 3°. Mode indéfini.

Résigner. (se) 1°. Représenter Dieu gouvernant le monde, et envoyant une maladie à quelqu'un, ou même des malheurs qui la privent, ou de quelqu'enfant, ou de quelque protecteur, ou de ses revenus, ou même de ses biens. 2°. Re-

présenter cette personne s'abandonnant entièrement à la volonté de Dieu, et baisant avec soumission, sans murmure, avec reconnoissance et résignation, la main céleste qui la frappe. 3°. Mode indéfini.

RÉSILIER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a loué à l'autre une de ses propriétés. 2°. Figurer le bail à terme qu'elles ont passé ensemble. 3°. Figurer l'action de l'une qui annulle le bail, et celle de l'autre qui y consent : on peut figurer l'action des juges qui prononcent l'invalidité d'un contrat, et qui le résilient. 4°. Mode indéfini.

RÉSIPISCENCE. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une, supérieure à l'autre, a été offensée par l'autre : on détermine l'offense. 2°. Représenter celle qui a offensé allant vers son chef, avec tout l'extérieur du repentir, et la protestation bien prononcée de ne plus retomber dans une faute pareille. 3°. Mode indéfini.

1°. RÉSOUDRE. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies, causant ensemble sur un projet proposé par l'une d'entr'elles : on détermine ce projet ; ce peut être un projet de voyage, ou de formation d'un établissement quelconque. 2°. Représenter ces personnes pesant les avantages et les inconvéniens de l'entreprise, en les figurant,

disant chacune leur avis. 3°. Les représenter se réunissant et s'accordant dans le projet d'exécuter le projet, et faisant toutes, à la fois, le signe d'un *oui* commun. 4°. Mode indéfini.

2°. Résoudre. 1°. Supposer deux personnes, dont l'une propose à l'autre une chose difficile touchant une science ou un art : on peut citer, dans la grammaire, la difficulté des participes. 2°. Signe d'explication et de lumière. 3°. Mode indéfini.

Respecter. 1°. Représenter plusieurs jeunes gens, de l'un et de l'autre sexe, et un vieillard, dont les jours ont été consacrés à l'utilité publique. 2°. Représenter les jeunes gens l'entourant et s'inclinant devant lui : on peut encore citer une personne occupant dans la société un rang distingué, ou à cause de ses grands talens, ou à cause de ses vertus, et on montre les autres témoignant une égale vénération. 3°. Mode indéfini.

Respectif. 1°. Supposer plusieurs personnes, toutes légataires d'un ami commun, et d'une manière inégale. 2°. Supposer l'héritier principal faisant, sur un bureau, la part de chacun, d'après les droits de chacun. 3°. Acte de distribution de chaque legs, accompagné du signe de *Propre*, qui, dans cette circonstance, est éga-

lement le signe de respectif, ou de relatif. 4°. Signe d'adjectif.

Respirer (désirer). 1°. Représenter une mère désirant vivement le retour d'un fils unique, absent depuis long-temps. 2°. On ajoute le mot *après*, et on dit : *Cette mère ne respire qu'après le retour de son fils*. 3°. Mode indéfini.

Responsable. 1°. Supposer trois personnes, dont deux sont associées, et l'autre ne l'est pas. 2°. Figurer l'une ayant besoin d'une somme considérable, la demandant à une des deux, à titre d'emprunt. 3°. Refus de la prêter à cause du défaut de moyens de la part de l'emprunteur. 4°. Offre de garantir sa solvabilité, et de payer la somme à sa place, de la part de la troisième personne. 5°. Signe d'adjectif.

Ressembler. 1°. Représenter deux personnes de la même taille, ayant mêmes traits, même figure, même apparence, et frappant les sens, de la même manière. 2°. Mode indéfini.

Ressentir. 1°. Représenter deux personnes qui apprennent, au même instant, la mort ou l'infidélité d'un de leurs amis. 2°. Représenter l'une apprenant, de sang froid, cet événement, et l'autre témoignant une grande douleur. 3°. Ajouter l'action de porter l'index au cœur, et de montrer qu'il est vivement ému de cette fâcheuse nouvelle,

nouvelle; qu'elle fait sur son cœur l'effet d'une pointe qui le perce et qui le déchire. 4°. Mode indéfini.

RESSOURCE. 1°. Figurer la situation ou l'état de quelqu'un menacé de perdre ou ses biens, ou sa réputation, ou sa vie. 2°. Représenter quelque moyen d'espérance dans l'habileté d'un protecteur qui offre d'employer ses talens ou son crédit pour la conservation des biens, ou pour empêcher la perte de la réputation. 3°. Représenter un médecin habile et zelé qui s'occupe de rétablir la santé du malade, et de sauver la vie : on peut imaginer d'autres exemples, où le mot *ressource* trouvera les signes qui lui conviennent et son explication. 4°. Signe de l'abstractif.

RESTAURER. 1°. Action de rétablir, de remettre en bon état, en bon ordre, une personne ou une chose qui étoit en mauvais état, en désordre : tout cela se figure par les signes qui conviennent à tous ces mots, et dont la réunion peint naturellement ces divers états, et l'action de restaurer les personnes ou les choses. 2°. Mode indéfini.

RESTITUER. 1°. Représenter une personne à qui on a enlevé une propriété quelconque. 2°. Action de la lui rendre, et de la rétablir en la possession de ce qui lui appartient.

1°. RESTREINDRE (au propre). 1°. Action d'étreindre une seconde fois, ou plus fortement. 2°. Mode indéfini.

2°. RESTREINDRE. 1°. Action de resserrer, de renfermer plusieurs objets dans un moindre espace. 2°. Mode indéfini.

3°. RESTREINDRE. 1°. Action de retrancher, de donner des bornes plus étroites à la liberté qu'on avoit donnée de faire des choses qu'il faut déterminer, comme de sortir, d'user des livres d'une bibliothèque, ou de toute autre chose. 2°. Mode indéfini.

RÉSULTER. 1°. Action de naître figurément, de sortir d'un long entretien, d'un discours, d'une conférence; d'en dériver, comme suite naturelle, comme conséquence. 2°. Mode indéfini.

RÉSULTAT. 1°. Les signes du précédent. 2°. Ce qu'on a recueilli d'une conférence, d'un examen, d'une méditation, d'un discours, d'une consultation; ce qui a été conclu et arrêté. 3°. Signe de l'abstractif.

RETENUE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une agit sans réflexion, d'une manière inattentive, sans mesure; dont l'autre agit avec ordre, sagesse, modestie et circonspection, soit dans ses signes ou paroles, soit dans ses actions. 2°. Signe de l'abstractif.

RÉTICENCE. 1°. Supposer une réunion de personnes, et l'une d'entr'elles faisant le récit d'un événement arrivé à quelques-unes. 2°. Représenter cette personne parlant d'une autre, et s'interrompant elle-même au commencement d'une phrase, et ne la terminant pas, laissant à deviner à ceux qui l'écoutent plus même qu'elle n'alloit dire : tout cela se figure dans une scène mimique, où l'acteur principal est représenté imitant, au milieu de son discours, l'interruption et la réticence dont on veut donner le signe.

1°. RÉTIF (au propre). 1°. Représenter un cheval qui s'arrête, ou qui recule, au lieu d'avancer. 2°. Signe de l'adjectif.

2°. RÉTIF. 1°. Représenter une personne qui ne veut pas faire ce qu'on désire d'elle, et dont l'esprit se refuse à tous les moyens de persuasion qu'on emploie. 2°. Mode indéfini.

RETOURNER (à Dieu). 1°. Supposer une personne qui avoit commencé par être religieuse, et même pieuse : on figure cet état de piété par les divers exercices qui en sont la preuve et les signes. 2°. Représenter cette même personne abandonnant tous ces exercices de piété, et vivant, d'une manière contraire à son ancienne conduite. 3°. La représenter reprenant ses premiers

exercices, et retournant au service de Dieu, et à ses anciennes mœurs. 4°. Mode indéfini.

1°. RETRACER (au figuré). 1°. Action de raconter les choses passées et connues, d'en renouveler la mémoire, de les peindre, ou de les décrire : les signes à employer se trouvent à chacun des mots de la définition. 2°. Mode indéfini.

2°. RETRACER. (SE) 1°. Figurer l'action de se rappeler un événement (qu'il faut déterminer), une image triste ou heureuse : on imite l'action de dessiner, et de remettre dans sa mémoire le souvenir de cet événement, de cette image. 2°. Mode indéfini.

RÉTRACTER. 1°. Représenter une personne qui a énoncé une opinion : on la détermine. 2°. Représenter cette personne déclarant qu'elle n'a plus cette opinion, qu'elle y renonce. 3°. Mode indéfini.

1°. RETRAITE. 1°. Action de quitter une vie dissipée, d'abandonner la société qu'on fréquentoit, et de se retirer ou à la campagne, ou dans sa maison, pour y vivre dans le recueillement et la méditation, et vaquer, sans obstacle, aux exercices d'une vie plus intérieure. 2°. Signe de l'abstractif.

2°. RETRAITE. 1°. Figurer un lieu particulier, loin du monde. 2°. Signe de nom commun.

3°. Retraite. 1°. Figurer une récompense donnée à un militaire, et à tout homme qui a rendu des services publics ou particuliers, à l'Etat, ou à quelque personne. 2°. Signe de l'abstractif.

Rétribution. 1°. Action d'imiter une personne qui paie un salaire, qui donne une récompense pour un travail, pour quelque peine qu'on a prise pour elle, ou pour quelque service qu'on lui a rendu. 2°. Signe d'abstractif.

Rétroactif. 1°. Représenter une personne qui, dans un établissement quelconque, fait un réglement par lequel on propose des récompenses pour certaines actions, et certaines peines pour d'autres. 2°. Représenter cette même personne récompensant ou punissant pour des actions faites avant le réglement. 3°. Signe d'adjectif.

Rétrograder. 1°. Action de retourner en arrière, et imiter, par signes, cette action. 2°. Figurer cette même action, pour l'esprit.

1°. Retrouver (au propre). 1°. Figurer un objet égaré, oublié 2°. Action de le revoir, de le reconnoître et de le trouver. 3°. Exprimer, par un rire de satisfaction, le plaisir qu'on éprouve. 4°. Mode indéfini.

2°. Retrouver (au figuré). 1°. Représenter

un auteur dont le talent s'est montré dans quelque bel ouvrage. 2°. Représenter le même auteur ayant fait un second ouvrage fort inférieur. 3°. Action de celui qui comparant les deux ouvrages, loue le premier; et parcourant le second, ne retrouvant pas le même talent, ne l'attribue pas à l'auteur du premier, et cherche celui qui a composé l'autre. 4°. Mode indéfini.

RÉUNIR (au figuré). 1°. Représenter deux amis, depuis long-temps, brouillés. 2°. Action de parler à l'un et à l'autre, d'excuser l'un auprès de l'autre, de travailler à rapprocher leurs ames, et à réunir ces deux personnes. 3°. Mode indéfini.

RÉUSSIR. 1°. Représenter plusieurs personnes travaillant à une même chose : on la détermine. 2°. Représenter les unes faisant bien et arrivant au but, et les autres mal; les unes ayant un plein succès, et les autres échouant dans leur entreprise. 3°. Mode indéfini.

REVANCHER. (SE) 1°. Représenter deux hommes, dont l'un attaque l'autre, et l'injurie, ou même le frappe rudement. 2°. Représenter l'autre repoussant l'aggresseur, par les mêmes moyens. 3°. Mode indéfini.

RÉVÉRER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une occupe une place éminente, et s'y distingue par de grandes vertus. 2°. Représenter

les autres autour d'elle dans une posture de respect, qu'il faut accompagner d'un signe d'estime. 3°. S'incliner auprès de cette personne, en baissant modestement les yeux. 4°. Mode indéfini.

1°. REVERS (au propre). 1°. Figurer le revers de la main. 2°. Donner un coup avec cette même main. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. REVERS (dans le même sens). 1°. Représenter une médaille, et montrer le côté opposé à celui où est l'empreinte de la tête du prince ou du particulier pour qui la médaille a été frappée. 2°. Signe de l'abstractif.

3°. REVERS (dans le même sens). 1°. Représenter un feuillet, et en montrer la seconde page. 2°. Signe de nom commun.

4°. REVERS (au sens figuré). 1°. Figurer l'état d'une personne qui jouissoit d'une grande fortune: on représente tout ce qui la formoit, en propriétés de toute espèce. 2°. Figurer un événement qui renverse tout cet édifice, qui a changé entièrement l'état de cette personne, et qui lui fait éprouver un sort contraire au premier. 3°. Signe de l'abstractif.

RÉVOLTER. 1°. Figurer une personne qui se répand dans un pays, qui cherche à émouvoir à sédition tous les esprits, et à les porter à la révolte, au soulèvement, à la désobéissance en-

vers l'autorité légitime : on figure cette action par une pantomime où l'on voit agir le séditieux, et les personnes crédules qui suivent les impressions qu'il leur donne. 2°. Mode indéfini.

1°. RÉVOLUTION (au propre). 1°. Figurer le retour d'une planète, d'un astre au même point d'où il étoit parti.

2°. RÉVOLUTION. 1°. Figurer un gouvernement quelconque. 2°. Représenter un grand changement dans les affaires publiques, soit dans le chef de l'Etat, soit dans les autorités constituées. 3°. On interrogeoit un jour, mon élève Massieu, sur notre révolution; sa réponse fut : *Une révolution est un arbre dont la tige est en bas, et les racines en haut.*

1°. RÉVOQUER. 1°. Action d'ôter à quelqu'un les pouvoirs, ou les fonctions qu'on lui avoit donnés. 2°. Exprimer, par son air, le mécontentement qui est la cause de cette disgrace. 3°. Mode indéfini.

2°. RÉVOQUER. 1°. Action d'annuller un ordre, un pouvoir, un acte, soit de donation, soit de testament, soit de cession, soit de location. 2°. Mode indéfini.

RICHE. 1°. Représenter une personne qui possède de grandes propriétés, en fonds de terre,

en maisons, en meubles, en rentes, en argent: on figure, par signes, toutes ces choses-là. 2°. Signe d'adjectif.

RIDICULE. 1°. Représenter une personne qu'on ne peut voir sans rire et sans se moquer d'elle. 2°. Signe de l'adjectif.

RISIBLE. 1°. Représenter un objet propre à exciter le rire, ou celui de la moquerie, ou celui de la surprise et de la joie. 2°. Signe d'adjectif.

RIEN. 1°. Représenter plusieurs objets devant soi : on les détermine. 2°. Action de les ôter, l'un après l'autre. 3°. Parcourir, des yeux, l'espace qu'occupoient ces objets, en exprimant qu'il n'en reste plus aucun. 4°. Signe de l'abstractif.

RIGIDE. 1°. Représenter plusieurs personnes. 2°. Représenter les unes vivant comme tout le monde, ne se refusant rien de ce qui est honnête et permis. 3°. En représenter une se refusant tout ce dont la nature peut se passer, menant une vie mortifiée. 4°. Représenter cette personne d'une humeur triste et sévère, ne pardonnant rien à ceux qui dépendent d'elle. 5°. Signe d'adjectif.

RIGORISTE. 1°. Représenter une personne sévère dans ses principes de morale, et beaucoup trop sévère, condamnant les fautes légères comme si elles étoient graves. 2°. Signe d'adjectif.

1°. RIGOUREUX (pour les personnes). 1°. Re-

présenter une personne sévère dans ses manières, dans sa conduite, dans ses principes, n'excusant rien, ne pardonnant rien, jugeant et condamnant sans pitié. 2°. Signe d'adjectif.

2°. RIGOUREUX (pour les choses). 1°. Représenter un supplice, un tourment, dont la souffrance est extrême. 2°. Représenter une personne qui fait subir à une autre un examen sévère, par des questions auxquelles il est difficile de répondre. 3°. Figurer un hiver où le froid est piquant, où la neige, les pluies et le vent dominent dans l'atmosphère, et rendent l'air âpre et fâcheux, et même insupportable. 4°. Signe d'adjectif.

RIPOSTER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une attaque l'autre, par des propos plaisans. 2°. Représenter celle-ci répondant vivement et sur le champ, par une autre plaisanterie. 3°. Mode indéfini.

RISÉE. 1°. Imiter l'action de plusieurs personnes qui se moquent d'une autre, et qui font ensemble, et à la fois, un grand éclat de rire.

RISQUER. 1°. Représenter une partie de jeu. 2°. Représenter une personne exposant une grosse somme sur une carte : on peut citer d'autres exemples; une personne qui monte sur le toit d'une maison, à l'aide d'une mauvaise échelle; une autre qui traverse une rivière, sur la glace.

3°. Imiter les mouvemens de quelqu'un qui chancelle, et qui est près de tomber. 4°. Mode indéfini.

RITUEL. 1°. Figurer un volume in-4°. 2°. Figurer les sacremens de l'Eglise, et les prières qui se disent en les administrant, et quelques-unes des cérémonies qu'on pratique. 3°. Signe de nom commun.

RIVALISER. 1°. Représenter deux personnes ayant les mêmes désirs, les mêmes prétentions, aspirant au même succès, ambitionnant la même place, la même récompense, le même prix : on figure une académie où l'on propose un prix pour le meilleur ouvrage sur un sujet donné; ou tout autre exemple. 2°. Représenter ces deux personnes disputant de mérite et de talent. 3°. Mode indéfini.

ROGATIONS. 1°. Représenter la fête de l'Ascension de Jésus-Christ. 2°. Figurer les trois jours qui la précèdent, et qui sont employés à des prières publiques et à des processions.

ROUTINE. 1°. Exprimer une facilité d'action, sans principes, sans leçons et sans règles, acquise par la répétition et la fréquence des actes, par l'habitude et par une longue expérience. 2°. Signe de l'abstractif.

ROI, ROYAUME, ROYAL, ROYAUTÉ. (Au Ier vol., page 172).

1°. RUDE (au propre). 1°. Représenter une étoffe, ou une surface quelconque raboteuse, inégale, désagréable au toucher, âpre au goût, au palais, à la langue, à l'oreille. 2°. Signe d'adjectif.

2°. RUDE (par extension). 1°. Représenter un visage rude, un air rude, des manières rudes, un regard rude, une voix rude.

3°. RUDE (au figuré). 1°. Représenter une personne fâcheuse, dure, difficile, cruelle, maltraitant ses inférieurs. 2°. Signe d'adjectif.

RUGIR. 1°. Représenter un lion. 2°. Figurer sa manière de crier. 3°. Mode indéfini.

1°. RUINER (pour les choses). 1°. Action de détruire, d'abattre, de désoler, une maison, des bois, des vignes, des champs, etc. 2°. Mode indéfini.

2°. RUINER (pour les personnes). 1°. Action de causer du dommage, de faire perdre à quelqu'un ses propriétés, son état, sa place, sa santé, etc. 2°. Mode indéfini.

1°. RUPTURE (au propre). 1°. Représenter un objet quelconque. 2°. Action de le briser ou de le rompre. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. RUPTURE. 1°. Représenter deux personnes. 2°. Figurer un entretien fort vif, dont la fin est l'action de se séparer brusquement, de se diviser,

avec un mouvement de colère. 3°. Signe de l'abstractif.

Ruse. Signe d'adresse, de finesse, d'artifice, et figurer un moyen subtil dans l'intention de tromper quelqu'un. Les signes sont aux mots de la définition.

Rustique. 1°. Figurer la campagne, les champs, et tout ce qui leur appartient. 2°. Signe d'adjectif.

## S.

Sabbat. 1°. Figurer le septième jour de la semaine. 2°. Figurer les Juifs par le signe d'observation de la loi mosaïque. 3°. Figurer une fête, un jour de repos et de prière. 4°. Signe de nom commun.

Saccager. 1°. Représenter une ville attaquée par l'ennemi et prise d'assaut : on figure des soldats qui attaquent, et d'autres soldats qui se défendent. 2°. Représenter les assaillans supérieurs en force aux attaqués, prenant la ville, y entrant et la ravageant, la désolant, réduisant tous les habitans *au sac*. 3°. Mode indéfini.

Sacerdoce. 1°. Représenter un évêque en fonctions, et donnant les ordres à des jeunes gens rangés, et à genoux, sur les marches de l'autel. 2°. Représenter le prélat donnant l'ordre

de la prêtrise : on le figure par la forme de la couronne sur le derrière de la tête, par l'onction des quatre doigts des deux mains, par la forme des habits sacrés, et par quelques cérémonies principales de la messe et du sacrement de pénitence. 3°. Signe de l'abstractif.

SACRE. 1°. Représenter l'auguste cérémonie pratiquée à l'égard d'un souverain qui demande à l'Eglise l'onction sacrée, à l'exemple des rois, chez le peuple de Dieu. 2°. Signe de l'abstractif.

SACREMENT. 1°. Représenter une chose séparée des choses communes, et par conséquent distincte et sacrée : on indique l'eau, pour le baptême; l'huile, pour la confirmation; les paroles saintes, pour la pénitence; le pain et le vin, pour l'eucharistie; l'huile, pour l'extrême onction; le consentement des deux époux, pour le mariage. 2°. Signe de nom commun.

SACRIFICE. 1°. Représenter un animal, ou tout autre être, ou même une chose. 2°. Représenter un ministre de la religion offrant à Dieu cet être, ou cet objet, pour reconnoître sa puissance, ou en signe de repentir et d'anéantissement, ou pour le remercier de ses bienfaits, et lui en demander de nouveaux.

1°. SACRIFIER. 1°. Action d'offrir à Dieu un objet quelconque : on fait tous les signes de

cette action, avec celui d'offrande. 2°. Mode indéfini.

2°. SACRIFIER. 1°. Action d'abandonner, d'exposer témérairement et sans réflexion, un objet, ou même une personne, de la livrer, de la trahir. 2°. Mode indéfini.

3°. SACRIFIER. (SE) 1°. Action de se dévouer absolument à quelqu'un, de se donner à lui, de consentir à endurer toutes choses pour lui; ou de conserver une chose par la perte d'une autre. 2°. Mode indéfini.

SACRILÉGE. 1°. Représenter une personne profanant les choses saintes, en les traitant sans respect, comme des choses communes: on donne pour exemple, l'action de celui qui communieroit, après avoir commis de grandes fautes qu'il n'auroit pas déclarées au tribunal de la pénitence, ou dont il ne se repentiroit pas. 2°. Signe de l'abstractif.

SAGACITÉ. 1°. Représenter une personne qui a une grande pénétration, un discernement fin, une grande subtilité d'esprit, et qui saisit avec une extrême facilité l'explication des choses, et en acquiert aisément la connoissance: on trouve tous les signes aux mots de la définition. 2°. Signe d'abstractif.

SAGE. 1°. Représenter une personne prudente,

circonspecte, judicieuse, modérée, retenue; maîtresse des mouvemens de son cœur, de ses affections, de ses désirs, réglée dans sa conduite, dans ses mœurs, discernant à merveille le juste de l'injuste, le vrai du faux, préférant, dans la conduite de la vie, l'un à l'autre. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SAINT. 1°. Représenter une personne exempte de tout péché, de toute faute, de toute corruption, ayant une pureté parfaite, qu'on peut comparer à la blancheur de la neige. 2°. Montrer qu'elle est exempte de toute souillure, pure comme la lumière, et sans aucune trace de mal. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SAINT (pour les choses). 1°. Représenter des choses communes et qui servent aux usages de la société. 2°. Représenter celles qui ne servent qu'à l'Eglise, et pour le culte public et le service divin, comme les ornemens des autels, les vêtemens des chantres et de tous ceux qui sont employés aux offices, les croix, les flambeaux, calices, ostensoirs, chapes, chasubles, etc.; les saints lieux où Jésus-Chrit a opéré quelque miracle, ou quelque mystère. 3°. Signe d'adjectif.

SAISON. 1°. Représenter une des quatre saisons, en figurant ce qui arrive dans chacune. 2°. Figurer

2°. Figurer les trois mois de leur durée. 3°. Signe de l'abstractif.

Salaire. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes, dans l'état de domesticité, en servent d'autres, et dont d'autres, dans quelqu'art mécanique, sont employées à quelqu'ouvrage, à quelque travail. 2°. Représenter un maître payant son domestique, ou une personne quelconque payant le travail d'un ouvrier. 3°. Signe d'abstractif.

Salubre. 1°. Signe de santé, en tâtant son propre pouls, et en témoignant, par un air de satisfaction, qu'il va bien. 2°. Indiquer l'air, et le figurer bon et propre à l'entretien de la santé. 3°. Figurer des mets, des eaux qui y sont également propres. 4°. Signe d'adjectif.

1°. Salut. 1°. Représenter une personne se conservant dans un état heureux. 2°. Représenter un Etat, un gouvernement, une famille, hors de tout danger, se maintenant dans un état de prospérité. 3°. Signe d'abstractif.

2°. Salut. 1°. Représenter un prisonnier s'échappant d'un lieu de détention, et trouvant son salut et sa vie dans la fuite. 2°. Représenter une autre personne poursuivie par un voleur, ou par un ennemi, et qui entre dans une maison où

elle trouve également son salut. 3°. Signe d'abstractif.

3°. Salut. 1°. Représenter les hommes condamnés aux feux éternels. 2°. Représenter Jésus-Christ les arrachant de l'abîme, ou plutôt les empêchant d'y tomber, et les emmenant avec lui dans le ciel : on figure, par gestes, et les hommes, et l'abîme, et la condamnation, et l'action de les en préserver et de les sauver.

4°. Salut. Figurer les prières que font les catholiques, le soir, après les vêpres, à l'exposition et bénédiction du très-saint Sacrement, à certains jours.

5°. Salut. 1°. Imiter, par gestes, la démonstration extérieure de civilité, de respect, d'amitié, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. 2°. Signe d'abstractif.

Salutaire. 1°. Figurer une maladie déterminée, telle que les fièvres, un rhumatisme, une maladie de la peau. 2°. Figurer le *quinquina*, pour les fièvres; les eaux minérales factices de M. *Triaire*, à Paris, pour les rhumatismes et les maladies de la peau. 3°. Signe de bon, d'efficace, de propre à guérir tous ces maux, et par conséquent de *salutaire*. 4°. Signe d'adjectif.

Salutation. 1°. Représenter la Ste Vierge

et l'ange Gabriel. 2°. Représenter les paroles que l'ange adressa à Marie. 3°. Signe de nom.

SAMEDI. 1°. Signe de jour. 2°. Signe de septième.

SANCTIFIER. 1°. Représenter un enfant nouveau-né, et avant qu'il ait reçu le baptême. 2°. Figurer l'action de Dieu qui le rend pur et saint, au moment où cet enfant reçoit ce sacrement. 3°. On peut aussi représenter un pécheur aux pieds du ministre de Jésus-Christ, confessant ses péchés, les pleurant, et en recevant le pardon. 4°. On peut encore figurer le secours ou la grâce de Dieu changeant le cœur de l'homme, y faisant naître l'amour de Dieu, à la place de l'amour des objets créés. 5°. Mode indéfini.

SANCTIONNER. 1°. Supposer un tribunal, une autorité subalterne faisant un réglement, une loi de police, ou toute autre. 2°. Représenter l'autorité souveraine confirmant cette loi, ce réglement. 3°. Mode indéfini.

SANG FROID. 1°. Représenter une personne qu'on voudroit irriter et fâcher dans une contestation qu'on fait dégénérer en dispute, et qui conserve la tranquillité de son ame, et sa présence d'esprit. 2°. Signe de nom.

SANGUINAIRE. 1°. Signe de sang (*voyez* au Ier vol., pag. 343). 2°. Représenter un homme

méchant, cruel, qui se plaît à répandre le sang. 3°. Signe d'adjectif.

SANHÉDRIN. 1°. Signe des Juifs, en figurant la loi de Moïse, et en représentant les observateurs de cette loi. 2°. Figurer une réunion de soixante-dix personnes, jugeant toutes les affaires. 3°. Représenter une assemblée, une société de personnes, siégeant ensemble. 4°. Signe de nom commun.

1°. SANTÉ. 1°. Représenter une personne dans un état qui est exempt de douleur, et de tout mal. 2°. Représenter cet état, en figurant une disposition bonne et convenable de toutes les parties du corps humain, en les indiquant, et en faisant, à chaque partie indiquée, le signe de mal, avec négation. 3°. Représenter, autant qu'il se peut, un parfait équilibre des parties solides avec les fluides. 4°. Signe d'abstractif.

2°. SANTÉ. 1°. Représenter un repas de famille et d'amitié, et les convives buvant, en se saluant, les uns les autres, et exprimant, par ces saluts, les vœux qu'ils font pour leur bonne santé. 2°. Signe d'abstractif.

3°. SANTÉ. (maison de) 1°. Représenter des malades, et une maison où on les soigne, comme dans leur famille, pour leur guérison et le réta-

blissement de leur santé : on figure, par signes, et la maison, et les malades, et les soins qu'on leur donne, et la santé qu'on leur rend. 2°. Signe de nom commun.

SANS. (Part. gramm. prép.)

SARCASME. 1°. Représenter une réunion de personnes en société, et l'une d'entr'elles reprochant à une autre quelque tort, quelque faute grave. 2°. La représenter ajoutant à ses reproches quelque trait piquant, ironique et amer : on en cite quelqu'un pour exemple. 3°. Signe d'abstractif.

SATAN. (Voyez *Ange*, au Ier vol., pag. 208). 2°. Ajouter le signe de premier et de chef de légion. 3°. Signe de nom propre.

1°. SATELLITE. 1°. Représenter un homme constitué en dignité. 2°. Représenter un autre homme armé, aux gages et à la suite du premier, comme le ministre et l'exécuteur de ses violences. 3°. Signe de nom commun.

2°. SATELLITE. 1°. Représenter un astre lumineux, tel que le soleil, ou une planète principale, telle que Saturne et Jupiter. 2°. Représenter des planètes secondaires, faisant leur révolution autour de l'astre ou de la planète principale. 3°. Signe de nom commun.

SATIRE. 1°. Représenter quelques vices, ou

quelques ridicules de la société. 2°. Figurer un auteur faisant un ouvrage en vers ou en prose, pour censurer et blâmer ces vices ou ces travers de l'esprit humain. 3°. Signe d'abstractif.

SATIRISER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une s'attaque à une autre, la raillant et la blâmant sur les ridicules qu'elle a, ou que celle-là lui suppose. 2°. Mode indéfini.

1°. SATISFAIRE. 1°. Représenter une maison d'éducation et plusieurs élèves, dont les uns négligent leurs devoirs et déplaisent au maître, et dont les autres travaillent avec goût et ardeur, et le contentent. 2°. Représenter ceux-ci faisant tout ce qu'on leur commande, et au delà. 3°. Mode indéfini.

2°. SATISFAIRE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une devoit à un créancier. 2°. La représenter acquittant sa dette, et remplissant son obligation. 3°. Mode indéfini.

3°. SATISFAIRE. 1°. Représenter une personne emportée, colère et violente. 2°. La représenter se livrant, sans retenue, à son impétueuse vivacité contre une autre, cédant, au contraire, à tous les mouvemens de sa passion. 3°. Mode indéfini.

4°. SATISFAIRE. 1°. Représenter une personne

que la curiosité amène dans un lieu où se trouve quelqu'objet digne d'admiration. 2°. Représenter cette personne examinant cet objet, et témoignant qu'elle en est parfaitement contente et satisfaite. 3°. Mode indéfini.

5°. SATISFAIRE. 1°. Représenter quelqu'un qui est attendu par un autre. 2°. Représenter celui-là ne manquant point au rendez-vous, et satisfaisant ainsi celui par qui il étoit attendu. 3°. Mode indéfini.

6°. SATISFAIRE (à) 1°. Représenter une personne qui a, tous les jours, des devoirs à remplir. 2°. La représenter remplissant ses devoirs, et y satisfaisant. 3°. Mode indéfini.

SAUF. 1°. Représenter quelqu'un qui avoit un bras de rivière à passer. 2°. Le représenter employant pour cela une mauvaise planche où il a couru de grands risques. 3°. Le représenter passé sans aucun danger, et sain et *sauf*. 4°. Signe d'adjectif.

1°. SAUVAGE. 1°. Représenter deux hommes, dont l'un, civilisé, voit, sans surprise et sans aucun mouvement de crainte, tous les autres hommes. 2°. Représenter l'autre farouche, épouvanté, cherchant à s'échapper, ne regardant rien fixement, et ne montrant de l'intérêt pour rien. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SAUVAGE (animaux). 1°. Représenter des animaux vivant dans les bois et dans les déserts, loin de l'habitation de l'homme : on figure le lion, le tigre, l'ours, le loup, le cerf, le sanglier. 2°. Signe de nom commun.

3°. SAUVAGE (lieux). 1°. Représenter des lieux déserts, incultes, stériles et inhabités. 2°. Signe d'adjectif.

4°. SAUVAGE (plantes). 1°. Représenter certaines plantes, certains fruits qui, sans qu'on les sème, qu'on les plante, qu'on les greffe, qu'on les cultive, viennent tout naturellement. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SAUVEGARDE. 1°. Représenter un château, une habitation quelconque, dans une campagne, exposés au pillage des soldats. 2°. Représenter un soldat envoyé par un général pour préserver ce château, cette maison, des insultes des gens de guerre. 3°. Signe de nom commun.

2°. SAUVEGARDE (au figuré). 1°. Représenter une personne craignant quelqu'inconvénient, quelque danger, qu'il faut figurer. 2°. La représenter prenant des précautions pour s'en garantir : on figure la foudre, dont on craint l'embrasement pour un édifice, pour une bibliothèque. 3°. Figurer l'action d'y faire placer un pa-

ratonnerre qui les préservera, qui sera leur sauvegarde. 4°. Signe d'abstractif.

SAUVER (au figuré, et dans un sens religieux). 1°. Action d'arracher les hommes à la damnation et de leur assurer un bonheur éternel : on figure, par signes, l'œuvre de la rédemption (*voyez* au Ier vol., pag. 224).

1°. SCABREUX. 1°. Figurer un chemin difficile, une montagne pénible à monter et à descendre. 2°. Signe d'inégal et de raboteux. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SCABREUX. 1°. Représenter un dessein, un projet, une entreprise quelconque, difficile, périlleuse, où l'on court risque d'écheoir : les signes se trouvent aux mots *Dessein*, *Projet*, *Danger*, *Risque*. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SCANDALISER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une, d'un âge et d'une condition au-dessus des autres, et jouissant de leur estime et de leur confiance, se permet, en leur présence, des discours ou même des actions contraires aux bienséances de la société, et aux règles de la morale. 2°. Représenter les autres personnes imitant celle-là, dans ses discours et dans ses actions. 3°. Mode indéfini.

2°. SCANDALISER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une tient des propos légers, in-

décens, révélant sans ménagement la conduite peu régulière d'une personne absente, ajoutant à son récit des faits faux et calomnieux. 2°. Représenter une autre personne calomniant un bienfaiteur, faisant connoître les défauts de ses amis, de ses parens. 3°. Figurer les auditeurs de tous ces propos montrant de l'humeur, et même de l'indignation contre ces deux personnes. 4°. Mode indéfini.

3°. SCANDALISER. 1°. Représenter une personne qui avoit toujours joui de l'estime publique, et qui a commis une énorme faute contre l'honneur, la justice, ou l'honnêteté des mœurs. 2°. Représenter toute une ville, ou au moins tout un quartier, apprenant ce scandale public, s'en entretenant avec surprise et avec peine. 3°. Mode indéfini.

SCÉLÉRAT. 1°. Représenter un homme méchant, pervers, sans foi, sans probité, sans honneur, commettant avec audace les plus grands crimes : on en figure quelques-uns. 2°. Signe d'adjectif.

SCEPTRE. 1°. Représenter un souverain. 2°. Le représenter sur son trône, ayant à la main le bâton impérial ou royal. 3°. Signe de nom commun.

SCHISMATIQUE. 1°. Représenter la religion

véritable par ses principaux caractères, quelques-uns de ses dogmes, et quelques cérémonies de son culte public. 2°. Représenter quelqu'un qui, sans abandonner la plupart des points de la croyance commune, se sépare des personnes qui les croient tous, sans exception, et s'attache à celles qui, comme lui, forment une scission. 3°. Signe d'adjectif.

SCIENCE. (Voyez *Savoir*).

SCRUPULEUX. 1°. Représenter une personne inquiète, qui regarde comme faute ce qui ne l'est pas, qui est agitée et troublée pour des omissions légères, en matière de devoirs. 2°. Signe d'adjectif.

SCRUTIN. 1°. Représenter une réunion publique de personnes, et l'action de procéder à quelque nomination. 2°. Représenter une boîte fermée, où chacun met le billet où il a écrit son avis. 3°. Signe d'abstractif.

SCRUTATEURS. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Représenter deux personnes chargées de vérifier le scrutin : on figure cette action par les signes d'ouvrir la boîte, de compter les billets, et d'écrire le résultat des avis. 3°. Signe de nom commun.

SÉANCE. 1°. Représenter une réunion de personnes de la même société littéraire ou politique.

2°. Représenter cette réunion de personnes délibérant sur quelque matière, ou écoutant celui qui fait lecture d'un mémoire. 3°. Signe d'abstractif.

SECOND. 1°. Représenter la main droite fermée et le pouce levé. 2°. Tracer, en l'air, une sorte de ligne droite. 3°. Lever l'index, et lui faire tracer une seconde ligne, pour le signe de second. 4°. Signe d'adjectif.

SECONDER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une est occupée d'un travail quelconque. 2°. Représenter la seconde la favorisant dans son travail, et le partageant. 3°. Représenter une autre personne entreprenant un ouvrage, une course, une éducation, ou toute autre chose. 4°. En représenter une qui se joint à celle-là, et qui travaille comme elle et avec elle, pour la même fin. 5°. Mode indéfini.

SECRET. 1°. Figurer un événement quelconque qui n'est connu de personne. 2°. Représenter l'action de parler, et l'accompagner du signe de négation : les sourds-muets expriment cette idée en fermant la bouche, et en appliquant le pouce sur les deux lèvres. 3°. Signe d'adjectif.

1°. SECRÉTAIRE. 1°. Représenter un homme chargé par un autre de faire et d'écrire des lettres, au nom de celui-ci, et pour celui-ci : on

imite l'action d'écrire, de faire signer les lettres, de les plier, et de les envoyer. 2°. Signe de nom commun, personnel.

2°. SECRÉTAIRE. 1°. Figurer un bureau où l'on renferme des papiers. 2°. Signe de nom commun.

SECRÉTARIAT. 1°. Représenter l'hôtel d'un homme qui remplit une fonction publique. 2°. Représenter, par les signes des deux mots précédens, la fonction de secrétaire. 3°. Représenter où se tient celui-ci, et où il garde les actes de l'administration, et où sont délivrées les expéditions. 4°. Signe de nom commun.

SECTATEUR. 1°. Représenter quelque grand philosophe, quelque savant du premier ordre, quelque chef de secte religieuse. 2°. Représenter une personne qui suit les opinions de ce philosophe, de ce savant, de ce sectaire, croyant sa doctrine véritable. 3°. Signe de nom commun, personnel.

SECTE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Représenter une réunion de personnes attachées aux opinions du même sectaire, du même philosophe, du même savant.

SÉCULARISER. 1°. Action du pape, dispensant une personne des vœux qui la lioient à l'ordre ecclésiastique, ou à l'ordre religieux, et la

rendant à la vie commune et au siècle. 2°. Mode indéfini.

SÉCULIER. 1°. Représenter une personne qui n'est ni de l'ordre ecclésiastique, ni de l'ordre religieux. 2°. On fait le signe du costume des deux ordres, et on l'accompagne du signe négatif. 3°. Figurer la vie commune et les gens qui la mènent. 4°. Signe d'adjectif.

SÉCURITÉ. 1°. Figurer un état de confiance, de tranquillité d'esprit, avec l'absence de toute crainte, dans une situation où il pourroit y en avoir. 2°. Ajouter le signe de danger. 3°. Signe d'abstractif.

SÉDENTAIRE. 1°. Représenter une personne qui demeure ordinairement chez elle, et qui en sort rarement : on figure la maison et la personne qui ne la quitte point. 2°. Signe d'adjectif.

SÉDITIEUX. 1°. Représenter une émotion, ou émeute populaire, une révolte, un soulèvement contre l'autorité légitime. 2°. Représenter un homme de ceux qui ont formé cette sédition. 3°. Montrer cet homme excitant les autres, et les portant à la révolte : on figure tout cela dans une scène mimique. 3°. Signe d'adjectif.

SÉDUCTEUR. 1°. Représenter un homme qui travaille à porter les autres à mal faire, qui cherche, par ses insinuations, par ses écrits, ou

par ses discours, à les débaucher, à les faire tomber dans quelqu'erreur, ou dans quelque faute. 2°. Signe de nom commun, personnel.

SEIGNEUR. 1°. Représenter quelqu'un maître, possesseur d'un pays, d'une terre. 2°. Faire le signe de respect, en le regardant et en l'abordant. 3°. Le représenter, en figurant un air de commandement, de liberté, et de protection envers ceux qui l'approchent. 4°. Signe de nom commun, personnel.

SEIN (au figuré). 1°. Représenter le ciel et la gloire dont jouissent les saints. 2°. Représenter aussi l'Eglise chrétienne et catholique, et l'intérieur figuratif de cette Eglise. 3°. Représenter aussi la terre et son sein, l'intérieur d'une famille, l'esprit et le cœur de l'homme. 4°. Signe de l'abstractif.

SEING. 1°. Représenter un acte public ou particulier, ou une lettre. 2°. Représenter le nom de celui qui les a fait, écrit au bas de l'un et de l'autre. 3°. Signe de nom commun.

SÉJOUR. 1°. Figurer le temps pendant lequel une personne demeure dans un même lieu, dans un même pays. 2°. Représenter aussi un lieu quelconque, considéré par rapport à la demeure qu'on y peut faire. 3°. Signe de nom commun.

SELON. (Part. gramm. prép.)

SEMAINE. 1°. Signe de jour. 2°. Signe du nombre sept, en montrant que c'est un total. 3°. Signe de nom collectif.

1°. SENS. 1°. Indiquer les yeux, le nez, le palais et la langue, et les mains. 2°. Exprimer, à l'indication de chaque organe, l'action de chacun, en imitant ce que fait l'œil, quand il voit; ce que fait le nez, quand il *odore;* ce que fait le palais, quand il goûte; ce que fait la main, quand elle touche. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. SENS COMMUN. 1°. Représenter l'ame, en indiquant le siége convenu de l'esprit et du cœur. 2°. Figurer des êtres et des choses. 3°. Figurer la connoissance de ce qui leur convient, de ce qui les distingue, aux yeux de la grande généralité des hommes. 4°. Ajouter quelques principes communs de conduite, à la portée de tous les esprits. 5°. Signe d'abstractif.

3°. SENS. 1°. Représenter l'ame, par les signes connus. 2°. Figurer la faculté de comprendre les choses, et d'en juger. 3°. Signe de raison et de jugement (*voyez* ces deux mots). 4°. Signe d'abstractif.

4°. SENS. 1°. Signe de raison, et ajouter le signe de négation et d'opposition. 2°. Signe d'appétit,

pétit, de désir, relativement aux choses matérielles et sensibles. 3°. Signe d'abstractif.

5°. SENS. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies. 2°. Représenter l'une d'entr'elles exprimant à toutes les autres son opinion, son avis, sa pensée, sa manière de juger d'un être ou d'une chose. 3°. Représenter chacune de ces personnes exprimant aussi la sienne propre : on détermine l'être ou la chose qui est l'objet de la pensée de chacun, et on exprime, par signes en regardant l'être ou la chose, l'action de penser. 4°. Signe de l'abstractif.

6°. SENS. 1°. Enoncer un mot quelconque. 2°. Signe d'égalité, de valeur, de signification et de sens. 3°. Signe d'abstractif.

7°. SENS DESSUS DESSOUS. 1°. Signe de confusion et de désordre. 2°. Représenter une chose qui devroit être dessus, et qui se trouve dessous (part. gramm. adv.)

SENSATION. 1°. Signe des sens. 2°. Action de sentir : on se pince la main, et on imite le mouvement qu'éprouve celui à qui on cause une petite douleur. 3°. Signe d'abstractif.

SENSÉ. 1°. Représenter une personne sensée, pleine de sens et de raison, par les signes de réflexion, de modération et de prudence. 2°. Imiter les mouvemens de quelqu'un qui juge des

choses conformément à la raison, et qui agit de même, faisant ce qui convient, et s'abstenant de tout ce qui ne convient pas. 3°. Signe d'adjectif.

1°. SENSIBLE (au propre, et pour les objets). 1°. Indiquer tous les objets environnans, et montrer qu'ils frappent la main qui les touche, et les yeux qui les regardent; qu'ils sont donc propres à se faire sentir; qu'ils sont donc sensibles.

2°. SENSIBLE (pour les sens). 1°. Indiquer un des cinq sens. 2°. Montrer que ce sens reçoit plus facilement qu'un autre l'impression des objets. 3°. Représenter l'œil, comme plus sensible que la main; le nez, comme plus sensible que le palais. 4°. Représenter une personne recevant plus vîte, et ressentant plus qu'une autre, l'impression du froid et du chaud. 5°. Signe d'adjectif.

3°. SENSIBLE (au moral). 1°. Représenter une personne qui ne peut voir, sans émotion, les maux d'autrui. 2°. La représenter dans une disposition habituelle à s'affecter de tout ce qui intéresse l'humanité. 3°. Porter la main droite au cœur et le presser, avec l'air d'éprouver les sentimens les plus affectueux de la nature. 4°. Signe d'adjectif.

4°. SENSIBLE. 1°. Représenter une personne qui a rendu quelque grand service à une autre.

2°. Représenter celle-ci se souvenant sans cesse de ce bienfait, et s'en ressouvenant, avec émotion, le cœur touché et tendrement affecté. 3°. Signe d'adjectif.

SENSUEL. 1°. Représenter une personne attachée aux plaisirs des sens, les recherchant et les préférant à ceux de l'esprit : on détermine quelques plaisirs de l'esprit, comme celui de l'étude, et on montre qu'ils ne satisfont pas l'ame de cette personne; on détermine ceux du corps, comme de manger, de boire, de chasser, etc., et on fait voir qu'elle les préfère. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SENTENCE. 1°. Enoncer quelque maxime qui renferme quelque principe de morale, ou un grand sens : on donne pour exemple quelqu'un de ces principes : *Il est plus agréable de donner que de recevoir. Il vaut mieux être opprimé qu'oppresseur.* On peut en citer d'autres. 2°. Signe d'abstractif.

2°. SENTENCE. 1°. Représenter un jugement rendu par un juge particulier : on figure deux plaideurs, deux défenseurs et un juge. 2°. Représenter celui-ci écoutant les défenseurs; et quand ils ont cessé de parler, prononçant un jugement qui condamne l'un, et qui donne gain de cause à l'autre. 3°. Signe d'abstractif.

1°. SENTIMENT. 1°. Représenter des objets

frappant les sens. 2°. Figurer l'ame recevant l'image de ces objets par le moyen de ces impressions, et par l'action des sens. 3°. Figurer la faculté qu'elle a de recevoir ces impressions. 4°. Signe de l'abstractif.

2°. SENTIMENT. 1°. Figurer les divers mouvemens des organes quand l'ame éprouve des affections et des passions : on détermine les unes et les autres.

3°. SENTIMENT. 1°. Représenter une personne capable d'une grande probité, d'une extrême délicatesse, de générosité, et d'une fierté noble, qui répugne à tout ce qui pourroit l'avilir, la rabaisser, l'humilier, la dégrader. 2°. Signe d'abstractif.

4°. SENTIMENT. 1°. Figurer la pensée, l'opinion, l'avis, le jugement d'une personne sur un ouvrage de talent et d'esprit, en faisant le signe d'ouvrage, d'auteur, et de pensée de celui qui le juge. 2°. Ajouter le signe de croyance ferme que l'ouvrage est tel qu'on le juge. 3°. Représenter le cœur aimant cette opinion, et s'en pénétrant profondément. 4°. Signe de l'abstractif.

5°. SENTIMENT. 1°. Représenter dans un paralytique la partie saine et la partie malade. 2°. Distinguer l'une, en figurant l'insensibilité et a mort, et l'autre en figurant la sensation que

lui cause l'impression des objets, et le sentiment que ces sensations portent à l'ame. 3°. Signe de l'abstractif.

SENTINE (au propre). 1°. Représenter un vaisseau, et représenter la partie la plus basse dans laquelle s'écoulent toutes les ordures. 2°. Signe de nom commun.

2°. SENTINE (au figuré). 1°. Représenter une ville, une maison, une famille. 2°. Figurer que, comme la partie la plus basse d'un navire, elles sont la retraite de tout ce qu'il y a d'impur et de mauvais, quant aux personnes qui s'y retirent, et qui y sont reçues. 3°. Signe de l'abstractif.

SENTINELLE. 1°. Représenter un corps-de-garde et une guerite. 2°. Représenter un soldat faisant le guet, le jour et la nuit, pour la garde d'un camp, d'une place, d'un palais.

1°. SENTIR (au propre). 1°. Action de recevoir quelqu'impression par le moyen des sens, et en avoir la connoissance et le sentiment. 2°. Mode indéfini.

2°. SENTIR (au figuré). Voyez *Sensible*, dans ses diverses acceptions.

SEPTIÈME. 1°. Montrer les cinq doigts de la main gauche ouverts, et le pouce et l'index de la main droite, en faisant marcher les deux

mains, l'une après l'autre. 2°. Signe du nombre ordinal.

SEPTENTRION. 1°. Indiquer les quatre points du monde, et faire remarquer le point opposé au point du midi. 2°. Signe de nom propre.

SÉPULCRE. 1°. Représenter un lieu particulier destiné à recevoir un corps mort, pour lui servir de monument et de tombeau. 2°. Signe de nom commun.

1°. SÉPULTURE. 1°. Représenter un lieu en terre où l'on met un corps mort. 2°. Signe de nom commun.

2°. SÉPULTURE (cérémonie). 1°. Représenter le cadavre d'un homme qui, sans courage pour supporter le fardeau de la vie, s'est donné la mort à lui-même. 2°. Représenter l'autorité publique prononçant que sa lâcheté le rend indigne des honneurs de la sépulture, et qu'il en sera privé. 3°. Action de l'enterrer, sans les cérémonies accoutumées, en un lieu particulier, et non dans celui où l'on enterre avec respect les autres citoyens. 4°. Signe d'abstractif.

1°. SÉQUESTRER (au propre). 1°. Représenter deux personnes, dont l'une demande devant les tribunaux une propriété dont l'autre jouit. 2°. Représenter les juges prononçant que les revenus de la propriété contestée seront mis en ré-

serve, et confiés à une tierce personne jusqu'au jugement qui décidera à qui la propriété appartient. 3°. Mode indéfini.

2°. SÉQUESTRER (au figuré). Action de séparer une personne de quelques autres, de l'en écarter : on imite les actions exprimées par ces mots.

SÉRAIL. 1°. Figurer l'empereur des Turcs. 2°. Figurer le palais qu'il habite. 3°. Signe de nom commun.

SÉRAPHIN. (*Voyez* au I^er^ vol., titre *de Dieu, des anges et des saints*).

1°. SEREIN (au propre). 1°. Représenter le temps, sans orage et sans pluie, l'air calme, doux et clair. 2°. Signe de l'adjectif.

2°. SEREIN (au figuré). 1°. Représenter un homme, le front calme, tranquille et doux, le visage serein, comme le temps et comme un jour embelli par un soleil que n'obscurcit aucun nuage : on imite, soi-même, par son air calme, cette sorte de température de l'ame. 2°. Signe d'adjectif.

SÉRÉNADE. 1°. Figurer un concert de voix et d'instrumens que l'on donne, le soir, la nuit, dans une rue, sous les fenêtres d'une personne, la veille de sa fête : on figure et la nuit, et l'heure,

et la fête, et les instrumens, et les airs, et les voix. 2°. Signe d'abstractif.

SÉRIEUX. 1°. Signe de gai et d'enjoué, avec le signe de négation et d'opposition. 2°. Signe de grave, de sombre et de sérieux. 3°. Signe d'adjectif.

SERMENT. 1°. Représenter un tribunal et une personne citée à qui le président demande de dire la vérité. 2°. Représenter cette personne qui le promet, par le signe de *Oui*. 3°. Représenter celle-ci levant la main et les yeux vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de la vérité de ce qu'elle dit avoir vu, ou avoir entendu. 4°. Signe d'abstractif.

SERMON. 1°. Représenter une église, une chaire et un prédicateur, dont il faut figurer le costume. 2°. Représenter cet orateur chrétien, parlant, gesticulant, se levant, s'asseyant, blâmant, exhortant tout un auditoire, qui prête à ses discours une oreille attentive, ému et touché de tout ce qu'il entend. 3°. Signe de nom commun.

SESSION. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies en assemblée politique. 2°. Les représenter s'agitant, discutant sur les intérêts de l'Etat, et délibérant sur ce qu'il y a à faire pour sa prospérité. 3°. Figurer la durée du temps de chaque délibération, ou de chaque assemblée,

ou de chaque session. 4°. Signe de l'abstractif.

SEUL. 1°. Fermer la main droite. 2°. Lever le pouce. 3°. Diriger ce doigt, qui représente un individu, vers un coin du lieu où l'on est. 4°. Signe d'adjectif.

SÉVÈRE. 1°. Représenter une maison d'éducation dirigée par deux maîtres associés. 2°. Représenter l'un doux, indulgent et bon, pardonnant les fautes, les excusant sur l'intention. 3°. Représenter l'autre punissant tout, n'écoutant aucune excuse, et ne riant jamais. 4°. Signe d'adjectif.

SEXE. 1°. Représenter le genre animal, en figurant les principales espèces. 2°. Diviser chaque espèce en deux sortes, dont l'une est celle des mâles, et l'autre celle des femelles. 3°. Montrer que c'est de cette division que l'on fait le signe. 4°. Signe d'abstractif.

SI. (Part. gramm. conjonct.)

SIÈCLE. 1°. Figurer l'année, par le signe des quatre saisons, ou par celui du cercle de l'écliptique. 2°. Figurer le nombre 100, en levant le pouce de la main gauche, et en formant deux oo, avec la droite. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. SIÉGE (au propre). 1°. Figurer un banc, une chaise, un tabouret, un fauteuil, etc. 2°. Action de s'asseoir. 3°. Signe de nom commun.

2°. SIÉGE. 1°. Représenter une ville, ou une place forte, attaquée par des ennemis. 2°. Représenter une armée campée autour de cette ville, et travaillant à y pénétrer et à s'en rendre la maîtresse, par tous les moyens pratiqués ordinairement par des assaillans, et qu'il faut figurer. 3°. Signe d'abstractif.

SIGNALÉ. 1°. Figurer tous les jours d'une campagne. 2°. En indiquer un seul où fut remportée la plus grande victoire : on peut en indiquer d'autres, célèbres par de grands événemens. 3°. Signe d'adjectif.

1°. SIGNALER. 1°. Figurer une personne quelconque. 2°. Exprimer le désir de la faire connoître. 3°. Action d'écrire tout ce qui la distingue de toute autre, sa taille, les traits de son visage, etc. 4°. Mode indéfini.

2°. SIGNALER (un vaisseau). 1°. Action d'apercevoir un vaisseau, une flotte. 2°. Action d'en avertir par des signaux : on imite ces signaux. 3°. Mode indéfini.

3°. SIGNALER. (SE) 1°. Représenter plusieurs personnes de la même profession. 2°. En représenter une remplissant ses devoirs avec une exactitude rare. 3°. La représenter affrontant les hasards, et faisant bien au delà de ce qu'elle doit faire, donnant partout l'exemple d'un dévoue-

ment sans bornes, et se montrant partout où l'appelle un nouveau triomphe et un succès de plus à obtenir. 4°. Mode indéfini.

SIGNATURE. 1°. Figurer une lettre, un acte, ou toute autre pièce importante. 2°. Figurer l'action d'écrire son nom au bas de chacun de ces écrits. 3°. Signe d'abstractif.

SIGNE. 1°. Imiter l'action de faire les signes, à la manière des muets. 2°. Signe d'abstractif.

1°. SIGNIFIER. 1°. Action de noter, de marquer quelque chose, et d'en faire le signe, pour la distinguer des autres. 2°. Mode indéfini.

2°. SIGNIFIER (pour les mots). 1°. Signe d'égal. 2°. Mode indéfini.

3°. SIGNIFIER. 1°. Action de déclarer, de faire connoître à quelqu'un une chose ignorée. 2°. Mode indéfini.

SILENCE. 1°. Figurer l'état d'une personne qui ne fait aucun signe, ni par gestes, ni de vive voix, ni par écrit. 2°. Fermer la bouche, et mettre le pouce droit sur les lèvres. 3°. Signe d'abstractif.

SIMAGRÉE. 1°. Imiter les manières des singes, ou les airs affectés et les minauderies de certaines personnes. 2°. Signe d'abstractif.

SIMILITUDE. 1°. Représenter deux objets d'espèces différentes. 2°. Montrer qu'ils se ressem-

blent, sous quelque rapport : on peut citer la similitude par laquelle le prophète Nathan fit connoître son péché au coupable David. 3°. Signe d'abstractif.

SIMONIE. 1°. Représenter une personne qui échange des biens spirituels contre des choses temporelles. 2°. Figurer une convention, un traité par lequel on reçoit un prix quelconque pour quelque chose de saint et de spirituel. 3°. Signe d'abstractif.

1°. SIMPLE. 1°. Représenter un objet double ou composé, que l'on figure, en montrant que cet objet est formé de plusieurs parties. 2°. Signe négatif et d'opposition. 3°. Montrer que l'objet qu'on figure n'est point étendu, qu'on ne peut le saisir, et qu'il échappe aux sens. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SIMPLE. 1°. Figurer un être déguisé, plein de malice, faux et trompeur. 2°. Signe de négation et d'opposition. 3°. Représenter un être plein de candeur et de vérité, se montrant tel qu'il est, ouvert, franc, sans artifice. 4°. Signe d'adjectif.

1°. SINCÈRE (pour les personnes). 1°. Signe de mensonge, d'artifice et de déguisement (*voyez* ces mots). 2°. Signe de négation et d'opposition. 3°. Représenter un homme simple, franc et vrai,

en affectant l'air et la contenance qui annoncent ce caractère. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SINCÈRE (pour les choses). 1°. Figurer un aveu, une confession, un récit. 2°. Les signes du précédent, n°. 1. 3°. Signe d'adjectif.

SINGULARISER. (SE) 1°. Figurer des opinions, des pensées, des actions, des manières qui ne sont celles de personne. 2°. Représenter quelqu'un qui a ces opinions, ces pensées, qui affecte ces manières, et qui fait ces actions : on cite une de ces opinions; on imite une de ces actions; on affecte une de ces manières extraordinaires. 3°. Mode indéfini.

SINGULIER. 1°. Représenter une personne qui ne ressemble point aux autres, qui est bizarre, capricieuse, ne faisant ni les mêmes choses que les autres, ni aux mêmes heures, vivant seule, retirée. 2°. Signe d'adjectif.

SINISTRE. 1°. Figurer un fait qui est le signe, la marque et l'annonce de quelque malheur : on donne pour exemple quelqu'événement passé et connu qui ait réellement annoncé quelque calamité; un tremblement de terre, des pluies trop abondantes, l'éruption de quelque volcan, et on rappelle l'embrasement de la Calabre, la submersion de la ville de Flessingue, l'incen-

die de la plus grande partie de la ville de Leyde. 2°. Signe d'adjectif.

SINON. (Part. gramm. conjonct.)

SIRE. 1°. Représenter un monarque, par les signes qui caractérisent la puissance souveraine, et ses grandes attributions. 2°. Figurer l'action de lui écrire ou de lui adresser la parole. 3°. Ajouter un signe d'un grand respect, en s'inclinant profondément. 4°. Signe de nom commun.

SIXIÈME. 1°. Montrer la main gauche, les doigts ouverts, et fermer les doigts de la droite, le pouce excepté. 2°. Tracer, en l'air, avec les deux doigts, une ligne horizontale de droite à gauche. 3°. Signe de nom ordinal.

SOBRE. 1°. Représenter une personne tempérante dans le boire et le manger, par le signe de peu, et celui de manger et de boire. 2°. Ajouter, pour l'opposition, le signe d'ivrogne et de gourmand. 3°. Signe d'adjectif.

SOCIABLE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fuit la société, et l'autre la recherche: on représente plusieurs personnes accoutumées à se voir et qui se fréquentent, et une d'entr'elles qui se trouve toujours à leur réunion; on en indique une autre qui n'y va que bien rarement. 2°. Faire remarquer la première, c'est donner l'idée de *Sociable*. 3°. Signe d'adjectif.

SOCIAL. 1°. Figurer tout ce qui peut appartenir à la société des hommes, en général, ou à quelque société particulière, comme les vertus, les défauts, les habitudes, les coutumes. 2°. Signe d'abstractif.

1°. SOCIÉTÉ. 1°. Représenter les hommes unis par l'inclination qui les attire et les rapproche, et par les loix. 2°. Signe d'abstractif.

2°. SOCIÉTÉ. 1°. Figurer une réunion de personnes qui se conviennent et qui se fréquentent. 2°. Figurer des travaux, ou des devoirs, ou des plaisirs qui leur sont communs. 3°. Signe d'abstractif.

SŒUR. (*Voyez* le Ier vol., titre *de la Parenté*).

SOIGNER. 1°. Représenter des enfans dans une famille, ou dans une maison d'éducation. 2°. Représenter une mère, ou une personne qui en a la bonté, veillant à ce que ces enfans ne manquent de rien, qu'ils soient propres et bien entretenus : on peut représenter des malades, et les soins qu'on en a. 3°. Mode indéfini.

SOIN. 1°. Figurer l'esprit appliqué à faire quelque chose. 2°. Action de pourvoir aux besoins, aux nécessités, à la fortune de quelqu'un : on figure les besoins, la nécessité, la fortune, et le zèle empressé d'y pourvoir. 3°. Signe d'abstractif.

Soixantième. 1°. Signe de six et de zéro; 2°. Figurer, avec les deux mains, qui doivent se suivre, une ligne horizontale, en l'air, en signe d'ordre.

Solde. 1°. Figurer la paye de chaque jour donnée au soldat. 2°. Signe d'abstractif.

Solder. 1°. Action de payer ce qui restoit dû d'un ancien compte. 2°. Signe d'abstractif.

Solemnel. 1°. Signe de jour. 2°. Signe de fête. 3°. Figurer toutes les cérémonies qu'on observe dans les plus grands jours de l'année, comme à Pâque, à la Pentecôte, à la Fête-Dieu, à Noël. 4°. Signe d'adjectif.

Solemniser. 1°. Action de célébrer avec pompe une fête quelconque. 2°. Signes du précédent. 3°. Mode indéfini.

Solidaire. 1°. Représenter plusieurs personnes qui ont pris un engagement envers une autre. 2°. Les représenter toutes, devenues mutuellement cautions, les unes des autres, par les signes des mots principaux de la définition. 3°. Signe d'adjectif.

Solide. 1°. Représenter un objet qui a de la consistance, et dont toutes les parties ne peuvent changer de situation : on imite l'action de celui qui auroit dans les mains un pareil objet; on le touche, on fait remarquer l'adhérence de ses

ses parties, en faisant voir, par les signes de fluide et de négation, qu'il est entièrement opposé à un fluide quelconque : on montre encore qu'il est opposé à fragile; qu'il a les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur; qu'il est effectif et durable, et point du tout vain et frivole. 2°. Signe d'adjectif.

SOLITAIRE. 1°. Représenter une personne qui s'est retirée du monde, qui vit seule, et qui aime à être seule : on figure la société, en représentant la réunion de plusieurs personnes; l'éloignement, en imitant l'action de les fuir; la solitude, en cherchant des êtres autour de soi, sans en apercevoir aucun. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SOLITUDE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Figurer l'état tranquille de quelqu'un qui vit loin des humains. 3°. Signe d'abstractif.

2°. SOLITUDE. 1°. Représenter un lieu éloigné de toute habitation humaine, et de la fréquentation des hommes. 2°. Signe de nom commun.

1°. SOLLICITER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en excite une ou plusieurs autres à faire une chose que toutes désirent : on exprime, en le déterminant, le désir général; on imite l'action d'exciter à agir. 2°. Mode indéfini.

2°. SOLLICITER. 1°. Action de demander for-

tement, avec instance, et de presser quelqu'un à faire quelque chose. 2°. Mode indéfini.

SOLLICITUDE. 1°. Exprimer une peine, une vive inquiétude de l'ame. 2°. Ajouter le signe du désir pour un succès dont l'attente cause ce souci. 3°. Signe d'abstractif.

SOLUTION. 1°. Exprimer qu'une chose est bien enveloppée, bien nouée, bien obscure, par les signes indiqués à chacun de ces mots. 2°. Action d'ôter l'enveloppe et les nœuds, de porter la lumière où régnoient les ténèbres, et de rendre clair ce qui étoit obscur. 3°. Signe d'abstractif.

SOLVABLE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes sont riches, et quelques autres sont pauvres; les unes, sans être pauvres, manquent d'argent. 2°. Représenter une de celles-ci demandant une somme, à titre d'emprunt. 3°. En figurer une autre qui offre de prouver que l'emprunteur pourra payer, qu'il a de quoi le faire, à l'échéance; qu'il est solvable; que les autres ne le sont pas, et qu'ils ne pourront pas payer. 4°. Signe d'adjectif.

SOMBRE (au propre). 1°. Représenter un lieu peu éclairé, et qui reçoit peu de lumière : on ferme les yeux à demi, pour se donner une obscurité factice. 2°. Signe d'adjectif.

2°. SOMBRE. 1°. Représenter une personne

mélancolique. 2°. Figurer un air rêveur, chagrin, morne, taciturne et triste. 3°. Signe d'adjectif.

SOMMAIRE. 1°. Représenter un récit abrégé, court et succint, exprimé en peu de lignes, en peu de mots, et en peu de paroles. 2°. Signe d'adjectif.

SOMME. 1°. Figurer de l'argent, de l'or, et d'autres pièces de monnoie, servant dans le commerce à faire des achats et des paiemens. 2°. Signe d'abstractif.

SOMMER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une demande à une autre l'exécution d'une chose qu'elle doit faire : on figure une promesse faite, la chose à faire, la personne qui doit la faire, et l'exigeance juridique. 2°. Mode indéfini.

SOMNAMBULE. 1°. Représenter une personne dont l'habitude est de se lever, la nuit, pendant le sommeil, de marcher et d'agir, sans se réveiller.

SOMPTUEUX. 1°. Représenter une personne qui fait une grande dépense. 2°. Figurer l'ameublement le plus riche et le plus magnifique, les voitures du meilleur goût, tout ce que la table peut avoir de plus exquis, et le train de plus recherché. 3°. Signe d'adjectif.

1°. SONDER (au propre). 1°. Représenter la

profondeur de l'eau, ou celle d'un terrain quelconque. 2°. Action de jeter la sonde pour connoître cette profondeur de l'eau, et la qualité de ce terrain. 3°. Mode indéfini.

2°. SONDER (au figuré). 1°. Action de découvrir dans l'ame de quelqu'un ce qu'il pense, ce qu'il sent. 2°. Action de prévoir, par le moyen des questions adroites qu'on fait, ce qu'on doit attendre d'une entreprise. 3°. Mode indéfini.

SONGER (au figuré). 1°. Figurer le plan d'un ouvrage, un projet, un travail, un être ou un objet quelconque. 2°. Représenter une personne appliquant son esprit à ce plan, s'occupant de ce projet, de ce travail, pensant à cet être, à cet objet, ne voyant que ce plan, cet ouvrage, ce travail, cet être, cet objet, n'étant distrait par aucun autre. 3°. Mode indéfini.

SOPHISTE. 1°. Représenter une personne qui a dessein d'en tromper d'autres. 2°. Figurer des raisonnemens faux, où la dernière proposition ne se trouve pas comprise dans les deux autres, dont elle semble la suite : on forme un de ces raisonnemens, dont on fait connoître le vice. 3°. Signe de nom commun, personnel.

SORCIER. 1°. Représenter le diable, ou un mauvais esprit, un mauvais ange. 2°. Représenter une personne qui communique avec cet esprit,

qui réussit à faire, par son secours, des opérations merveilleuses. 3°. Signe de nom commun.

SORDIDE. 1°. Signe d'avare, de vilain, de bas, de honteux, de méprisable : on cite quelques traits auxquels ces épithètes peuvent convenir, et on trouve les signes de ces mots à leur lettre initiale. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SORT. 1°. Figurer, par les signes d'événement, par celui d'un auteur inconnu, par celui de règle et d'intelligence, avec celui de négation et d'opposition, un événement qui arrive par une cause inconnue. 2°. Signe d'abstractif.

2°. SORT. 1°. Représenter un jeu, où la combinaison n'entre pour rien, où l'on jette des dez qu'on avoit mis dans un cornet. 2°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes gagnent, et les autres perdent, selon le nombre que présentent ces dez jetés, qui règlent, seuls, la destinée et le sort des joueurs. 3°. Signe d'abstractif.

3°. SORT. 1°. Figurer l'état, la fortune et la destinée des hommes, en représentant l'aisance et le bonheur des uns, et le mal-aise et le malheur des autres. 2°. Montrer que cet état heureux ou malheureux est leur *sort*. 3°. Signe d'abstractif.

SORTE. 1°. Représenter un des trois genres. 2°. Diviser ce genre en espèces. 3°. Diviser une espèce en plusieurs sortes : on trace en l'air un

grand cercle pour le genre, un cercle moins grand pour une espèce, et un plus petit cercle pour chaque sorte; plusieurs individus qui se ressemblent en tout, forment la sorte; plusieurs sortes qui se ressemblent, sous un grand nombre de rapports, forment l'espèce; toutes les espèces qui n'ont qu'un ou deux rapports de ressemblance, forment le genre. 4°. Signe d'abstractif.

SOT. 1°. Figurer un homme intelligent, qui a la repartie prompte et juste, qui a le travail de tête facile; ajouter le signe négatif et d'opposition. 2°. Représenter une personne ridicule, niaise, sans esprit. 3°. Signe d'adjectif.

SOUCIEUX. 1°. Figurer une personne inquiète, qui a de la sollicitude, du chagrin. 2°. Tâcher d'exprimer cet état par une physionomie qui l'annonce, et où l'on en remarque les signes. 3°. Signe d'adjectif.

SOUDAIN. 1°. Figurer quelque chose arrivée promptement, subitement, en un moment, en un clin d'œil. 2°. Signe d'adjectif.

SOUDOYER. 1°. Action de payer leur solde aux gens de guerre. 2°. Figurer leur subsistance et leur vêtement. 3°. Exprimer que c'est pour cela qu'on les soudoie. 4°. Mode indéfini.

SOUHAITER. 1°. Représenter une personne éloignée d'une autre qui lui est chère. 2°. Figu-

gurer l'ennui que lui cause la longue absence de cette personne, et le désir qu'elle a de la voir revenir : on porte la main sur le cœur, avec l'expression du souhait et du désir. 3°. Mode indéfini.

1°. SOUMETTRE. 1°. Représenter un souverain gouvernant un grand Etat. 2°. Représenter une partie de son peuple refusant d'obéir, et se soulevant avec audace. 3°. Représenter ce même souverain rassemblant ses troupes et les envoyant chez les révoltés, et celles-ci les subjugant et les soumettant sous l'empire du souverain légitime : on cite d'autres exemples; celui d'un père qui soumet un enfant rebelle, celui d'un instituteur qui soumet un élève indocile. 4°. Mode indéfini.

2°. SOUMETTRE. (SE) 1°. Représenter des sujets, ou des enfans obéissans, s'humiliant, se rangeant sous la dépendance d'un maître, d'un père, disposés à faire tout ce qui leur sera commandé. 2°. Imiter les manières de quiconque est soumis à quelqu'un. 3°. Mode indéfini.

SOUPÇONNER. 1°. Représenter deux personnes vivant ensemble, dont l'une, incertaine et inquiète sur le compte de l'autre, doute de sa sincérité, de sa droiture, soit sur la vérité de ses discours, soit sur la pureté de ses sentimens : elle la croit menteuse à l'égard des uns, et fausse dans la démonstration des autres. 2°. Représen-

ter une action, une circonstance où le soupçon peut être facilement figuré. 3°. Mode indéfini.

1°. SOURCE (au propre). 1°. Représenter un lieu d'où sort une eau naturelle qui forme une fontaine, un ruisseau, ou même une rivière. 2°. On figure le lieu, l'eau, la fontaine et le ruisseau, comme si on les avoit sous les yeux. 3°. Signe de nom commun.

2°. SOURCE (au figuré). 1°. Figurer une cause quelconque, en commençant par la première de toutes, par laquelle existent toutes les autres, et sans laquelle aucune autre n'existeroit. 2°. Représenter un lieu d'où quelque chose procède : *L'oisiveté est la source de tous les vices.* 3°. Signe d'abstractif.

SOURNOIS. 1°. Représenter une personne dissimulée et cachée, parlant peu, et agissant, sans communiquer à personne, ni ses actions, ni ses projets : on imite son air sérieux, réfléchi, mystérieux. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SOUSCRIRE. 1°. Représenter trois personnes, dont l'une fait à une autre un acte d'obligation pour une somme qu'elle en reçoit, à titre de prêt. 2°. Représenter la troisième écrivant son nom au bas de la même obligation, en ajoutant le signe de promettre de payer, à défaut de l'emprunteur. 3°. Mode indéfini.

2°. SOUSCRIRE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une fait à l'autre une proposition, qu'il faut déterminer. 2°. Action de celle qui approuve la proposition, qui consent à faire ce qui est proposé, et qui le promet par écrit.

SOUS-ENTENDRE. 1°. Action de suppléer, par l'esprit, sans l'exprimer, ni par écrit, ni par signes, un mot omis dans une phrase. 2°. Mode indéfini.

SOULIGNER. 1°. Tracer, en l'air, ou sur la planche noire, un ou plusieurs mots, et tirer une ligne au-dessous, en ajoutant le signe de *Remarquable*, qui se fait en indiquant le mot, et en montrant qu'on doit y faire une attention particulière. 2°. Mode indéfini.

SOUS-LOUER. 1°. Représenter une personne qui a loué une maison entière. 2°. Représenter cette même personne louant à une autre une partie de cette même maison : on figure, par gestes, et la maison, et le propriétaire la louant au premier locataire, et celui-ci en louant une partie au second. 3°. Mode indéfini.

SOUSSIGNER. 1°. Figurer un acte passé devant un officier public. 2°. Représenter la personne qui l'a fait rédiger, écrivant son nom au bas de l'acte, en signe de consentement et d'approbation. 3°. Mode indéfini.

SOUVERAIN et SOUVERAINETÉ. (Ier vol., pag. 172).

SPÉCIAL. 1°. Signe de *général*. 2°. Ajouter le signe de négation et d'opposition. 3°. Représenter un objet qui a une désignation particulière et qui lui est propre. Exemples : un couteau sert à couper du pain, etc.; un canif à tailler des plumes; une plume à écrire; des lunettes à mieux voir; un siége à s'asseoir. 4°. Signe d'adjectif.

SPÉCIEUX. 1°. Représenter un objet éblouissant, ayant une belle apparence, qui paroît vrai et certain, si c'est un fait ou un raisonnement. 2°. Signe d'adjectif.

SPÉCIFIER. 1°. Action de désigner, d'exprimer, de déterminer, de marquer l'espèce à laquelle appartient un objet. Exemple : l'ame *spécifie* l'homme, et le distingue de la brute.

SPÉCIFIQUE. 1°. Figurer plusieurs objets de différentes espèces, en déterminant la qualité propre à chacun. 2°. Déterminer plusieurs remèdes, dont chacun est propre à une maladie déterminée : on en donne des exemples. 3°. Signe d'abstractif.

1°. SPECTACLE. 1°. Représenter une grande salle, formée de plusieurs rangs de loges, d'un théâtre, d'un orchestre et d'un parterre, qu'il faut figurer. 2°. Représenter des spectateurs réu-

nis pour regarder et pour écouter. 3°. Représenter des acteurs qui dialoguent entr'eux. 4°. Signe d'abstractif.

2°. SPECTACLE. 1°. Représenter une fête publique, ou quelque grande cérémonie. 2°. Représenter le peuple accourant sur le passage des autorités constituées, et des citoyens de tous les ordres qui, dans le grand costume de leur dignité, forment le cortége de la fête. 3°. Figurer le canon qui tire, les illuminations et les feux d'artifice. 4°. Signe d'abstractif.

SPECTATEUR, SPECTATRICE. 1°. Représenter quelqu'événement heureux ou malheureux, qu'il faut figurer : on peut citer le couronnement d'un pape, celui d'un empereur, d'un roi; une bataille, une querelle, un incendie, une grêle qui ravage tout. 2°. Représenter des personnes qui sont les témoins oculaires de quelqu'un de ces événemens. 3°. Signe de nom commun.

SPECTRE. 1°. Représenter une figure extraordinaire, hideuse, effrayante. 2°. Représenter des enfans qui en ont peur. 3°. Signe d'abstractif.

1°. SPÉCULER. 1°. Représenter une personne qui, soit à la vue simple, soit la lunette sous les yeux, regarde et observe curieusement les astres ou des objets terrestres.

2°. SPÉCULER (au figuré). 1°. Représenter

une personne dont l'état est le commerce ou les finances. 2°. La représenter méditant, réfléchissant, formant, pour l'avenir, des projets relatifs à son état. 3°. Mode indéfini.

SPIRITUEL. 1°. Signe de matériel et de corporel, avec un signe négatif et d'opposition. 2°. Signe d'adjectif.

SPIRITUEUX. 1°. Représenter un liquide volatil, subtil, pénétrant, composé de parties actives, légères, s'exhalant et se répandant facilement. 2°. Signe d'adjectif.

SPLENDEUR. 1°. Représenter le soleil répandant un grand éclat de lumière. 2°. Signe d'abstractif.

SPLENDIDE. 1°. Représenter un repas très-beau, magnifique, somptueux, par le nombre et la qualité des mets, et le grand nombre des convives. 2°. Signe d'adjectif.

SPONGIEUX. 1°. Représenter un corps quelconque. 2°. Figurer une éponge, et faire remarquer que cet objet est poreux comme elle. 3°. On le figure s'imbibant de l'eau dans laquelle on le trempe. 4°. Signe d'adjectif.

SPONTANÉ. 1°. Figurer un mouvement quelconque. 2°. Figurer que c'est la volonté qui le produit. 3°. Signe d'adjectif.

SQUELETTE. 1°. Représenter un corps mort.

2°. Exprimer l'absence de toute chair, et néanmoins la jointure de tous les os, comme dans l'état de vie. 3°. Signe de nom commun.

1°. STABLE. 1°. Représenter un être ou un objet quelconque dans un état, une assiette, une situation ferme. 2°. Signe d'adjectif.

2°. STABLE (au figuré). 1°. Représenter le temps qu'il fait, et exprimer qu'il sera long-temps tel qu'il est, long-temps serein ou pluvieux, froid ou chaud; qu'il sera permanent et durable.

STANCE. 1°. Représenter un ouvrage de poésie. 2°. Montrer qu'il est divisé en couplets, dans la forme des cantiques et des chansons, tous de la même mesure, et du même nombre de vers.

STATION. 1°. Figurer une petite pause, un repos de peu de durée que fait une personne en un lieu. 2°. Signe de l'abstractif.

STATISTIQUE. 1°. Figurer la description de toutes les parties d'un Etat, avec tout ce que le sol rapporte de fruits, de denrées, et généralement toutes ses productions.

STATUE. 1°. Représenter une figure d'homme ou de femme. 2°. Signe de nom commun.

STATUER. 1°. Représenter un chef, un supérieur quelconque, ordonnant, réglant, prescrivant, commandant. 2°. Mode indéfini.

STÉRILE. 1°. Représenter une terre, ou des

arbres qui devroient porter des fruits, et qui n'en portent pas. 2°. Signe d'adjectif.

STIMULER. 1°. Action de réveiller, d'exciter à travailler une personne paresseuse et nonchalante. 2°. Mode indéfini.

STOÏCIEN. 1°. Figurer la doctrine d'un ancien philosophe grec (*Zénon*). 2°. Exprimer que cette doctrine enseignoit à être ferme, sévère et inébranlable. 3°. Signe d'adjectif.

STOÏQUE. 1°. Figurer une vertu courageuse, austère et sévère, en réalité. 2°. Signe d'adjectif.

STRICT. 1°. Représenter une obligation, un devoir, qu'il faut déterminer. 2°. Montrer qu'on ne doit y rien ajouter, et qu'on n'en doit rien retrancher. 3°. Signe d'adjectif.

STUPÉFAIT. 1°. Représenter une personne interdite de surprise et d'étonnement. 2°. Représenter son immobilité, et son regard fixe et déconcerté. 3°. Signe d'adjectif.

STUPEUR. 1°. Représenter un étonnement extraordinaire qui jette dans une espèce d'immobilité. 2°. Signe d'abstractif.

STUPIDE. 1°. Représenter une personne d'un esprit lourd et pesant. 2°. Prendre cet air soi-même, pour le bien exprimer par signes. 3°. Signe d'adjectif.

1°. STYLE (au propre). 1°. Représenter un

poinçon ou grosse aiguille. 2°. Imiter la manière des anciens qui l'employoient à écrire sur des tablettes enduites de cire. 3°. Signe de nom commun.

2°. STYLE. 1°. Figurer l'aiguille d'un cadran solaire. 2°. Signe de nom commun.

3°. STYLE. 1°. Figurer l'esprit composant une lettre, un récit, un discours, par les signes de méditation, de réflexion, et de l'action de chercher, d'imaginer ce qui convient au sujet que l'on traite. 2°. Signe d'abstractif.

1°. STRATAGÊME. 1°. Figurer la guerre entre deux Etats. 2°. Figurer la ruse d'un général. Exemple : l'armée fait semblantde lever le camp, et de s'enfuir; on cache une batterie de canons, etc. 3°. Signe de l'abstractif.

2°. STRATAGÊME (par extension). 1°. Représenter une personne employant, dans une discussion avec une autre, une ruse, une finesse, une subtilité : on figure, par des signes de malice et de fausseté, un regard qui annonce une intention secrète, et le projet de tromper. 2°. Signe de l'abstractif.

STRUCTURE. 1°. Représenter un édifice quelconque. 2°. Imiter l'action de le bâtir. 3°. Exprimer que cette manière de le construire, que cette structure est solide et belle. 4°. Signe de l'abstractif.

SUAVE. 1°. Représenter un mets d'un goût agréable, doux et suave, une odeur également douce et suave; un tableau dont la couleur est encore suave et douce.

SUBDIVISER. 1°. Action de diviser un tout en plusieurs parties. 2°. Action de diviser chaque partie de ce tout en d'autres parties. 3°. Mode indéfini.

SUBJONCTIF. (Part. gramm. conjug.)

SUBIR. 1°. Représenter une personne souffrant, avec patience et résignation, ce qui lui est imposé, prescrit et ordonné par l'autorité légitime: on subit un joug, une peine; on les souffre. 2°. Mode indéfini.

1°. SUBJUGUER. 1°. Représenter un souverain, à la tête d'une armée, allant dans un Etat qui n'est pas le sien, attaquant, livrant des combats, et toujours vainqueur, réduisant en sujétion le pays attaqué : tout cela se figure dans une scène mimique. 2°. Mode indéfini.

2°. SUBJUGUER. 1°. Représenter deux personnes conversant ensemble, dont l'une supérieure à l'autre, la domine par la force de son raisonnement. 2°. Mode indéfini.

SUBLIME. 1°. Représenter un père qui se laisse mener au supplice, au lieu de son fils, qui

qui venoit d'être condamné (1). 2°. Elever au-dessus des plus grands efforts de l'ame ce courage sublime. 3°. Citer quelqu'ouvrage d'art ou de science qui ait exigé un grand talent, un grand effort de génie, tel que l'Iliade, l'Enéïde, la tragédie d'Athalie, et quelques autres chefs-d'œuvres. 4°. Montrer qu'ils sont dus au génie sublime de leurs auteurs. 5°. Signe d'adjectif.

SUBMERGER. 1°. Rappeler le déluge universel, en représentant, par signes, les eaux du ciel qui tombèrent, pendant quarante jours et quarante nuits, sur la terre, et qui l'inondèrent. 2°. Représenter la terre submergée et sous les eaux. 3°. Mode indéfini.

SUBORDONNER. 1°. Action d'établir, dans une réunion quelconque de personnes, un ordre de dépendance, de l'inférieur au supérieur. 2°. Sup-

---

(1) M. DE LOIZEROLLES, ancien lieutenant-général du gouvernement et baillage de l'Arsenal de Paris, étoit enfermé à Saint-Lazare, avec sa femme et son fils. Un guichetier vient lui dire de descendre au greffe. Le fils se présente; il est refusé. Le père, seul, part pour la Conciergerie. Là, on lui remet l'acte d'accusation de son fils. Il le lit, sans mot dire, et comparoît devant le tribunal. Il déclare qu'il a 60 ans, que son fils n'en a que 22. *Il ne vous faut que des têtes*, leur dit-il, *prenez la mienne*. Ses bourreaux balancent... mais ils accèdent à sa demande. On substitue le mot de *père* à celui de *fils*, et le nombre 60 à celui de 22, et LOIZEROLLES père, part pour l'échafaud.

poser un chef qui forme cet ordre, qui distribue les places, et qui constitue et organise cet établissement, dans lequel, les uns sont soumis aux autres, et dépendans, les uns des autres. 3°. Mode indéfini.

SUBSIDE. 1°. Représenter un Etat où se lèvent des contributions publiques pour ses besoins. 2°. Figurer les loix qui les établissent, les receveurs à qui on les paye, et l'emploi qu'on en fait, et qu'il faut déterminer. 3°. Signe d'abstractif.

SUBSISTANCE. 1°. Représenter tout ce qu'exigent la nourriture et l'entretien d'une ou de plusieurs personnes. 2°. Figurer tous les objets qui servent à l'une et à l'autre; comme les productions de la terre, qui deviennent nos alimens, et les animaux, dont la toison nous couvre, et dont la chair nous nourrit. 3°. Signe d'abstractif.

SUBSISTER. 1°. Représenter des êtres vivans, et dont il faut figurer la vigueur et la force; la végétation dans les uns, le mouvement et l'action dans les autres, et la pensée dans les êtres intellectuels. 2°. Mode indéfini.

SUBSTANCE. 1°. Représenter plusieurs êtres subsistant par eux-mêmes, et non en d'autres, comme les modes et les qualités. 2°. Montrer quelqu'objet que ce soit. 3°. Signe de l'abstractif.

SUBSTANTIF. (Part. gramm.)

1°. SUBTIL. 1°. Représenter un objet grossier, épais, en ajoutant le signe de négation et d'opposition. 2°. Représenter un objet délié, fin, menu. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SUBTIL. 1°. Figurer la vue et l'ouie, en indiquant leur organe. 2°. Figurer que l'une et l'autre étant plus subtiles chez certaines personnes, celles-ci y voient mieux, et entendent plus aisément que d'autres. 2°. Signe d'adjectif.

3°. SUBTIL (au figuré). 1°. Représenter l'esprit ayant une adresse et une finesse extrêmes: on figure ces qualités, en se donnant à soi-même l'air vif et adroit qui les annonce. 2°. Représenter une proposition subtile à laquelle ne sait pas répondre la personne à qui on l'adresse. 3°. Signe d'adjectif.

SUCCÈS. 1°. Représenter un événement quelconque arrivé à quelqu'un, à la suite de ce qu'il avoit fait pour réussir dans une entreprise. 2°. Figurer un bon succès, un succès agréable, par les signes qui annoncent le contentement et la satisfaction; ou même un succès contraire au but qu'on s'étoit proposé. 3°. Signe d'abstractif.

SUCCESSIVEMENT. 1°. Représenter plusieurs personnes qui arrivent, l'une après l'autre, dans un même lieu. 2°. Exprimer cette succession de personnes. 3°. Signe d'adverbe.

Succinct. 1°. Figurer un discours, ou un récit, exprimé en peu de pages, ou en peu de lignes, ou en peu de paroles. 2°. Montrer ou figurer un autre discours, et ajouter le signe de long, avec celui de négation ou d'opposition. 3°. Signe d'adjectif.

1°. Succomber (au propre). 1°. Représenter une personne chargée d'un fardeau trop lourd pour ses forces. 2°. La représenter courbée sous ce fardeau, et ne pouvant le porter. 3°. Mode indéfini.

2°. Succomber (au figuré). 1°. Représenter une personne violemment tentée de commettre une action contraire à la justice ou à quelque vertu, ou affligée par la perte de son honneur, ou de quelque personne qui lui étoit infiniment chère. 2°. Représenter cette même personne cédant à la tentation, et commettant cette action injuste et malhonnête, se laissant vaincre par la douleur et le désespoir. 3°. Mode indéfini.

Suffragant. (Ier vol., pag. 205).

Suffrage. 1°. Représenter une assemblée délibérante. 2°. Figurer une discussion engagée sur une proposition quelconque. 3°. Figurer chacune des personnes présentes disant son avis, et l'écrivant sur un billet particulier mis dans une boîte commune. 4°. Signe de l'abstractif.

SUGGÉRER. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies, et l'une d'entr'elles accusée par les autres, et ne sachant pas se défendre. 2°. Représenter une de celles qui l'écoutent lui inspirant des paroles, des réponses, les lui faisant adroitement passer dans l'esprit. 3°. On peut encore figurer un malade à l'extrémité, et une personne lui faisant adroitement faire, à son profit ou à celui d'un autre, un testament, par insinuation, par artifice. 4°. Mode indéfini.

1°. SUJET. 1°. Représenter un prince souverain ou une république. 2°. Représenter toutes les personnes de l'Etat gouverné par ce souverain, soumises à ses loix, prêtes à faire ce qu'il commande, ou à ne plus faire ce qu'il défend. 3°. Signe de supérieur, en élevant la main gauche au-dessus de la tête, et d'inférieur, en abaissant la droite au-dessous, avec le signe de commandement et celui d'obéissance. 4°. Signe de nom commun.

2°. SUJET. 1°. Figurer une proposition. 2°. Indiquer l'être ou la chose dont la qualité exprimée par un mot adjectif est affirmée. Exemple : *Dieu est éternel. Le soleil éclaire la terre*. 3°. Montrer que le mot *Dieu* est sujet de la première proposition, et que le mot *soleil* est le sujet de la seconde. 4°. Signe d'abstractif.

3°. SUJET. 1°. Figurer un art, une science, comme la physique, la morale, la médecine, la théologie. 2°. Figurer des corps, et l'art d'en examiner les dimensions. 3°. Figurer l'art de rendre la conduite conforme aux loix de la sagesse. 4°. Figurer l'art de connoître l'organisation du corps humain, ce qui sert à conserver la santé et qui la rétablit. 5°. Figurer ce qui regarde Dieu, et nos devoirs envers lui. 6°. Dire que c'est là le sujet de chacune de ces sciences. 7°. Signe d'abstractif.

4°. SUJET. 1°. Figurer la cause, l'occasion, la matière, le lieu, la raison, le motif, le fondement d'une action qu'on détermine. 2°. Déterminer aussi ce motif, cette cause, cette raison. 3°. Signe d'abstractif.

1°. SUPERBE. 1°. Représenter une personne vaine, fière, orgueilleuse, pensant avantageusement d'elle-même, et en parlant, dans ce sens-là. 2°. Faire les signes de toutes ces qualités: on les trouve à la lettre initiale de chacun de ces mots.

2°. SUPERBE. 1°. Représenter un tableau, un discours, ou tout autre ouvrage d'esprit, un édifice, un appartement, un meuble, un habit, frappant ou l'esprit, ou les yeux par leur magnificence, leur beauté, leur éclat. 2°. Signe d'adj.

SUPERCHERIE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une charge l'autre d'un achat, d'un échange, ou d'un travail quelconque. 2°. Représenter celle-ci trompant l'autre dans cet achat, lui faisant payer plus cher ce qu'elle a acheté à un moindre prix, ou réservant pour elle-même l'objet qu'elle a reçu en échange, et en donnant un autre moins parfait, ou bien la trompant dans son travail. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. SUPERFICIE (au propre). 1°. Supposer qu'on a dans ses mains un objet quelconque. 2°. Faire remarquer la surface extérieure de cet objet, sa longueur et sa largeur, sans parler de sa profondeur. 3°. Figurer une surface plane, sans inégalité, une surface convexe, et une surface concave, en faisant bien distinguer chacune de ces surfaces, par opposition aux autres. 4°. Signe d'abstractif.

2°. SUPERFICIE (au figuré). 1°. Supposer un art, une science, une connoissance quelconque sur quelque matière que ce soit. 2°. Figurer une personne qui n'a de cet art, de cette science, de cette connoissance que des idées imparfaites, un commencement de connoissance, un aperçu vague et léger, sans profondeur. 3°. Signe d'abstractif.

1°. SUPERFICIEL (au propre). 1°. Figurer une

qualité qui appartient à la superficie d'un objet. 2°. Signe du précédent. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SUPERFICIEL (au figuré). 1°. Représenter une personne qui ne connoît que l'apparence des choses, qui s'arrête à l'extérieur, sans chercher à approfondir une matière ou un sujet quelconque, à connoître ce qui lui est propre et qui les distingue des autres choses. 2°. Signe d'adjectif.

SUPERFLU. 1°. Représenter une multitude de choses apportées à quelqu'un pour des besoins particuliers et déterminés. 2°. Montrer que ces choses suffisent, par le signe de suffisant, ou du mot *assez*. 3°. Figurer l'action d'en apporter d'autres non nécessaires, inutiles ou superflues. 4°. Signe d'adjectif.

1°. SUPÉRIEUR (pour un lieu). 1°. Représenter des lieux différens, les uns élevés, les autres bas. 2°. Faire remarquer un lieu au-dessus des autres, comme une colline au-dessus d'une vallée, une planète au-dessus du soleil, d'autres au-dessous, *Saturne*, *Jupiter* et *Mars* dans l'ordre supérieur; la *Terre*, la *Lune*, *Vénus* et *Mercure*, dans l'ordre inférieur. 3°. Signe d'adjectif.

2°. SUPÉRIEUR. 1°. Représenter plusieurs personnes de l'un ou de l'autre sexe, réunies et vivant en société, observant les mêmes réglemens de conduite, et les mêmes pratiques. 2°. Repré-

senter une d'entr'elles qu'elles ont choisie pour les gouverner, à qui elles obéissent, pour laquelle elles ont un grand respect et une tendresse filiale. 3°. Représenter ce chef, ce supérieur adoucissant le commandement par une bonté extrême, une douceur inaltérable, et une tendresse de père ou de mère. 4°. Signe de nom commun.

SUPERLATIF. (Part. gramm.)

SUPERSTITIEUX. 1°. Représenter plusieurs personnes, toutes religieuses, et ayant une piété tendre, qui s'exprime par les signes des objets du culte et des exercices pieux ou religieux, et le signe d'affection, d'amour et de sensibilité. 2°. Représenter les unes n'ajoutant rien, ni à la croyance commune, ni aux sentimens commandés; les autres regardant comme appartenant à Dieu ce qui est d'invention humaine, attribuant une vertu divine, et des effets réels à ce qui est le fruit d'une imagination désordonnée, ayant une fausse opinion de Dieu, une religion vaine et mal dirigée, et une crainte hors de propos, excessive et sans un motif légitime. 3°. Faire remarquer que c'est à ces dernières que s'applique le mot que nous expliquons, et dont nous cherchions les signes. 4°. Signe d'adjectif.

SUPPLANTER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une occupe une place, ou est à

même de l'obtenir. 2°. Représenter l'autre cherchant à la décrier, en secret, à lui ravir l'estime de celui ou de ceux de qui cette place dépend, et à se mettre à sa place : tout ceci se figure par gestes, et dans une scène mimique. 3°. Mode indéfini.

SUPPLÉER. 1°. Su pposer une chose incomplète et où il y a un vide. On cite quelque exemple : il y a dans l'Institution quatre classes; un des quatre répétiteurs est malade ou absent; un autre fait la classe de l'absent, et le supplée. Tout cela se figure aussi, comme toutes les explications de la même espèce. 2°. Mode indéfini.

SUPPLICE. 1°. Figurer un ou plusieurs criminels. 2°. Représenter un ou plusieurs juges examinant l'accusation, jugeant les coupables, et les condamnant à une peine corporelle. 3°. Représenter l'exécuteur de ce jugement, faisant souffrir aux condamnés la peine infligée. 4°. Signe de l'abstractif.

SUPPLIER. 1°. Représenter plusieurs personnes dans une église, au pied des autels, dans la posture la plus humiliée, demandant à Dieu, avec la plus grande instance, tous les secours et toutes les grâces dont elles ont besoin : on figure l'église, l'autel, les personnes, leur posture, l'action de prier, les secours de Dieu, et Dieu lui-

même, qu'il faut représenter aimant les hommes, plus désireux de leur faire du bien, qu'ils ne le sont d'en recevoir. 2°. Mode indéfini.

1°. SUPPORTER (pour les choses). 1°. Représenter deux personnes malades, et d'une maladie qui cause les douleurs les plus vives. 2°. Représenter l'une d'une impatience extrême; imiter ses agitations, ses plaintes, ses cris. 3°. Représenter l'autre calme, tranquille, sans impatience, sans murmure, souffrant avec résignation, et *supportant* ses maux, sans un mouvement d'inquiétude et d'ennui. 4°. Mode indéfini.

2°. SUPPORTER (pour les personnes). 1°. Représenter une belle-mère, et une belle-fille, ou une marâtre, et une fille qui est celle du mari, sans l'être de la femme. 2°. Représenter la marâtre et la belle-mère d'un caractère difficile, toujours de mauvaise humeur, toujours grondant, toujours se plaignant, et la fille toujours douce, toujours patiente, et d'un caractère toujours égal et inaltérable, d'une soumission parfaite, *supportant*, sans émotion, les brusqueries, les reproches injustes, et ne répondant que par des égards et des témoignages d'affection et de respect. 3°. Mode indéfini.

SUPPOSER. 1°. Représenter plusieurs personnes réunies, et l'une racontant un événement

aux autres, ou leur expliquant une chose difficile. 2°. La représenter énonçant une proposition fausse, pour servir d'explication à une chose vraie. 3°. Figurer l'action de poser cette chose sous les yeux des personnes présentes, en exprimant par le signe de *Mensonge*, et par celui de *Vérité* et du mot *comme*, que cette chose n'est *supposée* que pour servir d'exemple.

Supputer. 1°. Figurer plusieurs sommes réunies en un même lieu. 2°. Figurer l'action de compter, de calculer, par les quatre règles, qu'il faut faire ou représenter, pour savoir à quoi montent ces nombres divers. 3°. Mode indéfini.

1°. Suprême. 1°. Représenter une personne au-dessus de toutes les autres, dans son genre, dans son espèce, par son rang, par son autorité, par son pouvoir, par sa dignité, par sa vertu et sa bonté. 2°. Figurer, par un geste de la main droite, la plus haute élévation. 3°. Ajouter le signe de puissance à laquelle rien ne résiste, qui ne dépend de personne, et de laquelle dépend tout ce qui est autour d'elle, et qu'il faut figurer. 4°. Signe de nom commun.

2°. Suprême (l'Etre). (*Voyez* au Ier vol., pag. 219).

Sur. (Part. gramm. prép.)

Surérogation. 1°. Représenter des choses

commandées par la religion qu'on professe, comme les préceptes du décalogue et de la morale chrétienne. 2°. Représenter des choses non commandées, d'une plus grande perfection, et d'une pratique plus austère. 3°. Montrer que celles-ci sont de plus, sont au delà du commandement, sont libres, qu'on peut les omettre, sans se rendre coupable; qu'elles ne sont pas d'obligation; qu'elles ne sont enfin que de *surérogation*: ce signe se fait comme celui de *Devoir* et de *Falloir*, en ajoutant celui de négation. 4°. Signe de l'abstractif.

SURETÉ. 1°. Représenter une personne qui est dans un état éloigné de tout danger, de tout péril, qui ne doit rien craindre, qui peut être tranquille, soit dans son habitation, soit dans son lit, et y dormir sans inquiétude. 2°. Signe de l'abstractif.

SURFACE. 1°. Représenter un corps quelconque, et en montrer le dehors, l'intérieur et la face. 2°. Signe d'abstractif.

SURFAIRE. 1°. Représenter une chose à vendre. 2°. Enoncer sa valeur et son prix. 2°. Représenter le marchand en demandant au delà de sa valeur. 3°. Mode indéfini.

SURHUMAIN. 1°. Représenter un homme fort et courageux, par le signe de *Force* et de *Cou-*

*rage.* 2°. Représenter une force et un courage au-dessus de ce qu'on vient de figurer, par le signe de plus. 3°. Signe d'adjectif.

1°. SURMONTER (au propre). 1°. Représenter une grande inondation. 2°. Indiquer des maisons à la campagne, et représenter une rivière voisine, grossie par les pluies et par les ruisseaux qui s'y jettent, couvrant la plaine, et s'élevant au-dessus des maisons, qu'elle submerge en les *surmontant.* 3°. Mode indéfini.

2°. SURMONTER (au figuré). 1°. Représenter un grand Général faisant la guerre, et livrant bataille, vainquant son ennemi, et le surmontant. 2°. Mode indéfini.

3°. SURMONTER. 1°. Représenter une personne qui entreprend un voyage à travers des chemins difficiles, qu'il faut figurer. 2°. Représenter cette personne gravissant les montagnes, comptant pour rien tous les obstacles, *surmontant* avec courage toutes les difficultés. 3°. Mode indéfini.

4°. SURMONTER. (SE) 1°. Représenter une personne qu'une autre a irritée par des manquemens et même des outrages, qu'il faut figurer. 2°. Représenter la personne outragée, en colère, mais domptant ce mouvement, le surmontant,

et se montrant douce, patiente et de sang froid. 3°. Mode indéfini.

1°. SURNATUREL. 1°. Représenter les forces humaines, en figurant une personne qui souffre, sans se plaindre, autant que le peut celle qui a le plus de courage. 2°. Montrer que la nature humaine s'arrête là. 3°. Représenter de plus grandes souffrances, et celui qui les éprouve priant pour ses bourreaux. 4°. Exprimer que c'est là une force surhumaine, un courage *surnaturel*. 5°. Signe d'adjectif.

2°. SURNATUREL. 1°. Figurer l'impuissance de l'homme aidée par la grâce de Dieu, par un secours *surnaturel*. 2°. Figurer quelques vérités dogmatiques, telles qu'*un Dieu, en trois personnes; l'Incarnation du Verbe; Jésus-Christ dans l'Eucharistie*. 3°. Exprimer que ces vérités ne sont pas communes, ne sont pas naturelles; qu'elles sont *surnaturelles*.

SURNOMMER. 1°. Représenter une personne qui s'est rendue remarquable par quelque action extraordinaire, ou qui l'est par quelque qualité qu'elle ne s'est point donnée. 2°. Action d'ajouter à son nom, un autre nom qui rappelle cette action, ou cette qualité. Exemples : *Scipion l'Africain; Philippe le Hardi; Pépin le Bref;*

on explique la raison de ces surnoms. 3°. Mode indéfini.

1°. SURPRENDRE. 1°. Représenter un maître et un domestique. 2°. Représenter celui-ci profitant d'un moment d'absence, et volant son maître. 3°. Représenter le maître arrivant au moment du vol, et *surprenant* le domestique le commettant, sans qu'il puisse le nier. 4°. Mode indéfini.

2°. SURPRENDRE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, simple et de bonne foi, est bien loin de se méfier de l'autre. 2°. Représenter celle-ci adroite et rusée, trompant celle-là et la *surprenant*. On figure une tromperie quelconque. 3°. Mode indéfini.

3°. SURPRENDRE. 1°. Représenter plusieurs personnes en société, et en figurer une qui arrive, et qui raconte un événement extraordinaire ; par exemple, la mort de quelqu'un qui a laissé, par testament, tous ses biens à une personne de cette société, qui ne croyoit pas même être connue du testateur : on peut citer d'autres exemples. Le signe de ce mot peut se faire, en prenant vivement le bras de quelqu'un qui ne s'y attend pas, et qui ne pouvoit le voir.

SURVEILLER. 1°. Action de prendre garde à quelque chose, l'observer avec une grande attention : ces signes se font naturellement, en portant

portant des regards curieux et attentifs autour de soi. 2°. On peut encore figurer des ouvriers travaillant dans un atelier, ou des élèves en recréation, ou à la salle d'études. 3°. Représenter une personne qui veille à ce que les uns et les autres remplissent leurs devoirs, et ne fassent rien qui y soit contraire. 4°. Mode indéfini.

SURVENDRE. (*Voyez Surfaire*).

1°. SUSCEPTIBLE. 1°. Représenter ou une personne ou un objet capable de recevoir en soi ou une substance quelconque, ou une qualité. 2°. Figurer une matière de bois ou de pierre, et montrer que ce bois ou cette pierre peuvent recevoir la forme ronde ou carrée. 3°. Représenter un jeune homme qui peut recevoir dans son ame de bons ou de mauvais principes, des vérités de morale, propres à le diriger et à le régler dans ses actions, dans sa conduite, ou des propositions contraires aux convenances et aux loix de Dieu et à celles de la société. 4°. Signe d'adjectif.

2°. SUSCEPTIBLE. 1°. Représenter une personne d'un caractère difficile, qui se choque aisément, qui croit toujours qu'on veut l'offenser. Donner quelqu'exemple de cette disposition: plusieurs personnes sont ensemble, une d'entr'elles propose à la plus grande partie le plaisir de la promenade; celle à qui elle n'a pas fait

cette proposition s'offense de cet oubli. 2°. Signe d'adjectif.

1°. SUSCITER. 1°. Représenter des hommes extraordinaires, destinés à de grandes choses, comme les prophètes de l'ancienne loi, et quelques saints de la nouvelle. 2°. Représenter Dieu les faisant naître, et dans un certain temps, pour annoncer ses volontés aux autres hommes, comme il suscita Moïse pour délivrer son peuple de l'esclavage de l'Egypte, et Saint-Jean pour annoncer le Messie. 3°. Mode indéfini.

2°. SUSCITER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a causé à l'autre des inquiétudes, des embarras et des chagrins mortels. 2°. Représenter cette personne déterminant sa victime à lui donner sa signature en blanc, que celle-ci remplissoit, à volonté. 3°. Représenter le complaisant signataire, n'ouvrant les yeux sur un abus de confiance aussi infâme, que pour se voir dans un abyme sans fond, son nom flétri dans l'opinion publique, et pour pleurer sur le malheur de sa liaison avec cet ami perfide, qui, sans pudeur, lui a *suscité* tant de maux, et troublé, pour jamais, le repos de sa vie. 4°. Mode indéfini.

SUSPECT. 1°. Représenter une personne dont la bonne foi n'est pas sûre : on figure le mensonge

et la fausseté, par les signes qui leur conviennent. 2°. Faire le signe d'honnêteté, de probité, de vérité, avec le signe de doute. 3°. Signe d'adjectif.

1°. SUSPENDRE (au propre). 1°. Figurer l'action d'attacher un objet en haut, de l'y soutenir, et de le faire pendre en l'air. 2°. Mode indéfini.

2°. SUSPENDRE (au figuré). 1°. Représenter deux personnes, dont l'une propose à l'autre de lui acheter une propriété qu'elle a à vendre. 2°. Les représenter toutes les deux convenant du prix, et tombant d'accord. 3°. Représenter une troisième personne venant dire qu'il faut différer la conclusion de cette affaire; qu'il faut *suspendre* le payement qui alloit être fait. 4°. Mode indéfini.

3°. SUSPENDRE. 1°. Représenter plusieurs personnes qui s'entretiennent d'une autre, dont la conduite ne paroît pas sans reproche. 2°. L'une la blâme, l'autre l'excuse. 3°. Une autre dit qu'il faut attendre quelque temps pour la juger; qu'il faut retarder le jugement; qu'il faut le *suspendre*. 4°. Mode indéfini.

SUSTENTER. 1°. Action de nourrir. 2°. Action d'entretenir la vie, par le moyen des alimens. 3°. Figurer des enfans, ou des pauvres. 4°. Figurer les objets principaux qui servent à la nour-

riture, comme le pain, les légumes, les fruits; la chair des animaux, l'eau et le vin. 5°. Action de les donner à ces pauvres, à ces enfans. 6°. Mode indéfini.

Syllabe. 1°. Figurer une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres. 2°. Figurer l'action de prononcer toutes ces lettres, par une seule émission de voix. 3°. Signe de nom commun.

Syllogisme. 1°. Figurer une première proposition, dont l'attribut, ou le second terme, ou la qualité, convient à plus d'individus que le second terme d'une seconde, qu'il faut figurer aussi. 2°. Figurer une troisième proposition formée du premier terme de la seconde, et du second terme de la première. Exemple : *Tous les hommes sont mortels; Massieu est un homme; donc Massieu est mortel.* 3°. Représenter la troisième proposition comme formée des deux autres, comme en découlant nécessairement : toute la pantomime qui doit servir à l'explication de ce mot se réduira aux signes suivans : 1°. Ecrire en l'air, l'une sous l'autre, deux propositions. 2°. Former une troisième proposition du premier mot de la seconde, et du dernier mot de la première, en les prenant, l'un au commencement de la seconde, l'autre à la fin de la première. 3°. Exprimer que cette troisième proposition

est nécessairement vraie. 4°. Signe d'abstractif.

1°. SYMBOLE. 1°. Représenter quelque qualité de l'ame, quelque vertu. 2°. Faire le signe d'un objet matériel qui puisse en être la représentation, la figure ou l'emblême : donner pour exemple, la Douceur et la Force; et pour symbole, l'Agneau et le Lion.

2°. SYMBOLE. 1°. Figurer tout ce que croit un chrétien sur les mystères de sa religion; l'existence de Dieu, la création du monde, un Dieu rédempteur, sa mort, sa résurrection, son ascension, un dernier jugement, la descente du Saint-Esprit, la fondation de l'Eglise, la résurrection générale, des récompenses pour le juste, des châtimens pour le pécheur. 2°. Signe d'abstractif.

SYMÉTRIE. 1°. Représenter un ensemble quelconque, un édifice, un appartement, un tableau, et faire remarquer une disposition bien régulière des parties qui le composent. 2°. Figurer un ordre de plusieurs choses, placées, l'une à l'égard de l'autre, dans une convenance parfaite, d'où résulte un tout digne de l'approbation des connoisseurs. 3°. Mode indéfini.

SYMPATHIE. 1°. Figurer deux personnes entre lesquelles il y a convenance d'affections et d'inclinations; conformité de qualités naturelles, d'humeur ou de tempérament. 2°. Signe d'*Affec-*

*tions*, d'*Inclinations*, d'*Humeur*, etc., tels qu'on les trouve aux mots qui les expriment. 3°. Signe de *Semblable*, de *Pareil*, de *Même*. 4°. Représenter ces deux personnes s'aimant, se recherchant, s'accordant pour les opinions, pour les goûts, et se trouvant agréablement ensemble. 5°. Signe d'abstractif.

SYMPHONIE. 1°. Représenter des instrumens de plusieurs sortes. 2°. Représenter des musiciens qui en jouent. 3°. Indiquer les oreilles où arrivent les sons, et figurer, par un air de satisfaction, le plaisir qu'ils causent à ceux qui les entendent. 4°. Signe d'abstractif.

SYMPTÔME. 1°. Représenter des malades. 2°. Figurer un accident, un changement, une révolution, un signe extraordinaire qui annonce la nature de la maladie, et qui dirige le médecin dans le traitement. 3°. Signe d'abstractif.

SYNAGOGUE. 1°. Représenter un lieu public dans le genre des oratoires. 2°. Représenter une assemblée de Juifs, vacant ensemble aux actes de leur religion, et faisant leurs prières dans cette enceinte.

SYNDÉRÈSE. 1°. Indiquer l'esprit et le cœur, et figurer dans celui-ci des reproches secrets qu'on se fait à soi-même, à l'occasion de quelque faute grave qu'on a commise : ce dernier

signe se fait comme celui de remords, en figurant les picotemens intérieurs qu'éprouve l'ame; ce que représente l'index qui picote la surface du cœur. 2°. Signe d'abstractif.

SYNDIC. 1°. Représenter une ville, une communauté, une réunion quelconque de personnes liées par les mêmes intérêts. 2°. Représenter un officier public chargé des affaires de la ville, de la communauté, de cette réunion : on figure les fonctions de cet officier; ces fonctions sont de recevoir les revenus, de les employer aux besoins publics : on le figure poursuivant les débiteurs, payant les créanciens, veillant à la bonne administration de la chose publique. 3°. Signe de nom commun.

SYNODE. Figurer une assemblée de tous les ecclésiastiques d'un diocèse, convoqués par l'évêque, pour faire des réglemens. 1°. Représenter l'évêque faisant écrire à tous, et convoquant les curés. 2°. Les curés se rassemblant en un même lieu. 3°. Représenter ces ecclésiastiques délibérant ensemble sur les moyens de faire les meilleures loix, les réglemens les plus propres à rétablir l'ordre, ou à le maintenir. 4°. Signe d'abstractif.

SYNONYME. 1°. Chercher deux mots signifiant la même chose, ou à peu près la même

chose. Exemple : *Crainte* et *Peur*. 2°. Montrer que ces deux mots expriment, à peu près, le même mouvement de l'ame, en faisant toutefois remarquer qu'on ne les emploie pas indifféremment, l'un pour l'autre. 3°. Signe d'abstractif.

SYNTAXE. 1°. Représenter les mots qui peuvent servir à former une phrase, sans les écrire, dans l'ordre qui leur convient. 2°. Faire connoître qu'ainsi rangés, ils n'expriment point un sens complet, et n'ont qu'une valeur individuelle. 3°. Les écrire et les ranger, d'après les loix de la *Syntaxe*, dans l'ordre des phrases qui leur donne une valeur relative. 4°. Signe d'abstractif.

SYNTHÈSE. 1°. Figurer le travail de l'esprit, qui descend des causes aux effets, des principes aux conséquences. En donner un exemple : *le raisonnement est formé par des propositions; les propositions se composent de mots; les mots se composent de syllabes; les syllabes de lettres; les lettres sont des caractères.* On peut donner d'autres exemples. 2°. Signe d'abstractif.

SYSTÈME. 1°. Représenter plusieurs propositions, plusieurs vérités, liées ensemble, formant une doctrine, une science, telle que la physique, l'astronomie, etc. *Ptolomée enseignoit que le soleil, et tous les autres astres, tournent, en un jour, autour de la terre. Copernic a en-*

*seigné le contraire*; le système de l'un étoit l'opposé du système de l'autre. 2°. Signe d'abstractif.

## T.

Tache. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une donne à chacune des autres un ouvrage, un travail à faire, dans un temps déterminé, à certaines conditions : on figure tout cela par gestes qui rendent sensibles, et les personnes, et le travail, et le temps, et les conditions. 2°. Signe d'abstractif.

Tacher. 1°. Représenter une action à faire, et figurer les efforts qu'elle exige. 2°. Représenter plusieurs personnes réunies pour la faire, les unes ne se donnant aucune peine, les autres s'en donnant beaucoup. 3°. Mode indéfini.

Tacite. 1°. Représenter deux personnes faisant ensemble un traité quelconque. 2°. Les figurer faisant certaines conditions qu'elles écrivent, et des conditions qu'elles n'écrivent pas, et qu'elles ne font connoître à personne. 3°. Signe d'adjectif.

Taciturne. 1°. Représenter une personne sombre, morne, triste et mélancolique, parlant peu. 2°. Signe d'adjectif.

Taire. 1°. Représenter une personne, la bouche fermée, les mains sans mouvement, n'arti-

culant aucun mot, et ne faisant aucun signe. 2°. Mode indéfini.

TALENT. 1°. Représenter une personne dont l'œil vif, la physionomie expressive, annoncent de l'étendue dans l'esprit, une grande facilité de compréhension, une grande capacité, beaucoup d'habileté, et une aptitude naturelle pour réussir, ou dans quelqu'art, ou dans quelque science, qu'il faut figurer. 2°. Représenter tout ce qu'expriment les mots principaux, par les signes qu'on trouve à leur lettre initiale. 3°. Signe d'abstractif.

TANCER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une blâme l'autre, la réprimande, la gronde et la menace. 2°. Mode indéfini.

TANTÔT (dans peu de temps). Signe d'adverbe.

TAQUIN. 1°. Représenter une personne d'une extrême avarice. 2°. Figurer ce vice, comme au mot *Avare*, avec le signe d'*Excès*. 3°. Représenter une personne qui en agace une autre, qui l'impatiente.

1°. TARDER. 1°. Etat d'être plus long-temps qu'il ne faut à faire une chose quelconque. 2°. Action de marcher lentement, et de ne venir qu'après le temps marqué. 3°. Mode indéfini.

2°. TARDER DE (ME, TE, LUI OU LEUR). 1°. Représenter une personne ayant un grand

désir de faire, ou d'obtenir une chose. 2°. Figurer, par une physionomie inquiète, cette impatience et ce désir. 3°. Exemple : *Il me tarde*, *il leur tarde*, etc.

TARTUFE. 1°. Représenter une personne qui, par des manières et des airs affectés, et qui annoncent des sentimens pieux, imite les personnes véritablement religieuses. 2°. Signe de nom commun.

1°. TATER. 1°. Représenter une personne désirant de connoître si un objet est dur ou mol, sec ou humide, froid ou chaud. 2°. Représenter cette personne touchant, maniant doucement cet objet, pour s'en assurer : on tâte encore le pouls; on tâte une étoffe.

2°. TATER. 1°. Représenter un mets quelconque. 2°. Imiter l'action de goûter de ce mets ou à ce mets, à cette sauce, à ce vin ou de ce vin.

3°. TATER. (SE) (au figuré) Représenter une personne qui s'examine sur quelque chose, qui se sonde, et qui cherche à connoître sa véritable pensée, son opinion sur cette chose.

1°. TATONNER. Représenter une personne qui cherche en tâtant, dans l'obscurité.

2°. TATONNER. 1°. Représenter une personne incertaine, indécise sur une action à faire (qu'il faut déterminer), et qui procède avec timidité.

2°. Action de marcher avec une sorte de crainte de trop s'avancer, en ajoutant le signe du sens figuré. 3°. Mode indéfini.

TAUX. 1°. Représenter des denrées de plusieurs espèces. 2°. Représenter l'autorité publique par quelqu'un de ses grands officiers, et la figurer fixant le prix de ces denrées, ou le *taux* de l'intérêt. 3°. Signe de l'abstractif.

TAXER. 1°. Représenter des objets de commerce, et particulièrement des denrées. 2°. Représenter l'autorité publique faisant un réglement pour le prix de ces denrées et de ces marchandises. 3°. Signe du mode indéfini.

TEL. 1°. Signe de pareil, de semblable, de même, de qualité semblable. 2°. Signe d'adjectif.

1°. TÉMÉRAIRE. Représenter un homme hardi avec imprudence.

2°. TÉMÉRAIRE (jugement). 1°. Représenter deux personnes, dont l'une voyant l'autre agir, sans connoître ses intentions, la juge, et lui prête des motifs que peut-être elle n'a pas. 2°. Signe d'adjectif.

1°. TÉMOIGNER. 1°. Représenter une personne qui énonce ce qu'elle a vu, ou ce qu'elle a appris sur un événement, sur un fait contraire, ou favorable aux intérêts de quelqu'un. 2°. Mode indéfini.

2°. Témoigner. 1°. Action de faire connoître les divers sentimens de l'ame, le chagrin, la douleur, la joie, l'impatience, l'inquiétude, l'amitié, la bienveillance, l'estime, le mépris, l'amour, la haine, le ressentiment. 2°. Mode indéfini.

Tempérament. 1°. Représenter la complexion, la constitution du corps, qui résulte de la qualité des humeurs dans le corps de l'homme. 2°. Signe de l'abstractif.

Tempérance. 1°. Figurer les diverses passions de l'ame, ses désirs. 2°. Représenter une personne agitée de toutes ces passions. 3°. La représenter les modérant, les réglant, et empêchant l'excès de chacune. 4°. Signe de modération, de sagesse, après avoir fait celui de chaque passion. 5°. Signe d'abstractif.

Tempête (au figuré). 1°. Figurer une grande persécution qui menace, dans un Etat, les personnes les plus honnêtes. 2°. Représenter ces personnes et leur honnêteté, et ceux qui se déclarent contr'elles. 3°. Figurer les différens excès de fureur dont elles deviennent les objets. 4°. Signe de l'abstractif.

Temporiser. 1°. Action de retarder, de différer. 2°. Etat d'attendre un temps plus opportun, plus favorable.

Temps. 1°. Signe de passé, de présent et d'avenir. 2°. Signe de l'abstractif.

Tendance. 1°. Indiquer l'ame. 2°. La représenter s'inclinant vers un objet, suivant la direction que lui donnent ses penchans vers ce même objet. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. Tenter. 1°. Représenter une personne qui fait quelque action pour obtenir quelque succès qui est l'objet de ses désirs, qui fait des essais, des épreuves, qui commence plusieurs actions, pour connoître celle qui le menera plus sûrement à son but.

2°. Tenter. 1°. Représenter une personne qui manque des objets nécessaires à ses besoins, à son aisance, à ses agrémens. 2°. Représenter cette personne désirant de s'enrichir, et en cherchant tous les moyens. 3°. La figurer enfin hasardant quelque partie de ses propriétés, pour acquérir de quoi en augmenter la masse. 4°. Enfin *tenter la fortune*.

3°. Tenter (*Dieu*). 1°. Représenter une personne demandant à Dieu des miracles, sans nécessité, et des effets de sa toute-puissance. 2°. Mode indéfini.

4°. Tenter. 1°. Représenter une personne en sollicitant une autre au mal. 2°. Représenter les passions faisant, à l'égard de l'ame, ce que fait

ce tentateur, et les figurer poussant l'ame vers les objets de ses mauvais désirs. 3°. Mode indéfini.

TERGIVERSER. Représenter deux personnes traitant ensemble d'une affaire quelconque. 1°. Représenter le vendeur, ou le propriétaire, donnant sa parole, puis la reprenant, et ne voulant plus accomplir le traité, puis le voulant; mais proposant des conditions trop dures; enfin multipliant les difficultés, prenant des détours pour différer ou éluder la conclusion: on figure tout cela en marchant devant soi, puis reculant, puis se présentant, puis tournant le dos, en ajoutant le signe de sens figuratif et du mode indéfini.

TERMINER. 1°. Action de mettre des bornes à un discours, à un récit, à une lettre, à un écrit quelconque, à une guerre, à un voyage, à la vie elle-même, par la mort. 2°. Faire le signe d'achever et de finir. 3°. Mode indéfini.

TERRIBLE. 1°. Représenter quelqu'être qui cause dans l'ame une grande émotion, par l'image d'un grand mal, ou d'un grand danger. 2°. Signe d'adjectif.

TERRITOIRE. 1°. Représenter un espace, une étendue de pays où un officier public a le droit d'exercer ses fonctions: cet officier peut être ou un juge, ou un magistrat de police; on les fait

connoître en figurant, par signes, les fonctions de leur office. 2°. Signe de nom commun.

TESTAMENT. 1°. Représenter une personne seule, ou aidée d'un notaire, écrivant un acte solennel dans lequel elle déclare sa dernière volonté, pour la disposition de ses biens : on imite cette action, en figurant celle de disposer, à l'heure même, de ses biens, et en feignant d'écrire la déclaration qu'on en fait. 2°. Signe d'abstractif.

TÊTU. 1°. Représenter une personne opiniâtre, s'arrêtant fortement à exécuter ses résolutions, et n'en voulant pas changer : on figure cette personne réfléchissant, puis se déterminant à agir : on fait le signe d'un *Oui* certain et invariable : on figure une autre personne essayant de la faire changer, et l'essayant en vain. 2°. Signe de l'adjectif.

TEXTE. 1°. Représenter un passage d'un auteur quelconque, en montrant qu'il n'y a été rien changé, qu'on n'y a rien ajouté, et qu'on n'en a rien retranché. 2°. On représente un autre passage expliqué, en faisant remarquer la différence des deux passages. 3°. Signe de l'abstractif.

THAUMATURGE. 1°. Représenter une personne d'une piété éminente, faisant des miracles, par la puissance que Dieu lui en a donnée : on figure

des

des événemens arrivés, contre l'ordre de ceux qui arrivent journellement. 2°. On figure un saint personnage commandant, au nom de Dieu, aux choses créées de produire tel ou tel effet, pour le bien des hommes. 3°. Signe de nom commun.

1°. THÉOLOGAL. 1°. Figurer les trois vertus qui ont Dieu pour objet, la foi, l'espérance et la charité, dont on trouve le signe à ces mots. 2°. Exprimer que c'est à Dieu que ces vertus se rapportent spécialement. 3°. Signe d'adjectif.

2°. THÉOLOGAL. 1°. Représenter un chapitre de chanoines, et l'un d'entr'eux, particulièrement chargé de faire des leçons sur la nature de Dieu, sur ses attributs, et sur tout ce qui se rapporte à lui. 2°. Signe d'adjectif.

THÉOLOGIE. 1°. Figurer une science, une connoissance fondée sur des principes, en représentant ce qu'on a fait pour l'acquérir. 2°. Exprimer que c'est de Dieu que cette science explique les attributs, en faisant connoître ce qu'il est, et ce qui lui est dû. 3°. Signe d'abstractif.

THÉOLOGIEN. 1°. Signes du précédent. 2°. Représenter un homme qui sait, ou même qui enseigne la science de Dieu. 3°. Signe de nom commun.

THÉORIE. 1°. Figurer une science quelconque, et des règles qui en enseignent l'application. 2°. Signe d'abstractif.

Thésauriser. 1°. Représenter une personne qui, sans cesse, met écu sur écu, et fait un grand amas d'or et d'argent : on imite cette action d'amasser, comme si on avoit réellement, sous les yeux et dans les mains, beaucoup d'or et d'argent. 2°. Mode indéfini.

Thèse. 1°. Figurer toute sorte de propositions, en énonçant la plus simple de toutes. 2°. Représenter une école de droit, de médecine et de théologie. 3°. Représenter des étudians et des professeurs, et un des étudians à la tribune, disposé à répondre à ceux qui vont l'interroger sur les *thèses* qu'il a proposées. 4°. Signe de l'abstractif.

1°. Tiède (au propre). 1°. Figurer de l'eau qu'on a mise dans un vase et sur le feu. 2°. La figurer n'étant ni froide ni chaude, mais plutôt chaude que froide. 3°. Signe de l'adjectif.

2°. Tiède (au figuré). 1°. Représenter une personne manquant d'activité, nonchalante, n'ayant ni ardeur, ni ferveur : on figure l'activité, la nonchalance, l'ardeur et la ferveur, par les signes qu'on trouve à la lettre initiale de chacun de ces mots. 2°. Signe d'adjectif.

1°. Tige (au propre). 1°. Représenter la partie de l'arbre qui s'élève au-dessus de la terre, et d'où sortent des branches. 2°. Signe de nom commun.

2°. TIGE (au figuré). 1°. Représenter une famille. 2°. Action de remonter de celle-là, de famille en famille, jusqu'à un trisaïeul, qui sert de tige à toutes les familles, qui, comme autant de branches, sont sorties de ce tronc ou de cette *tige*. 3°. Signe de nom commun.

TIMIDE. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes sont avec tout le monde, même avec leurs chefs, d'une honnête liberté, parlent sans gêne, se présentent de même. 2°. En représenter une craintive, modeste, retenue, n'osant se produire, parlant à peine, ou parlant avec un certain embarras. 3°. Signe d'adjectif.

TIMORÉ. 1°. Représenter une personne pleine de religion, de piété et de retenue, craignant sans cesse de manquer à ses devoirs, et d'offenser Dieu : on prend cet air retenu, on figure cette crainte, on représente Dieu offensé, et la précaution pieuse d'éviter les occasions de lui déplaire. 2°. Signe d'adjectif.

TIRAGE (loterie). 1°. Représenter l'hôtel de l'administration de la loterie. 2°. Figurer les administrateurs qui la font tirer devant eux. 3°. Imiter tout ce qui se passe dans ce tirage. 4°. Figurer la roue où les billets sont mis, l'action de les tirer. 5°. Signe d'abstractif.

Tirailler. 1°. Action d'importuner une personne, à diverses reprises, et de la tracasser. 2°. Figurer tout ce qu'on fait quand on tiraille, et exprimer que c'est au figuré et pour les choses de l'esprit. 3°. Mode indéfini.

1°. Titre. 1°. Figurer un livre, et en montrer le titre, ou l'intitulé, qui fait connoître le sujet et la matière de ce livre. 2°. Signe d'abstractif.

2°. Titre. 1°. Enoncer la qualité honorable, ou le nom de dignité de quelque personne connue. 2°. Signe d'abstractif.

Titulaire. 1°. Représenter une personne revêtue d'une charge, d'une dignité, et qui en est devenue *titulaire*. 2°. Représenter une autre personne qui recherche un emploi, une charge. 3°. Représenter celle de qui dépend cette charge, cet emploi, le donnant à la personne qui le sollicite. 4°. Signe de nom commun.

Tolérer. 1°. Supposer que dans un établissement quelconque, public ou particulier, se font des choses inconvenantes qui sont même contraires à l'ordre et à la règle. 2°. Supposer un chef qui les souffre, qui ne les empêche pas, par indulgence et par foiblesse. 3°. Mode indéfini.

Tonner. 1°. Figurer, par signes, autant qu'il se peut, un temps d'orage. 2°. Représenter les nuages qui obscurcissent le soleil, qui couvrent le ciel, les éclairs qui percent la nue, et qui sillonnent l'atmosphère. 3°. Figurer le bruit qui résulte du choc des nues d'où sort, avec violence, l'air qui y étoit renfermé. 4°. Indiquer la poitrine où se font ressentir ces effets. 5°. Mode indéfini.

Tort. 1°. Représenter une personne qui fait envers une autre une action qui n'est ni juste, ni raisonnable, ni bien fondée, et qui lui cause quelque dommage, quelque perte, quelque mal. 2°. Signe d'abstractif.

Torture. 1°. Représenter un accusé, un criminel refusant de déclarer la vérité. 2°. Représenter des juges qui, pour le contraindre à la dire et à s'avouer coupable, le condamnent à la gêne, à la question, à un tourment qui lui fait endurer des douleurs affreuses. 3°. Signe d'abstractif.

Tôt. 1°. Exprimer une idée de promptitude et de proximité, par le signe de temps, et celui de prochain. 2°. Signe d'adverbe.

Total. 1°. Figurer toutes les parties d'un tout. 2°. Représenter ces parties formant un ensemble et un tout. 3°. Signe d'adjectif.

TOUCHANT. (Part. gramm. prép.)

TOUCHER. 1°. Action d'émouvoir une personne, de la rendre sensible. 2°. On suppose donc deux personnes, celle qui, par des paroles douces, et qui expriment des sentimens tendres, fait impression sur le cœur de l'autre. 3°. Représenter celle-ci émue, *touchée*, attendrie 4°. Mode indéfini.

TOUJOURS. 1°. Exprimer, par une suite de cercles tracés en l'air, de la main droite, une durée longue et sans interruption, sans relâche et sans fin. 2°. Signe d'adverbe.

1°. TOUR. 1°. Représenter un mouvement successif qui donne à chaque chose un temps propre pour parler ou agir, l'un après l'autre, chacun à son rang, à son tour. 2°. Signe d'abstractif.

2°. TOUR. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une habile et rusée, trompe l'autre adroitement. 2°. Signe d'abstractif.

TOURBILLON. 1°. Figurer un vent violent, rapide, impétueux, tournoyant. 2°. Signe d'abstractif.

1°. TOURMENT (au propre). 1°. Représenter une personne qui souffre une douleur violente, occasionnée ou par un désordre intérieur, ou par quelqu'agent étranger. 2°. Signe d'abstractif.

2°. TOURMENT (au figuré). 1°. Représenter

une personne souffrant des inquiétudes, des peines et des chagrins, dans son esprit, et non dans son corps : on la figure, en se donnant l'air soucieux, inquiet, chagrin. 2°. Signe d'abstractif.

1°. TOUT. 1°. Figurer un objet. 2°. Le diviser mentalement en autant de parties qu'il est possible. 3°. Réunir ces parties, et montrer qu'elles forment un *tout*. 4°. Signe d'adjectif.

2°. TOUT. (LE) 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe de l'abstractif.

3°. TOUT. 1°. Figurer, par signes, la valeur des expressions suivantes : *Entièrement, sans exception, sans réserve.*

4°. TOUT. (RIEN OU POINT DU) 1°. Signe de négation fortement prononcé, et deux fois de suite. 2°. Signe d'adverbe.

5°. TOUT. (PAR-). 1°. Exprimer, par signes : *Dans tous les lieux*. 2°. Signe d'adverbe.

6°. TOUT. (SUR-) 1°. Représenter plusieurs choses, ou plusieurs actions. 2°. Faire particulièrement remarquer une de ces actions, ou une de ces choses. 3°. Signe d'adverbe.

TOUT-A-FAIT. 1°. Signe d'*Entièrement*. 2°. Signe d'adverbe.

TOUTEFOIS. (Part. gramm. conj.)

TOUT-PUISSANT. 1°. Signe de Dieu. 2°. Signe de puissance entière, à laquelle rien ne résiste,

et qui commande à ce qui n'est pas, comme à ce qui est. 3°. Signe d'adjectif.

Tracas. 1°. Représenter dans une maison de l'embarras, de la confusion, du désordre, de la peine, de l'agitation de corps et d'esprit, du bruit, un mouvement perpétuel de gens qui vont et viennent : on figure tout cela, en imitant tout ce qui cause ce bruit, cette agitation, ces embarras, ce *tracas*. 2°. Signe d'abstractif.

Tradition. 1°. Représenter les loix, la doctrine, les récits de tout ce qui s'est passé dans l'Eglise. 2°. Figurer les enfans qui reçoivent et apprennent tout cela de leurs pères, et ceux-ci le transmettant à leurs enfans. 3°. Représenter la chaîne, dont chaque anneau représente une génération, et la tradition n'éprouvant aucune interruption. 4°. Signe d'abstractif.

Trafiquer. 1°. Représenter des personnes qui achètent, et puis qui vendent différens objets de consommation, en gros ou en détail, comme des laines, du chanvre, des soyeries, des draps, des épiceries, etc. : on imite l'action d'acheter, de vendre, à d'autres marchands, ou à des particuliers : on figure ces divers objets, par leur destination, et les propriétés qui les distinguent. 2°. Mode indéfini.

Tragique (au figuré). 1°. Représenter un

événement imprévu ; la chute d'une mère allaitant son enfant, à la fenêtre, tombée dans la rue, et morte sur le champ avec son nourrisson ; un homme distrait, foulé par des chevaux, et écrasé sous les roues d'une voiture, au moment où il traversoit le ruisseau. 2°. Exprimer, par signes, la douleur de tous ceux qui sont les témoins de ces événemens tragiques et funestes. 3°. Signe d'adjectif.

TRAHIR. 1°. Représenter plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvent deux amis. 2°. Représenter l'un sortant et l'autre restant. 3°. Figurer toutes les autres personnes s'entretenant de celle qui est sortie, et révélant ses défauts. 4°. Figurer l'ami, qui, loin de défendre son ami absent, de l'excuser, de le justifier, l'accuse, et ajoute à la liste des défauts celle des fautes dont personne n'avoit la connoissance. 5°. Mode indéfini.

TRAJET. 1°. Représenter deux endroits éloignés l'un de l'autre, et quelquefois séparés par une rivière ou un bras de mèr. 2°. Figurer l'espace, et l'action de le parcourir. 3°. Signe d'abstractif.

1°. TRAITER. 1°. Figurer une pensée quelconque exprimée par une phrase, qu'il faut figurer. 2°. Représenter deux, ou même plusieurs

personnes discutant, raisonnant, discourant sur cette pensée, examinant si elle est juste et vraie, ou si elle ne l'est pas, et cherchant à trouver quelles en sont les suites et les conséquences.

2°. TRAITER. 1°. Représenter une personne qui en reçoit chez elle une autre, qui lui témoigne de l'amitié, qui lui procure tout ce qui peut lui convenir et lui être agréable, enfin qui la *traite* bien. 2°. Mode indéfini.

TRAÎTRE. 1°. Tous les signes de *Trahir*. 2°. Ajouter les signes de méchant, de trompeur, d'homme faux, qui témoigne de l'amitié en présence, et qui se moque et méprise l'absent. 2°. Signe d'adjectif.

TRANQUILLE. 1°. Représenter une personne douce, paisible, calme, sans émotion, sans agitation. 2°. On se donne cet air-là à soi-même. 3°. Signe d'adjectif.

1°. TRANSFÉRER. 1°. Représenter un prisonnier dans une prison ordinaire, qu'il faut figurer. 2°. Représenter une prison d'Etat, un château fort. 3°. Action de faire sortir ce prisonnier du lieu où il étoit, et de le faire mener à cette prison d'Etat, à ce château, et de l'y faire *transférer*. 4°. Mode indéfini.

2°. TRANSFÉRER. 1°. Action de nommer à un autre siége épiscopal, un évêque qui en occu-

poit déjà un. 2°. Exprimer, que le nommer c'est le *transférer*. 3°. Mode indéfini.

TRANSFORMER. (SE) 1°. Représenter une personne qui, pour en tromper une autre, prend diverses formes, se *transforme* en plusieurs manières. 2°. Exprimer que ces formes n'ont rien de physique et de sensible pour les yeux du corps, mais seulement pour ceux de l'esprit; que c'est l'ame qui prend toutes ces formes, en montrant au dehors diverses affections, divers sentimens, et différentes opinions. 3°. Mode indéfini.

TRANSGRESSER. 1°. Représenter une autorité quelconque, un supérieur, un chef qui fait des loix et des réglemens, et qui en a le droit. 2°. Représenter plusieurs personnes, dont les unes suivent ces loix, se conforment à ces réglemens, dont les autres les méprisent, et en négligent la pratique. 3°. Figurer les commandemens de Dieu, et la transgression qu'on en fait. 4°. Mode indéfini.

TRANSIGER. 1°. Représenter deux personnes plaidant, l'une contre l'autre (*voyez* les mots *Plaider* et *Procès*). 2°. Les représenter désirant, l'une et l'autre, renoncer à tout procès, passant un acte d'accommodement, où elles demeurent d'accord sur leurs droits respectifs: tout ceci se figure dans une scène mimique, où les

deux plaideurs sont représentés, se disputant d'abord sur des prétentions opposées, puis renonçant aux moyens des tribunaux, puis allant chez un notaire, et là, dictant leurs volontés, qui n'en forment plus qu'une seule : figurer leur air satisfait, et la bonne intelligence qui est l'effet de leur *transaction*. 3°. Mode indéfini.

TRANSITION. 1°. Représenter un discours, et montrer la liaison qui sert de chaîne intellectuelle aux différentes parties qui le composent. 2°. Figurer une sorte de passage insensible d'un raisonnement à un autre, et montrer que la transition est au discours ce que les articulations sont aux membres d'un corps vivant. 3°. Signe de l'abstractif.

1°. TRANSMETTRE. 1°. Action de mettre en la possession d'un autre ce qu'on possède, et lui en donner la propriété : on figure deux personnes, dont l'une possède un objet quelconque, et l'autre ne le possède pas ; on représente le possesseur donnant, par un acte public, ce qu'il avoit, et le lui *transmettant*. 2°. Mode indéfini.

2°. TRANSMETTRE. 1°. Représenter un père et une mère honnêtes et vertueux, donnant, à la fois, à leurs enfans des exemples et des leçons de sagesse et de bonne conduite. 2°. Représenter les enfans écoutant ces leçons, imitant ceux qui

les leur donnent. 3°. Imiter l'action des parens, *transmettant* ces règles et l'amour de tous les bons principes dans le cœur de leurs enfans. 4°. Mode indéfini.

TRANSPERCER. 1°. Représenter des parens et des enfans. 2°. Représenter ceux-ci méprisant la voix de leur père et de leur mère, et se livrant à tous les excès de leur âge. 3°. Figurer les malheureux parens, le cœur transpercé de douleur, pleurant sur des désordres qu'ils n'ont pu empêcher, et désirant la mort pour n'en plus être les témoins. 4°. Porter la main sur son cœur, et le montrer percé d'une sorte de glaive. 5°. Mode indéfini.

TRANSPOSER. 1°. Figurer une phrase où les mots sont écrits dans l'ordre des pensées du sourd-muet. 2°. Ecrire la même phrase dans l'ordre de construction françoise, et montrer qu'il y a *transposition* pour nous dans la première construction, et transposition pour eux dans la seconde. 3°. Mode indéfini.

TRANSSUBSTANTIATION. 1°. Représenter du pain et du vin. 2°. Figurer les paroles sacrées de notre liturgie. 3°. Exprimer qu'elles changent la substance du pain et celle du vin dans le corps et dans le sang de Jésus-Christ : signe de pain, signe de vin, signe de prêtre prononçant les pa-

roles sacrées; disparition de ces substances; présence réelle de Jésus-Christ à leur place; voilà ce que les signes doivent représenter. 4°. Signe d'abstractif.

TRAVAILLER (au figuré). 1°. Représenter les arts principaux dans lesquels l'esprit s'exerce, seul, comme la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la poésie. 2°. Représenter les sciences principales. 3°. Représenter une ou plusieurs personnes actuellement appliquées à ces arts, à ces sciences. 4°. Mode indéfini.

TRÉSOR (au figuré) (voyez *Thésauriser*). 1°. Figurer des personnes, ou des choses pour lesquelles on a un grand attachement. 2°. Imiter l'action de les regarder avec un tendre intérêt, et en pressant son cœur. 3°. Ajouter le signe de précieux, de cher, de valeur considérable. 4°. Signe d'abstractif.

TRÈVE. 1°. Représenter deux armées qui se sont livré plusieurs combats. 2°. Les figurer convenant ensemble, verbalement, ou par écrit, qu'elles cesseront tous actes d'hostilité, pour un temps. 4°. Signe d'abstractif.

TRIBU. 1°. Représenter un grand peuple. 2°. Figurer ce peuple divisé en plusieurs sections. 3°. Faire remarquer chacune de ces sections ou tribus. 4°. Signe d'abstractif.

TRIBULATION. 1°. Figurer des événemens contraires au bien-être et à la tranquillité d'une personne, une affliction quelconque, une épreuve dans le sens de la religion. 2°. Signe de l'abstractif.

TRIBUNAL. 1°. Représenter un lieu où se rend la justice. 2°. Figurer une salle publique où sont des siéges élevés au-dessus du public, où s'asseyent les juges, et des bancs au-dessous pour les assistans. 3°. Signe de nom commun.

TRIBUT. 1°. Figurer deux Etats, l'un supérieur, l'autre inférieur. 2°. Figurer l'un payant à l'autre une somme annuelle pour marque de dépendance. 3°. Signe d'abstractif.

TRICHER. 1°. Représenter plusieurs personnes jouant ensemble, et figurer cette action. 2°. En représenter une trompant les autres, ou en substituant une carte à une autre, ou un point plus fort à un moindre point, ou de toute autre manière. 3°. Mode indéfini.

TRIER. 1°. Représenter des légumes, ou des fruits, tels que des raisins, des pommes, ou des objets d'une autre espèce, tels que des livres, des médailles, ou même des hommes, des soldats. 2°. Imiter l'action de choisir dans un grand nombre de ces objets, le petit nombre de ceux

qui conviennent mieux à la destination qu'on veut leur donner. 3°. Mode indéfini.

Trimestre. 1°. Signe de mois. 2°. Signe de trois, en observant de commencer par le premier mois de l'année, pour distinguer le trimestre de la saison. 3°. Signe d'abstractif.

Trinité. (Ier vol., pa4. 222).

1°. Triomphe (au propre). 1°. Figurer une cérémonie pompeuse, une fête solennelle, donnée à un général, après une victoire éclatante, qu'il faut représenter. 2°. Représenter toutes les troupes sous les armes, tous les grands dignitaires d'un Etat formant le cortége, et faisant au vainqueur une entrée magnifique. 3°. Signe d'abstract.

2°. Triomphe. 1°. Représenter un général arrivant dans la capitale de l'Empire, après une grande victoire remportée, ou quelque grand succès. 2°. Figurer une illumination générale, et quelque feu d'artifice, en signe de réjouissance publique. 3°. Signe d'abstractif.

3°. Triomphe (au figuré). 1°. Représenter une personne accusée de quelque grand crime, par des envieux, des jaloux et des méchans. 2°. La représenter jugée et condamnée, comme le fut la chaste Susanne, sur l'accusation des impudiques vieillards. 3°. Figurer un événement qui sert à prouver l'innocence de cette personne.

4°. Représenter

4°. Représenter les juges prononçant sa justification, et la juste punition des calomniateurs. 5°. Représenter le peuple applaudissant à ce *triomphe* de la vertu sur le crime. 6°. Signe d'abstractif.

1°. TRISTE (pour les personnes). 1°. Représenter une personne affligée, abattue de douleur, à raison de quelque grande perte, ou de quelque fâcheux accident, qu'il faut figurer : on se donne cet air à soi-même, et cet air est le signe du mot. 2°. Signe d'adjectif.

2°. TRISTE (pour les choses). 1°. Figurer un temps nebuleux et pluvieux. 2°. Un repas où tous les convives sont graves et d'humeur sombre. 3°. Signe d'adjectif.

3°. TRISTE (pour un lieu). 1°. Représenter une maison obscure, qui n'a de jour que sur un chemin étroit, ou sur une petite vilaine rue. 2°. Signe d'adjectif.

TROMPER. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une cherche à séduire l'autre, à la surprendre, à abuser de son ignorance et de sa facilité : on figure l'ignorance de celle-ci, sa simplicité, en affectant l'air qui annonce l'une et l'autre; et on figure la ruse de l'autre personne, en prenant aussi l'air de ruse et de finesse, et des manières séduisantes. 2°. Mode indéfini.

1°. Trône (au propre). 1°. Représenter un siége élevé, surmonté d'un dais, où un souverain est assis, dans les augustes fonctions de sa dignité. 2°. Signe de nom commun.

2°. Trône (au figuré). 1°. Figurer la puissance souveraine, en représentant toutes les grandes attributions qui y sont attachées. 2°. Figurer le droit de gouvernement absolu, le droit de vie et de mort, celui de faire rendre la justice, de déclarer la guerre et de faire la paix, de faire battre monnoie, d'envoyer aux souverains étrangers des ambassadeurs et d'en recevoir, de nommer à toutes les places. 3°. Signe d'abstractif.

Trop. 1°. Signes des mots *Assez* et *Suffisant*. 2°. Ajouter le signe d'*Excès*, en élevant la main droite fort au-dessus de la gauche qui a servi aux signes précédens. 3°. Signe d'adverbe.

Trophée (au propre). 1°. Représenter la dépouille d'un ennemi vaincu, attachée à un tronc d'arbre. 2°. Figurer un assemblage d'armes, élevées et disposées, de manière à servir de monument et de souvenir d'une victoire, d'une conquête. 3°. Signe d'abstractif.

Troupe. 1°. Représenter une multitude de personnes ou d'animaux, assemblés, ou allant de compagnie : on figure ce rassemblement et sa marche. 2°. Figurer un petit corps de cava-

lerie ou d'infanterie, en représentant, par signes, les soldats qui forment ce corps. 3°. Signe de nom collectif.

TROUPEAU. 1°. Représenter une troupe d'animaux de la même espèce, qui sont dans le même lieu : on figure les animaux qui le composent. 2°. Signe de nom collectif.

1°. TUMULTE. 1°. Représenter une multitude de gens qui s'agitent, qui font grand bruit, qui causent de la confusion, du désordre, du trouble : on imite ce bruit, ce trouble, cette confusion. 2°. Signe d'abstractif.

2°. TUMULTE (au figuré). 1°. Représenter de l'agitation, du trouble, du désordre dans l'ame, dans l'état de colère ou de quelqu'autre passion : on montre que ce qui se passe au dehors, dans le tumulte extérieur, se passe aussi au dedans. 2°. Signe d'abstractif.

TURBULENT. 1°. Représenter un enfant violent, remuant, impétueux, se plaisant à exciter du trouble, à causer du désordre, à tout brouiller. 2°. Signe d'adjectif.

TURIFÉRAIRE. 1°. Figurer un jeune clerc, ou un enfant de chœur, qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encens et l'encensoir à l'autel. 2°. Signe de nom commun.

TURPITUDE. 1°. Figurer tout ce qui est séant,

honnête, retenu, modeste, généreux, convenable et décent : c'est par un air recueilli, les yeux baissés, une démarche composée, une contenance grave et réservée, qu'on exprime toutes ces qualités. 2°. Accompagner tous ces signes d'un signe négatif et d'opposition. 3°. Exprimer le dégoût, l'aversion et l'horreur. 4°. Signe d'abstractif.

TUTEUR. 1°. Représenter des enfans qui, encore en bas âge, ont perdu père et mère : on fait le signe de père et de mère, et de mort ; et on figure les enfans qui survivent. 2°. Représenter un conseil de famille, en figurant les autres parens assemblés, et nommant un d'entr'eux pour avoir soin de la personne et des biens des enfans : on figure et les biens, et les pupilles, et tous les soins qu'on en a. 3°. Signe de nom commun.

TYRAN. 1°. Représenter un souverain qui ne connoît de loix que ses caprices, d'autre règle que sa volonté ; qui ne demande aucun conseil, et ne veut recevoir aucune observation, gouvernant avec violence, et punissant avec cruauté. 2°. Signe de nom commun.

## U et V.

VACANCES. 1°. Représenter un tribunal, et les juges y allant régulièrement, à des jours fixes, pour y remplir les fonctions de leur charge, les plaideurs et les défenseurs s'y rendant aussi. 2°. Représenter des temps de repos et de suspension, où on ne juge point. 3°. Représenter également des lycées, des colléges, des maisons d'éducation, en activité, presque toute l'année, des professeurs qui enseignent, et des élèves qui étudient et qui travaillent. 4°. Représenter également des temps de repos et de congé, où on n'enseigne point, où on n'étudie point. 5°. Signe de l'abstractif.

VACARME. 1°. Représenter dans une grande ville un quartier où demeure le petit peuple. 2°. Figurer une émotion, une rumeur, une querelle, un bruit qui s'élève et qui agite tous ceux de cette classe. 3°. Signe de l'abstractif.

VACATION (pour les gens de justice). (Voyez *Vacances*).

1°. VACILLER. 1°. Représenter un objet qui n'est ni ferme, ni assuré, ni arrêté, qui chancelle. 2°. Mode indéfini.

2°. VACILLER. 1°. Représenter une personne

qui répond sur le même sujet, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, qui est incertaine, irrésolue, et qui n'est ferme ni dans ce qu'elle veut, ni dans ce qu'elle dit. 2°. Mode indéfini.

VAGABOND. 1°. Représenter quelqu'un qui erre çà et là, qui n'a point de route et de demeure certaines. 2°. Signe de nom commun.

VAGUE (au figuré). 1°. Figurer un espace indéterminé, qui n'est point fixe, qui n'est point borné. 2°. Signe d'adjectif.

VAILLANT. 1°. Représenter un homme brave, hardi, courageux. 2°. Se présenter soi-même sans crainte, avec une contenance ferme, prêt à tout affronter, à tout braver. 3°. Signe d'adjectif.

1°. VAIN. 1°. Représenter une chose d'une conséquence légère, qui est de vil prix, qui est inutile, et qui ne produit rien, qui n'a point de solidité, n'ayant que l'apparence, trompant les yeux, frivole et chimérique. 2°. Signe d'adjectif.

2°. VAIN. 1°. Représenter un homme glorieux, superbe, plein de vanité, ayant de lui-même une opinion très-favorable et exagérée, se croyant des qualités excellentes, un grand esprit, de grands talens, et une grande supériorité sur les autres : on exprime tout cela par un air avan-

tageux et fier, suffisant et plein de présomption. 2°. Signe d'adjectif.

3°. Vain. (en) (On ne peut faire comprendre la valeur de cette expression qu'en l'employant). 1°. Représenter un pauvre demandant l'aumône à un riche avare. 2°. Représenter le riche la lui refusant. 3°. Montrer l'inutilité de la demande, et exprimer que le pauvre l'a faite *en vain*. 4°. Signe d'adverbe.

1°. Vaincre. 1°. Représenter deux ennemis s'attaquant dans un combat singulier. 2°. Représenter l'un surmontant l'autre, l'abattant, le défaisant, le soumettant à son pouvoir : on figure, par signes, et le combat et la victoire. 3°. Mode indéfini.

2°. Vaincre. 1°. Représenter des jeunes gens qui courent la carrière des lettres ou des arts, et qui travaillent ensemble. 2°. Représenter les uns l'emportant sur les autres, et les surpassant en succès. 3°. Représenter ceux-ci vaincus. 4°. Mode indéfini.

3°. Vaincre. (se) 1°. Représenter un jeune homme aimant la chasse et le jeu. 2°. Le représenter combattant ces passions, résistant à l'attrait de l'une et de l'autre, et finissant par se surmonter et se *vaincre*. 3°. Mode indéfini.

Valétudinaire. 1°. Représenter une per-

sonne qui, sans être malade à garder la chambre, a une santé mauvaise, est habituellement infirme : on se donne cet air de mauvaise santé, cet air triste et foible, pouvant à peine marcher et se soutenir. 2°. Signe d'adjectif.

1°. VALEUR. 1°. Représenter des objets de quelque prix. 2°. Figurer l'estimation qu'on en fait, par le signe d'en compter la *valeur*. 3°. Signe d'abstractif.

2°. VALEUR (gramm.) 1°. Représenter un mot quelconque. 2°. Définir ce mot et, en rapprochant les deux index, exprimer que la définition est la *valeur* ou l'égalité du mot. 3°. Signe d'abstractif.

3°. VALEUR. (Voyez *Vaillant*) Signe d'abstractif.

VALIDE. 1°. Représenter une personne en pleine santé, qui a toutes ses forces, et qui peut travailler. 2°. Signe d'adjectif.

VALOIR. (Voyez *Valeur*). Mode indéfini.

VANITÉ. (Voyez *Vain*, n°. 2). Signe de l'abstractif.

VANTER. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une en loue une autre, relevant ses bonnes qualités, ses vertus, ses connoissances et ses talens. 2°. Mode indéfini.

VARIABLE. 1°. Figurer la température de

l'air. 2°. Le représenter dans un état de variation, entre le beau et la pluie : on détermine l'un et l'autre. 3°. Signe d'adjectif.

VARIER. 1°. Représenter une personne dont l'esprit éprouve des absences, et n'a pas une suite constante dans les idées. 2°. La représenter changeant de discours, d'avis, d'opinion, de sentimens, disant, de suite et sans intervalle, des choses contradictoires : on imite ce désordre, pour le bien exprimer. 3°. Mode indéfini.

VASTE. 1°. Représenter une étendue quelconque, grande et occupant un grand espace. 2°. On peut le dire de l'esprit, des connoissances et de l'ambition, au sens figuré, en faisant toujours le signe du sens propre. 3°. Signe d'adjectif.

VAURIEN. 1°. Signe de fripon, de fainéant, de libertin, de vicieux. 2°. Signe de nom commun.

VAUTRER (au figuré). 1°. Figurer les passions et les goûts sensuels. 2°. Représenter une personne qui s'y abandonne : on figure des animaux se roulant dans la boue. 3°. Mode indéfini.

VÉHÉMENT. 1°. Représenter une personne violente, impétueuse, emportée, ardente. 2°. Imiter les mouvemens qui sont l'effet ordinaire d'un caractère *véhément*. 3°. Signe d'adjectif.

VELLÉITÉ. 1°. Figurer une volonté foible,

imparfaite, qui n'est ordinairement suivie d'aucun effet. 2°. Signe d'abstractif.

VÉNAL. 1°. Représenter un objet à vendre, ou qui peut se vendre. 2°. Signe d'adjectif.

VENDRE. 1°. Action de transporter à un autre, moyennant une somme convenue, la propriété d'une chose qui appartient à celui qui vend. 2°. Mode indéfini.

VÉNÉRABLE. 1°. Représenter une personne grave, et qui commande le respect, soit par son âge, soit par ses vertus : on figure la gravité, les vertus, le respect, l'âge et la personne.

VENGER. (SE) 1°. Action de punir un ennemi par qui on a été offensé ; de lui faire souffrir quelque peine, en haine du déplaisir qu'on en a reçu. 2°. Mode indéfini.

VÉNIEL. 1°. Figurer des fautes légères, et exprimer, par signes, qu'elles sont de nature à en obtenir le pardon. 2°. Signe d'adjectif.

VÊPRES. 1°. Figurer et montrer dans les heures de prières, qu'on est censé avoir à la main, la partie de l'office qu'on dit après le dîner.

VÉRACITÉ. 1°. Représenter une personne qui est toujours vraie dans tous ses discours. 2°. Signe de nom abstractif.

1°. VERBAL. 1°. Une chose dite, et non écrite. 2°. Signe d'adjectif.

2°. Verbal. 1°. Représenter un mot quelconque dérivé du verbe, et montrer qu'il lui appartient : on peut citer le participe et quelque mode. 2°. Signe d'adjectif.

3°. Verbal. (procès-) 1°. Représenter un juge, ou tout autre officier public, en fonction. 2°. Le représenter écrivant tout ce qui vient de se passer, dans une mission qui lui avoit été donnée. 3°. Représenter les différens objets de cette commission, comme prestation de serment, audition des témoins, etc. 4°. Signe d'abstractif.

1°. Verbe. 1°. Figurer un mot qui sert à lier une idée de substance et une idée de qualité; qui détermine le temps, le nombre et la qualité d'un sujet exprimé par l'idée substantielle. 2°. Signe d'abstractif.

2°. Verbe. (le) 1°. Représenter la seconde personne de la très-sainte Trinité. 2°. La Pensée et la Parole de Dieu, qu'on figure par les signes de pensée, de parole et de Dieu. 3°. Signe d'abstractif.

Verbiager. Représenter plusieurs personnes, et l'une d'entr'elles disant beaucoup de paroles, et exprimant très-peu de pensées.

Véridique. 1°. Représenter la vérité, par le signe d'articuler des mots, et en tirant de la bouche, en avant, une ligne droite. 2°. Figurer

l'amour de la personne pour la vérité, et son horreur pour le mensonge. 3°. Signe d'adjectif.

VÉRIFIER. Représenter une personne nommée en justice pour examiner si une écriture est vraie ou fausse. 1°. Représenter l'écriture d'un acte produit devant des juges. 2°. Représenter l'action de ceux-ci doutant de la vérité de cette écriture, et nommant quelqu'un pour en faire l'examen. 3°. Figurer cet examen et cette *vérification*. 4°. Mode indéfini.

1°. VÉRITÉ. 1°. Représenter la permanence et l'immutabilité, en exprimant le contraire, par signes et en le niant. 2°. Faire le signe de Dieu, en y ajoutant celui d'une ligne droite qui ne se détourne ni à droite ni à gauche. 3°. Signe d'abstractif.

2°. VÉRITÉ. 1°. Signe de mensonge et d'erreur. 2°. Enoncer des propositions vraies, et qui ne puissent éprouver aucune contradiction, telle que celle-ci : *Tout être sorti de la terre, doit y rentrer;* ou celle-ci : *Tout effet suppose une cause;* ou celle-ci : *Deux choses égales à une troisième sont égales entr'elles.* 3°. Figurer un événement et le récit qu'on en fait, en exprimant une conformité parfaite entre l'un et l'autre. 4°. Signe d'abstractif.

VERSIFIER. 1°. Représenter un ou deux vers,

et montrer que les syllabes en sont mesurées, et et les terminaisons présentant, à peu près, les mêmes lettres (ce qu'on appelle *rime*).

VERSION. 1°. Représenter de la prose ou des vers dans une langue. 2°. Montrer les mêmes pensées exprimées dans une langue différente. 3°. Signe d'abstractif.

1°. VERTU (au propre). 1°. Représenter un homme fort, vigoureux, ayant une grande puissance d'agir. 2°. Signe d'abstractif.

2°. VERTU (au figuré). 1°. Représenter un homme droit et vrai, qui a l'amour et l'habitude du bien, et qui est toujours porté à faire ce que prescrivent les loix, et ce que la raison commande. 2°. Représenter la force, et indiquer l'ame, en portant l'index au front et au cœur. 3°. Signe d'abstractif.

VERVE. 1°. Figurer l'ame humaine. 2°. Figurer une disposition naturelle, un mouvement, une sorte de chaleur d'esprit qui excite, qui porte, qui aide à faire quelqu'ouvrage d'imagination: on donne pour exemple un ouvrage de cette espèce, soit de poésie, soit de peinture, en montrant qu'un esprit froid et lent n'auroit pu le faire. 3°. Signe d'abstractif.

VESTIAIRE. 1°. Représenter un lieu particulier, destiné à renfermer les habits d'un établis-

sement quelconque, où chaque individu met le sien : on cite le magasin des habits des sourds-muets. 2°. Signe de nom commun.

VESTIBULE. 1°. Représenter un grand bâtiment. 2°. Représenter un espace, un lieu ouvert entre l'escalier et la porte intérieure. 3°. Signe de nom commun.

VESTIGE. 1°. Représenter l'empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, restée sur l'endroit où il a marché. 2°. Représenter aussi le sol ou le lieu où étoient autrefois bâties des maisons, des fortifications, et où l'on ne voit plus que quelques marques qui l'annoncent encore. 3°. Signe de nom commun.

VÊTEMENT. 1°. Représenter tout ce qui sert à couvrir le corps ou à l'orner, depuis la tête jusqu'aux pieds, en figurant chaque partie de l'habillement. 2°. Signe d'abstractif.

VÉTÉRAN. 1°. Représenter un officier quelconque qui a exercé une charge pendant vingt ou trente ans. 2°. Représenter ce même officier jouissant, comme s'il l'exerçoit encore, des priviléges attachés à cette charge. 3°. Signe de nom commun.

VÉTILLER. 1°. Représenter des actions frivoles, qui sont plutôt des amusemens que des choses sérieuses. 2°. Représenter des personnes

s'occupant de ces choses-là, et s'en amusant. 3°. Mode indéfini.

VEUF. 1°. Représenter un mari et une femme. 2°. Représenter la femme morte, et le mari lui survivant. 3°. Signe de nom commun.

VEXER. Représenter deux personnes, dont l'une, plus puissante, tourmente l'autre, la chagrine, ou par d'injustes procès, ou en exigeant d'elle des choses qui la gênent, et lui causent des privations ou des pertes.

VIAGER. 1°. Signe de vie. 2°. Représenter une pension, ou un avantage quelconque qui doit durer autant que la vie, mais qui doit finir avec elle. 3°. Signe d'adjectif.

1°. VIATIQUE. 1°. Représenter des provisions de voyage, et surtout la somme d'argent nécessaire pour fournir aux frais. 2°. Signe d'abstractif.

2°. VIATIQUE. (le St) 1°. Représenter une personne très-malade. 2°. Représenter un ecclésiastique lui apportant le très-saint Sacrement, et lui donnant la communion. 3°. Figurer les cérémonies de cette dernière fonction. 4°. Ajouter le signe de mort, de voyage et d'éternité. 5°. Mode indéfini.

VICAIRE. 1°. Figurer Jésus-Christ et le Pape, son représentant sur la terre. 2°. Représenter un évêque, un curé et des ecclésiastiques les rem-

plaçant, et les aidant dans leurs travaux spirituels : on représente les uns et les autres par les signes des principales fonctions de chacun. 3°. Signe de nom commun.

1°. VICE (au propre). 1°. Représenter le corps humain et l'ame. 2°. Figurer une imperfection, une difformité, une tache dans l'un ou dans l'autre, en les montrant dans quelque partie déterminée, accompagnant cette indication d'un signe de déplaisance. 3°. Signe d'abstractif.

2°. VICE (au figuré). 1°. Représenter l'ame humaine ayant quelque mauvais penchant, quelque mauvaise inclination, quelque habitude contraire à l'ordre et à la saine morale. 2°. Figurer l'ivrognerie, la passion pour le jeu, l'inclination pour le vol, ou pour tout autre vice. 3°. Signe d'abstractif.

1°. VICTIME. 1°. Figurer un sacrifice sanglant fait à une fausse divinité, de quelque personne, ou de quelqu'animal. 2°. Représenter la personne ou l'animal, ainsi que l'action de la sacrifier, de l'immoler, de l'offrir à cettte fausse divinité.

2°. VICTIME. 1°. Représenter Jésus-Christ, et son immolation sur la croix, ainsi qu'au saint sacrifice de la messe. 2°. Signe de nom commun.

3°. VICTIME (au figuré). 1°. Représenter deux

deux personnes, dont l'une trompe l'autre, la punissant de sa bonne foi, de sa générosité, la rendant victime de sa fourberie. 2°. Signe de nom commun.

VICTIMER (au figuré). 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une cherche à en tourmenter une autre, en l'accablant de ridicules, de traits de badinage, et de plaisanteries. 2°. Mode indéfini.

VICTOIRE. 1°. Représenter des armées, en présence, et l'une livrant bataille à l'autre. 2°. Représenter la bataille par le signe de tout ce qui s'y passe : on figure les soldats se battant, le canon tirant, etc., et une armée s'emparant des drapeaux et du champ de bataille, ayant la supériorité sur l'autre, remportant enfin la *victoire*. 3°. Signe d'abstractif.

VICTUAILLE. 1°. Représenter des provisions servant à la nourriture des hommes : on figure chacune de ces provisions. 2°. Signe d'abstractif.

VIDE. 1°. Figurer un espace quelconque. 2°. Figurer que cet espace n'est rempli que d'air, et qu'il n'y a rien de ce qui pourroit y être. 3°. Signe d'adjectif.

VIDER. 1°. Imiter l'action de vider un sac, un vaisseau quelconque, et d'en ôter ce qui y étoit contenu. 2°. Mode indéfini.

VIDUITÉ. 1°. Figurer l'état d'un homme ou d'une femme, à qui la mort a enlevé celui ou celle qui lui étoit uni par les liens du mariage. 2°. Signe d'abstractif.

VIE. 1°. Figurer l'état des êtres animés, qui ont en eux le principe des sensations et du mouvement. 2°. Représenter un être de chaque genre. 3°. Figurer la sorte de vie de chacun d'eux, l'ordre de leurs sensations, et de leurs mouvemens. 4°. Figurer la naissance d'un être, et sa mort. 5°. Signe d'abstractif.

VIEIL ou VIEUX. 1°. Représenter un être vivant. 2°. Le représenter ayant déjà long-temps vécu, et consumé la plus grande partie de son existence. 3°. Signe d'adjectif.

VIEILLARD. 1°. Représenter un homme ayant atteint le dernier âge de la vie. 2°. Le figurer, en imitant ses mouvemens, sa marche lente et chancelante, sa tête chenue, ses cheveux blancs, son dos courbé, enfin toutes ses manières. 3°. Signe de nom commun.

VIERGE. 1°. Représenter une personne du sexe, et qui n'a jamais été mariée. 2°. Montrer que l'anneau conjugal ne lui a jamais été donné. 3°. Signe de nom commun.

1°. VIF. 1°. Représenter un être vivant, qui

a la faculté de recevoir des impressions et d'éprouver des sensations. 2°. Signe d'adjectif.

2°. VIF. 1°. Représenter un être vivant, pris dans chaque genre, ayant de l'activité et de la vigueur : on figure ces qualités. 2°. Signe d'adjectif.

3°. VIF. 1°. Représenter une personne s'impatientant et s'emportant facilement : on figure l'impatience et l'emportement, comme on a eu occasion de les remarquer dans la société. 2°. Signe d'adjectif.

4°. VIF. (ESPRIT) 1°. Représenter un esprit qui conçoit et produit facilement et avec promptitude : on imite les mouvemens vifs et expressifs de pareils esprits. 2°. Signe d'adjectif.

5°. VIF (choses). 1°. Figurer le froid, quand il gèle. 2°. Représenter une couleur éclatante, un teint animé, une reconnoissance *vive*, un désir *vif*, un amour ardent, des plaintes *vives*, des reproches *vifs*, une foi *vive*, un air *vif*, une eau *vive*, une haie *vive*, une chaux *vive*, une dartre *vive*, une chair *vive*. 3°. Signe de l'adjectif.

VIGILANT. 1°. Représenter une personne attentive, soigneuse, appliquée, veillant avec beaucoup de soin à ce qu'elle doit faire : on figure

toutes les idées exprimées par ces mots. 2°. Signe d'adjectif.

VIGILE. 1°. Représenter les plus grandes fêtes de notre religion. 2°. Représenter la veille de chacune de ces fêtes, par le signe de l'abstinence et des prières particulières qui se font ces jours-là. 3°. Signe de nom commun.

VIGOUREUX. 1°. Représenter des êtres des trois genres. 2°. Figurer la force qui caractérise chaque individu, force de croissance dans les uns, force pour agir dans les autres, force qui rend capable d'entreprendre des choses hardies et difficiles, etc. 3°. Signe d'adjectif.

VIL. Représenter un être ou un objet bas, abject, méprisable, soit par la bassesse de son origine, soit par celle des sentimens, soit par l'extrême médiocrité de sa valeur ou de son prix.

VILAIN. 1°. Représenter un objet qui déplaît à la vue, qui est incommode, désagréable et fâcheux. 2°. Signe d'adjectif.

VILIPENDER. Action de déprimer, de rabaisser, d'appeler vil et méprisable un être ou un objet quelconque.

VILLAGE. 1°. Représenter un lieu non fermé, composé de murailles, composé de maisons de paysans.

VILLE. 1°. Représenter un assemblage de plu-

sieurs maisons. On figure la manière de les bâtir. 2°. Les représenter disposées par rues, et fermées d'une clôture commune. 3°. Figurer des établissemens publics, de grandes places, etc. 4°. Signe de nom commun.

VINDICATIF. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une a offensé l'autre. 2°. Représenter celle-ci conservant le souvenir de cette offense, et cherchant les moyens et le temps de la punir. 3°. Signe d'adjectif.

VIOLATEUR. 1°. Figurer des loix, par les signes qui expriment ce mot. 2°. Représenter une personne qui fait des actions défendues par quelque loi. 3°. Signe de nom commun.

1°. VIOLENT (pour les personnes). Représenter une personne impétueuse, véhémente, agissant avec force, avec précipitation.

2°. VIOLENT (pour les choses). 1°. Représenter un froid rigoureux, ou un chaud extrême. 2°. Représenter une chose faite avec effort. 3°. Figurer une mort donnée violemment.

VIS-A-VIS DE. (Part. gramm. prép.)

VISIBLE. 1°. Signe de *Voir* (I^er^ vol., page 580). 2°. Signe de futur possible. 3°. Signe d'adjectif.

1°. VISION. 1°. Figurer l'action de voir, en représentant l'impression qui se fait par les ob-

jets sur l'organe de la vue. 2°. Exprimer que la vision se fait dans la rétine, au fond de l'œil, par les rayons de lumière réunis sur le nerf optique. 3°. Signe d'abstractif.

2°. VISION. 1°. Figurer le Paradis, et Dieu qui s'y montre dans toute sa gloire. 2°. Représenter l'action par laquelle les anges et les saints jouissent de cette vision, qui fait leur bonheur.

3°. VISION. 1°. Représenter les prophètes et les saints. 2°. Les représenter dans l'état de sommeil, ou même dans la veille, et Dieu leur apparoissant par lui-même, ou par quelqu'un de ses anges. 3°. Figurer cette céleste *vision*. 4°. Signe d'abstractif.

4°. VISION. 1°. Représenter des enfans ou des personnes foibles d'esprit, dans un état de peur sans motif. 2°. Les représenter croyant voir des spectres, tels qu'on en fait voir à une scène de *Phantasmagorie*. 3°. Signe d'abstractif.

5°. VISION. 1°. Représenter plusieurs personnes, dont l'une expose aux autres un projet dont l'exécution paroît impossible à toutes. 2°. Représenter toutes ces personnes, ou du moins les plus sages, se moquant du projet, et le traitant de vision, par les signes de chimère, de chose impossible. 3°. Signe d'abstractif.

VÎTE. 1°. Représenter un être vivant. 2°. Fi-

gurer cet être se mouvant avec célérité, et courant avec une grande promptitude. 3°. Figurer un mouvement lent, accompagné du signe de négation et d'opposition. 4°. Signe d'adjectif.

VIVIFIER. 1°. Représenter le soleil qui, par sa chaleur, redonne la vie aux êtres qui alloient la perdre, la maintient dans ceux qui en jouissent, et la donne généralement à tout ce que le créateur a mis sous sa puissante influence : on figure les plantes, la chaleur qui les *vivifie*, et l'astre qui communique cette chaleur. 2°. Mode indéfini.

ULTÉRIEUR. 1°. Représenter une certaine étendue de pays divisé par une rivière. 2°. Indiquer comme *ultérieure* la partie qui est au delà de celle où est la personne qui fait le signe du mot. 3°. Signe d'adjectif.

ULTRAMONTAIN. 1°. Représenter une personne qui est au delà des Alpes, et qui y demeure. 2°. Expliquer, par signes, la forme adverbiale *au delà*.

1°. UNI (au propre). 1°. Représenter un terrain raboteux, et accompagner ce signe de celui de négation et d'opposition. 2°. Représenter ce terrain sans enfoncement et sans élévation. 3°. Signe d'adjectif.

2°. UNI (au figuré). 1°. Représenter une per-

sonne simple et franche, sans détour, sans affectation et sans recherche dans ses manières et dans ses goûts : on imite l'air qui annonce cette simplicité et ce ton uni. 2°. Signe d'adjectif.

UNIFORME. 1°. Représenter deux objets égaux, pareils, semblables, de même nature, et surtout de même forme, en figurant la forme par la main droite, qui doit imiter, sur la gauche, l'action de la façonner. 2°. Signe d'adjectif.

UNIVOQUE. 1°. Représenter un nom qui sert à désigner, sans changer de signification, plusieurs choses, soit de la même espèce, soit d'espèces différentes. 2°. Signe d'adjectif.

VOCATION. 1°. Figurer Dieu inspirant à une personne le désir d'embrasser un certain genre de vie différent de celui qu'elle professoit. 2°. Figurer le penchant, l'inclination, le goût qu'on éprouve, la disposition et le talent que l'on a pour un état. 3°. Signe d'abstractif.

VŒU. 1°. Représenter une personne qui promet à Dieu de faire une œuvre qu'elle présume devoir lui être agréable : on imite cette action par les signes de Dieu, d'action agréable et de promesse. 2°. Signe d'abstractif.

VŒUX. 1°. Représenter une personne faisant des souhaits pour le bonheur d'une autre : on

figure deux personnes, dont l'une témoigne, par le signe de bonheur et de désir, en regardant la seconde d'un air d'intérêt et d'amitié, qu'elle souhaite de la voir heureuse. 2°. Signe d'abstractif.

VOLAGE. 1°. Représenter une personne d'un caractère changeant et léger : on imite l'air de cette personne, ses mouvemens, sa démarche, sa manière de se présenter, sa tenue en société. 2°. Signe d'adjectif.

VOLAILLE. 1°. Représenter, par signes, tous les oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour, comme dindons, oies, canards, poules, poulets, chapons. 2°. Signe de nom collectif.

VOLONTAIRE. 1°. Figurer l'opération par laquelle l'ame se détermine dans son choix, entre deux choses, et représenter cet acte de la volonté, comme parfaitement libre et sans contrainte. 2°. Signe d'adjectif.

VOLUPTUEUX. 1°. Représenter une personne qui aime toutes les sensations agréables, qui cherche à se les procurer, qui recherche ses aises, évitant tout ce qui incommode et qui gêne : on figure, par signes, ces sensations, ces aises, ces plaisirs. 2°. Signe d'adjectif.

VOMITIF. 1°. Représenter une personne incommodée, et qui a besoin de vomir. 2°. La figurer prenant une liqueur propre à provoquer le vomissement. 3°. Figurer l'action de vomir, qui est l'effet de cette boisson. 4°. Signe d'adjectif.

VOTER. 1°. Représenter une assemblée, et le projet de tous ceux qui la composent de nommer quelqu'un à une place vacante. 2°. Représenter l'action de chacun écrivant son suffrage en faveur d'un de ceux qui ont demandé cette place. 3°. Mode indéfini.

VOTRE. (Part. gramm. pron.)

VOUER. 1°. Action de consacrer, de dédier une personne, ou une chose, ou un lieu saint, à Dieu, ou à un saint. 2°. Mode indéfini.

1°. VRAI (pour les choses). 1°. Signe de faux, d'impur, de corrompu, de contrefait, d'altéré, de mélangé, avec le signe de négation et d'opposition.

2°. VRAI (pour les personnes). 1°. Signe de menteur, de déguisé, avec le signe de négation et d'opposition. 2°. Signe d'adjectif.

VRAISEMBLABLE. 1°. Représenter un événement, un fait ayant quelqu'apparence de vérité, dans la possibilité, dans l'analogie, ou dans la ressemblance des choses arrivées, ou qui peuvent arriver. 2°. Signe d'adjectif.

Urgent. 1°. Représenter une action à faire, et la déterminer. 2°. Figurer que cette action est pressante, qu'il faut la faire sur le champ, qu'elle est *urgente*. 3°. Signe d'adjectif.

User. 1°. Représenter un objet quelconque, comme un chapeau, la partie d'un vêtement, des souliers, un couteau, des ciseaux. 2°. Représenter ces mêmes choses employées aux besoins de la personne qui s'en sert, et imiter l'action de s'en servir. 3°. Mode indéfini.

Usufruit. 1°. Représenter une propriété quelconque. 2°. Représenter une personne maîtresse de cette propriété, et qui en cède les fruits ou l'usage temporaire à une autre. 3°. Signe d'abstractif.

Usure. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une prête une somme à une autre. 2°. Représenter le prêteur exigeant de l'emprunteur un intérêt, un profit au delà du taux fixé par les loix. 3°. Signe d'abstractif.

Usurper. 1°. Représenter une propriété quelconque. 2°. Représenter quelqu'un qui s'en empare injustement, par violence ou par ruse : on figure et la chose, et la personne, et l'action d'usurper, et les moyens. 3°. Mode indéfini.

Uterin. 1°. Représenter deux frères, ou deux sœurs, ou un frère et une sœur. 2°. Les

représenter enfans de la même mère, sans l'être du même père. 3°. Signe d'adjectif.

UTILE. 1°. Représenter des personnes ou des choses. 2°. Montrer qu'on peut les employer à des besoins particuliers et déterminés.

VULGAIRE. 1°. Représenter des objets dont les uns sont rares et précieux, et dont les autres sont d'un moindre prix, et se trouvent facilement et communément. 2°. Faire remarquer ceux-ci, et exprimer qu'ils sont *vulgaires*. 3°. Signe d'adjectif.

VULGATE. 1°. Représenter l'ancien Testament, par le signe des livres principaux qui le composent. 2°. Exprimer que la *Vulgate* est la traduction littérale de celle des *septante* traducteurs qui la traduisirent de l'hébreu en grec. 3°. Signe d'adjectif.

VULNÉRAIRE. 1°. Représenter des médicamens faits avec des plantes particulières. 2°. Signe d'adjectif.

## Z.

ZELATEUR. 1°. Signes de patrie et de religion. 2°. Représenter une personne pleine d'ardeur, de *zèle* et d'amour pour l'une et pour

l'autre ; qui est partisan de l'une et de l'autre. 3°. Signe de nom commun.

ZÈLE. 1°. Figurer une affection ardente, un grand amour, une passion pour une personne, ou pour un objet quelconque.

ZÉPHIR. 1°. Figurer un vent doux et agréable, et qui souffle le plus souvent au printemps. 2°. Signe de nom propre.

ZÉRO. 1°. Figurer un caractère d'arithmétique, dans la forme d'un o, n'ayant aucune valeur, tout seul ; mais augmentant celle du nombre qui le précède, d'autant de dixaines qu'il renfermoit antérieurement d'unités.

1°. ZIGZAG. 1°. Représenter une petite machine composée de plusieurs rangs de tringles plattes, composées en sautoirs, ou lozanges, clouées et mobiles, tant dans le centre que par les extrémités, s'alongeant ou se retirant par un des bouts, à volonté. 2°. Signe de nom commun.

2°. ZIGZAG (au figuré). 1°. Représenter une personne, marchant, tantôt d'un côté, tantôt d'nn autre. 2°. La représenter changeant d'avis et embrassant le parti opposé, comme un des bouts du *zigzag* s'alonge, et quelquefois se retire et se raccourcit. 3°. Signe d'abstractif.

1°. ZIZANIE (au propre). 1°. Représenter la mauvaise graine qui croît parmi le bon grain :

on figure l'une et l'autre, par leur forme, par leur couleur et leurs effets.

2°. ZIZANIE. 1°. Représenter une réunion de personnes, vivant dans le même lieu, sous le même chef et sous les mêmes loix. 2°. En représenter une semant parmi les autres, par ses propos et ses manières, la mésintelligence, la discorde et la division : on figure la société, la *zizanie* ou la division, et on imite l'action de la personne qui les sème. 3°. Signe d'abstractif.

ZOÏLE. 1°. Représenter Homère, par les signes du premier des poëtes, et du plus grand des génies. 2°. Représenter un homme envieux, jaloux et méchant, qui blâme avec amertume les chefs-d'œuvre de ce prince des poëtes. 3°. Signe de nom propre.

ZOÏLE (au figuré). 1°. Représenter des ouvrages en prose et en vers. 2°. Représenter des critiques méchans qui en exagèrent les défauts, et qui les censurent avec amertume. 3°. Signe d'adjectif.

# CHAPITRE XIV, ET DERNIER.

## PARTIE GRAMMATICALE.

### *SIGNES DES DIVERSES PARTIES DU DISCOURS.*

Le sourd-muet n'ayant besoin d'instruction sur les mots, comme élémens du discours, qu'autant qu'il a des pensées à exprimer, et par conséquent des propositions à former, et des phrases à construire, ce ne doit être que, lorsqu'il connoît la valeur individuelle des mots, qu'il doit en apprendre la valeur relative. C'est donc ici que devoit naturellement se placer la théorie des signes de ces mots, considérés comme servant d'élémens à la proposition et à la phrase.

Notre élève connoît la valeur des noms, des adjectifs et des verbes. Il peut donc comprendre les propositions suivantes, et en former de pareilles : *Dieu est bon. Massieu aime mère. Chemise est blanche. Couteau est utile. Vin réjouit cœur. Moi écris lettre à ami moi.*

Mais entendroit-il également celles-ci : *Massieu aime* SA *mère.* MA *chemise* ÉTOIT *blan-*

*che.* UN *couteau* ME SERA *utile.* LE *vin* M'A RÉJOUI LE *cœur.* J'ÉCRIVIS UNE *lettre* A MON *ami.*

Non, sans doute. Il y a dans ces propositions des articles et des adjectifs de plusieurs sortes, des pronoms et des prépositions, différens temps des verbes, qui supposent des connoissances que la nomenclature, comprise dans les deux volumes de cet ouvrage, ne donne point, que nous avons développées dans le Cours d'Instruction d'un Sourd-Muet (1), et dont il ne faut donner les signes que lorsque l'intelligence en a saisi la nécessité, et compris la nature. C'est alors seulement qu'il est permis d'enseigner la différence des trois articles suivans, et d'indiquer le signe de chacun d'eux.

### *Articles.*

Le premier des trois est l'article démonstratif CE OU CETTE.

CE, CETTE OU CES. 1°. Représenter plusieurs objets, tous de la même espèce, comme si on les avoit réellement sous les yeux. 2°. Indiquer

(1) Cet ouvrage se trouve chez AD. LE CLERE, libraire, quai des Augustins, n. 35; ou à l'Institution, rue du faub. St Jacques, n. 256.

un

un de ces objets, en le démêlant, en quelque sorte, du milieu des autres, et le montrant, de l'index. 3°. On ne fait point de signe de genre, pour le masculin; mais on fait le signe de foiblesse, en laissant tomber les deux bras, le long des deux hanches, pour le genre féminin : on ferme tous les doigts, pour se préparer à les ouvrir tous, en signe de plusieurs, pour le nombre pluriel. (Ceci s'observe toujours pour le genre et pour le nombre, soit pour les noms, soit pour les articles, soit pour les adjectifs, soit pour les pronoms).

LE, LA OU LES. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Représenter le même objet qu'on a montré d'abord, et l'indiquer, par côté, comme déjà connu. 3°. Signe de genre ou de nombre, suivant le genre, ou le nombre du nom.

UN. 1°. Tous les signes de *Ce*, n°. 1. 2°. Ne montrer aucun des objets représentés, et n'en indiquer aucun, en particulier. 3°. Fermer tous les doigts, et ne lever que le pouce. 4°. Signe du singulier.

UNS OU DES. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe du pluriel.

Ces articles ne sont pas les seuls qu'il y ait dans la langue françoise; il y en a encore d'autres qui auront leur place à la suite des pro-

noms, cet ordre nous ayant paru plus conforme à celui de l'instruction des Sourds-Muets.

### *Adjectifs.*

Les adjectifs ne seroient jamais compris par les sourds-muets, si on n'usoit, en les expliquant, du procédé grammatical qui enseigne à les écrire dans les noms qui leur servent matériellement de cadre, comme les objets servent également de soutien et de support aux qualités qui les modifient. La nature de l'adjectif est donc d'être ajouté au nom, et c'est pour cela que nous l'écrivons sur le nom, ou dans le nom; et c'est ce que figure le signe que fait la main droite que nous appliquons sur la gauche, ou que nous ajoutons à la gauche, toutes les fois que nous faisons le signe d'adjectif.

### *Noms.*

Les Noms se divisent naturellement en quatre espèces. Les noms propres, les noms communs, les noms collectifs et les abstractifs.

Un nom propre désigne ou une personne, ou une chose. La personne a ordinairement quelque trait remarquable, ou dans sa physionomie, ou

dans sa taille, ou dans sa tenue, ou dans sa démarche. Les Sourds-Muets, naturellement observateurs, désignent cette personne par ce qui la distingue des autres, et c'est le signe de ce caractère distinctif qui est, parmi eux, et pour chacun d'eux, son nom propre.

Quand il s'agit d'une chose, c'est ou une ville, ou un village, ou une rivière, ou une mer, ou une montagne, ou un Etat. C'est ici, comme pour les personnes, quelque trait particulier qui sert de nom propre à cette ville, à ce département, à cette rivière, à cette mer, à cet Etat. C'est une rivière qui sert de corde à l'arc, que forme la ville de Bordeaux, bâtie sur les bords de la Garonne, qui sert de nom propre à cette ville, etc. Mais s'il arrive qu'une ville n'ait rien de particulier, c'est alors son nom, écrit par les lettres de l'alphabet manuel, qui est le signe de ce nom. Il en est de même de toutes les autres choses et des personnes qui n'ont point des noms spécifiques, mais un nom propre.

Les noms communs ont toujours des signes gesticulés, parce qu'ils désignent des états, des arts, des professions ou des métiers, et que c'est la description abrégée, par signes, de ces états, de ces professions, qui forme le signe de cette sorte de noms.

Les noms collectifs embrassant plusieurs individus, ou de la même espèce, ou d'une espèce différente, le signe d'un pareil nom est celui des individus principaux qui forment la collection. En voici quelques exemples:

Forêt. 1°. Représenter une vaste étendue, plantée d'arbres de haute futaie. 2°. Figurer un de ces arbres. 3°. Signe de pluriel, propre à recevoir un adjectif, caractère essentiel du nom.

Peuple. 1°. Représenter, par signes, tous les différens états, les diverses professions qui composent la société. 2°. Signe de collection et de réunion, avec le signe d'unité, susceptible de recevoir un adjectif, caractère essentiel du nom.

Armée. 1°. Représenter des soldats armés, les uns à pied, les autres à cheval. 2°. Figurer des trains d'artillerie, etc. 3°. Signe de collection et de réunion, avec le signe d'unité, susceptible de recevoir un adjectif, caractère essentiel du nom.

Les noms abstractifs, formés des adjectifs, comme *force* de *fort*, *puissance* de *puissant*, *vertu* de *vertueux*, doivent avoir pour premier signe, celui de l'adjectif dont ils dérivent, et celui de la faculté d'un nom quelconque de recevoir un adjectif pour modificatif. Exemples:

Victoire. 1°. Représenter deux armées qui

en viennent aux mains, et qui, pendant long-temps, se disputent la supériorité des armes. 2°. Représenter l'une l'emportant sur l'autre. 3°. Signe d'adjectif, en appliquant la main droite sur la gauche. 4°. Signe de nom substantif, en mettant la main droite au-dessous.

Amitié. 1°. Représenter deux personnes qui ont des sentimens d'affection et d'estime réciproques. 2°. Les représenter se recherchant sans cesse, heureuses de se revoir, plus heureuses encore de s'aimer, de se le dire, et de se le prouver par des prévenances et des services continuels. 3°. Signe d'adjectif, et signe de nom substantif.

### *Pronoms.*

Les noms auroient pu suffire à l'homme de la nature, et que la civilisation n'auroit pas poli, de qui la langue, pauvre comme son esprit, n'auroit eu à exprimer que des besoins usuels, sans avoir aucun sentiment à faire connoître, aucun événement à raconter. Mais aussitôt que le besoin d'épancher son ame, et d'en révéler les secrètes affections se fit sentir, aussitôt qu'on eut à s'entretenir d'un autre que de soi, et de rendre un tiers confident de ses pensées, on éprouva dans les expressions une disette qui ré-

pandoit une grande obscurité dans l'entretien: on ne s'entendoit plus, on ne se comprenoit plus; il fallut des mots qui fissent connoître, par leur physionomie mobile, les rôles divers des acteurs de la phrase; il fallut distinguer les personnes par des noms factices, par certains *lieutenans* de noms, qui, sans pouvoir être remplacés par ceux-ci, les remplaçassent toujours avec avantage, pour la plus grande clarté du discours. Ce sont là les acteurs de la parole, que nous appelerons *personnes grammaticales*, personnes que les noms ne pourroient désigner, et dont les pronoms font connoître parfaitement les diverses fonctions. Il y en aura trois, sans qu'il puisse y en avoir davantage. Tous les petits usurpateurs de ce beau nom seront renvoyés à des classes inférieures, et ne troubleront plus la possession des véritables, des seuls PRONOMS. Les voici, avec leurs signes :

JE. 1°. Supposer qu'on est au moins deux. 2°. Etendre le bras droit, et le replier contre la poitrine, en la touchant de l'index, comme pour se montrer, et annoncer qu'on va parler de soi.

NOUS. Tracer devant soi, après avoir fait le signe du précédent, un cercle qui embrasse toutes les personnes dont on va parler.

TU. Ce même index qui a servi aux pronoms

précédens, on le dirige vers la personne à qui on est censé adresser la parole.

VOUS. Signe du précédent, en traçant un grand cercle qui embrasse les personnes à qui on est censé adresser la parole.

IL. Faire un léger mouvement de tête à sa droite et à sa gauche, comme pour chercher le tiers dont on va parler, et faire, de la main droite, un geste qui annonce qu'il n'est pas au lieu où l'on est, qu'il en est absent, qu'il en est loin.

ILS. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe du pluriel.

Nous appelerons *directs* ces pronoms-ci; on les emploie ordinairement à désigner le sujet des propositions, sans que jamais l'attention qu'ils provoquent soit détournée du sens direct de la proposition. Il y en a d'autres que nous appelerons *obliques*; ils semblent être à côté de l'affirmation. Les premiers, qui dirigent le sens, sont en première ligne : ceux-ci sont gouvernés et complettent le sens qu'une proposition a commencé. En voici les signes.

MOI. Frapper, à plat, de la main droite, la poitrine, comme pour dire : *n'en cherchez pas un autre*, *c'est* MOI. Ce pronom est plus ordinairement complément d'une préposition : *à* MOI, *de* MOI, *pour* MOI, etc.

Me. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe du conjonctif (1). Il se fait par les deux index, en forme de crochet : ce dernier signe sert à annoncer l'étroite liaison de cette sorte de pronoms avec le verbe qui les suit, quand ils ne servent pas, eux-mêmes, de complément à une préposition.

Nous. 1°. Signe du précédent. 2°. Tracer, de la même main, et dans la même forme, un cercle qui embrasse toutes les personnes dont on a parlé. 3°. Ajouter un signe conjonctif, comme dans ces exemples : *à* VOUS, *de* VOUS, *pour* VOUS, *sur* VOUS, etc.

Toi. Diriger le plat de la main droite vers la poitrine de celui à qui on parle. Ce pronom est souvent aussi complément d'une préposition.

Te. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe du conjonctif.

Vous. 1°. Signe du précédent. 2°. Le second et le troisième signe de *Nous*. Complément d'une préposition, ou conjonctif.

Soi. Diriger le plat de la main droite vers un absent qu'on suppose loin du lieu où l'on est, et

---

(1) La dénomination de *passifs* conviendroit mieux, sans doute, que celle de *conjonctifs*, à ces pronoms ; mais les sourds-muets ont l'habitude de ce dernier signe ; c'est ce qui nous le fait préférer.

à la gauche. C'est encore un pronom, complément ordinaire d'une préposition.

SE. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Signe du conjonctif.

LUI. 1°. Diriger la main droite vers la gauche, avec moins de force que pour le précédent, et seulement de la pointe de la main. 2°. Signe de conjonctif et de complément.

EUX. 1°. Signe du précédent. 2°. Le second et le troisième de *Nous;* il est complément d'une préposition, jamais conjonctif.

LEUR. 1°. Signe de *Lui*. 2°. Signe de pluriel. 3°. Signe de conjonctif.

## *Articles possessifs.*

MON, MA, MES. 1°. Signe de l'article *Le*, et de la préposition unitive *De*. 2°. Signe du pronom oblique *Moi*, avec le signe du genre et du nombre.

NÔTRE, NOS. 1°. Signe de l'article *Le*, et de la préposition unitive *De*. 2°. Signe du pronom oblique *Nous*. 3°. Signe du nombre.

TON, TA, TES. 1°. Signe de l'article *Le*, et de la préposition unitive *De*. 2°. Signe du pronom oblique *Toi*. 3°. Signe du nombre.

VÔTRE, VOS. 1°. Signe de l'article *Le*, et

de la préposition unitive *De*. 2°. Signe du pronom oblique *Vous*. 3°. Signe du nombre.

SON, SA, SES. 1°. Signe de l'article *Le*, et de la préposition unitive *De*. 2°. Signe du pronom oblique *Soi*, ou *Lui*. 3°. Signe du nombre.

LEUR, LEURS. 1°. Signe de l'article *Le*, et de la préposition unitive *De*. 2°. Signe du pronom oblique *Eux*. 3°. Signe du nombre.

MIEN. (LE) (Ce pronom, et tous ceux de la même espèce, étant toujours relatif, leur signe doit l'être aussi). 1°. Signe de *Ton*. 2°. Signe de *Mon*. 3°. Signe du genre et du nombre.

TIEN. (LE) 1°. Signe de *Mon*. 2°. Signe de *Ton*. 3°. Signe du genre et du nombre.

SIEN. (LE) 1°. Signe de *Mon*, ou de *Ton*, ou de tous les deux. 2°. Signe de *Son*. 3°. Signe du genre et du nombre.

NÔTRE. (LE) 1°. Signe de *Vôtre*. 2°. Signe de *Nôtre*. 3°. Signe du genre et du nombre.

VÔTRE. (LE) 1°. Signe de *Nôtre*. 2°. Signe de *Vôtre*. 3°. Signe du genre et du nombre.

LEUR. (LE) 1°. Signe de *Nôtre*, ou de *Vôtre*, ou de tous les deux. 2°. Signe de *Leur*. 3°. Signe du genre et du nombre.

### *Articles collectifs, distributifs, négatifs, énonciatifs.*

TOUT. 1°. Signe de *Un*. 2°. Faire parcourir, par le pouce élevé, un cercle de personnes qu'on suppose présentes. 3°. Signe du genre. (Cet article n'a pas de pluriel).

CHAQUE. 1°. Signe de *Un*. 2°. Incliner le pouce en plusieurs sens, comme pour indiquer, l'une après l'autre, les personnes présentes. (Cet article n'a ni genre ni nombre).

QUELQUE. 1°. Signe de *Un*. 2°. Lever lentement, et l'un après l'autre, un, deux et trois doigts. 3°. Signe de nombre.

NUL et AUCUN. (Ces deux articles étant les mots les plus synonimes connus, ne peuvent avoir que les mêmes signes). Signe de *Un*, avec un signe de négation.

PLUSIEURS. Lever, l'un après l'autre, avec vîtesse, les doigts de chaque main.

CERTAIN. Lever le pouce de la main droite, le promener devant soi, et regarder comme si on cherchoit un individu.

UN, DEUX, TROIS, etc. Lever les doigts de la main droite, l'un après l'autre, sans aucun autre mouvement.

*Articles relatifs.*

1°. Qui, que. Figurer l'action de rapporter ces mots sur celui que chacun d'eux représente, en distinguant le *que* de *qui*, par le signe de passif.

2°. Qui? 1°. Représenter devant soi une réunion de personnes. 2°. Imiter l'action de chercher celle qui a fait une action quelconque. 3°. Signe de l'interrogation.

Que, quoi? 1°. Représenter devant soi plusieurs objets. 2°. Parcourir, des yeux, ces objets, comme pour chercher celui qu'on a intérêt de connoître, en forçant un peu ce dernier signe pour le mot *Quoi*.

Quel. 1°. Signe du second *Qui*. 2°. Signe de doute et d'incertitude. 3°. Signe d'adjectif. 4°. Signe du nombre et du genre.

Quelque. 1°. Représenter plusieurs personnes, ou plusieurs choses. 2°. Signe de *Un*, entre les unes ou les autres. 3°. Signe du nombre.

Quelqu'un. 1°. Signe de *Un*. 2°. Signe d'inconnu. 3°. Signe du nombre.

Quelconque. Signe de plusieurs, avec un signe de négation absolue.

Quiconque. 1°. Signe du premier *Qui*. 2°. Promener ses regards autour de soi, sans les

arrêter ou les fixer ni sur les personnes, ni sur les choses dont on se suppose entouré.

## CONJUGAISON.

### *SIGNES DES TEMPS ET DES MODES DES VERBES.*

Il y a dans la conjugaison deux sortes de temps : les temps *absolus*, ou indépendans, ou indéterminés ; les temps *relatifs*, ou dépendans, ou déterminés.

Les temps sont *absolus*, quand ils ne sont déterminés par aucune époque, ou par aucune circonstance de temps ou d'action, et qu'ils n'ont qu'une seule mesure, qui est celle de l'énonciation. Les temps sont *relatifs*, quand ils sont déterminés par deux époques. 1°. Par celle de quelqu'action, ou de quelque circonstance de temps. 2°. Par celle de l'énonciation.

Les mots PRÉSENT, PASSÉ, FUTUR, sont employés dans la dénomination des temps absolus, pour énoncer un événement qui s'est passé avant, ou après, ou pendant le récit qu'on en fait ; et dans les temps relatifs, avant, ou après, ou pendant l'existence d'un événement, ou durant une époque de temps.

Les mots ANTÉRIEUR, ACTUEL, POSTÉRIEUR, sont pour les temps *relatifs*, ce que sont les mots PRÉSENT, PASSÉ, FUTUR, pour les temps *absolus*.

*Les temps absolus sont au nombre de trois.*

Le temps présent..................JE PORTE.
Le temps passé....................J'AI PORTÉ.
Le temps à venir, on venant, ou futur. JE DOIS PORTER.

*Signes de ces temps.*

JE PORTE. Le signe du présent absolu, et le signe du présent relatif, sont les mêmes. Ce signe se fait des deux mains renversées, qui indiquent la place où l'on est, et que l'on a sous les yeux.

J'AI PORTÉ. Le signe du passé absolu se fait ainsi : on jette la main droite par-dessus l'épaule, derrière soi, pour indiquer que l'action qu'on énonce n'est ni devant soi, ce qui annonceroit qu'elle est présente; ni au devant de soi, à quelque distance de soi, ce qui annonceroit qu'elle est future.

JE DOIS PORTER. Le signe du futur absolu se fait en avançant la main devant soi, sans indication d'époque.

*Les temps relatifs sont au nombre de huit.*

Le 1er passé relatif. (Présent antérieur périodique ............... JE PORTAI.
Le 2e passé relatif ............... JE PORTOIS.
Le 3e passé relatif ............... J'AVOIS PORTÉ.
Le 4e passé relatif ............... J'EUS PORTÉ.
Le 1er futur relatif ............... JE PORTERAI.
Le 2e futur relatif ............... J'AURAI PORTÉ.
Le 3e futur relatif ............... JE DEVOIS PORTER.
Le 4e futur relatif ............... JE DEVRAI PORTER.

*Signes de ces temps.*

JE PORTAI. Le signe du 1er passé relatif se compose de deux signes : 1°. Du signe du passé absolu (qui est aussi le signe de tous les passés). 2°. De l'indication de l'époque, qui se fait en avançant l'index devant soi, comme pour indiquer un objet quelconque.

JE PORTOIS. Le signe du 2e passé relatif se compose de deux signes : 1°. Signe d'un double présent. 2°. Signe d'un double passé.

J'AVOIS PORTÉ. Ce passé se compose aussi de deux signes : 1°. Signe du passé absolu. 2°. Le

même signe; mais jeter la main avec plus de force, et plus loin que pour la première.

J'EUS PORTÉ. 1°. Tous les signes du précédent. 2°. Avancer l'index, et figurer l'action de distinguer un objet entre plusieurs autres, pour déterminer l'époque, comme pour le premier passé relatif.

JE PORTERAI. Le signe du 1er futur relatif se compose de deux signes : 1°. Celui du futur absolu. 2°. Celui d'indication d'époque.

J'AURAI PORTÉ. Le signe du 2e futur relatif se compose de trois signes : 1°. Celui du futur absolu. 2°. Celui du passé. 3°. Celui d'indication d'époque.

JE DEVOIS PORTER. Le signe du 3e futur relatif se compose : 1°. Du signe du 1er futur relatif. 2°. De celui du double présent. 3°. De celui du double passé.

JE DEVRAI PORTER. Le signe du 4e futur relatif se compose : 1°. Du signe du futur déterminé. 2°. Du signe du futur éloigné.

Les

*Les temps comparatifs sont au nombre de quatre.*

Le 1er passé relatif-comparatif.....J'AI EU PORTÉ.
Le 2e passé relatif-comparatif.....J'AVOIS EU PORTÉ.
Le 3e passé relatif-comparatif.....J'EUS EU PORTÉ.
Le 4e passé relatif-comparatif.....J'AURAI EU PORTÉ.

*Signes de ces temps.*

J'AI EU PORTÉ. Les signes du 1er passé relatif-comparatif se composent des signes suivans: 1°. Celui du passé absolu. 2°. Celui d'un passé plus ancien. 3°. Celui de comparaison.

J'AVOIS EU PORTÉ. Les signes du 2e passé relatif-comparatif sont: 1°. Celui du 3e passé relatif. 2°. Celui d'un passé plus ancien. 3°. Celui de comparaison.

J'EUS EU PORTÉ. Les signes du 3e passé relatif-comparatif sont: 1°. Celui du 4e passé relatif. 2°. Celui d'un passé plus ancien. 3°. Celui de comparaison.

J'AURAI EU PORTÉ. Les signes du 4e passé relatif-comparatif sont: 1°. Le signe du 2e futur relatif. 2°. Celui d'un passé plus ancien. 3°. Celui de comparaison.

*Les temps prochains sont au nombre de cinq.*

Le 1er passé prochain.......JE VIENS DE PORTER.
Le 2e passé prochain.......JE VENOIS DE PORTER.
Le 1er futur prochain.......JE VAIS PORTER.
Le 2e futur prochain.......J'ALLOIS PORTER.
Le futur passé prochain.....JE VIENDRAI DE PORTER.

## *Signes de ces temps.*

JE VIENS DE PORTER. Le signe du 1er passé prochain se compose : 1°. Du signe du passé absolu. 2°. D'un second signe, qui se fait en indiquant, du pouce, la dernière phalange du doigt, en signe de petite quantité, ou d'un court espace de temps écoulé ou passé.

JE VENOIS DE PORTER. Le signe du 2e passé prochain se compose : 1°. Du signe du 2e passé relatif. 2°. De la seconde partie du signe du passé prochain absolu.

JE VAIS PORTER. Le signe du 1er futur prochain se compose : Du signe du futur absolu, pour la première partie; et dans la seconde, du signe de la dernière partie des temps passés prochains.

J'ALLOIS PORTER. Le signe du futur relatif prochain se compose : 1°. Du signe du futur pro-

chain. 2°. Du double signe du présent. 3°. Du double signe du passé.

JE VIENDRAI DE PORTER. Les signes du futur passé prochain sont : 1°. Celui du passé prochain. 2°. Celui d'un futur déterminé.

### *Mode et temps impératifs.*

PORTE. Le signe de ce temps se compose : 1°. De celui du futur déterminé. 2°. De celui de commandement.

### *Les temps conditionnels sont au nombre de cinq.*

Le présent relatif conditionnel. JE PORTEROIS.
Le passé relatif conditionnel . . J'AUROIS PORTÉ.
Le passé comparatif conditionn. J'AUROIS EU PORTÉ.
Le passé prochain conditionnel. JE VIENDROIS DE PORTER.
Le futur conditionnel . . . . . . . . JE DEVROIS PORTER.

### *Signes de ces temps.*

JE PORTEROIS. Les signes du présent relatif conditionnel sont : 1°. Le signe de futur, devenu présent. 2°. Ajouter le signe de doute, qui se fait des deux mains élevées à la hauteur des yeux, et que l'on balance, ainsi que la tête. 3°. Regard incertain.

J'AUROIS PORTÉ. Les signes du passé relatif conditionnel sont les trois signes précédens, en substituant au signe du présent celui du passé.

J'AUROIS EU PORTÉ. Les signes du passé comparatif sont les signes du passé conditionnel, en y ajoutant celui du temps comparatif.

JE VIENDROIS DE PORTER. Les signes du passé prochain conditionnel sont : celui du passé prochain, avec celui du mode conditionnel indiqué plus haut.

JE DEVROIS PORTER. Les signes du futur conditionnel sont celui du futur, avec celui du mode conditionnel.

*Les temps du subjonctif sont au nombre de douze.*

Les signes de tous les temps du mode subjonctif, soit absolus, soit prochains, soit comparatifs, sont les mêmes que ceux du mode indicatif, en y ajoutant le signe de conjonction, qui se fait des deux index réunis et entrelacés, comme les deux anneaux d'une chaîne.

## *TEMPS DU MODE SUBJONCTIF.*

### *Temps absolus.*

Temps présent.................. QUE JE PORTE.
Temps passé.................... QUE J'AIE PORTÉ.
Temps futur.................... QUE JE DOIVE PORTER.

### *Temps relatifs.*

1er passé relatif................ J'EUSSE PORTÉ.
2e passé relatif................ JE PORTASSE.
3e passé relatif comparatif...... J'AIE EU PORTÉ.
Passé relatif comparatif......... J'EUSSE EU PORTÉ.
1er passé prochain............... JE VIENNE DE PORTER.
2e passé prochain................ JE VINSSE DE PORTER.

Futurs........................... { JE DUSSE PORTER. J'AILLE PORTER. J'ALLASSE PORTER. }

### *Les temps de l'infinitif sont au nombre de cinq.*

Le présent....................... PORTER.
Le passé......................... AVOIR PORTÉ.
Le passé comparatif.............. AVOIR EU PORTÉ.
Le passé prochain................ VENIR DE PORTER.
Le futur......................... DEVOIR PORTER.

## *Signes de ces temps.*

PORTER. Les signes du présent de l'infinitif sont : 1°. Les signes des pronoms *Je*, *Tu*, *Il*, *Elle*, *Nous*, *Vous*, *Ils*, avec un signe négatif. 2°. Du signe du présent.

AVOIR PORTÉ. Le signe du passé de l'infinitif se compose : 1°. De la première partie du signe du présent de l'infinitif. 2°. Du signe du passé absolu.

AVOIR EU PORTÉ. Le signe du passé comparatif se compose de la première partie du signe du présent de l'infinitif, et du signe du passé comparatif.

VENIR DE PORTER. Le signe du passé prochain se compose des signes des pronoms personnels, et du signe négatif, avec le signe du passé prochain.

DEVOIR PORTER. Le signe du futur de l'infinitif se compose des signes des pronoms personnels, du signe négatif, et du signe du futur absolu.

*Les temps du mode participe sont au nombre de cinq.*

| | |
|---|---|
| Le présent | PORTANT. |
| Le passé | AYANT PORTÉ. |
| Le passé comparatif | AYANT EU PORTÉ. |
| Le passé prochain | VENANT DE PORTER. |
| Le futur | DEVANT PORTER. |

*Signes des temps du mode participe.*

PORTANT. Le signe du premier temps du mode participe se compose : 1°. Du signe d'action ou de force, qui se fait en fermant les deux mains, étendant les bras devant soi, et les roidissant. 2°. Du signe d'adjectif, en étendant la main droite sur le revers de la gauche, comme on fait lorsqu'on ajoute un feuillet à un autre feuillet. 3°. Du signe du présent. 4°. Signe d'adjectif.

AYANT PORTÉ. Les signes du second temps du mode participe se composent : 1°. Des signes de la première et seconde partie du premier temps participe. 2°. Du signe d'adjectif.

AYANT EU PORTÉ. Les signes du troisième temps du mode participe se composent : 1°. Des premiers et seconds signes du premier temps. 2°. Du signe du passé comparatif. 3°. Signe d'adj.

Venant de porter. Les signes du quatrième temps du mode participe se composent : 1°. Des premiers et seconds signes du premier temps. 2°. Du signe du passé prochain et d'adj.

Devant porter. Les signes du cinquième temps du même mode se composent : 1°. Des premiers et second signes du premier temps. 2°. Du signe de futur absolu et de l'adjectif.

Porté. Le signe de l'adjectif passif et passé se compose : 1°. Du signe de foiblesse, qui se fait en laissant tomber nonchalamment les deux bras. 2°. Du signe de l'adjectif que nous avons indiqué plus haut. 3°. On termine par le signe du passé.

## *Prépositions.*

A. La destination principale de cette préposition étant de marquer la relation d'une chose à une autre, le terme, le but, la fin, l'attribution, le *pourquoi*, son signe naturel est : 1°. Diriger la main droite vers un but, comme pour montrer un objet qui se trouve à quelque distance. 2°. Tracer une ligne droite du lieu où l'on est vers celui qu'on indique. 3°. Signe de prép.

Après. 1°. Porter la main droite derrière soi, en signe de postériorité. 2°. Signe de préposition.

ATTENDU QUE. 1°. Signe de l'action d'attendre. 2°. Signe d'adjectif passif. 3°. Signe de prép.

AVANT. 1°. Porter la main devant soi, en signe d'antériorité, ou de priorité. 2°. Signe de prép.

AVEC. 1°. Indiquer deux êtres, en les figurant par les deux index. 2°. Tracer ainsi deux lignes parallèles, comme pour montrer ces deux êtres allant ensemble, et l'un avec l'autre.

CHEZ. 1°. Figurer l'action de bâtir une maison. 2°. Indiquer, par plusieurs signes de propriété, que c'est là où l'on demeure.

1°. CONTRE (opposition). 1°. Représenter l'opposition de deux personnes, par celle des deux index, qu'on figure se dirigeant l'un contre l'autre. 2°. Signe de préposition.

2°. CONTRE (proche). 1°. Représenter une maison bâtie auprès d'une place publique, ou d'un édifice public. 2°. Figurer, de la main gauche, la place ou l'édifice, et de la droite, la maison.

DANS. 1°. Figurer, de la main gauche, un contenant quelconque, une sorte de vase. 2°. Figurer l'introduction des doigts réunis de la main droite, dans ce vase, ou dans ce contenant.

DE. Retirer la main qu'on avoit dirigée vers un but, et lui faire tracer, en l'air, une ligne droite, de ce point au lieu où l'on est.

Depuis. Marquer, de l'index, derrière soi, le point de départ d'une ligne qu'on trace, de ce point déterminé à un autre point.

Devant. 1°. Se montrer soi-même. 2°. Indiquer le lieu qu'on a *devant* soi.

Derrière. 1°. Le premier signe du précédent. 2°. Indiquer le lieu qu'on a *derrière* soi.

Dès. 1°. Baisser l'index vers la terre, en marquant un point de départ. 2°. L'avancer un peu. 3°. Porter les deux mains devant soi, en signe du temps présent.

En. 1°. Figurer, en traçant un grand cercle de la main droite, un espace qui serve de contenant. 2°. Lever l'index de la main gauche, et le baisser au milieu de l'espace, en plusieurs endroits, sans en déterminer aucun.

Entre. 1°. Présenter la main gauche, les doigts séparés. 2°. Montrer, de la main droite, l'intervalle qui se trouve entre les doigts de la gauche. 3°. Signe de préposition.

Envers. 1°. Tourner la tête *vers* une personne, et la regarder. 2°. Diriger vers elle l'index de la main droite. 3°. Signe de préposition.

Environ. 1°. Elever chaque doigt, en signe de nombre. 2°. Passer la main droite au-dessus de la gauche. 3°. Toucher, du pouce, la dernière

phalange du petit doigt, en signe de peu, de moins, ou de plus. 4°. Signe de préposition.

EXCEPTÉ. 1°. Montrer tous les doigts de la main droite. 2°. Action de séparer un de ces doigts de tous les autres, et de le distinguer. 3°. Laisser les autres. 4°. Signe de préposition.

HORMIS. 1°. Signe du précédent. 2°. Figurer l'action de mettre un objet à part, et loin de ceux auxquels il étoit réuni.

HORS. 1°. Figurer, en traçant un grand cercle, de la main droite, un espace qui serve de contenant. 2°. Indiquer un lieu qui ne se trouve point dans l'enceinte qu'on a tracée, mais qui est *hors* du cercle. 3°. Signe de préposition.

JOIGNANT. 1°. Joindre les mains l'une contre l'autre. 2°. Signe d'activité et d'adjectif.

LOIN. 1°. Représenter deux objets, fort rapprochés l'un de l'autre, en ajoutant un signe de négation. 2°. Indiquer que l'un de ces objets est fort éloigné, qu'il est placé *loin* de celui qu'on a devant soi.

MALGRÉ. 1°. Porter la main au cœur, en signe de satisfaction, de contentement, avec le signe négatif et d'opposition. 2°. Signe de préposition.

MOYENNANT. 1°. Signe de moyen, de milieu, en touchant, de l'index, le milieu de la

paume de la main gauche. 2°. L'avancer vers le bout du doigt majeur. 3°. Signe de préposition.

NONOBSTANT. 1°. Signe d'empêchement ou d'obstacle, avec un signe négatif. 2°. Figurer, de la main droite, un obstacle devant soi. 3°. Figurer l'action de le rompre, et de le surmonter.

OUTRE. 1°. Figurer l'action de mettre une chose sur la paume de la main gauche. 2°. Figurer l'action d'en ajouter une autre.

1°. PAR (activité). 1°. Signe de force. 2°. Imiter l'action de *faire*.

2°. PAR (passage). 1°. Présenter la main gauche, le pouce et l'index ouverts. 2°. Action de faire passer la droite entre ces deux doigts.

PARMI. 1°. Figurer une multitude quelconque de personnes, ou de choses, ou même d'animaux. 2°. Montrer qu'au milieu de cet assemblage d'êtres ou de choses sont des objets qui ne sont pas de la même espèce. 3°. Désigner les places où sont ces différens objets.

PENDANT et DURANT. 1°. Représenter, de la main gauche, le mouvement d'oscillation du pendule, et figurer la droite qui écrit, en même temps, et *pendant* ou *durant* que le pendule fait aller l'aiguille des secondes.

POUR. 1°. Indiquer le front. 2°. Tracer, de l'index, une ligne en avant, comme pour mon-

trer un objet qu'on a devant et loin de soi : ce second signe est celui de la préposition *A*.

PRÈS. 1°. Représenter deux objets fort éloignés l'un de l'autre, en ajoutant un signe de négation. 2°. Indiquer que l'un de ces objets est, au contraire, fort *près* de l'autre.

SANS. 1°. Indiquer deux êtres, en les figurant par les deux index. 2°. Montrer que l'un marche seul, et que l'autre ne l'accompagne point, ne le suit point, et qu'il va *sans* lui.

SELON. 1°. Signe de *Second*. 2°. Figurer l'action d'imiter, de rapprocher les index, l'un de l'autre, pour désigner l'égalité, la conformité.

SOUS. Mettre une main sous l'autre main.

SUIVANT. Avancer les deux mains, l'une après l'autre, en signe de suite.

SUR. Mettre la main sur l'autre main.

TOUCHANT. 1°. Toucher la main avec l'autre main. 2°. Action de regarder un objet, et de le désigner, comme s'il étoit représenté par la main touchée. 3°. Signe de préposition.

VERS. 1°. Tourner la tête *vers* quelqu'un, *vers* la porte, *vers* l'orient, l'occident, le septentrion, ou le midi; *vers* le ciel, *vers* la terre. 2°. Signe d'y apercevoir un objet quelconque.

VU. 1°. Signe de *Voir*. 2°. Signe de *Vu*. 3°. Signe d'adjectif passif.

Loin de. Tracer une ligne, de l'index droit, depuis le bout de l'index gauche jusqu'à l'épaule, et tendre le bras gauche, en signe de grande distance.

Près de. 1°. Rapprocher les deux mains, l'une de l'autre. 2°. Toucher, de l'index droit, l'index gauche, depuis le bout jusqu'à la première articulation. 3°. Signe de voisinage.

Vis-a-vis de. 1°. Rapprocher un peu les deux mains, l'une contre l'autre. 2°. Signe de devant.

En face de. 1°. Signe du précédent. 2°. Ajouter le signe de visage, ou de face.

Au travers de ou A travers de. Passer la main *à travers* les doigts de l'autre main.

Au-dessus de. 1°. Signe de *Sur*. 2°. Mettre la main *sur* l'autre, sans la toucher.

Au-dessous de. 1°. Signe de *Sous*. 2°. Mettre la main *sous* l'autre, sans la toucher.

Par-dessus. Signe de *Par* et de *Sur*.

Par-dessous. Signes de *Par* et de *Sous*.

Autour de. Mettre les doigts *autour* de la main gauche, en faisant une espèce de cercle.

Auprès de. 1°. Montrer la main gauche. 2°. Approcher la droite sans que les deux mains se touchent. 3°. Désigner qu'un lieu en touche un autre.

A l'égard de. 1°. Signe de regarder, de

considérer. 2°. Signe de la préposition *A*, et de la préposition unitive *De*.

A côté de. 1°. Signe de la préposition *A*. 2°. Indiquer un côté quelconque de son propre corps, ou du lieu où l'on est. 3°. Signe de la préposition unitive *De*.

Par rapport a. 1°. Signe de la préposition *Pour*. 2°. Porter la main sur le cœur, et la diriger ensuite vers l'objet qui est le complément de la préposition.

Quant a. 1°. Signe de *Pour*. 2°. Signe d'appartenance, en frappant doucement sa poitrine.

A raison de. 1°. Signe de *Pour*. 2°. Signe de *Cause*.

A cause de. 1°. Signe de la préposition *A*. 2°. Signe de *Cause*. 3°. Signe de la préposition unitive *De*.

Jusque. 1°. Déterminer un point, à gauche. 2°. Tracer une ligne horizontale vers la droite, et la terminer par un point.

D'après. 1°. Signe de l'action d'imiter, de dessiner, de graver, de sculpter, de peindre. 2°. Rapprocher les index pour désigner la ressemblance.

De par. 1°. Signe d'ordre, d'autorité, de volonté. 2°. Signe de commandement.

De dessus. 1°. Signe de la préposition *De.* 2°. Signe de la préposition *Sur.*

De dessous. 1°. Signe de la préposition *De.* 2°. Signe de la préposition *Sous.*

Par dedans. 1°. Signe de la préposition *Par.* 2°. Signe de la préposition *Dans.*

Proche. Rapprocher les deux mains l'une contre l'autre.

A la réserve de. 1°. Figurer l'action de vendre tous ses biens. 2°. Figurer la réserve d'une propriété, qu'on excepte, et qu'on ne vend pas.

A l'insçu de. 1°. Signe de savoir. 2°. Signe de négation.

En présence de. 1°. Baisser les deux mains horizontalement vers la terre, pour désigner la présence d'un objet. 2°. Signe d'une personne qui voit et regarde.

## *Adverbes.*

La classe des adverbes est encore plus nombreuse que celle des prépositions : les uns servent à modifier les adjectifs et les verbes ; les autres à exprimer quelque circonstance de temps, quelque partie d'un lieu ; d'autres à affirmer ou

à nier; d'autres à interroger, à raisonner, à comparer.

*Adverbes de manière.*

Quant aux adverbes modificatifs, la plupart sont terminés en *ment*, comme *longuement*, *bonnement*, *clairement*, *fortement*, etc.; leur signe se fait toujours comme le signe du suivant:

FORTEMENT. 1°. Signe de *Force*. 2°. Signe d'adjectif, à deux reprises.

Le premier signe de chacune de ces espèces d'adverbes, est celui de la valeur du mot, de son radical, de sa signification. Le second signe, celui du mot devenu adjectif. Le troisième signe, celui d'adjectif, comme modificatif d'un autre adjectif.

*Adverbes de nombre.*

UNE FOIS, DEUX FOIS, etc. 1°. Signe de *Fois*. Ce mot étant toujours le représentant de l'action qu'il modifie, le premier signe est celui de cette action. 2°. Signe de 1, de 2, de 3, suivant le nombre énoncé.

PREMIÈREMENT. 1°. Signe du nombre un. 2°. Signe de nombre ordinal. 3°. Signe d'adjectif.

Secondement. On suit l'analogie du précédent, sans faire d'autre distinction que celle du nombre; il en est de même pour les autres adverbes de la même sorte, comme *troisièmement*, *quatrièmement*, etc.

### *Adverbes de lieu.*

Ici. 1°. Montrer le lieu où l'on est, la place qu'on occupe. 2°. Signe de présent. 3°. Signe d'adverbe.

La. 1°. Montrer un lieu éloigné, l'indiquer, de l'index. 2°. Signe d'adverbe.

Ou. 1°. Action de chercher autour de soi. 2°. Signe d'adverbe.

La haut. 1°. Lever la tête et l'index, et indiquer le haut du lieu où l'on est. 2°. Signe d'adverbe.

La bas. 1°. Baisser la tête et l'index, et indiquer le bas du lieu où l'on est. 2°. Signe d'adverbe.

Dessus. 1°. Indiquer un lieu, ou un objet quelconque, ou même une bête de somme. 2°. Représenter une personne ou une chose placée ou posée sur ce lieu, ou sur cette chose, ou sur cet animal. 3°. Signe d'adverbe.

Dessous. 1°. Indiquer un lieu, ou une chose.

2°. Représenter une personne, ou une chose, placée ou posée au-dessous de celle-là. 3°. Signe d'adverbe.

DEDANS. 1°. Figurer une ville, une maison, une chambre, une armoire, enfin un contenant quelconque. 2°. Représenter quelqu'un, quelqu'être, ou quelque chose, renfermés dans cette ville, dans cette maison, dans ce contenant. 3°. Signe d'adverbe.

DEHORS. 1°. Le signe du précédent. 2°. Représenter quelqu'objet, placé ou posé hors de l'enceinte qu'on a supposée. 3°. Signe de l'adverbe.

DEVANT et DERRIÈRE. 1°. Supposer deux personnes placées de manière que l'une soit *devant*, et que l'autre soit *derrière*. 2°. S'arrêter particulièrement à celui des deux mots dont il s'agit. 3°. Signe d'adverbe.

PRÈS. 1°. Approcher la main droite de la gauche. 2°. Signe d'adverbe.

LOIN. 1°. Eloigner la main droite de la gauche. 2°. Signe d'adverbe.

AILLEURS. 1°. Signe d'endroit, de lieu. 2°. Chercher devant soi, et autour de soi, cet endroit et ce lieu. 3°. Exprimer, par signes, qu'on ne le voit pas, qu'il est loin du lieu où l'on est, qu'il est *ailleurs*.

D'AILLEURS. 1°. Signe de la préposition unitive *De*, et du mot *Plus*. 2°. Signe d'adverbe.

PARTOUT. 1°. Figurer tous les endroits et tous les lieux qu'on peut indiquer, ou imaginer. 2°. Exprimer qu'on n'en excepte aucun. 3°. Signe d'adverbe.

NULLE PART. 1°. Signe de plusieurs endroits, qu'il faut montrer devant soi. 2°. Faire un signe négatif à mesure qu'on les indique. 3°. Signe d'adverbe.

QUELQUE PART. 1°. Le premier signe du précédent. 2°. Signe d'incertitude sur l'endroit qu'il faudroit déterminer. 3°. Signe d'adverbe.

### *Adverbes de quantité.*

COMBIEN. 1°. Signe de nombre. 2°. Signe d'interrogation, par le signe d'inquiétude et de curiosité. 3°. Signe de temps, ou d'une quantité quelconque, ou même signe d'admiration.

BEAUCOUP. 1°. Fermer les deux mains. 2°. Les ouvrir, plusieurs fois, en signe d'abondance ou de multitude.

PEU. 1°. Fermer les mains. 2°. Ouvrir deux ou trois doigts, l'un après l'autre, et lentement.

ASSEZ. 1°. Fermer la main gauche, et la montrer, le pouce et l'index en haut, en forme

de vase. 2°. Passer la main droite au-dessus, comme pour dire que le vase est plein, et qu'il n'y a plus rien à mettre, qu'il y a *assez*.

DAVANTAGE. 1°. Signe du précédent; mais au lieu du second signe, figurer l'action de verser encore dans le vase, et d'ajouter à la liqueur qu'il contenoit. 2°. Signe de plus, en élevant la main au-dessus de la tête.

MÉDIOCREMENT. 1°. Figurer une grande quantité et une petite, et exprimer que ce n'est ni l'une ni l'autre. 2°. Figurer la plus grande hauteur possible, et la plus basse, et les nier, l'une et l'autre.

ABONDAMMENT. 1°. Exprimer la rareté, par le signe de *Rare*. On lève un doigt, on en lève un autre, puis un troisième, et on nie tout cela. 2°. Signes de *Beaucoup*, par le signe de nombre ou de quantité. On peut figurer des fruits, des légumes, et d'autres objets.

LARGEMENT. 1°. Signe de suffisance, par celui du mot *Assez*. 2°. Signe d'abondance, par celui du mot *Plus*.

COPIEUSEMENT. 1°. Figurer l'action de manger et de boire. 2°. Ajouter le signe de *Beaucoup*. 3°. Signe d'adverbe, par le signe d'adjectif, à deux reprises.

AMPLEMENT. 1°. Signe de longueur et de

largeur. 2°. Signe de suffisance, par le signe d'*Assez*, et celui de *Plus*.

*Adverbes de qualité.*

| | |
|---|---|
| SAGEMENT.<br>PRUDEMMENT.<br>FINEMENT.<br>ADROITEMENT.<br>BÊTEMENT.<br>SOTTEMENT.<br>SAVAMMENT.<br>PIEUSEMENT, etc. | 1°. Signe radical ou de signification. 2°. Signe adverbial, en doublant le signe de l'adjectif. |

*Adverbes d'interrogation.*

POURQUOI. Signe de *Pour*, et signe de *Quoi*. Ce dernier se fait par le mouvement brusque d'une physionomie animée et inquiète.

COMMENT. 1°. Signe du mot *Manière*, en maniant la main gauche, comme si on pouvoit, et si on vouloit lui donner une forme ronde. 2°. Signe d'interrogation.

QUAND. 1°. Signe de *Temps*, qui se fait par les signes de présent, de passé et de futur. 2°. Signe d'interrogation.

QUOI. 1°. Faire un mouvement brusque. 2°. Ajouter le signe de l'interrogation.

QUI. 1°. Supposer autour de soi, ou seulement

devant soi, une réunion de personnes. 2°. Les regarder, avec l'air inquiet de l'interrogation, comme pour demander à chacune si c'est elle qui a fait une action qu'on suppose.

QUE. 1°. Supposer devant soi plusieurs choses, ou figurer quelques actions. 2°. Regarder les choses avec l'air de demander à celui avec qui on s'entretient, quelle est celle qu'il veut; et quant aux actions, quelle est celle qu'il a faite, ou celle qu'il veut faire.

*Adverbes d'affirmation et de négation.*

OUI et NON. C'est de la tête que se font les signes de ces mots. On la baisse pour *oui;* on la secoue légèrement pour *non.*

*Adverbes de temps.*

AUJOURD'HUI. 1°. Signe de jour, en figurant la révolution apparente du soleil autour de la terre. 2°. Signe de présent.

HIER. 1°. Signe de jour. 2°. Signe de passé. 3°. Signe de sommeil. 4°. Montrer le pouce, pour désigner le nombre 1.

DEMAIN. 1°. Signe de sommeil. 2°. Signe de jour. 3°. Signe de futur. 4°. Montrer le pouce, pour désigner le nombre 1.

Présentement. 1°. Signe de jour. 2°. Signe de présent. 3°. Signe d'adverbe.

A présent. 1°. Signe de la préposition *A*. 2°. Signe de jour. 3°. Signe de présent. 4°. Signe d'adverbe.

Maintenant. 1°. Tenir la main gauche, de la main droite. 2°. Signe de présent, à plusieurs reprises.

Actuellement. Signe de présent, à plusieurs reprises.

Dans le moment. 1°. Signe de *Moment*, par le signe de durée très-courte. 2°. Signe de futur prochain.

A cette heure. 1°. Signe d'heure, en frappant, de l'index, la paume de la main droite, pour imiter le battant de l'horloge qui sonne les heures. 2°. Signe de présent.

Pour le présent. Signe de présent actuel, en excluant, par signes, le passé et l'avenir.

Avant-hier. 1°. Tous les signes de *Hier*. 2°. Montrer deux doigts, pour désigner le nombre 2.

Après-demain. 1°. Tous les signes de *Demain*. 2°. Montrer deux doigts, pour désigner le nombre 2.

Cette semaine. 1°. Signe de jour. 2°. Signe de sept. 3°. Signe de présent.

LA SEMAINE PASSÉE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de passé.

LA SEMAINE PROCHAINE. 1°. Signes du précédent. 2°. Signe de futur.

AUTREFOIS. Jeter la main droite par-dessus l'épaule.

ANCIENNEMENT. Jeter la main droite par-dessus l'épaule, à deux reprises.

JADIS. Jeter la main droite par-dessus l'épaule, à plusieurs reprises.

| | | |
|---|---|---|
| IL Y A | huit jours.<br>quinze jours.<br>trois semaines.<br>un mois.<br>deux mois.<br>un an. | On fait le signe de jour, de semaine, de de mois, d'année, et puis le signe de *Passé*, pour *il y a;* puis le signe du nombre de jours, de semaines, de mois, d'années, comme dans l'exemple suivant : |

IL Y A HUIT JOURS. 1°. Signe de jour. 2°. Signe du nombre 8, en montrant tous les doigts de la main gauche, et trois doigts de la main droite. 3°. Signe de *Passé*, en jetant la main par-dessus l'épaule.

Ainsi, la forme *il y a*, ne se dicte et ne s'ex-

prime point par signes; mais elle se suppose et s'écrit, d'après les signes précédens.

NOUVELLEMENT. 1°. Signe de *Nouveau*. 2°. Signe d'adverbe, ou d'adjectif, à deux reprises.

DEPUIS PEU. 1°. Signe de *Temps*. 2°. Signe de *Peu*. 3°. Signe de *Passé*.

DEPUIS LONG-TEMPS. 1°. Signe de *Temps*. 2°. Signe de *Long*. 3°. Signe de *Passé*.

DERNIÈREMENT. 1°. Signe de *Jour*. 2°. Signe de *Passé*. 3°. Signe de *Nouveau*.

L'AUTRE JOUR. 1°. Signe de *Jour*. 2°. Signe de *Passé*. 3°. Signe de *Semaine*. 4°. Signe de *Présent*.

TOUT A L'HEURE. 1°. Signe de moment. 2°. Signe de futur prochain.

TANTÔT. 1°. Signe de jour présent. 2°. Signe de soir.

TOUS LES JOURS. 1°. Signe de *Jour*, avec le signe du pluriel. 2°. Signe de *Tous*. 3°. Signe de *Durant*.

DANS QUELQUE TEMPS. 1°. Signe de durée, en figurant une ligne droite tracée lentement, comme pour imiter la succession des momens. 2°. Marquer, de l'index, une partie de cette ligne, comme portion de temps.

BIENTÔT. 1°. Signe de temps, de mois, de semaine, de jour. 2°. Signe de futur prochain.

Dans peu et Sous peu. 1°. Signe de temps. 2°. Signe de court, de petit, ou de peu. 3°. Signe de la préposition *Dans*, ou de la préposition *Sous*.

Désormais. 1°. Signe de moment présent. 2°. Tirer une ligne de ce point de la durée jusqu'à un autre point futur et indéterminé.

Dorénavant. 1°. Signe d'heure actuelle. 2°. Tirer une ligne de ce point à un autre, pour représenter le futur.

A l'avenir. 1°. Signe de la préposition *A*. 2°. Signe de futur.

Toujours. 1°. Tracer plusieurs cercles en l'air. 2°. Signe d'interruption et de cessation, avec un signe de négation.

Souvent. 1°. Signe de jour. 2°. Signes des nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. 3°. Recommencer ce second signe.

Quelquefois. 1°. Signe de jour. 2°. Signe du nombre 1, à plusieurs reprises, en affectant de ne montrer que le pouce, le majeur, le petit doigt d'une main, et les mêmes doigts de l'autre, avec une grande lenteur. 3°. Signe d'adverbe.

Rarement. 1°. Signe de jour. 2°. Lever un doigt, puis un second, puis un troisième, puis un quatrième, en indiquant, à chaque fois, des

objets clair-semés dans l'espace qu'on a devant soi. 3°. Signe d'adverbe.

JAMAIS. 1°. Signe de *Dix*, avec négation, de *Neuf*, de *Huit*, de *Sept*, de *Six*, de *Cinq*, de *Quatre*, de *Trois*, de *Deux*, de *Un*, toujours, et à chacun de ces nombres, avec négation. 2°. Signe d'adverbe.

A L'INSTANT. 1°. Signe de la préposition *A*. 2°. Signe d'instant. 3°. Signe de futur prochain.

AUSSITÔT. 1°. Signe de temps. 2°. Signe de court. 3°. Signe d'adverbe.

SOUDAINEMENT. 1°. Figurer l'action d'arriver sur le champ, à l'instant même, au moment où l'on fait le signe, aussi promptement que l'éclair, qu'on peut figurer. 2°. Signe d'adverbe, ou de double adjectif.

SUBITEMENT. 1°. Figurer l'action d'arriver, sans délai, après un autre, presqu'aussitôt, l'instant d'après. 2°. Signe d'adverbe, ou de double adjectif.

TARD. 1°. Signe d'heure, ou de moment convenable : on figure ce dernier mot, en rapprochant les deux index, dont l'un doit figurer le moment de faire une action, et l'autre le moment où on la fait. 2°. Signe négatif. 3°. Signe de long et de déplaisant. 4°. Signe d'adverbe.

DE BONNE HEURE. 1°. Tous les signes du pré-

cédent, avec le signe négatif. 2°. Signe d'*Heure.* 3°. Signe de *Prompt.* 4°. Signe d'adverbe.

DE BON OU DE GRAND MATIN. 1°. Signe de matin, en imitant le mouvement apparent du soleil qui se lève. 2°. Faire monter successivement la main gauche jusqu'au zénith, et ajouter un signe négatif. 3°. Recommencer ce même signe, et s'arrêter presqu'aussitôt. 4°. Signe d'adverbe.

EN MÊME TEMPS. 1°. Figurer deux actions faites par deux personnes. 2°. Montrer, par le signe de *Moment* et de *Même*, que ces deux actions sont simultanées, ou qu'elles sont faites *en même temps*.

DE TEMPS A AUTRE. 1°. Signe d'un jour, ou même d'une semaine. 2°. Figurer l'état de quelqu'un qui discontinue d'agir, et qui s'interrompt. 3°. Représenter cette personne reprenant le même travail, faisant encore la même action, en montrant que ces interruptions se répètent quelquefois. 3°. Signe d'adverbe.

D'ABORD. 1°. Signe de la préposition *A*. 2°. Signe de *Commencement*. 3°. Signe de *Prompt* et de *Subit*. 4°. Signe d'adverbe.

A L'IMPROVISTE. 1°. Figurer une personne occupée de quelque travail qui l'absorbe entièrement. 2°. Représenter une autre personne arri-

vant sur le champ, et sans être attendue. 3°. Figurer la première se troublant, et exprimant un mouvement de surprise. 4°. Signe d'adverbe.

TOUT A COUP. 1°. Signe d'instant présent. 2°. Figurer un événement qui arrive au moment même. 3°. Signe d'adverbe.

TOUT D'UN COUP. 1°. Figurer deux actions qui ne devroient se faire que d'une manière successive. 2°. Représenter cette succession. 3°. Figurer ces deux actions se faisant en même temps, et au même moment. 4°. Signe d'adverbe.

ORDINAIREMENT et D'ORDINAIRE. 1°. Représenter une action quelconque. 2°. Signe d'habituel, par le signe de *Jour*, et le signe de *Tous*, avec celui d'*Exception*, et portant sur quelques-uns : on ouvre les deux mains, et on ferme un, deux, ou même trois doigts, qui sont les exceptés.

INCESSAMMENT et SANS CESSE. 1°. Représenter une action, et imiter celui qui ne s'arrête pas, qui la continue sans relâche.

CONTINUELLEMENT. 1°. Figurer le commencement d'une action. 2°. Représenter sa continuation, par plusieurs cercles qu'on trace en l'air. 3°. Signe d'adverbe.

*Nota*. Il y a sans doute, et d'autres adverbes, et d'autres expressions adverbiales, qu'on ne trou-

vera pas ici; mais les uns et les autres étant formés, pour la plupart, d'adjectifs, et de noms substantifs, précédés de quelque préposition, il sera facile d'en composer les signes, d'après leurs élémens constitutifs.

### *Adverbes de doute et de raisonnement.*

Peut-être. 1°. Signe de *Doute*, en penchant la tête, à droite et à gauche, et avec l'air irrésolu. 2°. Signe d'adverbe.

Ainsi (comme cela, ou de cette manière). 1°. Figurer deux objets, dont l'un est pareil à l'autre. 2°. Rapprocher les deux mains, et accompagner ce signe de celui d'affirmation. 3°. Signe d'adverbe.

Conséquemment. 1°. Supposer une vérité énoncée : on en donne une pour exemple. 2°. Exprimer une action à faire comme une suite naturelle de la première proposition : on figure cette action, on la représente comme devant nécessairement suivre la première. 3°. Signe d'adverbe.

Pareillement. 1°. Rapprocher les deux mains. 2°. Les regarder avec quelque attention, et avec l'air de dire qu'elles sont *pareilles*. 3°. Signe d'adverbe.

### *Adverbes de comparaison.*

Autant. 1°. Représenter deux personnes, ou deux choses. 2°. Faire remarquer une égalité parfaite entr'elles, soit en taille, soit en qualités, de quelqu'espèce que ce soit, soit en valeur. 3°. Signe d'adverbe.

Plus. 1°. Représenter deux personnes, ou deux choses. 2°. Action de les comparer, sous quelque rapport que ce soit. 3°. En représenter une au-dessus de l'autre, *plus* grande, *plus* instruite, *plus* riche, *plus* active que l'autre, en levant la main droite au-dessus de la gauche. 4°. Signe d'adverbe.

Moins. 1°. Faire, en tout point, le contraire du précédent. 2°. Signe d'adverbe.

Très. 1°. Signe d'une qualité quelconque. 2°. Lever la main droite au-dessus de la gauche, à trois distances différentes.

Fort. 1°. Signe de *Beaucoup*, pour les choses; et de *Très*, pour les personnes. 2°. Signe d'adverbe.

Extrêmement. 1°. Lever successivement la main droite, autant qu'il est possible. 2°. Signe d'adverbe.

Conjonctions.

## CONJONCTIONS.

Deux sortes de mots font l'office de lien dans la phrase, et tous les deux sont, à proprement parler, le même mot, sous différentes formes. Il s'agit de rattacher au sujet la qualité que l'esprit en a séparée, et c'est le verbe *être* qui fait cette liaison. L'esprit considère-t-il un objet sous deux rapports? aussitôt il forme deux jugemens, et le même verbe vient lier ces deux jugemens de la même manière qu'ils le sont dans l'esprit; et comme cette liaison n'est pas de la même espèce que la première, qu'elle est purement matérielle et mécanique, qu'elle laisse subsister chaque jugement, sans les confondre, comme sont confondus, dans le jugement pur et simple, la qualité et le sujet, on est convenu de donner au verbe conjonctif une forme invariable, sans lui prêter jamais ni les formes personnelles, ni celles de nombre, ni celles de temps; et puisqu'il n'y a qu'un seul verbe, il ne peut y avoir qu'une seule conjonction qui en dérive, et qui nous est venue des Latins : c'est la conjonction ET.

Mais est-il vrai qu'il n'y ait qu'une seule conjonction? Oui, sans doute, il n'y en a qu'une seule, comme il n'y a qu'un seul verbe. Si cela

est, que sont donc les autres mots appelés conjonctions? Ce sont des propositions elliptiques, dont il ne nous reste que quelques mots, et ces propositions jetées dans le discours, au milieu, et le plus souvent au commencement des phrases, sont là comme le moyen terme d'un syllogisme est entre les deux termes d'un raisonnement, ou comme le verbe entre un sujet et une qualité; elles lient deux propositions, comme le verbe lie deux mots.

Nous distinguerons huit classes de conjonctions : les *copulatives*, les *adversatives*, les *disjonctives*, les *explicatives*, les *circonstancielles*, les *conditionnelles*, les *causatives*, les *transitives*, et quelques propositions conjonctives elliptiques.

### *Conjonctions copulatives.*

ET. 1°. Tracer une ligne en l'air, de gauche à droite, comme pour le verbe *Etre*, d'où cette conjonction est dérivée. 2°. Former un crochet avec les deux index.

NI. 1°. Signe négatif, de la main gauche. 2°. Signe négatif de la main droite.

QUE. 1°. Imiter l'action de chercher le mot remplacé par *Qu*, première partie de ce mot. 2°. Signe de la conjonction *et*, ou du conjonctif.

AUSSI. 1°. Signe d'égalité, par le rapprochement des deux index. 2°. Signe d'affirmation, par un mouvement naturel de tête. 3°. Signe du conjonctif.

NON PLUS. 1°. Signe du précédent, dans sa première partie. 2°. Signe de négation 3°. Signe du conjonctif.

*Conjonctions adversatives.*

MAIS. 1°. Figurer un projet d'action quelconque. 2°. Faire connoître un obstacle qui s'oppose à son exécution. 3°. Signe de supériorité du côté de l'obstacle. 4°. Signe du conjonctif.

1°. QUOIQUE (bien que). 1°. Enoncer deux propositions. 2°. Signe du conjonctif. 3°. Faire remarquer la coexistence de ces deux propositions, avec un signe d'approbation. 4°. Signe d'obligation et de nécessité. 5°. Signe du conjonctif.

2°. QUOIQUE (quoi qu'on fasse). 1°. Enoncer une proposition quelconque affirmative. 2°. Enoncer une seconde proposition. 3°. Montrer l'inutilité de la première à l'égard de la seconde. 4°. Signe conjonctif.

3°. QUOIQUE (quoi qu'il en soit). 1°. Enon-

cer deux propositions liées par une conjonction. 2°. Figurer deux actions, en y joignant un signe affirmatif, et un signe négatif. 3°. Ajouter le signe d'indifférence à l'égard de l'une ou de l'autre. 4°. Signe du conjonctif.

4°. QUOIQUE (encore que), 1°. Enoncer deux propositions liées par une conjonction. 2°. Montrer, par signes, l'inutilité de la première à l'égard de la seconde. 3°. Figurer l'existence simultanée et actuelle des deux actions exprimées par ces propositions. 4°. Signe d'étonnement à l'égard du non-succès. 5°. Signe du conjonctif.

### *Conjonctions disjonctives.*

OU. 1°. Signe de doute, en jetant les yeux sur l'une et l'autre main, et les élevant à la portée des yeux. 2°. Exprimer l'indétermination, par un mouvement de tête. 3°. Signe du conjonctif.

OU BIEN. 1°. Les signes du précédent. 2°. Fixer les yeux sur la main droite, qu'on a dû regarder la première. 3°. Ajouter un signe d'affirmation et d'approbation, en regardant toujours cette main. 4°. Signe du conjonctif.

SOIT. 1°. Signe du verbe *Etre*, au mode conjonctif. 2°. Signe du conjonctif.

SOIT QUE. 1°. Signe du précédent. 2°. Signe de *Que*. 3°. Signe du conjonctif.

*Conjonctions circonstancielles.*

COMME. 1°. Présenter d'abord une main, puis l'autre. 2°. Les regarder, les comparer, en les rapprochant, et faire un signe qui annonce qu'on trouve l'une pareille à l'autre, l'une enfin *comme* l'autre.

*Conjonctions conditionnelles.*

SI. 1°. Signe du verbe *Etre*, au mode conjonctif. 2°. Signe d'incertitude et de doute. 3°. Signe du conjonctif.

SINON. 1°. Signe du précédent. 2°. Signe négatif. 3°. Signe du conjonctif.

POURVU QUE. 1°. Action de voir. 2°. Signe du participe passif. 3°. Signe du mot *Que*. 4°. Signe du conjonctif.

SUPPOSÉ QUE. 1°. Action de poser quelque chose à côté de soi. 2°. Signe du participe passif. 3°. Signe du mot *Que*. 4°. Signe de sens figuré. 5°. Signe du conjonctif.

A CONDITION QUE. 1°. Action de donner. 2°. Signe de l'abstractif, et de la préposition *A*. 3°. Signe du mot *Que*. 4°. Signe du conjonctif.

AU CAS, DANS LE CAS, EN CAS QUE. 1°. Signe de chute, de l'abstractif, et de la préposition *A*. 2°. Signe du mot *Que*. 3°. Signe du conjonctif.

*Conjonctions causatives.*

CAR. 1°. Annoncer un événement futur, tel que le beau temps, ou la pluie. 2°. Faire connoître le fait actuel, qui ne permet pas de douter de la certitude de ce qu'on annonce, tel que l'état présent du ciel. 3°. Lier, par le mot *Car*, l'événement futur, et l'état actuel de l'atmosphère. 4°. Signe du conjonctif.

PUISQUE. 1°. Action de poser, comme existant, un fait quelconque. 2°. Signe de sens intellectuel, ou figuratif. 3°. Lier une action qui n'existe pas encore avec le fait existant et connu. 4°. Signe du conjonctif.

*Conjonctions transitives.*

OR. 1°. Supposer une proposition générale, et l'énoncer. 2°. Enoncer une seconde proposition particulière comprise dans la première, et la faire précéder de la conjonction *Or*, en indiquant le moment actuel, l'*heure* présente de l'existence simultanée des deux propositions. 3°. Signe du conjonctif.

Donc. 1°. Signe du précédent. 2°. Ajouter une troisième proposition, dont le sujet soit celui de la seconde, et dont l'attribut soit celui de la première.

*Propositions conjonctives.*

Si ce n'est que. 1°. Signe du mot *Si*. 2°. Signe de l'article *Ce*. 3°. Signe négatif. 4°. Signe du mot *Est*. 5°. Signe du mot *Que*. 6°. Signe du conjonctif.

Tant que. 1°. Figurer deux propositions énonçant deux faits simultanées. 2°. Représenter l'un comme cause, et l'autre comme effet, au temps présent actuel. 3°. Indiquer, de la main droite, que la main gauche représente la cause, et que la première, au contraire, représente l'effet. 4°. Signe du conjonctif.

Aussitôt que. 1°. Figurer deux propositions, énonçant deux actions. 2°. Signe d'égalité et de promptitude. 3°. Signe du conjonctif.

Attendu que. 1°. Signe d'attente et de patience, adjectif passif. 2°. Signe du mot *Que*. 3°. Signe du conjonctif.

Parce que. 1°. Signe de force et d'activité, par la tension des deux bras, les poings fermés. 2°. Signe du pronom démonstratif. 3°. Signe du *Que*. 4°. Signe du conjonctif.

De peur, de crainte que. 1°. Un léger mouvement de tête en arrière, comme pour éviter un mal présent, avec l'expression de la frayeur. 2°. Signe du mot *Que* et du conjonctif.

Bien entendu que. 1°. Indiquer l'organe de l'ouie, et transport à l'esprit, en montrant le front, comme siége principal de celui-ci. 2°. Signe d'approbation qui annonce qu'on a compris. 3°. Signe du *Que*. 4°. Signe du conjonctif.

Quand même. 1°. Signe de temps, ou du mot *Quand*. 2°. Signe de motif déterminant, par un mouvement de la main qui pousse et qui excite à faire. 3°. Signe de la main qui rejette avec force l'effet de ce mouvement, et le détruit. 4°. Signe du conjonctif.

Quand bien même. 1°. Tous les signes du précédent, en ajoutant le signe du mot *Bien*, entre le troisième et quatrième signes : le signe de *Bien* se fait en baisant le bout de ses doigts, en signe d'approbation. 2°. Signe du conjonctif.

Cependant. 1°. Les deux mains parallèlement élevées, imitant le mouvement des plateaux d'une balance. 2°. Signe de surprise. 3°. Signe du conjonctif.

Néanmoins. 1°. Premier et second signes

du précédent. 2°. Signe d'un grand étonnement. 3°. Signe du conjonctif.

POURTANT. 1°. Figurer deux actions, et les comparer l'une avec l'autre, en jetant alternativement les yeux sur l'une et l'autre main. 2°. Témoigner de l'indifférence pour l'une, et une préférence marquée pour l'autre : ce double signe se fait en levant la main droite, et retirant la gauche avec précipitation. 3°. Signe du conj.

TOUTEFOIS. 1°. Signe de plusieurs actions. 2°. Signe de négation. 3°. Signe du conjonctif.

## *INTERJECTIONS.*

Les interjections sont les signes écrits ou articulés des mouvemens et des élans de l'ame, une sorte de cri involontaire, l'accent de la douleur ou de la joie, le transport de l'admiration, le signe du mépris, l'expression de la crainte, que l'homme ne peut retenir au fond de son ame. Ce n'est donc pas, comme le mot, en général, le signe d'une simple idée, c'est l'expression d'un sentiment, et, selon quelques grammairiens, une phrase entière où l'on trouve, par l'analyse, tous les élémens de la proposition; mais il ne doit être question ici que des signes des interjections le plus en usage.

*Expression de joie.*

AH! BON! 1°. Montrer un visage gai, riant et un sentiment de surprise agréable, la tête fixe, les mains élevées et ouvertes, à la hauteur de la tête. 2°. Action de jeter un mot dans une proposition, ou signe d'interjection.

*Expression de douleur.*

HA! HÉLAS! 1°. Montrer un visage triste, et qui annonce l'affliction, en levant les mains, les rapprochant et les réunissant sans les fermer. 2°. Signe d'interjection.

*Expression de crainte.*

HA! HÉ! HÉLAS! 1°. Jeter son corps un peu en arrière, avec un mouvement subit, qui est ordinairement l'effet de la frayeur. 2°. Signe d'interjection.

*Expression d'aversion.*

FI! FI DONC! 1°. Tourner la tête à demi du côté de l'épaule gauche, en fronçant les sourcils, en signe de déplaisance. 2°. Signe d'interjection.

*Expression d'encouragement.*

ÇA, ALLONS, COURAGE. 1°. Représenter deux personnes, dont l'une, lâche ou craintive, n'ose pas agir. 2°. Représenter l'autre l'excitant, la poussant, la rassurant, l'*encourageant*. 3°. Signe d'interjection.

*Expression d'admiration.*

AH! OH! 1°. Figurer une personne placée en face de la COLONNADE DU LOUVRE, ou de l'APOLLON DU BELVÉDÈRE, ou du tableau de la TRANSFIGURATION, par RAPHAEL, ou de celui du COURONNEMENT, par M. DAVID, membre de l'Institut de France; ou de tout autre chef-d'œuvre. 2°. Représenter cette personne debout, la tête fixe, la bouche à demi-ouverte, et regardant long-temps, sans pouvoir en être distraite, ces merveilleuses productions de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. 3°. Signe d'interjection.

*Signes d'appel.*

HOLA! HÉ! 1°. Figurer deux personnes, dont l'une est éloignée de l'autre. 2°. Représenter celle-

ci faisant, de l'index, à la première un signe accompagné d'un cri, dont ces interjections sont les signes écrits. 2°. Signe d'interjection.

### *Signes d'interruption.*

HOLA! PAIX! 1°. Faire, des yeux, un signe impératif. 2°. Avancer l'index de la main droite pour commander, et le secouer pour défendre. 3°. Signe d'interjection.

FIN.

# APPLICATION
# DE LA THÉORIE DES SIGNES
## A UNE FABLE

*Extraite du charmant Recueil publié par M. Boisard, l'un des plus fidèles imitateurs de l'inimitable Lafontaine.*

## LE LYNX ET LA TAUPE.

### FABLE (1).

Le Lynx dit à la Taupe : Ah ! pauvre solitaire !
Comment peux-tu vivre sans voir ?
Végéter du matin au soir,
Voilà donc ce que tu peux faire !

(1) Cette fable, la septième du livre second du troisième volume des fables de M. Boisard, a été lue, par signes, à la séance du 29 février 1808, par Massieu, Sourd-Muet de naissance, et premier répétiteur des Sourds-Muets, avec un naturel d'expression qui l'a rendue encore plus piquante. Chacun a cru, non-seulement entendre le discours du Lynx, et la réplique de la Taupe, mais encore voir toutes les actions de différens animaux dont le Sourd-Muet a parfaitement décrit, et la forme, et les habitudes. Nous saisissons avec empressement l'occasion de redire au public, ce que nous écrivîmes dans l'excellent journal de la Gazette de France, du 28 frimaire, an XII. (18 décembre 1804).

« Si M. Boisard n'a pas l'inimitable naïveté de Lafontaine, il ne laisse » rien à désirer pour la clarté et la justesse de la pensée. Il règne même dans » son récit une précision et un ton de vérité sentie, que l'on n'a point encore » remarqués dans les autres poëtes qui ont couru la même carrière. Tous ses » sujets portent l'empreinte d'un caractère vraiment original, dirigé par le » bon goût, et par un esprit aussi fin que judicieux. Il possède, à un point

Encor si tu savois ce que je sais, ma chère,
En t'occupant l'esprit, dans ton petit manoir,
De tes cruels ennuis tu pourrois te distraire;
Mais quand on n'a rien vu on ne peut rien savoir.
Moi qui vois clairement, d'une lieue à la ronde,
        Ce qui se passe dans le monde,
        A l'instant même autour de toi,
        Je puis t'instruire, écoute-moi;
        Sur un rapport des plus fidèles,
Je vais, ma chère enfant, te conter les nouvelles:
L'Hirondelle s'amuse à nourrir ses petits
Avec les Moucherons que l'Araignée a pris:
L'Epervier dans la nue enlève l'Alouette;
Le Chat sous la javelle attrape la Souris;
        L'Epagneul, ou le Chien qu'on fouettte,
Sous le plomb meurtrier du chasseur qui la guette,
Avec tous ses Perdreaux fait passer la Perdrix;
Ici, c'est le Lapin que suce la Belette;
Là, c'est la Vache à lait que la Couleuvre tette:
L'Ours atteint sur le roc la Chèvre et ses Cabris;
Le Renard est en train de croquer la Poulette;
Le Loup à belles dents déchire la Brebis.....
J'en sais trop, dit la Taupe... Ah! dieux, je vous rends grâce!
Si c'est là ce qu'on fait dans le monde, en ce cas,
        C'est bien assez d'entendre, hélas!
        Sans voir encor ce qui s'y passe!

---

» éminent, le talent de faire sortir les moralités les plus utiles et les plus » intéressantes, non-seulement des actions, mais encore des reparties les plus » connues de quelques grands personnages. Sa poésie correspond parfaitement » au genre de la fable; elle est facile, coulante et féconde en images analogues » aux sujets qu'il traite. Enfin, la lecture des fables de M. Boisard fait » d'autant plus de plaisir, que la plupart de ses sujets sont nouveaux, et » quelques-uns déduits, avec autant de sagesse que de sagacité, des évé- » nemens désastreux auxquels le Heros de la France a heureusement mis un » terme ».

# NOTICE

## SUR

# L'ENFANCE DE MASSIEU,

## SOURD-MUET DE NAISSANCE,

## ÉLÈVE DE M. L'ABBÉ SICARD.

# NOTICE

## SUR

# L'ENFANCE DE MASSIEU,

## SOURD-MUET DE NAISSANCE.

QUEL est l'homme sensible qui ne se sentiroit constamment pénétré du besoin de rendre un culte à cette première inspiration paternelle de ce pieux philantrope qui vint arracher à une nullité effrayante les innocentes victimes d'une erreur de la nature? Tout dans le bienfait de l'abbé de L'EPÉE commandoit à l'opinion, comme à la tendresse maternelle, un souvenir cher et sacré. Les modestes essais de cet ecclésiastique furent autant de triomphes sur les pénibles efforts de ses prédécesseurs : sa raison écarta leur systême; son cœur créa *une langue à l'usage des Sourds-Muets de naissance*..... Dès-lors la mère crut avoir tout obtenu; et en pressant sur son sein l'enfant dont elle n'avoit encore entendu que les mornes soupirs,

elle vit un envoyé du ciel dans celui qui devoit le consoler des rigueurs de la nature. Le public accourut en foule aux leçons du célèbre instituteur : on l'applaudit avec transport, on l'écouta dans un respectueux silence; et cet hommage de tous les cœurs, de tous les âges, de tous les sexes, fut le premier élan de cette humanité reconnoissante, toujours pressée de consacrer les consolations qu'on lui donne, les espérances qu'on lui apporte. Cependant dans le monde philosophique on conçut, pour le bonheur des Sourds-Muets, une autre ambition que celle qui devoit servir les vœux chrétiens du monde solitaire. Ici, on bénissoit les travaux de l'homme vénérable, dont l'unique but étoit d'initier dans les secrets du ciel ces malheureux habitans de la terre. Là, on croyoit utile de réunir à cette science toute céleste celle qui devoit leur révéler les secrets des relations sociales; mais le temps réservoit ce double prodige au digne successeur du premier ami des Sourds-Muets. Ce n'est point une comparaison que nous prétendons faire entre deux hommes dont les talens et le zèle ont acquis une gloire également solide, et que la postérité placera au même rang dans le cœur des amis de l'humanité. Pourrions-nous en effet mettre en doute auquel

des deux il faudroit décerner la couronne, lorsqu'on ne peut applaudir aux succès de l'un, sans chérir la mémoire de l'autre?

Courageux et patient, comme l'est un bon père, l'abbé de L'ÉPÉE va lui-même chercher le Sourd-Muet au milieu des ténèbres où il est plongé. Là, environné d'obstacles, ayant devant lui des chances incertaines, il lui tend une main secourable; il est pour lui le premier rayon de clarté qu'il aperçoit sur l'horizon de la vie. Hélas! quel fils peut espérer d'un père un plus doux témoignage d'amour? c'est ici que la renommée vient à son tour chercher l'instituteur pour rendre un culte à son héroïque philantropie; que tous les regards s'attachent sur lui; que tous les cœurs sensibles l'environnent; et qu'en recueillant avec attendrissement ce qu'il a fait d'admirable, on regrette les merveilles que son zèle auroit pu produire encore. Mais le vertueux instituteur n'a point seulement à combattre la nature, cette insensible ennemie des enfans adoptifs de son cœur; il lui faut encore surmonter ses modestes et religieuses craintes, et, tandis que ses premiers succès lui présagent de plus grands triomphes, sa piété les lui fait redouter. Il pourroit, oui, il pourroit sans orgueil entreprendre ce qu'il n'ose même désirer. En

vain une nouvelle victoire l'appelle; des scrupules l'emportent sur les mouvemens de l'amour propre, et viennent enfin limiter de si glorieux travaux.

L'homme courageux et sensible que la Providence et l'opinion publique ont nommé son successeur, en osant franchir des bornes qu'une scrupuleuse défiance avoit peut-être trop respectées, s'assure les moyens d'éclairer, sans l'égarer, la raison des Sourds-Muets de naissance. C'est dans l'ame de ses élèves que l'abbé SICARD porte et arrête un regard paternel. C'est là qu'il puise les premiers élémens de sa méthode. Ce n'est pas ce qu'il sait qu'il s'empresse de leur enseigner; il en a fait ses maîtres, pour devenir ensuite le leur. Pourroit-il se méprendre et s'alarmer sur les impressions qu'ils reçoivent, si c'est d'eux dont il emprunte les premiers rayons de lumière avec lesquels il les éclaire? Il s'est identifié à leurs imperfections, et jamais son esprit observateur ne les perd de vue. On le voit constamment les suivre, pas à pas, à mesure qu'ils avancent vers cet état de civilisation où sa sagesse les conduit graduellement; et déjà il a connu leur force, et les progrès dont leur intelligence est susceptible, lorsqu'il a pu, sans danger, en les rattachant à la vie, leur apprendre, ce qui la rend chère,

l'embellit, l'honore ou la dégrade; et c'est ainsi qu'il les rend à la société. Dès ce moment, les Sourds-Muets de naissance ne seront plus des étrangers parmi les hommes (*A*); leur bienfaiteur leur a fait connoître le droit qu'ils ont à leur amour. Touchante vérité, qu'il est aussi doux de révéler que de croire! et dont l'égoïsme ne sauroit abuser, aussitôt que le maître parvient à faire sentir à ses élèves toute la dignité de l'homme. Alors frappés de cette grande et sublime pensée, ils conçoivent toute l'étendue des devoirs que commande cette société, où ils viennent reprendre leur place. Ils savent désormais ce qu'ils lui doivent de probité, de générosité et d'industrie. Jusqu'à ce moment, la vie n'étoit pour eux, qu'un voyage silencieux, pendant lequel ils n'éprouvoient que ce mouvement intérieur secret et continuel, qu'aucune force visible ne peut ralentir, et dont tout le mystère est dans la puissance d'une ame immortelle. Jusqu'à ce moment enfin, ils traînoient sur la terre le poids d'une destinée sans but, d'une existence oisive; la même ignorance, la même immobilité décrivoient le cercle de leur longues et inutiles journées; une curiosité vague, inquiète et mélancolique se montroient, dans ce coup d'œil, dont le morne et le sombre attristoient la mère ou l'ami

sur lequel ils s'arrêtoient. Mais les voilà maintenant en point de contact avec tous les intérêts de la vie : tout s'anime autour d'eux, s'*utilise* dans leur imagination, s'*active* dans leur cœur; tout prend enfin, à leurs regards, cette physionomie sociale, qui éveille tant de sensations, fait naître tant d'idées, qui lie les individus et rapproche les ames. Ils n'interrogent plus en vain, et leurs réponses appartiennent à leur jugement et à leurs lumières. Certes, pourroit-on douter des heureux résultats d'une éducation inspirée par leur malheur, lorsqu'eux-mêmes en consacrent les bienfaits par des talens et des travaux, dont la société et leurs familles recueillent tant d'avantages (1) !

Une langue purement mécanique et faite pour la mémoire ne devoit pas opérer cette régénération miraculeuse; il en falloit une qui parlât à l'entendement humain. Il sera donc facile de se convaincre, que c'est à cette nouvelle création de la Théorie des Signes, que le maître doit d'avoir pu completter son œuvre, et l'élève de n'être plus seul et inutile sur la terre !.....

---

(1) Non-seulement plusieurs Sourds-Muets sont employés dans des administrations publiques, mais il y en a dans l'Imprimerie de l'Institution, qui partagent, avec leurs vieux parens, le fruit de leur travail journalier.

Du reste, pour apprécier les travaux des deux bienfaiteurs des Sourds-Muets de naissance, il faudroit faire un rapprochement de la déplorable condition de ces infortunés avant leur éducation, avec leur existence lorsque cette éducation est achevée. C'est en les envisageant sous ces deux rapports qu'il faut croire aux succès, et applaudir avec enthousiasme...

Il sera facile à nos lecteurs de s'en convaincre, par quelques traits sur l'enfance de MASSIEU, que nous devons à un homme de lettres, que nous plaçons ici, et auxquels on nous permettra d'ajouter ce que nous avons recueilli sur le même âge de ce Sourd-Muet : on pourra juger alors, quelle perte c'eût été pour la société, comme pour l'humanité, si cet être intéressant, qui, dès son berceau, fut pressé, de toutes parts, du besoin d'étendre son existence morale ; qui demandoit en vain aux auteurs de ses jours le Dieu qu'il falloit adorer, quel culte il falloit lui rendre, et enfin les lumières que la nature lui avoit interdites ; si, dis-je, il avoit été condamné par le sort à ne pas rencontrer sur la terre celui qui devoit exaucer ses vœux ?

» J'eus plusieurs entretiens avec MASSIEU, » nous dit cet auteur, dans son charmant ou-

» vrage (1). Je ne pouvois me servir de la parole » avec lui, il ne m'auroit pas entendu; je ne pou» vois me servir du geste, je ne l'aurois pas assez » compris. C'est avec la plume que je lui faisois » mes questions, et qu'il me faisoit ses réponses.

» *D.* Aimiez-vous bien votre père et votre » mère ?

» *R.* Oui, beaucoup.

» *D.* Comment pouviez-vous vous faire en» tendre d'eux ?

» *R.* Par signes.

» Je conclus de ces premières réponses, que le » sentiment de l'amour filial n'étoit pas étranger » à MASSIEU. A peu près à l'époque de cet en» tretien avec lui, j'eus la preuve que ce senti» ment étoit un de ceux qui dominoit le plus » son cœur : son intelligence lui valut une place » honorable dans l'Institution des jeunes Sourds» Muets. La Convention la lui accorda par un » décret, en y attachant des appointemens.

» Dès que M. l'abbé SICARD eut fait lire ce » décret flatteur à son élève, ce dernier, trans» porté de joie, exprima cette pensée par ses » gestes : *Je pourrai enfin assurer du* pain *à* » *la vieillesse de ma mère.*

---

(1) La Corbeille de Fleurs.

» M. l'abbé SICARD m'écrivit, quelque temps » après, et voici ce qu'il disoit de MASSIEU »:

« Les actes d'amour filial ne coûtent jamais le moindre effort à son ame sensible et reconnoissante. *Donner à ses parens, c'est rendre*, (me disoit-il un jour). Ce jeune homme ne s'occupe que des besoins de sa mère : tout ce qu'il reçoit pour prix des leçons qu'il donne et du plaisir qu'il fait, il le lui enverroit, si je n'étois forcé de lui rappeler qu'il a des besoins lui-même, et qu'il doit conserver de quoi les satisfaire. Le premier mouvement de son ame, quand il reçoit, ou son traitement, en qualité de répétiteur, ou quelque don des personnes qu'il enchante par la justesse et la précision de ses réponses, c'est de me dire, par signes : *C'est pour ma pauvre mère* ».

« Il me tardoit d'avoir des détails plus éten- » dus sur l'enfance de MASSIEU. Je lui deman- » dai un jour de me faire, par écrit, l'histoire » de ses premières années; il m'apporta, bientôt » après, le morceau suivant, qui est entièrement » rédigé par lui » :

« Je suis né à Semens, canton de Saint-Macaire, département de la Gironde.

» Mon père est mort, dans le mois de janvier 1791; ma mère vit encore.

» Dans mon pays, nous étions six sourds-muets d'une même famille paternelle, trois garçons et trois filles.

» Jusqu'à l'âge de treize ans et neuf mois, je suis resté dans mon pays, où je n'ai jamais reçu d'instruction; *j'avois ténèbres pour les lettres.*

» J'exprimois mes idées par les signes manuels ou le geste. Les signes dont je me servois alors, pour exprimer mes idées à mes parens, et à mes frères et sœurs, étoient bien différens de ceux des Sourds-Muets instruits. Les étrangers ne nous comprenoient jamais quand nous leur exprimions, par signes, nos idées; mais les voisins nous comprenoient.

» Je voyois des bœufs, des chevaux, des ânes, des cochons, des chiens, des chats, des végétaux, des maisons, des champs, des vignes, et quand j'avois vu tous ces objets, je m'en souvenois bien.

» Avant mon éducation, lorsque j'étois un enfant, je ne savois ni écrire ni lire; je désirois écrire et lire. Je voyois souvent de jeunes garçons et de jeunes filles qui alloient à l'école; je désirois les suivre, et j'en étois très-jaloux.

» Je demandois à mon père, les larmes aux yeux, la permission d'aller à l'école; je prenois un livre, je l'ouvrois de haut en bas, pour

marquer mon ignorance; je le mettois sous mon bras, comme pour sortir; mais mon père me refusoit la permission que je lui demandois, en me faisant signe que je ne pourrois jamais rien apprendre, parce que j'étois sourd-muet.

» Alors je criai très-haut. Je pris encore ces livres pour les lire; mais je ne connoissois ni les lettres, ni les mots, ni les phrases, ni les périodes. Plein de dépit, je mis mes doigts dans mes oreilles, et je demandai avec impatience à mon père de me les faire curer.

» Il me répondit qu'il n'y avoit pas de remède. Alors je me désolai; je sortis de la maison paternelle, et j'allai à l'école, sans le dire à mon père : je me présentai au maître, et lui demandai, par signes, de m'apprendre à écrire et à lire. Il me refusa durement, et me chassa de l'école. Cela me fit beaucoup pleurer, mais ne me rébuta pas. Je pensois souvent à écrire et à lire; alors j'avois douze ans : j'essayois tout seul à former, avec une plume, des signes d'écriture.

» Dans mon enfance, mon père me faisoit faire des prières par gestes, le soir et le matin. Je me mettois à genoux; je joignois les mains, et remuois les lèvres, en imitant ceux qui parloient, quand ils prioient Dieu.

» Aujourd'hui je sais qu'il y a un Dieu qui est

le créateur du ciel et de la terre. Dans mon enfance, j'adorois le ciel, non Dieu; je ne voyois pas Dieu, je voyois le ciel.

» Je ne savois ni que j'avois été fait, ni si je m'étois fait moi-même. Je grandissois; mais si je n'avois connu mon instituteur SICARD, mon esprit n'auroit pas grandi comme mon corps, car mon esprit étoit très-pauvre; en grandissant, j'aurois cru que le ciel étoit Dieu.

» Alors les enfans de mon âge ne jouoient point avec moi, ils me méprisoient; j'étois comme un chien.

» Je m'amusois tout seul à jouer au Mail, au sabot, ou à courir sur des échasses.

» Je connoissois les nombres avant mon instruction; mes doigts me les avoient appris. Je ne connoissois pas les chiffres; je comptois sur mes doigts; et quand le nombre passoit *dix*, je faisois des hoches sur un bois.

Dans mon enfance, mes parens me faisoient quelquefois garder un troupeau, et souvent ceux qui me rencontroient, touchés de ma situation, me donnoient quelqu'argent.

Un jour, un Monsieur qui passoit (1), me

(1) M. de Puymorin.

prit en affection, me fit aller chez lui, et me donna à manger et à boire.

Ensuite étant parti pour Bordeaux, il parla de moi à M. SICARD, qui consentit à se charger de mon éducation.

» Le Monsieur écrivit à mon père, qui me montra sa lettre; mais je ne pouvois pas la lire.

» Mes parens et mes voisins me dirent ce qu'elle contenoit; ils m'apprirent que j'irois à Bordeaux. Ils croyoient que c'étoit pour apprendre à être tonnelier. Mon père me dit que c'étoit pour apprendre à lire et à écrire.

» Je partis avec lui pour Bordeaux. Lorsque nous y arrivâmes, nous fûmes visiter M. l'abbé SICARD, que je trouvai très-maigre.

» Je commençai par former des lettres avec les doigts : dans l'espace de plusieurs jours, je sus écrire quelques mots.

» Dans l'espace de trois mois, je sus écrire plusieurs mots; dans l'espace de six mois, je sus écrire quelques phrases.

» Dans l'espace d'un an, j'écrivis bien.

» Dans l'espace d'un an et quelques mois, j'écrivis mieux, et je répondis bien aux questions que l'on me faisoit.

» Il y avoit trois ans et six mois que j'étois

avec M. l'abbé SICARD, quand je partis avec lui pour Paris.

» Dans l'espace de quatre ans, je suis devenu comme les *entendans-parlans*.

» Cependant j'aurois fait de plus grands progrès, si un Sourd-Muet ne m'avoit inspiré une grande crainte qui me rend malheureux.

» Un Sourd-Muet, qui a un ami médecin, m'a dit que ceux qui n'ont jamais été malades depuis leur naissance, ne pourroient pas vivre vieux; et que ceux qui l'avoient été souvent, pourroient vivre très-vieux.

» Me souvenant alors de ne jamais avoir été bien malade depuis ma naissance, j'ai cru toujours que je ne pourrois pas vivre vieux, et que je n'aurai jamais ni trente-cinq, ni quarante, ni quarante-cinq, ni cinquante ans.

» Mes frères et sœurs qui n'avoient jamais été malades depuis leur naissance, sont morts depuis qu'ils ont commencé à l'être.

» Mes autres frères et sœurs, qui ont été souvent malades, ont été rétablis.

» Sans le manquement de ma maladie, et la croyance où je suis que je ne pourrois pas vivre vieux, j'étudierois davantage; je serois très, très, très-savant et très-parfaitement comme les entendans-parlans.

» Si je n'avois pas connu ce Sourd, je ne craindrois pas la mort, et je serois toujours heureux ».

« Il paroît étonnant que l'on puisse écrire à » MASSIEU, et raisonner avec lui, comme on » le feroit avec l'homme le plus éclairé; on n'en » sera plus surpris quand on saura que MASSIEU » est peut-être un des hommes les plus profonds » qui existent aujourd'hui. La franchise, la pré» cision, la sublimité de quelques-unes de ses » réponses aux questions les plus imprévues, les » plus épineuses, les plus abstraites, feront ju» ger de la trempe de son esprit, et de la sensi» bilité de son cœur.

» Je lui demandois un jour, devant plusieurs » personnes : Mon cher MASSIEU, avant ton ins» truction, que croyois-tu que faisoient ceux qui » se regardoient et remuoient leurs lèvres ?

» — Je croyois, répondit-il, qu'ils *exprimoient* » *des idées*.

» *D*. Pourquoi croyois-tu cela ?

» *R*. Parce que je m'étois souvenu qu'on avoit » parlé de moi à mon père, et qu'il m'avoit me» nacé de me faire punir.

» *D*. Tu croyois donc que le mouvement des » lèvres étoit un moyen de communiquer les » idées ?

» *R*. Oui.

» *D.* Pourquoi ne remuois-tu pas tes lèvres » pour communiquer les tiennes ?

» *R.* Parce que je n'avois pas assez regardé les » lèvres des parlans, et qu'on m'avoit dit que » *mes bruits étoient mauvais.* Comme on me di- » soit que mon mal étoit dans les oreilles, je » prenois de l'eau-de-vie, j'en versois dans mes » oreilles, que je bouchois avec du coton.

» *D.* Savois-tu ce que c'étoit qu'entendre ?

» *R.* Oui.

» *D.* Comment l'avois-tu appris ?

» Une parente entendante, qui demeuroit dans » la maison, m'avoit dit qu'elle voyoit avec ses » oreilles une personne qu'elle ne voyoit pas » avec ses yeux, lorsque cette personne venoit » voir mon père.

» Les entendans voient avec les oreilles, pen- » dant la nuit, les personnes qui marchent.

» *Le marcher nocturne* distingue les personnes, » et dit leur nom aux entendans.

» On voit par le style de ces réponses qu'il a » fallu les copier et les conserver exactement » pour les transmettre au public ».

Rien, sans doute, n'est plus intéressant à connoître que les impressions de l'enfance d'un Sourd-Muet de naissance; mais combien cet intérêt augmente, lorsqu'il a pour objet l'un de ces infortunés

infortunés qui, parvenu à un état parfait de civilisation, contribue, non-seulement par ses talens à la gloire de son maître, mais encore à celle de l'école où ses facultés intellectuelles et morales ont été développées. Pourroit-on méconnoître l'homme qui sent déjà sa dignité, dans ce récit simple et naïf que cet élève de M. SICARD a fait lui-même des premières sensations et des premiers chagrins qu'il a éprouvés? Ses vagues rêveries en gardant le troupeau confié à ses soins; ses larmes sur une ignorance dont il porte partout la conscience intime; ce besoin inquiet et ambitieux de renverser l'insurmontable barrière que la nature a élevée entre sa raison et les lumières qu'elle réclame, tout en lui ne seroit-il pas l'inpulsion de cette puissance secrète qui commande à l'homme une existence active? Du reste, il nous parut plus curieux encore, lorsque nous eûmes pris connoissance de ces particularités, de savoir de lui-même quel étoit l'objet qui s'offroit à sa pensée, et le sentiment qui occupoit son cœur, pendant l'acte religieux que la piété paternelle exigeoit, chaque matin, de lui. Nous le connoissions assez pour pressentir l'empire qu'avoit dû avoir sur sa croyance religieuse, l'imagination, cette faculté, si justement nommée *la folle du logis*, qui, ne vou-

lant jamais interroger en vain, ose tout croire pour consacrer, à son gré, des jouissances, des mystères et des prétentions, et ne craint pas d'enfanter des fables, quand la réalité lui échappe. C'est ainsi en effet que, né avec une tête ardente, et sans aucun point d'appui dans le monde moral, cet enfant sourd-muet pressé de connoître pour adorer, obtenir et se plaindre, curieux enfin de pénétrer les secrets de cette nature qui s'anime et s'enrichit, sous mille formes, à ses yeux, embrasse une chimère, à défaut de la vérité. Mais il faut moins l'accuser que le plaindre, puisque dans son erreur même il nous fournit une nouvelle preuve d'une religion innée dans le cœur de l'homme. Voici, en abrégé, l'entretien que nous eûmes avec lui à ce sujet.

A quoi pensiez-vous, lui demandâmes-nous, pendant que votre père vous faisoit rester à genoux? — Au ciel. — Dans quelle intention lui adressiez-vous une prière? — Pour le faire descendre de nuit sur la terre, afin que les plantes que j'avois plantées crussent, et pour que les malades fussent rendus à la santé. — Etoit-ce des idées, des mots, des sentimens dont vous composiez votre prière? — C'étoit le cœur qui la faisoit, je ne connoissois encore ni les mots, ni leur valeur. — Qu'éprouviez-vous alors dans le cœur? — La

joie, quand je trouvois que les plantes et les fruits croissoient; la douleur, quand je voyois leur endommagement par la grêle, et que mes parens malades restoient encore malades.

A ces derniers mots de sa réponse, MASSIEU fit plusieurs signes qui exprimoient la colère et la menace.

Est-ce que vous menaciez le ciel, lui demandâmes-nous, avec étonnement? — Oui. — Mais pour quel motif? — Parce que je pensois que je ne pouvois l'atteindre pour le battre, le tuer, de ce qu'il causoit tous ces désastres, et qu'il ne guérissoit pas mes parens. — Est-ce que vous n'aviez pas la crainte de l'irriter, et qu'il vous punît? — Je n'avois pas encore connu mon bon maître SIÇARD, et j'ignorois ce que c'étoit que ce ciel; ce n'est qu'un an après mon éducation que j'ai craint d'être puni par lui. — Donniez-vous une figure, une forme à ce ciel?... — Mon père m'avoit fait voir une grande statue qui étoit dans l'église de mon pays; elle représentoit un vieillard, avec une longue barbe: il tenoit un globe à la main; je croyois qu'il habitoit au-dessus du soleil. — Saviez-vous qui avoit fait le bœuf, le cheval, etc.? — Non; mais j'étois bien curieux de voir naître: souvent j'allois me cacher dans les fossés pour attendre

que le ciel descendît sur la terre pour la croissance des êtres; je voulois bien le voir. — Quelle fut votre pensée lorsque M. SICARD vous fit tracer, pour la première fois, des mots avec des lettres? — Je pensois que les mots étoient les images des objets que je voyois autour de moi; je les apprenois, de mémoire, avec une vive ardeur : quand j'avois lu le mot Dieu, et que je l'avois écrit avec la craie sur la planche, je le regardois très-souvent, car je croyois que Dieu causoit la mort, et je la craignois beaucoup. — Quelle idée en aviez-vous donc? — Je pensois qu'elle étoit la cessation du mouvement, de la sensation, de la *manducation*, de la tendreté de la peau, et de la chair. — Pourquoi aviez-vous cette idée? — J'avois vu un mort. — Pensiez-vous que vous deviez toujours vivre? — Je croyois qu'il y avoit une terre céleste, et que le corps étoit éternel.

Nous ne croyons pas nécessaire de donner ici plus d'étendue à cet entretien avec cet élève de M. SICARD; il suffit de ce que nous en avons dit, et de connoître l'idée qu'il a aujourd'hui du Dieu véritable, sa reconnoissance pour celui auquel il doit un si grand bienfait, pour rendre soi-même hommage à l'éducation qui a levé le voile épais qui lui déroboit tant de vérités consolantes. C'est sans

doute une des conquêtes les plus précieuses de cette méthode, puisqu'il y avoit à combattre des erreurs d'autant plus chères qu'elles étoient une première inspiration de ce sentiment inné, dont nous venons de parler. Il falloit donc, pour obtenir ce triomphe, ne pas alarmer le sentiment qui paroissoit justifier ces erreurs, et opposer avec sagesse la logique de la vérité aux illusions séduisantes d'une imagination désordonnée. Ce succès si touchant étoit réservé à un instituteur éclairé et convaincu lui-même.

Comme plusisurs réponses de ce Sourd-Muet, si justement célèbre par ses découvertes dans la langue de la pensée, ont fait fortune dans le monde, nous en placerons ici plusieurs qui peuvent faire mieux connoître ses principes religieux, et la justesse de son esprit, en ajoutant que nous avons souvent observé que, si la question qu'on lui fait n'offre pas un intérêt piquant, on n'obtient qu'une réponse plus commune encore que le seroit celle d'un homme sans aucune culture; et que si on veut le trouver tel que sa renommée le présente, il faut l'interroger sur des objets d'une certaine profondeur.

On lui demanda, un jour, en séance publique, quelle différence il mettoit entre Dieu et la nature. Sa réponse fut celle-ci :

« Dieu est le premier faiseur, le créateur de » toutes choses. Les premiers êtres sont tous sortis » de son sein divin. Il a dit aux premiers : *Vous » ferez les seconds ;* ses volontés sont des loix ; » ses loix sont la nature ».

Une femme de notre connoissance lui dit, un jour, qu'elle comparoit la Providence à une bonne mère.

« La mère, dit-il, se tient seulement auprès » de ses enfans, tandis que la Providence se tient » auprès de tous les êtres ».

Voici les réponses qu'il fit aux trois questions suivantes : *Qu'est-ce que la vertu, Dieu et l'éternité ?*

« La vertu, dit-il, est l'invisible qui tient les » rênes du visible.

» Dieu est l'être nécessaire, le soleil de l'é» ternité, l'horloger de la nature, le machiniste » de l'univers, et l'ame du monde.

» L'éternité est un jour sans hier ni demain ».

On vouloit connoître ce qu'il entendoit par un sens.

» Un sens, dit-il, est un *porte-idée* ».

Quelques personnes ayant voulu l'embarrasser, lui demandèrent qu'est-ce que l'ouie? « C'est la vue *auriculaire* ».

Il y a très-peu de jours, que nous lui deman-

dâmes s'il faisoit une distinction entre un conquérant et un héros? Et voici ce que, sans hésiter, il écrivit sur la planche:

« Les armes, les soldats font le conquérant; » le courage du cœur fait le héros. Jules César » étoit le héros des Romains; Napoléon est le » héros de l'Europe ».

A l'exercice public du lundi 25 avril 1808, on lui demande ce que c'est que l'espérance; et il répond sur le champ : C'EST LA FLEUR DU BONHEUR.

Nous allons terminer par une réponse qui, quoique très-connue, nous semble néanmoins réclamer une place dans cette notice.

Qu'est-ce que la reconnoissance, lui demanda un jour son maître. L'élève répondit aussitôt, comme par un trait d'inspiration :

« La reconnoissance est la mémoire du cœur ».

Grande pensée qui ne peut venir elle-même que du cœur!

Par M^ME^ V. G.

*Note de la page 629.*

(*A*) Un Sourd-Muet de naissance, né Allemand, et instruit, d'après la méthode de l'abbé de L'EPÉE, dans l'institution fondée, à Vienne, par Joseph II, étant entré ensuite dans celle de Prague, quitta cette dernière ville, après avoir appris l'art de la gravure, pour se rendre à Paris, où il arriva, au mois de décembre dernier. Ici, dans un isolement absolu, connoissant peu sa langue nationale, et pas du tout la langue française, il lui falloit un individu avec lequel il pût communiquer. Il ne pouvoit le trouver que parmi ses frères d'infortune; il se présente à l'Institution de Paris, et s'adresse à CLERC, élève de M. SICARD, Sourd-Muet de naissance, répétiteur, comme MASSIEU, à une des classes de cette école, jeune homme qui réunit à beaucoup d'esprit naturel, des talens et de la grâce dans le style. La connoissance est bientôt faite; la langue de la pensée met aussitôt en rapport les deux Sourds-Muets. Le voyageur avoit trouvé, sans doute, là, un ami qui pouvoit le comprendre et le plaindre; mais sa langue naturelle ne lui suffisant pas pour obtenir des autres hommes des secours, il lui falloit un interprète qui pût traduire ses pensées dans l'idiome de la société. Le jeune Clerc, qui connoît et écrit bien la langue française, offrit à son malheureux camarade de lui servir de *trucheman* auprès de l'Ambassadeur de la cour de Vienne, auquel le premier désiroit se présenter. Cet arrangement pris entr'eux, l'élève de M. SICARD informa son maître de la démarche

qu'il alloit faire, par le billet que nous transcrivons ici d'après l'original :

« Ce jeune Sourd-Muet autrichien, dépourvu d'argent et » de tout secours, accablé des dettes occasionnées par le » défaut de travail, menacé par ses créanciers, va avoir » recours à la bonté et à la générosité de S. E. Mgr l'am- » bassadeur d'Autriche. Il me prie de l'accompagner, non- » seulement pour lui servir de guide, mais encore pour » l'aider à s'exprimer. Je m'estime d'autant plus heureux » de pouvoir le satisfaire, que c'est aujourd'hui mon jour » de liberté ».

L'ambassadeur s'étant trouvé absent, cette démarche fut infructueuse. Cependant la déplorable situation du Sourd-Muet exigeoit de prompts secours et un asile. Le jeune Clerc, plein d'humanité et de zèle, porte, sans délai, ses pas ailleurs; il s'adresse à plusieurs graveurs; c'est par écrit qu'il fait connoître le but touchant qui l'amène, ainsi que l'infortune et les talens de son camarade : il réussit enfin à le placer chez un graveur, où moyennant son travail journalier, celui-ci pourvoit aujourd'hui à tous ses besoins.

FIN.

*On trouve à l'Imprimerie des Sourds-Muets, et aux adresses ci-après, les ouvrages suivans:*

1°. Élévations sur la vie et les mystères de Jésus-Christ, par feu M. Plauwden, auteur du *Sacrifice de la Messe*, publiées par M. l'abbé Sicard, 2 vol. in-12...... 5 fr.

Cet ouvrage peut être classé au premier rang des livres de piété, tant par les vérités qu'il traite, que par le style tout à la fois noble et simple qui le distingue, et l'accent religieux qui y domine. Un de nos prélats, le plus éloquent et le plus éclairé, n'a pas craint de le préférer, par son onction et sa méthode, à un des plus grands chefs-d'œuvre du célèbre évêque de Meaux.

2°. Abrégé de l'Histoire des mœurs des Israélites et des premiers chrétiens, par Mad. ***, 1 vol. in-12... 1 fr.

C'est avoir été téméraire, que d'entreprendre de faire un nouveau livre de l'excellent Abrégé de M. de Fleury; mais ce travail est celui d'une mère de famille, qui n'a voulu mettre sous les yeux de sa fille, que ce que les mœurs de ce premier peuple de Dieu présentent d'utile à connoître, dans un âge où l'imagination ne saisit souvent de l'histoire, que ce qui l'amuse, et laisse ce qui peut l'édifier. Du reste, cet Abrégé est fait avec discernement et discrétion. Le texte y est respecté; il a été jugé, par plusieurs évêques de France, comme pouvant être considéré, pour l'enfance, comme livre élémentaire.

3°. Mystères de Jésus-Christ, par R. C., prêtre, avec l'approbation de M. Riballier, et augmentés d'une réflexion sur la crêche, 1 gros vol. in-18, broché.... 2 fr. 20 c.

Tout ce que cet ouvrage, connu par plusieurs éditions, renferme de vérités réligieuses et consolantes, semble faire un devoir aux mères de famille, et aux instituteurs, d'en faire l'acquisition, pour le mettre dans les mains des enfans dont le bonheur terrestre et le salut éternel ont été confiés à leurs soins et à leur pieuse tendresse; il en est peu également qui puissent mieux remplir les intentions édifiantes des pasteurs et des catéchistes, pour la distribution des prix.

4°. La Doctrine de l'Ecriture sur les Miracles, traduite de l'Anglais, de M. Hay, évêque d'Edimbourg, avec une addition, par un théolog. franç., 3 v. in-12, b. 7 fr. 50 c.

Une saine théologie, appuyée de preuves tirées du texte de l'Ecriture sainte, distingue particulièrement le Traité du pieux évêque qui, par son zèle apostolique, accompagné de tous les caractères tracés par saint Paul, se concilia la vénération de toute la nation anglaise. Les savantes recherches qu'on trouve dans l'addition, répandent un jour plus lumineux encore sur le Traité du théologien d'Edimbourg. Ce seroit à tort, qu'on croiroit n'y retrouver que des notions purement théologiques, des discussions sur la doctrine; elles présentent aux savans et aux lettrés, une opinion nouvelle et

raisonnée sur l'essence de la lumière; et fournissent, dans le rapport des dialectes et de la croyance des premiers peuples, des preuves de l'authenticité d'une langue primitive. Le style clair, précis, souvent élevé, et plein de chaleur de cette addition, indique tout à la fois, le talent d'une plume exercée, et la science d'un érudit.

5°. La Princesse de Clèves, nouvelle édition, enrichie des Lettres critiques sur ce roman, par M. Vallincourt; de plusieurs pièces fugitives de cet académicien, et de la Comtesse de Tende, 2 vol. in-12, brochés ... 4 fr.

Nous ne dirons rien de ce roman de madame de La Fayette; sa réputation est faite. Il est un des monumens littéraires du siècle de Louis XIV, recommandé jusqu'à ce jour à nos romanciers, comme un de leurs livres élémentaires. Nous ajouterons seulement à cette annonce, que la critique, pleine de sel, et d'observations fines et délicates, dont l'honora un académicien distingué, est elle-même un chef-d'œuvre en son genre, et pourroit servir de modèle à nos critiques modernes.

6°. Œuvres de feu l'abbé Radonvilliers, de l'académie française, etc., revues par F. Noël, inspecteur-général des études, 3 vol. in-8°., prix 12 fr., et qu'on vend séparément, si on le désire, au prix de 4 fr. chaque vol.; savoir:

1°. De la Manière d'apprendre les langues, précédé de l'Eloge de l'auteur, par Mr le Cardinal Maury, 1 vol.

Cet ouvrage, proprement élémentaire, et où les exemples viennent à l'appui du raisonnement, fut apprécié dès sa première publication, par les professeurs qui en adoptèrent la méthode, et jugèrent de son utilité, par les progrès rapides des élèves. Des notes de l'éditeur, et une notice très-intéressante sur le fameux collége d'Aquitaine, par J. F. Adry, ancien bibliothécaire de l'Oratoire, enrichissent ce volume.

2°. Opuscules du même, 1 vol.

Plusieurs fragmens de lettres sur la religion et la morale; des fables et de petits contes moraux pour l'enfance; une traduction des trois premiers livres de l'Enéide; celle de quelques morceaux choisis du Spectateur anglais, et les discours académiques de l'auteur, offrent, dans ce second volume, une lecture agréable et instructive.

3°. Cornélius Népos, traduit par le même, et revu avec soin, par F. Noël, 1 vol.

Cette nouvelle traduction reçoit un nouveau titre de gloire, ayant été estimée, par plusieurs professeurs distingués, supérieure à celle très-recommandable de l'abbé Paul. Le nom de l'éditeur suffit pour en convaincre. C'est donc avoir rendu un service aux écoles, que de leur présenter aujourd'hui une traduction qui ne laisse rien à désirer

d'un livre mis au rang des premiers classiques, pour servir à l'étude de l'histoire.

7°. Histoire de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano, avec la Vie de madame de Hautefort, duchesse de Schomberg; ouvrage dédié, par les imprimeurs sourds-muets de naissance, aux administrateurs des établissemens de bienfaisance de Paris, 1 vol. in-12. 1 fr. 80 c.

Vittoria, illustre par sa naissance, sa beauté, et victime d'un amant ambitieux, après s'être rendue elle-même coupable par ambition; la duchesse de Schomberg, une des plus belles, des plus vertueuses et des plus prudentes femmes de la cour de Louis XIII, dont elle fut l'ornement, présentent, dans le même cadre, l'une, ce que l'ambition peut consacrer de foiblesse et d'infortune; l'autre, ce que cette même passion inspire de sentimens nobles, quand la connoissance des intrigues de cour et celle du cœur humain la dirigent. Des additions, par J. F. Adry, et des notes historiques, par le même, sur les principaux personnages de cet ouvrage, et particulièrement sur Sixte-Quint, le rendent aussi instructif que piquant.

8°. Observations sur un ouvrage anonyme, intitulé: Remarques morales, philosophiques et grammaticales, sur le Dictionnaire de l'Académie française, par A. Morellet, brochure in-8°........................ 1 fr. 25 c.

Le nom de l'auteur de ces Observations en fait juger d'avance le mérite; lorsqu'on le lit, on y retrouve son talent: beaucoup d'esprit dans la manière de relever les assertions du critique, une plaisanterie qui ne dépasse jamais les bornes d'une gaieté aimable, tel est le ton avec lequel M. Morellet défend cette cause grammaticale. Il appartenoit sans doute à un des doyens de l'académie, et un des membres de la commission chargée d'un nouveau travail sur le Dictionnaire, d'entrer aussi gaiement en lice avec le sévère anonyme.

Chez
Brajeux, Libraire, rue Saint-Severin, n°. 30.
Charpentier, Libraire, même rue, n°. 4.
Belin, Libraire, rue Saint-Jacques.
Méquignon (Junior), Libraire, place Sorbonne.
Le Normant, Libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.
Deterville, Libraire, rue Haute-Feuille, n°. 8.
Arthur Bertrand, Libraire, même rue, n°. 23.
Maradan, Libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 9.
Brunot Labbe, Libraire, quai des Augustins, n°. 33.
Auguste Nepveu, passage du Panorama, n°. 26.
Crapart, Caille, Ravier, Libraires, rue Pavée S. André-des-Arcs, n°. 17.
Dentu, Imprimeur-Libraire, rue du Pont de Lodi, n°. 3.
Lévrault, frères, Libraires, à Strasbourg.




## ALPHABET

*Cet Alphabet sert à écrire manuellement les noms propres des êtres & des choses qui ne peuvent être exprimés que par des Signes.*

